

BILAN SOCIAL / 2016

Sommaire

Éléments de méthodologie

007

I. Présentation de l'université - chiffres significatifs

009

- a) Les structures 011
- b) Les étudiants et les formations 013
- c) La recherche 014
- d) Le patrimoine 014
- e) Les finances 014
- f) Les effectifs et les emplois au 31 décembre 2016 015
- g) La vie institutionnelle 016

II. Les emplois, les effectifs et la masse salariale

017

- a) Les emplois au 31 décembre 2016 019
 - Nombre total d'emplois par plafond 019
 - Répartition des emplois enseignants par filière et par corps – plafond Etat 020
 - Répartition des emplois BIATSS par filière et par corps – plafond Etat 021
 - Répartition des emplois BIATSS par catégorie et par filière – plafond Etat 022
- b) Les effectifs en personnes physiques 023
 - Effectifs des personnels enseignants et BIATSS, titulaires et contractuels 023
 - Répartition des personnels titulaires et contractuels 023
 - Répartition en personnes physiques des personnels enseignants par filière, corps/contrat 024
 - Répartition en personnes physiques des personnels BIATSS par filière, corps/contrat 025
 - Répartition en personnes physiques des personnels BIATSS par catégorie, corps/contrat 026
 - Répartition en personnes physiques des personnels enseignants titulaires par grade 027
 - Répartition en personnes physiques des personnels BIATSS titulaires par grade 028
 - Répartition Femmes/Hommes sur l'ensemble des personnels titulaires 029
 - Répartition en personnes physiques des enseignants par structure 029
 - Répartition en personnes physiques des BIATSS par structure 030
 - Répartition en personnes physiques des enseignants et BIATSS par structure 031
 - Personnels hébergés 032
- c) Les effectifs en ETP 033
 - Répartition en ETP des personnels titulaires et contractuels 033
 - Répartition en ETP des personnels enseignants par filière, corps/contrat 033

- Répartition en ETP des personnels BIATSS par filière, corps/contrat 034
- Répartition en ETP des personnels BIATSS par catégorie, corps/contrat 034
- Répartition en ETP des personnels BIATSS titulaires par grade 036
- Répartition en ETP des personnels enseignants titulaires par grade 037
- Répartition en ETP des enseignants par structure 038
- Répartition en ETP des BIATSS par structure 039
- Répartition en ETP des enseignants et BIATSS par structure 040

- d) La masse salariale 041
 - Évolution de la masse salariale globale sur 3 ans 041
 - Évolution des rémunérations principales sur 3 ans 042
 - Évolution des rémunérations accessoires sur 3 ans 042
 - GIPA 043
 - Grille relative au taux moyen des primes des personnels BIATSS titulaires 044
 - Évolution des prestations sociales sur 3 ans 045
 - Évolution des cours complémentaires sur 3 ans 045
 - Cours complémentaires (brut + charges) par type de formation et budget 045
 - Masse salariale 2016 par catégorie de dépenses 046
 - Masse salariale par type d'agent 047
 - Cours complémentaires par type d'intervenant 047
 - Répartition de la masse salariale 2016 par catégorie de dépenses et par sexe 48
 - Répartition des rémunérations principales par type d'agent et par sexe 49
 - Fourchettes de rémunération en 2016 par type de population 50

III. Les caractéristiques de la population 063

- a) La démographie : Répartition par sexe 065
 - Nombre de personnels enseignants et BIATSS 065
 - Nombre de personnels par filière 066
 - Nombre de personnels enseignants titulaires par corps et grade 067
 - Nombre de personnels BIATSS titulaires par corps et grade 068
- b) La démographie : 070
 - pyramide des âges au 31 décembre 2016 070
 - Ensemble des personnels - titulaires - contractuels 070
 - Personnels enseignants et enseignants-chercheurs titulaires et contractuels - enseignants-chercheurs et enseignants titulaires 073
 - Personnels enseignants-chercheurs titulaires - Professeurs des universités - Maîtres de conférences 076

Enseignants du 2nd degré et ENSAM titulaires	078
Personnels BIATSS - personnels BIATSS titulaires	080
personnels BIATSS contractuels	
Personnels BIATSS titulaires et contractuels	
catégorie A - catégorie B - catégorie C	082
c) Les métiers au 31 décembre 2016	085
Répartition des personnels enseignants-chercheurs titulaires par section CNU	085
Répartition des personnels enseignants du second degré et ENSAM titulaires par discipline	088
Répartition des personnels BIATSS titulaires par branche d'activité professionnelle (BAP)	089
Répartition en ETP des personnels BIATSS titulaires par fonction Silland	090
d) Les mouvements et le recrutement des personnels titulaires	091
Flux des entrées et des sorties des personnels titulaires	091
Etude sur l'âge de départ à la retraite	092
Mobilité interne des personnels BIATSS	093
Nombre de lauréats aux concours de recrutement BIATSS ouverts	093
Postes offerts aux recrutements ITRF - session 2016	094
Concours enseignants-chercheurs et nouveaux enseignants du 2nd degré	095
Avancement de grade des personnels enseignants-chercheurs	096
Avancement de corps et de grade des personnels enseignants du 2nd degré et ENSAM	097
Avancement de grade des personnels BIATSS par tableau d'avancement	098
Avancement de corps des personnels BIATSS par liste d'aptitude	100
e) Etude sur les personnels BIATSS contractuels	102
Evolution de la situation des contractuels BIATSS sur 3 ans	102
Grilles de rémunération pour les agents non titulaires exerçant des missions pérennes	104
Répartition des contractuels BIATSS par âge au 31 décembre 2016	106
Répartition des contractuels BIATSS par sexe au 31 décembre 2016	107
Répartition des contractuels BIATSS par structure au 31 décembre 2016	108
f) Etude ad'hoc d'une cohorte 2006-2016	110
Définition du champ de l'étude : Cohorte 2006-2016	110
Déroulement de carrière de la cohorte 2006-2016	111
Les motifs de départ des personnels titulaires arrivés en 2006	114

IV. Université de Lille 115

V. Les conditions de travail et la vie sur le campus 125

a) Les congés et les modalités de service en 2016	128
Nombre d'agents ayant bénéficié d'une absence de type décharge syndicale, CRCT, délégation	128
Volume horaire et nombre d'ETP correspondant aux décharges syndicales	128
Nombre d'agents ayant bénéficié d'un temps partiel	129
Nombre d'agents ayant bénéficié de congés (hors congés annuels)	129
Nombre de jours d'absences dus à des congés (hors congés annuels)	130
Etat des lieux des comptes épargne-temps au 31 décembre 2016	131
b) Les personnels en situation de handicap	132
Effectifs des personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi	132
Bilan des actions Handicap	133
c) La médecine de prévention	135
d) Prévention des risques	140
Les indicateurs d'accident du travail	140
Les actions de prévention	145
e) La formation continue des personnels - gestion des compétences	149
f) L'action sociale et la vie sociale	155
g) La culture	160
h) Le sport	165

Glossaire des sigles 168

Définitions des termes techniques et métiers 176

Éléments de méthodologie

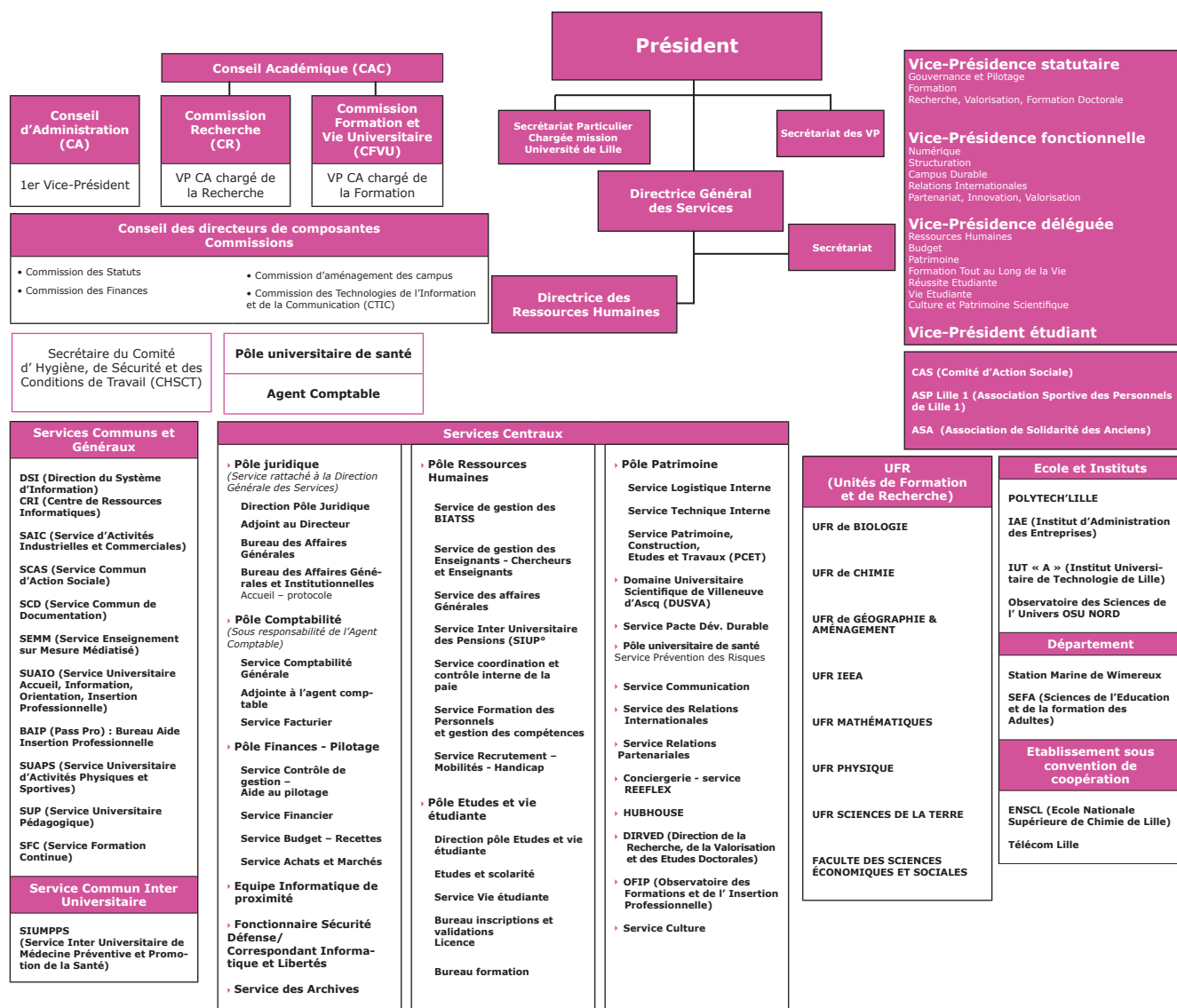
Ce bilan social est un état des lieux de la situation sociale et des conditions de travail des personnels en 2016. Il s'agit soit d'une photographie à un instant « t », soit d'une observation sur une période de référence. Les données ont été transmises par les services « sources » (cf. tableau ci-dessous) et ont été mises en page par le service pilotage RH.

Données	Service source	Outil source	Date ou période de référence
Structures de l'université	Secrétariat général		Décembre 2016
Etudiants et formations	Contrôle de gestion et aide au pilotage – Service Etudes et Scolarité – OFIP	Rimbaus et données enquête SISE	Années universitaires 2014/15 à 2016/17
Recherche	DIRVED		2016
Patrimoine	Contrôle de gestion et aide au pilotage	ABYLA	2016
Finances	Pôle finances pilotage	Compte financier	2016
Emplois	Pôle ressources humaines – Pilotage RH	Harpège et données service Affaires générales et suivi de la Masse salariale	31 décembre 2016
Effectifs personnels	Pôle ressources humaines – Pilotage RH	Harpège	31 décembre 2014-2015-2016
Masse salariale	Pôle ressources humaines – Pilotage RH	Winpaie	Années civiles 2014-2015-2016
Démographie	Pôle ressources humaines – Pilotage RH	Harpège	31 décembre 2014-2015-2016
Mouvements des personnels	Pôle ressources humaines – Pilotage RH	Harpège et données services de gestion des personnels	Années civiles 2014-2015-2016
Etude sur les personnels contractuels BIATSS	Pôle ressources humaines – Pilotage RH	Harpège et données service Affaires générales et suivi de la Masse salariale	Années civiles 2014-2015-2016
Etude ad hoc d'une cohorte 2005-2015	Pôle ressources humaines – Pilotage RH	Harpège	Années civiles 2006-2016
Conditions de travail	Pôle ressources humaines – Pilotage RH	Harpège et données service Affaires générales et suivi de la Masse salariale	Année civile 2016
Médecine de prévention	Médecin de prévention		Années civiles 2014-2015-2016
Prévention des risques	Pôle patrimoine - Pôle ressources humaines / Service affaires générales et suivi de la Masse salariale		Années civiles 2014-2015-2016
Formation des personnels - Gestion des compétences	Pôle ressources humaines - Service formation des personnels - gestion des compétences	LAGAF et données service formation des personnels et gestion des compétences	Années civiles 2014-2015-2016
Action sociale	SCAS - CAS		Années civiles 2014-2015-2016
Culture	Service culture		Années civiles 2014-2015-2016
Sport	Association Sportive		Années civiles 2014-2015-2016
Données au niveau national: Effectifs personnels - Démographie - Les métiers	Bilan Social 2015-2016 Partie II du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche		Année universitaire 2015-2016

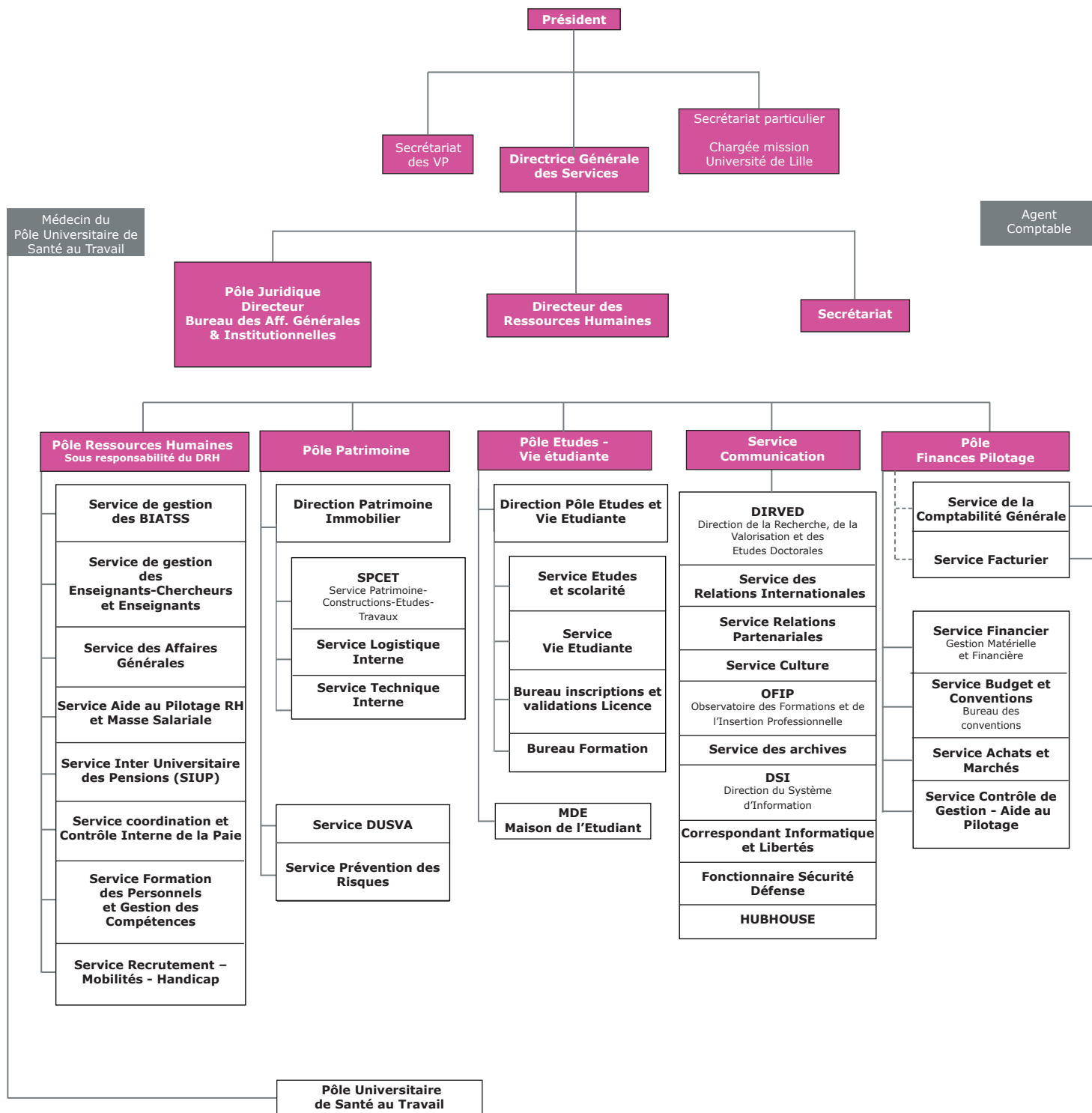
Présentation de l' Université - chiffres significatifs

a) Les structures

Organigramme général de l'Université décembre 2016



Organigramme des services administratifs et techniques décembre 2016



b) Les étudiants et les formations

	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Les effectifs	19 604	20 292	19 640

Répartition par niveau 2014/2015						
Bac +1	Bac +2	Bac +3	Bac +4	Bac +5	Doctorat, HDR	DAEU
5 124	3 631	3 587	2 791	3 227	980	264
26%	19%	18%	14%	17%	5%	1%

6 231 diplômes délivrés en 2014

Répartition par niveau 2015/2016						
Bac +1	Bac +2	Bac +3	Bac +4	Bac +5	Doctorat, HDR	DAEU
5 403	3 844	3 710	2 852	3 152	1 042	289
27%	19%	18%	14%	16%	5%	1%

6 010 diplômes délivrés en 2015

Répartition par diplôme 2016/2017			
"DUT-DEUST Bac+2"	"Licence Bac+3"	"Master- Ingénieur"	Doctorat, HDR
716	2 314	2 442	300
12,4%	40,1%	42,3%	5,2%

5 772 diplômes délivrés en 2016

c) La recherche

34 laboratoires en 2016 :

- 18 en sciences exactes
- 10 en sciences du vivant
- 6 en sciences humaines et sociales

d) Le patrimoine

4 sites : Villeneuve d'Ascq, Lille (IAE et Observatoire) et Wimereux

Surface totale : 250 935 m² (surface SHON)

e) Les finances

Source compte financier 2016 :

En 2016, les dépenses principales concernent :

- Charges de personnels* : 195 571 041 €
- Services extérieurs : 20 124 073 €
- Dotations aux amortissements : 17 878 928 €

Les recettes principales sont :

- Subvention d'exploitation : 214 207 513 €
- Etudes et prestations de services fournies : 18 173 268 €
- Droits d'inscription : 2 445 870 €

La capacité d'autofinancement (CAF) de l'université s'élève à 4 098 083 €.

* Dans les charges de personnels sont exclus les comptes 63, impôts, taxes, versements assimilés. Le montant tient compte des régularisations de fin d'exercice, telles que les charges à payer.

f) Les effectifs et les emplois au 31 décembre 2016

Les effectifs des personnels titulaires et contractuels (hors vacataires) :

	Nbre agents	ETP
Personnels Enseignants	1 621	1 585,0
Personnels BIATSS	1 386	1 332,8
TOTAL	3 007	2 917,8

Les unités de décompte des effectifs :

Les effectifs des agents en poste sont calculés, soit en équivalent temps plein, soit en nombre d'agents (ou personnes physiques).

- l'équivalent temps plein (ETP) tient compte de la quotité de temps de travail.

Exemple : un agent exerçant ses fonctions à 80% = 0,8 ETP

- le nombre d'agents (ou personnes physiques) ne tient pas compte de la quotité de temps de travail.

Exemple : un agent exerçant ses fonctions à 80% = 1 agent = 1 personne physique

Les emplois :

	Nombre	dont emplois de titulaires
Emplois Enseignants	1 539	1 265
Emplois BIATSS	1 050	988
S/Total Plafond Etat	2 589	2 253
Emplois Enseignants	94	-
Emplois BIATSS	326	-
S/Total Plafond Ressources propres	420	-
Emplois Enseignants	1 633	1 265
Emplois BIATSS	1 376	988
Plafond global des emplois	3 009	2 253

Le plafond des emplois est exprimé en ETP et est composé comme suit :

- le plafond des emplois Etat incluant l'ensemble des emplois financés partiellement ou totalement par l'Etat, y compris les emplois gagés,
- le plafond des emplois financés par des ressources propres de l'université incluant notam-

ment les personnels recrutés sur des financements Recherche ou SAIC.

Le plafond global initial a été voté par le Conseil d'administration le 11 décembre 2015 et modifié suite au Budget rectificatif n° 2 en date du 7 octobre 2016.

g) La vie institutionnelle

Nombre de réunions des différentes instances :

	2014	2015	2016
Conseil d'Administration	11	12	8
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire	4	2	7
Commission de la Recherche	12	10	10
Conseil Académique	9	10	6
Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail	5	5	6
Comité Technique	5	10	9
Commission Paritaire d'Etablissement	12	14	14
Commission Consultative Paritaire des agents non titulaires	-	-	-
Assemblée des 3 conseils	1	4	-

Répartition par sexe au sein des différentes instances :

	2014		2015		2016	
	F	H	F	H	F	H
Conseil d'Administration	26%	74%	25%	75%	38%	62%
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire	35%	65%	33%	67%	45%	55%
Commission de la Recherche	40%	60%	40%	60%	45%	55%
Conseil Académique	38%	62%	36%	64%	45%	55%
Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail	56%	44%	44%	56%	44%	56%
Comité Technique	45%	55%	50%	50%	50%	50%
Commission Paritaire d'Etablissement	57%	43%	65%	35%	63%	37%
Commission Consultative Paritaire des agents non titulaires	44%	56%	44%	56%	43%	57%

Les emplois, les effectifs et la masse salariale

a) Les emplois au 31 décembre 2016

L'emploi est un moyen inscrit au budget de l'Etat, valant autorisation de recrutement et moyen de paiement. Chaque établissement gère un stock d'emplois dont une partie est déléguée et comptabilisée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et une autre est sous la responsabilité de l'université. L'ensemble du stock d'emplois, dénommé plafond, est voté par le conseil d'administration.

Depuis le 1er janvier 2011, date du passage aux Responsabilités et Compétences Élargies, il est possible de distinguer :

1) le plafond des emplois Etat, lui-même subdivisé en 3 catégories :

- les emplois délégués qui relevaient directement du budget de l'Etat (ex- titre 2),
 - les emplois subventionnés par la part masse salariale de la dotation globale de fonctionnement (ex-titre 3), allouée chaque année par le ministère,
 - les emplois gagés occupés par des agents titulaires,
- 2) le plafond des emplois sur ressources propres financés en intégralité par l'université.

Nombre total d'emplois par plafond

	Enseignants			BIATSS			TOTAL		
	Lille 1	IUT A	TOTAL enseignants	Lille 1	IUT A	TOTAL BIATSS	Lille 1	IUT A	TOTAL
Emplois d'Etat délégués	1 092	199	1 291	807	78	885	1 899	277	2 176
Emplois d'Etat subventionnés	240	8	248	62		62	302	8	310
Emplois gagés	-	-	-	101	2	103	101	2	103
Total Emplois Plafond Etat	1 332	207	1 539	970	80	1 050	2 302	287	2 589
Emplois Ressources propres			94			326			420
Plafond global Emplois Etat + Ressources propres			1 633			1 376			3 009

Répartition des emplois enseignants par filière et par corps - plafond Etat

	Lille 1		IUT A			TOTAL
	Enseignants chercheurs	Enseignants du second degré	Enseignants chercheurs	Enseignants du second degré	Professeurs ENSAM	
ATER	389	-	8	-	-	47
Doctorant contractuel et Post-doc	198	-	-	-	-	198
Lecteur	-	3	-	-	-	3
Maître de conférences	605	-	90	-	-	695
Professeur associé à mi-temps	22	-	4	-	-	26
Professeur des universités et surnombre	327	-	39	-	-	366
Professeur agrégé	-	65	-	37	-	102
Professeur certifié	-	72	-	26	-	98
Professeur de lycée professionnel	-	1	-	-	-	1
Professeur ENSAM	-	-	-	-	3	3
TOTAL	1 191	141	141	63	3	1 539

	Lille 1	IUT A	TOTAL
Emplois d'enseignants chercheurs titulaires (MCF, PR et SURN)	70,0%	62,3%	68,9%
Emplois d'enseignants 2nd degré et ENSAM titulaires	10,6%	31,9%	13,3%
Emplois d'enseignants non titulaires	19,4%	5,8%	17,8%

Evolution des emplois Enseignants :

Dans le cadre du dialogue de gestion, des transformations d'emplois ont été effectuées :

- le rehaussement de 3 emplois de maîtres de conférences en emplois de professeurs des universités,
- la transformation d'1 emploi de maître de conférences en 1 emploi d'ATER.

Répartition des emplois BIATSS par filière et par corps - plafond Etat

	Lille 1			IUT A		TOTAL
	ATSS	ITRF	Bibliothèque	ATSS	ITRF	
Adjoint Administratif	81	-	-	9	-	90
Adjoint Technique	-	235	-	-	37	272
Administrateur	3	-	-	-	-	3
Agent comptable	1	-	-	-	-	1
Assistant Ingénieur	-	63	-	-	7	70
Assistant Social	1	-	-	-	-	1
Attaché d'administration	20	-	-	1	-	21
Bibliothécaire	-	-	2	-	-	2
Biblio. Assistant Spécialisé	-	-	16	-	-	16
Conservateur Général	-	-	1	-	-	1
Conservateur	-	-	78	-	-	8
Infirmier	1	-	-	-	-	1
Ingénieur de recherche	-	60	-	-	-	61
Ingénieur d'études	-	170	-	-	8	178
Magasinier	-	-	16	-	-	16
Secrétaire d'administration	43	-	-	21	-	44
SGEPES (DGS)	1	-	-	-	-	1
Technicien	-	185	-	-	17	202
Sous-Total emplois délégués	151	714	423	11	69	988
Emplois subventionnés	-	-	-	-	-	62
Total Emplois Etat	1531	714	423	11	679	1 050

NB :

- Les emplois subventionnés ont été octroyés sur la base du modèle de répartition des moyens utilisés par le ministère. Ils ne sont pas répartis par corps et ne permettent pas de recruter des agents titulaires.
- Les emplois gagés délégués par le ministère sont au nombre de 103.

Evolution des emplois BIATSS:

Le plafond d'emplois d'Etat a été augmenté par le ministère en dotant l'université de 9 emplois nouveaux dans le cadre de la réussite des étudiants et du contrat de site qui a décidé de créer 1 emploi de conservateur, 1 emploi d'ingénieur de recherche, 6 emplois d'ingénieur d'études et 1 emploi d'assistant ingénieur.

Pour permettre la nomination des agents promus par liste d'aptitude en 2016 ou intégrés dans la filière ITRF, 6 emplois ont fait l'objet d'un rehaussement : 1 emploi d'assistant ingénieur en 1 emploi d'ingénieur d'études, 3 emplois d'adjoint technique en 3 emplois de technicien et 2 emplois d'adjoint administratif en 2 emplois d'adjoint technique.

Enfin, les titularisations opérées dans le cadre des recrutements ITRF à la session 2016 ont nécessité la transformation de 2 emplois : 1 emploi de secrétaire administratif en 1 emploi de technicien et 1 emploi d'adjoint technique en 1 emploi d'assistant ingénieur.

Répartition des emplois BIATSS par catégorie et par filière - plafond Etat

	Lille 1			IUT A		TOTAL
	ATSS	ITRF	Bibliothèque	ATSS	ITRF	
Catégorie A	26	294	11	1	15	347
Catégorie B	44	185	16	1	17	263
Catégorie C	81	235	16	9	37	378
TOTAL	151	714	43	11	69	988

Catégorie A	17,2%	41,2%	25,6%	9,1%	21,7%	35,1%
Catégorie B	29,1%	25,9%	37,2%	9,1%	24,6%	26,6%
Catégorie C	53,6%	32,9%	37,2%	81,8%	53,6%	38,3%

Depuis plusieurs années, l'université a mis en oeuvre une politique de rehaussement des emplois Biatss afin d'améliorer progressivement le niveau de qualification pour faire face à l'accroissement des missions de plus en plus complexes que l'établissement doit gérer.

De ce fait, entre 2010 et 2016, la proportion des emplois de catégorie A est passée de 30% à 35% et celle des catégories B de 23,5% à près de 27%.

b) Les effectifs en personnes physiques

Effectifs des personnels enseignants et BIATSS, titulaires et contractuels

		2014		2015		2016	
		Nbre agents	ETP	Nbre agents	ETP	Nbre agents	ETP
Enseignants	F	525	513,4	517	504,5	523	510,4
	H	1 099	1 068,5	1 106	1 078,4	1 098	1 074,6
S/Total		1 624	1 581,9	1 623	1 582,9	1 621	1 585,0
BIATSS	F	840	789,6	821	772,2	841	793,5
	H	556	548,1	539	528,7	545	539,3
S/Total		1 396	1 337,7	1 360	1 300,9	1 386	1 332,8
S/Total	F	1 365	1 303,0	1 338	1 276,7	1 364	1 303,9
	H	1 655	1 616,6	1 645	1 607,1	1 643	1 613,9
TOTAL		3 020	2 919,6	2 983	2 883,8	3 007	2 917,8

Répartition des personnels titulaires et contractuels

		2014		2015		2016	
		Enseignants	BIATSS	Enseignants	BIATSS	Enseignants	BIATSS
Titulaires	nb	1 193	921	1 194	911	1 193	900
	%	73,5%	66,0%	73,6%	67,0%	73,6%	64,9%
Contractuels	nb	431	475	429	449	428	486
	%	26,5%	34,0%	26,4%	33,0%	26,4%	35,1%
TOTAL		1 624	1 396	1 623	1 360	1 621	1 386

Répartition en personnes physiques des personnels enseignants par filière, corps/contrat

		2014		TOTAL 2014	2015		TOTAL 2015	2016		TOTAL 2016
		F	H		F	H		F	H	
Enseignants chercheurs	PROF UNIV	55	280	335	57	281	338	61	286	347
	MCF	242	430	672	233	432	665	232	425	657
S/Total Enseignants chercheurs		297	710	1 007	290	713	1 003	293	711	1 004
Enseignants second degré et ENSAM	AGREGE	36	53	89	37	55	92	35	54	89
	CERTIFIE	39	42	81	39	42	81	41	42	83
	PLP	-	5	5	2	5	7	2	5	7
	Pr. ENSAM	2	2	4	1	2	3	1	2	3
	PROF EPS	1	6	7	2	6	8	2	5	7
S/Total Enseignants second degré et ENSAM		78	108	186	81	110	191	81	108	189
Contractuels enseignants	Associé	12	36	48	12	36	48	14	35	49
	ATER	25	58	83	18	44	62	23	37	60
	Doctorant	106	178	284	109	195	304	105	199	304
	Lecteur	2	1	3	3	-	3	2	1	3
	CDI	1	1	2	1	1	2	3	1	4
	CDD	4	7	11	3	7	10	2	6	8
S/Total Contractuels enseignants		150	281	431	146	283	429	149	279	428
TOTAL		525	1 099	1 624	517	1 106	1 623	523	1 098	1 621

Répartition en personnes physiques des personnels BIATSS par filière, corps/contrat

		2014		TOTAL 2014	2015		TOTAL 2015	2016		TOTAL 2016
		F	H		F	H		F	H	
AENES TOS Médicaux sociaux	SGEPES (DGS)	-	1	1	-	1	1	-	1	1
	AGENT COMPTABLE	1	-	1	1	-	1	1	-	1
	ADMENESR	2	1	3	2	1	3	2	1	3
	AAE	12	5	17	11	5	16	9	5	14
	SAENES	38	1	39	37	1	38	34	1	35
	ADJENES	87	8	95	79	7	86	68	7	75
	ATEC	1	-	1	1	-	1	1	-	1
	ASSISTANT SOCIAL	1	-	1	1	-	1	1	-	1
	INFIRMIER	1	-	1	1	-	1	1	-	1
S/Total AENES / TOS / Médicaux sociaux		143	16	159	133	15	148	117	15	132
ITRF	IGR RF	17	36	53	20	35	55	18	36	54
	IGERF	77	70	147	87	71	158	88	70	158
	ASIRF	28	37	65	29	37	66	29	38	67
	TCHRF	106	82	188	107	76	183	118	73	191
	ATRF	174	96	270	173	89	262	168	89	257
S/Total ITRF		402	321	723	416	308	724	421	306	727
Bibliothèque	CONSERVATEUR GENERAL	-	1	1	-	1	1	-	1	1
	CONSERVATEUR	3	4	7	3	4	7	3	5	8
	BIBLIOTHECAIRE	1	1	2	1	1	2	1	1	2
	BIBAS	8	5	13	9	5	14	10	4	14
	MAGASINIER	11	5	16	10	5	15	11	5	16
S/Total Bibliothèque		23	16	39	23	16	39	25	16	41
Contractuels	CDI	65	28	93	50	29	79	56	31	87
	CDD (hors contrats recherche)	146	65	211	141	74	215	140	77	217
	Contrats recherche	57	106	163	50	95	145	73	96	169
	Pacte, handicap, apprenti, CUI	4	4	8	8	2	10	9	4	13
S/Total Contractuels BIATSS		272	203	475	249	200	449	278	208	486
TOTAL		840	56	1 396	821	539	1 360	841	545	1 386

Répartition en personnes physiques des personnels BIATSS par catégorie, corps/contrat

		2014		TOTAL 2014	2015		TOTAL 2015	2016		TOTAL 2016
		F	H		F	H		F	H	
Catégorie A	SGEPES (DGS)	-	1	1	-	1	1	-	1	1
	AGENT COMPTABLE	1	-	1	1	-	1	1	-	1
	ADMENESR	2	1	3	2	1	3	2	1	3
	AAE	12	5	17	11	5	16	9	5	14
	IGR RF	17	36	53	20	35	55	18	36	54
	IGERF	77	70	147	87	71	158	88	70	158
	ASIRF	28	37	65	29	37	66	29	38	67
	CONSERVATEUR GENERAL	-	1	1	-	1	1	-	1	1
	CONSERVATEUR	3	4	7	3	4	7	3	5	8
	BIBLIOTHECAIRE	1	1	2	1	1	2	1	1	2
	CDI	31	20	51	27	18	45	30	18	48
	CDD (hors contrats recherche)	50	21	71	47	20	67	45	26	71
	INFIRMIER	1	-	1	1	-	1	1	-	1
S/total catégorie A		276	303	579	278	284	562	297	298	595
Catégorie B	SAENES	38	1	39	37	1	38	34	1	35
	ASSISTANT SOCIAL	1	-	1	1	-	1	1	-	1
	TCHRF	106	82	188	107	76	183	118	73	191
	BIBAS	8	5	13	9	5	14	10	4	14
	CDI	20	2	22	13	2	15	12	4	16
	CDD (hors contrats recherche)	30	14	44	30	14	44	27	15	42
	Contrats recherche	2	-	2	1	5	6	3	-	3
	Pacte, handicap, apprenti, CUI	-	-	-	-	-	-	1	-	1
S/total catégorie B		205	104	309	198	103	301	206	97	303
Catégorie C	ADJENES	87	8	95	79	7	86	68	7	75
	ATEC	1	-	1	1	-	1	1	-	1
	ATRF	174	96	270	173	89	262	168	89	257
	MAGASINIER	11	5	16	10	5	15	11	5	16
	CDI	14	6	20	10	9	19	14	9	23
	CDD (hors contrats recherche)	66	30	96	64	40	104	68	36	104
	Contrats recherche	2	-	2	-	-	-	-	-	-
	Pacte, handicap, apprenti, CUI	4	4	8	8	2	10	8	4	12
S/total catégorie C		359	149	508	345	152	497	338	150	488
TOTAL		840	556	1 396	821	539	1 360	841	545	1 386

Répartition en personnes physiques des personnels enseignants titulaires par grade

		2014		TOTAL 2014	2015		TOTAL 2015	2016		TOTAL 2016
		F	H		F	H		F	H	
PROF UNIV	Classe exceptionnelle	5	69	74	9	74	83	13	82	95
	1ère classe	28	111	139	25	111	136	25	107	132
	2ème classe	22	100	122	23	96	119	23	97	120
MCF	Hors classe	63	107	170	69	118	187	75	126	201
	Classe normale	179	323	502	164	314	478	157	299	456
AGREGE	Hors classe	11	20	31	11	21	32	9	21	30
	Classe normale	25	33	58	26	34	60	26	33	59
CERTIFIE	Hors classe	15	24	39	16	22	38	16	21	37
	Biadmissible	3	2	5	2	2	4	2	3	5
	Classe normale	21	16	37	21	18	39	23	18	41
PROF EPS	Hors classe	1	4	5	2	4	6	2	4	6
	Classe normale	-	2	2	-	2	2	-	1	1
PLP	Hors classe	-	2	2	-	2	2	-	3	3
	Classe normale	-	3	3	2	3	5	2	2	4
Pr. ENSAM	Hors classe	1	-	1	-	-	-	-	-	-
	Classe normale	1	2	3	1	2	3	1	2	3
TOTAL		375	818	1 193	371	823	1 194	374	819	1 193

Répartition en personnes physiques des personnels BIATSS titulaires par grade

			2014		TOTAL 2014	2015		TOTAL 2015	2016		TOTAL 2016
			F	H		F	H		F	H	
Catégorie A	SGEPES (DGS)		-	1	1	-	1	1	-	1	1
	AGENT COMPTABLE		1	-	1	1	-	1	1	-	1
	ADMENESR		2	1	3	2	1	3	2	1	3
	AAE	APAE	6	5	11	5	5	10	4	4	8
		AAE	6	-	6	6	-	6	5	1	6
	IGR RF	Hors classe	1	6	7	1	5	6	2	5	7
		1ère classe	8	11	19	8	12	20	7	12	19
		2ème classe	8	19	27	11	18	29	9	19	28
	IGERF	Hors classe	1	8	9	1	8	9	1	9	10
		1ère classe	20	15	35	22	18	40	26	18	44
		2ème classe	56	47	103	64	45	109	61	43	104
	ASIRF	ASI RF	28	37	65	29	37	66	29	38	67
	CONSERVATEUR GENERAL	Conservateur général	-	1	1	-	1	1	-	1	1
	CONSERVATEUR	Conservateur en chef	1		1	1		1	1	1	2
		Conservateur	2	4	6	2	4	6	2	4	6
BIBLIOTHECAIRE	Bibliothécaire	1	1	2	1	1	2	1	1	2	
INFIRMIER	Hors classe	1	-	1	1	-	1	1	-	1	
S/Total Catégorie A			142	156	298	155	156	311	152	158	310
Catégorie B	SAENES	Classe exceptionnelle	9	-	9	10	-	10	8	-	8
		Classe supérieure	12	1	13	11	1	12	10	-	10
		Classe normale	17	-	17	16	-	16	16	1	17
	ASS. SOCIAL	Assistant social	1	-	1	1	-	1	1	-	1
	TCHRF	Classe exceptionnelle	13	27	40	11	22	33	16	23	39
		Classe supérieure	21	11	32	19	9	28	25	17	42
		Classe normale	72	44	116	77	45	122	77	33	110
	BIBAS	Classe exceptionnelle	1	3	4	1	3	4	2	2	4
		Classe supérieure	6	-	6	7	-	7	7	1	8
		Classe normale	1	2	3	1	2	3	1	1	2
S/Total Catégorie B			153	88	241	154	82	236	163	78	241
Catégorie C	ADJENES	Principal 1ère classe	19	1	20	19	-	19	15	1	16
		Principal 2ème classe	20	3	23	19	3	22	17	2	19
		1ère classe	45	3	48	40	3	43	35	3	38
		2ème classe	3	1	4	1	1	2	1	1	2
	ATEC	Principal 2ème classe	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		1ère classe	1	-	1	1	-	1	1	-	1
	ATRF	Principal 1ère classe	21	23	44	24	20	44	27	20	47
		Principal 2ème classe	84	31	115	88	32	120	80	34	114
		1ère classe	32	24	56	29	21	50	30	20	50
		2ème classe	37	18	55	32	16	48	31	15	46
	MAGASINIER	Principal 1ère classe	1	-	1	1	-	1	1	-	1
		Principal 2ème classe	4	-	4	4	1	5	5	1	6
		1ère classe	5	3	8	5	2	7	5	3	8
		2ème classe	1	2	3	-	2	2	-	1	1
	S/Total Catégorie C			273	109	382	263	101	364	248	101
TOTAL			568	353	921	572	339	911	563	337	900

Répartition Femmes/Hommes sur l'ensemble des personnels titulaires

	Effectifs 31/12/2016		Comparatif en % Université / Niveau national			
	F	H	F		H	
			Université	National	Université	National
Enseignants titulaires	374	819	31,3%	38,1%	68,7%	61,9%
BIATSS titulaires	563	337	62,6%	63,2%	37,4%	36,8%
Ensemble des titulaires	937	1 156	44,8%	49,6%	55,2%	50,4%

Les données nationales concernant les contractuels ne sont pas connues.

Répartition en personnes physiques des enseignants par structure

	2014			2015			2016		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Biologie	92	87	179	82	95	177	85	93	178
Chimie	48	88	136	53	86	139	52	100	152
Polytech Lille	41	141	182	44	143	187	49	132	181
Géographie	20	27	47	19	29	48	20	27	47
IAE	29	45	74	30	46	76	28	47	75
IEEA	35	154	189	33	150	183	32	150	182
IUT A	65	154	219	66	156	222	70	155	225
Mathématiques	24	129	153	25	124	149	25	115	140
Physique	32	105	137	31	100	131	29	105	134
Sciences de la terre	14	24	38	14	24	38	10	24	34
Sciences Eco. & Sociales	64	92	156	62	95	157	62	97	159
Station marine de Wimereux	3	7	10	2	9	11	3	8	11
SUP	30	16	46	30	15	45	30	14	44
SUAPS	2	7	9	3	7	10	3	6	9
CUEEP	22	17	39	-	-	-	-	-	-
SUDES	1	-	1	-	-	-	-	-	-
SFC	-	-	-	9	6	15	9	6	15
SEFA	-	-	-	13	11	24	14	10	24
Autres services*	3	6	9	1	10	11	2	9	11
TOTAL	525	1 099	1 624	517	1 106	1 623	523	1 098	1 621

* Détail autres services : ComUE, TELECOM Lille

A noter : fermeture du CUEEP et du SUDES au 31/12/2014, création du SFC et du SEFA au 01/01/2015

Répartition en personnes physiques des BIATSS par structure

	2014			2015			2016		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Biologie	70	24	94	73	29	102	76	31	107
Chimie	39	35	74	46	34	80	50	39	89
Polytech Lille	55	45	100	52	48	100	49	46	95
Géographie	16	5	21	15	8	23	13	5	18
IAE	52	12	64	50	10	60	50	11	61
IEEA	47	76	123	45	55	100	51	59	110
IUT A	60	35	95	61	34	95	62	35	97
Mathématiques	20	9	29	20	8	28	19	6	25
Physique	40	54	94	33	53	86	42	48	90
Sciences de la terre	12	6	18	11	6	17	14	6	20
Sciences Eco. & Sociales	31	15	46	32	16	48	29	12	41
Station marine de Wimereux	8	6	14	8	7	15	8	8	16
CRI	13	32	45	12	37	49	11	39	50
SCAS	3	1	4	3	1	4	3	1	4
SEMM	5	15	20	6	15	21	6	16	22
SUP	18	4	22	18	1	19	20	1	21
SCD	31	28	59	31	27	58	36	29	65
SUAIO	7	3	10	8	3	11	10	3	13
SUAPS	4	-	4	3	1	4	2	3	5
CUEEP	60	21	81	-	-	-	-	-	-
SUDES	25	5	30	-	-	-	-	-	-
SFC	-	-	-	69	20	89	63	17	80
SEFA	-	-	-	7	1	8	8	2	10
Autres services*	9	6	15	5	1	6	3	5	8
Services Centraux	215	119	334	213	124	337	216	123	339
TOTAL	840	556	1 396	821	539	1 360	841	545	1 386

* Détail autres services : ComUE, TELECOM Lille

A noter : fermeture du CUEEP et du SUDES au 31/12/2014, création du SFC et du SEFA au 01/01/2015

Répartition en personnes physiques des enseignants et BIATSS par structure

	2014			2015			2016		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Biologie	162	111	273	155	124	279	161	124	285
Chimie	87	123	210	99	120	219	102	139	241
Polytech Lille	96	186	282	96	191	287	98	178	276
Géographie	36	32	68	34	37	71	33	32	65
IAE	81	57	138	80	56	136	78	58	136
IEEA	82	230	312	78	205	283	83	209	292
IUT A	125	189	314	127	190	317	132	190	322
Mathématiques	44	138	182	45	132	177	44	121	165
Physique	72	159	231	64	153	217	71	153	224
Sciences de la terre	26	30	56	25	30	55	24	30	54
Sciences Eco. & Sociales	95	107	202	94	111	205	91	109	200
Station marine de Wimereux	11	13	24	10	16	26	11	16	27
CRI	13	32	45	12	37	49	11	39	50
SCAS	3	1	4	3	1	4	3	1	4
SEMM	5	15	20	6	15	21	6	16	22
SUP	48	20	68	48	16	64	50	15	65
SCD	31	28	59	31	27	58	36	29	65
SUAIO	7	3	10	8	3	11	10	3	13
SUAPS	6	7	13	6	8	14	5	9	14
SUDES	26	5	31	-	-	-	-	-	-
CUEEP	82	38	120	-	-	-	-	-	-
SFC	-	-	-	78	26	104	72	23	95
SEFA	-	-	-	20	12	32	22	12	34
Services Centraux	215	119	334	213	124	337	216	123	339
Autres services*	12	12	24	6	11	17	5	14	19
TOTAL	1 365	1 655	3 020	1 338	1 645	2 983	1 364	1 643	3 007

* Détail autres services : ComUE, TELECOM Lille

A noter : fermeture du CUEEP et du SUDES au 31/12/2014, création du SFC et du SEFA au 01/01/2015

Personnels hébergés

Un personnel «hébergé» est un agent exerçant ses fonctions à l'université mais dont la carrière et la rémunération sont gérées par un autre établissement (voir : établissement d'origine dans le tableau ci-dessous).

Il s'agit principalement de chercheurs ou de personnels ingénieurs, techniques et administratifs gérés par un organisme de recherche et exerçant leurs fonctions dans un laboratoire rattaché à l'université.

Situation au 31/12/2016 :

Etablissement d'origine	Nombre d'agents
CNRS	358
Universités autres que Lille 1	237
Grandes Ecoles	152
INRA	19
INRIA	34
INSERM	20
Institut Pasteur	9
Autres	13
Telecom Lille	11
TOTAL	853

c) Les effectifs en ETP

Répartition en ETP des personnels titulaires et contractuels

		2014		2015		2016	
		Enseignants	BIATSS	Enseignants	BIATSS	Enseignants	BIATSS
Titulaires	ETP	1 185,9	883,9	1 188,7	874,1	1 187,8	866,0
	%	75,0%	66,1%	75,1%	67,2%	74,9%	65,0%
Contractuels	ETP	396,0	453,8	394,2	426,8	397,2	466,8
	%	25,0%	33,9%	24,9%	32,8%	25,1%	35,0%
TOTAL		1 581,9	1 337,7	1 582,9	1 300,9	1 585,0	1 332,8

Répartition en ETP des personnels enseignants par filière, corps/contrat

		2014		TOTAL 2014	2015		TOTAL 2015	2016		TOTAL 2016
		F	H		F	H		F	H	
Enseignants chercheurs	PROF UNIV	55,0	279,5	334,5	56,8	280,5	337,3	61,0	285,5	346,5
	MCF	238,4	428,7	667,1	230,8	431,2	662,0	229,8	423,6	653,4
S/Total Enseignants chercheurs		293,4	708,2	1 001,6	287,6	711,7	999,3	290,8	709,1	999,9
Enseignants second degré et ENSAM	AGREGE	34,9	52,8	87,7	35,6	55,0	90,6	34,1	53,8	87,9
	CERTIFIE	38,6	42,0	80,6	38,8	42,0	80,8	41,0	42,0	83,0
	PLP	-	5,0	5,0	2,0	5,0	7,0	2,0	5,0	7,0
	Pr. ENSAM	2,0	2,0	4,0	1,0	2,0	3,0	1,0	2,0	3,0
	PROF EPS	1,0	6,0	7,0	2,0	6,0	8,0	2,0	5,0	7,0
S/Total Enseignants second degré et ENSAM		76,5	107,8	184,3	79,4	110,0	189,4	80,1	107,8	187,9
Contractuels enseignants	Associé	7,0	19,0	26,0	7,0	19,0	26,0	8,0	18,0	26,0
	ATER	23,5	46,5	70,0	15,5	35,0	50,5	20,0	33,0	53,0
	Doctorant	106,0	178,0	284,0	109,0	195,0	304,0	105,0	199,0	304,0
	Lecteur	2,0	1,0	3,0	3,0	-	3,0	2,0	1,0	3,0
	CDI	1,0	1,0	2,0	1,0	1,0	2,0	3,0	1,0	4,0
	CDD	4,0	7,0	11,0	2,0	6,7	8,7	1,5	5,7	7,2
S/Total Contractuels enseignants		143,5	252,5	396,0	137,5	256,7	394,2	139,5	257,7	397,2
TOTAL		513,4	1 068,5	1 581,9	504,5	1 078,4	1 582,9	510,4	1 074,6	1 585,0

Répartition en ETP des personnels BIATSS par filière, corps/contrat

		2014		TOTAL 2014	2015		TOTAL 2015	2016		TOTAL 2016
		F	H		F	H		F	H	
AENES TOS Médicaux sociaux	SGEPEs (DGS)	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0
	AGENT COMPTABLE	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
	ADMENESR	2,0	1,0	3,0	2,0	1,0	3,0	2,0	1,0	3,0
	AAE	11,7	5,0	16,7	10,8	5,0	15,8	8,6	5,0	13,6
	SAENES	33,4	1,0	34,4	33,4	1,0	34,4	30,4	1,0	31,4
	ADJENES	81,7	8,0	89,7	74,1	7,0	81,1	63,5	7,0	70,5
	ATEC	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
	ASSISTANT SOCIAL	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
	INFIRMIER	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
S/Total AENES / TOS / Médicaux sociaux		132,8	16,0	148,8	124,3	15,0	139,3	108,5	15,0	123,5
ITRF	IGR RF	16,3	35,9	52,2	19,3	34,8	54,1	17,3	35,8	53,1
	IGERF	73,7	70,0	143,7	81,9	71,0	152,9	82,8	70,0	152,8
	ASIRF	27,0	37,0	64,0	27,7	37,0	64,7	28,3	37,8	66,1
	TCHRF	101,4	80,4	181,8	100,8	73,8	174,6	110,2	72,0	182,2
	ATRF	163,3	94,0	257,3	163,2	88,0	251,2	160,6	88,5	249,1
S/Total ITRF		381,7	317,3	699,0	392,9	304,6	697,5	399,2	304,1	703,3
Bibliothèque	CONSERVATEUR GENERAL	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0
	CONSERVATEUR	3,0	4,0	7,0	3,0	4,0	7,0	3,0	5,0	8,0
	BIBLIOTHECAIRE	1,0	1,0	2,0	1,0	1,0	2,0	1,0	1,0	2,0
	BIBAS	7,3	4,8	12,1	8,5	4,8	13,3	9,5	3,8	13,3
	MAGASINIER	9,2	4,8	14,0	9,2	4,8	14,0	10,1	4,8	14,9
S/Total Bibliothèque		20,5	15,6	36,1	21,7	15,6	37,3	23,6	15,6	39,2
Contractuels	CDI	56,8	26,1	82,9	44,1	25,8	69,9	50,5	29,4	79,9
	CDD (hors contrats recherche)	138,3	64,3	202,6	133,4	72,2	205,6	132,1	75,8	207,9
	Contrats recherche	55,5	106,0	161,5	48,2	93,9	142,1	71,4	95,8	167,2
	Pacte, handicap, apprenti, CUI	4,0	2,8	6,8	7,6	1,6	9,2	8,2	3,6	11,8
S/Total Contractuels BIATSS		254,6	199,2	453,8	233,3	193,5	426,8	262,2	204,6	466,8
TOTAL		789,6	548,1	1 337,7	772,2	528,7	1 300,9	793,5	539,3	1 332,8

Répartition en ETP des personnels BIATSS par catégorie, corps/contrat

		2014		TOTAL 2014	2015		TOTAL 2015	2016		TOTAL 2016
		F	H		F	H		F	H	
Catégorie A	SSEPES (DGS)	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0
	AGENT COMPTABLE	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
	ADMENESR	2,0	1,0	3,0	2,0	1,0	3,0	2,0	1,0	3,0
	AAE	11,7	5,0	16,7	10,8	5,0	15,8	8,6	5,0	13,6
	IGR RF	16,3	35,9	52,2	19,3	34,8	54,1	17,3	35,8	53,1
	IGERF	73,7	70,0	143,7	81,9	71,0	152,9	82,8	70,0	152,8
	ASIRF	27,0	37,0	64,0	27,7	37,0	64,7	28,3	37,8	66,1
	CONSERVATEUR GENERAL	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0
	CONSERVATEUR	3,0	4,0	7,0	3,0	4,0	7,0	3,0	5,0	8,0
	BIBLIOTHECAIRE	1,0	1,0	2,0	1,0	1,0	2,0	1,0	1,0	2,0
	CDI	27,4	18,9	46,3	24,9	15,6	40,5	27,7	16,9	44,6
	CDD (hors contrats recherche)	47,9	20,8	68,7	45,0	20,0	65,0	43,1	25,6	68,7
	INFIRMIER	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
	Contrats recherche	51,8	106,0	157,8	47,2	88,9	136,1	68,4	95,8	164,2
S/total catégorie A		263,8	301,6	565,4	264,8	280,3	545,1	284,2	295,9	580,1
Catégorie B	SAENES	33,4	1,0	34,4	33,4	1,0	34,4	30,4	1,0	31,4
	ASSISTANT SOCIAL	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
	TCHRF	101,4	80,4	181,8	100,8	73,8	174,6	110,2	72,0	182,2
	BIBAS	7,3	4,8	12,1	8,5	4,8	13,3	9,5	3,8	13,3
	CDI	18,3	2,0	20,3	11,8	2,0	13,8	11,4	4,0	15,4
	CDD (hors contrats recherche)	29,2	13,5	42,7	28,8	13,7	42,5	26,3	14,7	41,0
	Contrats recherche	2,0	-	2,0	1,0	5,0	6,0	3,0	-	3,0
	Pacte, handicap, apprenti, CUI	-	-	-	-	-	-	1,0	-	-
S/total catégorie B		192,6	101,7	294,3	185,3	100,3	285,6	192,8	95,5	288,3
Catégorie C	ADJENES	81,7	8,0	89,7	74,1	7,0	81,1	63,5	7,0	70,5
	ATEC	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
	ATRF	163,3	94,0	257,3	163,2	88,0	251,2	160,6	88,5	249,1
	MAGASINIER	9,2	4,8	14,0	9,2	4,8	14,0	10,1	4,8	14,9
	CDI	11,1	5,2	16,3	7,4	8,2	15,6	11,4	8,5	19,9
	CDD (hors contrats recherche)	61,2	30,0	91,2	59,6	38,5	98,1	62,7	35,5	98,2
	Contrats recherche	1,7	-	1,7	-	-	-	-	-	-
	Pacte, handicap, apprenti, CUI	4,0	2,8	6,8	7,6	1,6	9,2	7,2	3,6	10,8
S/total catégorie C		333,2	144,8	478,0	322,1	148,1	470,2	316,5	147,9	464,4
TOTAL		789,6	548,1	1 337,7	772,2	528,7	1 300,9	793,5	539,3	1 332,8

Répartition en ETP des personnels BIATSS titulaires par grade

			2014		TOTAL 2014	2015		TOTAL 2015	2016		TOTAL 2016
			F	H		F	H		F	H	
Catégorie A	SGEPES (DGS)		-	1,0	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0
	AGENT COMPTABLE		1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
	ADMENESR		2,0	1,0	3,0	2,0	1,0	3,0	2,0	1,0	3,0
	AAE	APAE	6,0	5,0	11,0	5,0	5,0	10,0	3,8	4,0	7,8
		AAE	5,7	-	5,7	5,8	-	5,8	4,8	1,0	5,8
	IGR RF	Hors classe	1,0	6,0	7,0	1,0	5,0	6,0	2,0	5,0	7,0
		1ère classe	8,0	11,0	19,0	8,0	12,0	20,0	7,0	12,0	19,0
		2ème classe	7,3	18,9	26,2	10,3	17,8	28,1	8,3	18,8	27,1
	IGERF	Hors classe	1,0	8,0	9,0	1,0	8,0	9,0	1,0	9,0	10,0
		1ère classe	19,2	15,0	34,2	21,1	18,0	39,1	24,9	18,0	42,9
		2ème classe	53,5	47,0	100,5	59,8	45,0	104,8	56,9	43,0	99,9
	ASIRF	ASI RF	27,0	37,0	64,0	27,7	37,0	64,7	28,3	37,8	66,1
	CONSERVATEUR GENERAL	Conservateur général	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0
	CONSERVATEUR	Conservateur en chef	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0	1,0	2,0
		Conservateur	2,0	4,0	6,0	2,0	4,0	6,0	2,0	4,0	6,0
BIBLIOTHECAIRE	Bibliothécaire	1,0	1,0	2,0	1,0	1,0	2,0	1,0	1,0	2,0	
INFIRMIER	Hors classe	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	
S/Total Catégorie A			136,7	155,9	292,6	147,7	155,8	303,5	145,0	157,6	302,6
Catégorie B	SAENES	Classe exceptionnelle	8,5	-	8,5	9,5	-	9,5	7,6	-	7,6
		Classe supérieure	10,5	1,0	11,5	9,5	1,0	10,5	9,0	-	9,0
		Classe normale	14,4	-	14,4	14,4	-	14,4	13,8	1,0	14,8
	ASS. SOCIAL	Assistant social	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
	TCHRF	Classe exceptionnelle	12,3	26,0	38,3	10,3	20,0	30,3	14,9	22,0	36,9
		Classe supérieure	19,4	10,4	29,8	17,6	8,8	26,4	23,9	17,0	40,9
		Classe normale	69,7	44,0	113,7	72,9	45,0	117,9	71,4	33,0	104,4
	BIBAS	Classe exceptionnelle	0,7	2,8	3,5	0,7	2,8	3,5	1,7	1,8	3,5
		Classe supérieure	5,8	-	5,8	7,0	-	7,0	7,0	1,0	8,0
		Classe normale	0,8	2,0	2,8	0,8	2,0	2,8	0,8	1,0	1,8
S/Total Catégorie B			143,1	86,2	229,3	143,7	79,6	223,3	151,1	76,8	227,9
Catégorie C	ADJENES	Principal 1ère classe	18,0	1,0	19,0	18,1	-	18,1	14,6	1,0	15,6
		Principal 2ème classe	18,4	3,0	21,4	17,0	3,0	20,0	14,8	2,0	16,8
		1ère classe	42,5	3,0	45,5	38,2	3,0	41,2	33,3	3,0	36,3
		2ème classe	2,8	1,0	3,8	0,8	1,0	1,8	0,8	1,0	1,8
	ATEC	Principal 2ème classe	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		1ère classe	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
	ATRF	Principal 1ère classe	18,5	23,0	41,5	21,9	20,0	41,9	24,6	19,5	44,1
		Principal 2ème classe	79,6	31,0	110,6	83,4	32,0	115,4	76,4	34,0	110,4
		1ère classe	29,8	23,0	52,8	28,0	20,0	48,0	29,0	20,0	49,0
		2ème classe	35,4	17,0	52,4	29,9	16,0	45,9	30,6	15,0	45,6
	MAGASINIER	Principal 1ère classe	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
		Principal 2ème classe	3,0	-	3,0	3,8	0,8	4,6	4,8	0,8	5,6
		1ère classe	4,2	2,8	7,0	4,4	2,0	6,4	4,3	3,0	7,3
		2ème classe	1,0	2,0	3,0	-	2,0	2,0	-	1,0	1,0
	S/Total Catégorie C			255,2	106,8	362,0	247,5	99,8	347,3	235,2	100,3
TOTAL			535,0	348,9	883,9	538,9	335,2	874,1	531,3	334,7	866,0

Répartition en ETP des personnels enseignants titulaires par grade

		2014		TOTAL 2014	2015		TOTAL 2015	2016		TOTAL 2016
		F	H		F	H		F	H	
PROF UNIV	Classe exceptionnelle	5,0	69,0	74,0	9,0	74,0	83,0	13,0	82,0	95,0
	1ère classe	28,0	111,0	139,0	25,0	111,0	136,0	25,0	107,0	132,0
	2ème classe	22,0	99,5	121,5	22,8	95,5	118,3	23,0	96,5	119,5
MCF	Hors classe	62,6	107,0	169,6	68,6	118,0	186,6	74,4	126,0	200,4
	Classe normale	175,8	321,7	497,5	162,2	313,2	475,4	155,4	297,6	453,0
AGREGE	Hors classe	11,0	20,0	31,0	11,0	21,0	32,0	9,0	21,0	30,0
	Classe normale	23,9	32,8	56,7	24,6	34,0	58,6	25,1	32,8	57,9
CERTIFIE	Hors classe	15,0	24,0	39,0	16,0	22,0	38,0	16,0	21,0	37,0
	Biadmissible	3,0	2,0	5,0	2,0	2,0	4,0	2,0	3,0	5,0
	Classe normale	20,6	16,0	36,6	20,8	18,0	38,8	23,0	18,0	41,0
PROF EPS	Hors classe	1,0	4,0	5,0	2,0	4,0	6,0	2,0	4,0	6,0
	Classe normale	-	2,0	2,0	-	2,0	2,0	-	1,0	1,0
PLP	Hors classe	-	2,0	2,0	-	2,0	2,0	-	3,0	3,0
	Classe normale	-	3,0	3,0	2,0	3,0	5,0	2,0	2,0	4,0
Pr. ENSAM	Hors classe	1,0	-	1,0	-	-	-	-	-	-
	Classe normale	1,0	2,0	3,0	1,0	2,0	3,0	1,0	2,0	3,0
TOTAL		369,9	816,0	1 185,9	367,0	821,7	1 188,7	370,9	816,9	1 187,8

Répartition en ETP des enseignants par structure

	2014			2015			2016		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Biologie	90,3	86,0	176,3	81,0	94,0	175,0	84,4	91,0	175,4
Chimie	47,6	87,3	134,9	52,6	85,3	137,9	51,6	99,5	151,1
Polytech Lille	40,1	134,5	174,6	43,3	136,5	179,8	48,3	127,0	175,3
Géographie	19,5	26,5	46,0	18,5	28,5	47,0	19,5	26,5	46,0
IAE	27,5	41,5	69,0	28,5	42,5	71,0	26,5	44,0	70,5
IEEA	34,0	152,4	186,4	32,5	147,8	180,3	31,5	149,0	180,5
IUT A	63,3	151,3	214,6	64,3	153,8	218,1	68,5	152,6	221,1
Mathématiques	23,5	125,0	148,5	24,5	121,5	146,0	25,0	113,5	138,5
Physique	32,0	104,5	136,5	31,0	99,5	130,5	28,8	104,5	133,3
Sciences de la terre	14,0	24,0	38,0	14,0	24,0	38,0	10,0	24,0	34,0
Sciences Eco. & Sociales	61,5	83,0	144,5	59,0	87,5	146,5	57,5	90,0	147,5
Station marine de Wimereux	3,0	7,0	10,0	2,0	9,0	11,0	3,0	8,0	11,0
SUP	29,8	16,0	45,8	28,8	15,0	43,8	29,8	14,0	43,8
SUAPS	2,0	7,0	9,0	2,5	7,0	9,5	3,0	6,0	9,0
CUEEP	21,3	16,5	37,8	-	-	-	-	-	-
SUDES	1,0	-	1,0	-	-	-	-	-	-
SFC	-	-	-	9,0	6,0	15,0	8,5	6,0	14,5
SEFA	-	-	-	12,0	10,5	22,5	12,5	10,0	22,5
Autres services*	3,0	6,0	9,0	1,0	10,0	11,0	2,0	9,0	11,0
TOTAL	513,4	1 068,5	1 581,9	504,5	1 078,4	1 582,9	510,4	1074,6	1585,0

* Détail autres services : ComUE, TELECOM Lille

A noter : fermeture du CUEEP et du SUDES au 31/12/2014, création du SFC et du SEFA au 01/01/2015

Répartition en ETP des BIATSS par structure

	2014			2015			2016		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Biologie	65,1	23,0	88,1	68,2	29,0	97,2	72,1	31,0	103,1
Chimie	37,8	34,3	72,1	44,7	32,8	77,5	48,3	38,7	87,0
Polytech Lille	52,8	45,0	97,8	50,6	47,0	97,6	47,4	44,8	92,2
Géographie	15,6	5,0	20,6	14,8	7,6	22,4	12,9	5,0	17,9
IAE	50,5	12,0	62,5	47,8	10,0	57,8	47,1	10,8	57,9
IEEA	45,2	75,5	120,7	43,0	54,0	97,0	49,0	58,5	107,5
IUT A	56,7	34,6	91,3	56,8	34,0	90,8	58,0	35,0	93,0
Mathématiques	19,5	9,0	28,5	19,3	8,0	27,3	17,5	6,0	23,5
Physique	37,9	53,0	90,9	31,1	52,3	83,4	41,1	48,0	89,1
Sciences de la terre	11,3	6,0	17,3	10,6	6,0	16,6	13,1	6,0	19,1
Sciences Eco. & Sociales	28,3	15,0	43,3	30,4	16,0	46,4	28,0	12,0	40,0
Station marine de Wimereux	7,6	6,0	13,6	8,0	7,0	15,0	8,0	8,0	16,0
CRI	12,4	32,0	44,4	11,4	37,0	48,4	10,4	39,0	49,4
SCAS	3,0	1,0	4,0	2,5	1,0	3,5	3,0	1,0	4,0
SEMM	5,0	15,0	20,0	6,0	15,0	21,0	6,0	16,0	22,0
SUP	17,6	4,0	21,6	17,6	1,0	18,6	19,1	1,0	20,1
SCD	28,5	26,4	54,9	29,3	26,2	55,5	33,8	28,2	62,0
SUAIO	5,4	3,0	8,4	6,4	3,0	9,4	6,2	3,0	9,2
SUAPS	3,7	0,0	3,7	2,4	1,0	3,4	2,0	2,5	4,5
CUEEP	52,7	19,8	72,5	-	-	-	-	-	-
SUDES	23,7	4,8	28,5	-	-	-	-	-	-
SFC	-	-	-	62,3	18,3	80,6	56,5	15,5	72,0
SEFA	-	-	-	6,0	1,0	7,0	6,3	2,0	8,3
Services Centraux	201,0	117,7	318,7	198,5	120,5	319,0	205,2	122,3	327,5
Autres services*	8,3	6,0	14,3	4,5	1,0	5,5	2,5	5,0	7,5
TOTAL	789,6	548,1	1 337,7	772,2	528,7	1 300,9	793,5	539,3	1 332,8

* Détail autres services : ComUE, TELECOM Lille

A noter : fermeture du CUEEP et du SUDES au 31/12/2014, création du SFC et du SEFA au 01/01/2015

Répartition en ETP des enseignants et BIATSS par structure

	2014			2015			2016		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Biologie	155,4	109,0	264,4	149,2	123,0	272,2	156,5	122,0	278,5
Chimie	85,4	121,6	207,0	97,3	118,1	215,4	99,9	138,2	238,1
Polytech Lille	92,9	179,5	272,4	93,9	183,5	277,4	95,7	171,8	267,5
Géographie	35,1	31,5	66,6	33,3	36,1	69,4	32,4	31,5	63,9
IAE	78,0	53,5	131,5	76,3	52,5	128,8	73,6	54,8	128,4
IEEA	79,2	227,9	307,1	75,5	201,8	277,3	80,5	207,5	288,0
IUT A	120,0	185,9	305,9	121,1	187,8	308,9	126,5	187,6	314,1
Mathématiques	43,0	134,0	177,0	43,8	129,5	173,3	42,5	119,5	162,0
Physique	69,9	157,5	227,4	62,1	151,8	213,9	69,9	152,5	222,4
Sciences de la terre	25,3	30,0	55,3	24,6	30,0	54,6	23,1	30,0	53,1
Sciences Eco. & Sociales	89,8	98,0	187,8	89,4	103,5	192,9	85,5	102,0	187,5
Station marine de Wimereux	10,6	13,0	23,6	10,0	16,0	26,0	11,0	16,0	27,0
CRI	12,4	32,0	44,4	11,4	37,0	48,4	10,4	39,0	49,4
SCAS	3,0	1,0	4,0	2,5	1,0	3,5	3,0	1,0	4,0
SEMM	5,0	15,0	20,0	6,0	15,0	21,0	6,0	16,0	22,0
SUP	47,4	20,0	67,4	46,4	16,0	62,4	48,9	15,0	63,9
SCD	28,5	26,4	54,9	29,3	26,2	55,5	33,8	28,2	62,0
SUAIO	5,4	3,0	8,4	6,4	3,0	9,4	6,2	3,0	9,2
SUAPS	5,7	7,0	12,7	4,9	8,0	12,9	5,0	8,5	13,5
CUEEP	74,0	36,3	110,3	-	-	-	-	-	-
SUDES	24,7	4,8	29,5	-	-	-	-	-	-
SFC	-	-	-	71,3	24,3	95,6	65,0	21,5	86,5
SEFA	-	-	-	18,0	11,5	29,5	18,8	12,0	30,8
Services Centraux	201,0	117,7	318,7	198,5	120,5	319,0	205,2	122,3	327,5
Autres services*	11,3	12,0	23,3	5,5	11,0	16,5	4,5	14,0	18,5
TOTAL	1 303,0	1 616,6	2 919,6	1 276,7	1 607,1	2 883,8	1 303,9	1 613,9	2 917,8

* Détail autres services : ComUE, TELECOM Lille

A noter : fermeture du CUEEP et du SUDES au 31/12/2014, création du SFC et du SEFA au 01/01/2015

d) La masse salariale

Evolution de la masse salariale globale sur 3 ans

	2014	2015	2016
Rémunérations principales	97 294 410	98 488 881	99 740 967
Rémunérations accessoires	7 573 359	7 834 153	7 872 479
Prestations sociales *	1 815 727	1 996 506	1 716 569
Cours complémentaires (Brut)	7 616 165	7 106 016	6 721 083
Vacations	828 795	835 531	831 568
Activités accessoires	-	30 957	15 918
Charges patronales	78 392 896	80 840 851	81 882 037
TOTAL COUT EMPLOYEUR	193 521 352	197 132 896	198 780 620

* hors capital-décès mais y compris les allocations chômage versées sur le budget Etat

Rémunérations principales : il s'agit des éléments de rémunération de base de chaque agent composés du traitement indiciaire (en fonction du corps, du grade et de l'échelon d'appartenance ou des termes du contrat), de l'indemnité de résidence (résidence administrative) et du supplément familial de traitement (lié au nombre d'enfants à charge). S'ajoute éventuellement la rémunération issue de l'attribution de la Nouvelle Bonification Indiciaire liée à certains emplois comportant l'exercice d'une responsabilité ou d'une technicité particulière.

Rémunérations accessoires : elles incluent l'ensemble des éléments de rémunération qui ont le caractère d'indemnité ou de prime et sont octroyées en complément de la rémunération principale sur la base du texte réglementaire spécifique qui institue chacune d'entre elles.

Prestations sociales : il s'agit d'éléments particuliers tels que le versement des allocations chômage (l'Etat et l'université étant à ce jour leur propre assureur chômage), la prise en charge partielle des frais liés au transport domicile-travail, les sommes versées aux agents placés en congé de longue durée... À préciser pour les allocations chômage : elles comprennent à la fois celles versées directement par l'université et celles payées encore sur le budget de l'état (bascule progressive de l'Etat vers l'université). Ces prestations sont différentes de celles prises en charge au titre de l'action sociale (cf page 155).

Cours complémentaires : il s'agit exclusivement des cours complémentaires d'enseignement réalisés par les enseignants au-delà de leur service statutaire ou par les vacataires d'enseignement. Ils peuvent être financés soit sur les ressources propres des composantes, soit sur la dotation de l'université.

Vacations : cette rubrique ne regroupe que les vacations administratives, techniques et étudiantes, hors enseignement.

Activités accessoires : il s'agit de participation à des activités de formation ou au fonctionnement de certains jury à titre accessoire.

Charges patronales : elles sont calculées sur la base des éléments de rémunération. L'employeur verse ces cotisations à différents organismes et services de l'Etat. Le montant le plus élevé est constitué des cotisations pension civile des fonctionnaires (retraite). Parmi ces cotisations, on trouve également : l'assurance maladie, le versement transport, l'aide au logement...

Evolution des rémunérations principales sur 3 ans

Rémunérations principales	2014	2015	2016
Traitement brut	95 170 206	96 377 938	97 620 778
NBI	103 986	97 807	103 693
Indemnités liées à la résidence	881 884	889 527	895 629
Supplément Familial de Traitement	1 138 333	1 123 609	1 120 867
TOTAL	97 294 410	98 488 881	99 740 967

Evolution des rémunérations accessoires sur 3 ans

Rémunérations accessoires	2014	2015	2016
Primes Enseignants	2 923 350	3 213 848	3 193 769
Primes BIATSS	3 619 263	3 718 607	3 918 144
Indemnités liées à la fonction	395 475	376 775	357 620
Autres indemnités	635 270	524 923	465 426
Transfert Prime/Point (PPCR)	-	-	-62 480
TOTAL	7 573 359	7 834 153	7 872 479

Primes enseignants :

Prime d'excellence scientifique (PES)
 Prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR)
 Prime de recherche et d'enseignement supérieur (PRES)
 Prime de charges administratives (PCA)
 Indemnité de membre de commission (CNU)

Indemnités liées à la fonction :

Indemnité de caisse et de responsabilité
 Indemnité de régie et de régisseur
 Prime de fonction informatique
 Indemnité de charge administrative
 Indemnité de gestion
 Indemnité travaux dangereux ou salissants
 Indemnité de sortie en mer
 Indemnité habillement et chaussures
 Prime d'administration

Primes BIATSS :

Indemnité d'administration et de technicité
 Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires
 Indemnité de sujétions spéciales en faveur des personnels de magasinage spécialisé des bibliothèques
 Indemnité forfaitaire de sujétions spéciales
 Prime de participation à la recherche scientifique
 Prime de technicité forfaitaire en faveur de certains personnels des bibliothèques
 Indemnité spéciale des conservateurs des bibliothèques
 Prime de fonctions et de résultats
 Prime agents non titulaires

Autres indemnités :

Prime spéciale d'installation
 Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA)
 Indemnités de formation continue
 Indemnités de congés non pris
 Jours de Compte Epargne Temps (CET)
 Indemnités de participation aux opérations de recherche
 Prime pour invention ou intéressement
 Indemnités de jurys de concours ITRF
 Indemnités de départ volontaire (IDV)

Transfert Prime/Point (PPCR) :

Le dispositif de transfert « primes/points » est instauré dans le cadre du protocole d'amélioration des parcours professionnels, de carrière et de rémunération des fonctionnaires (décret n° 2016-588 du 11 mai 2016 portant mise en œuvre de la mesure dite du « transfert primes/points »).

Il consiste à diminuer le montant des primes versées aux fonctionnaires en contrepartie d'une augmentation de leur traitement de base par le biais d'une revalorisation des grilles indiciaires.

Une indemnité (GIPA) de garantie individuelle du pouvoir d'achat est attribuée sous certaines conditions et selon des modalités fixées par décret aux agents publics titulaires ou non titulaires (décret n° 2008-539 du 6 juin 2008). Elle résulte d'une comparaison établie entre l'évolution du traitement indiciaire brut (TIB) détenu par l'agent sur une période de référence

de quatre ans et celle de l'indice des prix à la consommation (IPC hors tabac en moyenne annuelle) sur la même période. Si le TIB effectivement perçu par l'agent au terme de la période a évolué moins vite que l'inflation, un montant indemnitaire brut équivalent à la perte de pouvoir d'achat ainsi constatée est versé à chaque agent concerné.

Bénéficiaires de la GIPA en 2014	F		H		TOTAL	
	Montant	Nbre bénéficiaires	Montant	Nbre bénéficiaires	Montant	Nbre bénéficiaires
BIATSS titulaires cat A	12 580	18	25 377	24	37 958	42
BIATSS titulaires cat B	1 118	8	635	11	1 753	19
BIATSS titulaires cat C	32 969	86	22 374	53	55 343	139
Agents non titulaires	12 557	23	10 208	13	22 766	36
Enseignants chercheurs titulaires	46 960	49	105 481	82	152 440	131
Enseignants 2nd degré titulaires	12 251	8	36 732	22	48 983	30
TOTAL	118 435	192	200 808	205	319 242	397

Bénéficiaires de la GIPA en 2015	F		H		TOTAL	
	Montant	Nbre bénéficiaires	Montant	Nbre bénéficiaires	Montant	Nbre bénéficiaires
BIATSS titulaires cat A	7 209	13	16 370	17	23 579	30
BIATSS titulaires cat B	545	8	-	-	545	8
BIATSS titulaires cat C	5 631	30	2 309	19	7 940	49
Agents non titulaires	10 074	14	10 866	10	20 940	24
Enseignants chercheurs titulaires	33 988	39	93 903	90	127 891	129
Enseignants 2nd degré titulaires	16 843	10	26 162	17	43 006	27
TOTAL	74 290	114	149 610	153	223 901	267

Bénéficiaires de la GIPA en 2016	F		H		TOTAL	
	Montant	Nbre bénéficiaires	Montant	Nbre bénéficiaires	Montant	Nbre bénéficiaires
BIATSS titulaires cat A	7 212	6	9 923	9	17 135	15
BIATSS titulaires cat B	232	1	1 869	3	2 101	4
BIATSS titulaires cat C	-	-	163	1	163	1
Agents non titulaires	4 264	6	6 805	8	11 069	14
Enseignants chercheurs titulaires	39 394	27	68 136	46	107 530	73
Enseignants 2nd degré titulaires	8 656	6	16 011	12	24 667	18
TOTAL	59 758	46	102 907	79	162 665	125

Grille relative au taux moyen des primes des personnels BIATSS titulaires

(hors NBI, prime de fonction informatique, indemnité de formation continue, CET, GIPA, jury, régisseur...)

Catégorie	Niveau de fonctions	Corps / Grade	Grille depuis 2016
C	Fonctions références	ADJENES tous grades	230 €
		ADTRF tous grades	
		MAGASINIER tous grades	
B	Fonctions usuelles*	ADJENES tous grades	280 €
		ADTRF tous grades	
		MAGASINIER tous grades	
	Fonctions références	SAENES tous grades	320 €
		TCH tous grades	
		BIBAS tous grades	
	Fonctions spécifiques	SAENES tous grades	340 €
		TCH tous grades	
		BIBAS tous grades	
A	Fonctions références**	AAE tous grades	400 €
		ASI-IGE-IGR tous grades	
		BIBLIOTHECAIRE	
	Fonctions spécifiques	AAE tous grades	580 €
		ASI-IGE-IGR tous grades	
		CONSERVATEUR tous grades	
	Fonctions complexes	AAE tous grades	680 €
		ASI-IGE-IGR tous grades	
		CONSERVATEUR tous grades	

* ce niveau de fonction positionné en catégorie B est octroyé aux agents de catégorie C exerçant des fonctions de niveau B.

** ce niveau de fonction positionné en catégorie A est également ouvert aux agents de catégorie B exerçant des fonctions de niveau A.

NB : la mise en œuvre de l'évolution de la politique indemnitaire est intervenue progressivement en fonction des corps d'appartenance des bénéficiaires. En 2016, seule la filière AENES a enregistré un effet paye, les filières Bibliothèque et ITRF en ont bénéficié au cours du 1er trimestre 2017. Toutefois, la date d'effet a été identique pour tous les agents Biatss titulaires à savoir le 01/01/2016.

Compte tenu du fait que l'impact en paye soit sur 2 années civiles différentes, il n'est pas possible de fournir un taux moyen annuel par corps en 2016

Evolution des prestations sociales sur 3 ans

Prestations sociales	2014	2015	2016
Allocations chômage*	1 456 149	1 601 381	1 325 175
Remboursement frais de transport	249 118	270 102	263 445
Congé Longue Durée	104 945	91 855	97 699
Prestations diverses	5 516	33 167	30 251
TOTAL	1 815 727	1 996 506	1 716 569

* y compris Etat

Evolution des cours complémentaires sur 3 ans

	2014	2015	2016
Montant brut	7 616 165	7 106 016	6 721 083
Charges	954 843	1 063 700	968 379
TOTAL	8 571 008	8 169 716	7 689 462

Cours complémentaires (brut + charges) par type de formation et budget

		2014	2015	2016
Budgets propres des composantes et services hors IUT	FA	578 368	867 447	932 715
	FC	1 005 354	1 094 157	993 937
	FI	145 201	84 349	49 379
S/total Budget propre hors IUT		1 728 923	2 045 953	1 976 031
Dotation hors IUT	FA - FC	33 221	19 056	48 481
	FI	4 926 964	4 321 742	3 919 487
S/total dotation ou échanges de services hors IUT		4 960 185	4 340 798	3 967 968
IUT	FA	216 951	199 033	229 332
	FC	145 762	134 549	158 012
	FI	1 519 188	1 449 383	1 358 118
S/total IUT		1 881 901	1 782 965	1 745 462
TOTAL		8 571 008	8 169 716	7 689 462

FA : Formation Apprentissage

FC : Formation Continue

FI : Formation Initiale

Masse salariale 2016 par catégorie de dépenses

Catégorie de dépenses		Montant 2016
Rémunérations principales (brut)	Rémunérations principales (hors gagés)	97 593 893
	Rémunérations principales personnels sur emplois gagés	2 147 074
Indemnités (brut)	Primes BIATSS titulaires	3 715 462
	Primes BIATSS ANT	446 693
	Primes enseignants - PRES	1 539 733
	Primes enseignants - PEDR PES	1 323 610
	Primes enseignants - PCA	271 096
	Primes enseignants - Administration	45 963
	Primes enseignants - CNU	59 330
	Autres primes - CET	25 454
	Autres primes - FC	133 323
	Autres primes - GIPA	162 665
	Autres primes - Installation	56 510
	Autres primes - Brevet - Recherche	67 373
	Autres primes - Congés bonifiés	4 495
	Indemnités de jurys de concours ITRF	8 850
	Autres primes - divers	20 772
Cours complémentaires (brut)	Cours complémentaires	6 721 083
Charges patronales	CAS pension civile + ATI	57 619 740
	Charges patronales (Cotisations au régime d'assurance chômage)*	1 396 442
	Charges patronales (hors CAS pension civ. et ATI et cotisations chômage)	22 865 854
Prestations sociales	Allocation de retour à l'emploi	1 325 175
	CLD	97 699
	IJSS liées aux accidents du travail des ANT	5 409
	Autres prestations sociales	24 842
	Remboursement transport	263 445
Activités accessoires	Conférences occasionnelles inédites	6 880
	Formation des personnels	2 250
	Jurys concours national agrég. Ens Sup et concours entrée Polytech	6 788
Vacations (brut)	Vacations administratives et techniques	426 215
	Vacations étudiants	342 023
	Conférenciers étrangers	54 480
TOTAL		198 780 620

À compter du 01/01/2015, l' Université a adhéré à pôle emploi ce qui permet progressivement de transférer la gestion des dossiers à cet organisme

Masse salariale par type d'agent

Type d'agent	Montant 2014	Montant 2015	Montant 2016
Titulaires	153 625 856	155 964 433	158 214 470
Contractuels	28 619 803	30 052 517	30 217 927
Vacataires administratifs et techniques	637 724	628 969	610 693
Contractuels étudiants	493 022	492 182	489 168
TOTAL	183 376 405	187 138 100	189 532 257

Hors jurys de concours, cours complémentaires et prestations sociales (type CLD, assurance invalidité, accident du travail, capital décès, IDV)

Cours complémentaires par type d'intervenant

Montants chargés			
Type intervenant	2014	2015	2016
Permanents	4 252 671	3 788 724	3 726 220
Extérieurs	4 318 337	4 380 992	3 963 241
TOTAL	8 571 008	8 169 716	7 689 462

Nombre d'heures			
Type intervenant	2014	2015	2016
Permanents	101 889	90 679	89 104
Extérieurs	86 219	84 216	75 530
TOTAL	188 109	174 895	164 634

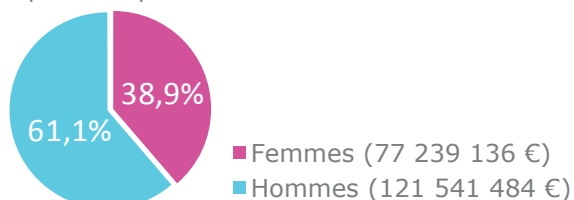
Permanents : il s'agit des personnels enseignants titulaires et contractuels exerçant à l'Université

Extérieurs : il s'agit des personnels BIATSS titulaires et contractuels exerçant à l'Université et des chargés d'enseignement vacataires

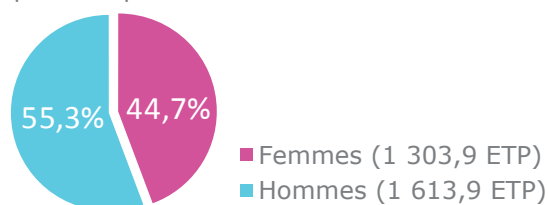
Répartition de la masse salariale 2016 par catégorie de dépenses et par sexe

Catégorie de dépenses		Sexe				TOTAL
		F	%	H	%	
Rémunérations principales	Rémunérations principales hors gagés	37 278 464	38,2%	60 315 429	61,8%	97 593 893
	Rémunérations principales personnels sur emplois gagés	1 597 365	74,4%	549 710	25,6%	2 147 074
S/Total Rémunérations principales		38 875 828	39,0%	60 865 139	61,0%	99 740 967
Indemnités	Primes BIATSS titulaires	2 033 422	54,7%	1 682 040	45,3%	3 715 462
	Primes BIATSS ANT	287 660	64,4%	159 033	35,6%	446 693
	Primes enseignants - PRES	480 625	31,2%	1 059 108	68,8%	1 539 733
	Primes enseignants - PEDR PES	284 969	21,5%	1 038 642	78,5%	1 323 610
	Primes enseignants - PCA	53 262	19,6%	217 834	80,4%	271 096
	Primes enseignants - Administration	-	-	45 963	100%	45 963
	Primes enseignants - CNU	25 576	43,1%	33 754	56,9%	59 330
	Autres primes - CET	15 003	58,9%	10 450	41,1%	25 454
	Autres primes - FC	85 452	64,1%	47 871	35,9%	133 323
	Autres primes - GIPA	59 758	36,7%	102 907	63,3%	162 665
	Autres primes - Installation	40 336	71,4%	16 173	28,6%	56 510
	Autres primes - Brevet - Recherche	21 628	32,1%	45 745	67,9%	67 373
	Autres primes - Congés bonifiés	1 266	28,2%	3 229	71,8%	4 495
	Indemnités de jurys de concours ITRF	4 189	47,3%	4 661	52,7%	8 850
	Autres primes - divers	7 160	34,5%	13 612	65,5%	20 772
S/Total Indemnités		3 400 306	43,1%	4 481 023	56,9%	7 881 329
Charges patronales	CAS pensions civils + ATI civils	21 622 823	37,5%	35 996 917	62,5%	57 619 740
	Charges patronales (hors CAS pension civ. et ATI civ.)	9 796 570	40,4%	14 465 726	59,6%	24 262 296
S/Total Charges patronales		31 419 393	38,4%	50 462 644	61,6%	81 882 037
Prestations sociales	Allocation de retour à l'emploi	680 691	51,4%	644 483	48,6%	1 325 175
	CLD	57 525	58,9%	40 174	41,1%	97 699
	Remboursement transport	109 012	41,4%	154 433	58,6%	263 445
	IJSS liées aux accidents du travail des ANT	5 192	96,0%	218	4,0%	5 409
	Autres prestations sociales	20 016	80,6%	4 825	19,4%	24 842
S/Total Prestations sociales		872 435	50,8%	844 133	49,2%	1 716 569
Activités accessoires	Conférences occasionnelles inédites	400	5,8%	6 480	94,2%	6 880
	Formation des personnels	573	25,5%	1 677	74,5%	2 250
	Jurys concours national agrég. Ens Sup et concours entrée Polytech	2 025	29,8%	4 763	70,2%	6 788
S/Total Activités accessoires		2 998	18,8%	12 920	81,2%	15 918
Vacations (Brut)	Vacations administratives et techniques	248 589	58,3%	177 626	41,7%	426 215
	Vacations étudiants	162 975	47,7%	179 048	52,3%	342 023
	Conférenciers étrangers	15 040	27,6%	39 440	72,4%	54 480
S/Total Vacations		426 604	51,9%	396 114	48,1%	822 718
	Cours complémentaires (Brut)	2 241 573	33,4%	4 479 510	66,6%	6 721 083
TOTAL		77 239 136	38,9%	121 541 484	61,1%	198 780 620

Répartition par sexe de la masse salariale :



Répartition par sexe des ETP :



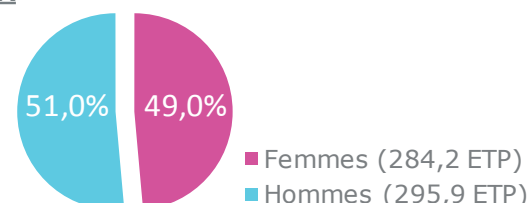
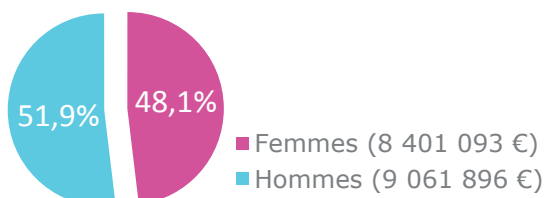
Répartition des rémunérations principales par type d'agent et par sexe

Type agent	2015					2016				
	Sexe				TOTAL	Sexe				TOTAL
	F	%	H	%		F	%	H	%	
BIATSS cat. A	7 912 183	46,3%	9 163 325	53,7%	17 075 508	8 401 093	48,1%	9 061 896	51,9%	17 462 989
BIATSS cat. B	4 315 109	63,7%	2 458 073	36,3%	6 773 181	4 366 108	64,9%	2 363 080	35,1%	6 729 188
BIATSS cat. C	6 522 495	69,5%	2 855 780	30,5%	9 378 275	6 336 924	68,5%	2 918 322	31,5%	9 255 246
Enseignant	19 498 643	29,9%	45 763 274	70,1%	65 261 917	19 771 703	29,8%	46 521 840	70,2%	66 293 543
TOTAL	38 248 429	38,8%	60 240 452	61,2%	98 488 881	38 875 828	39,0%	60 865 139	61,0%	99 740 967

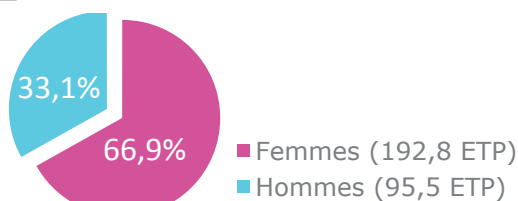
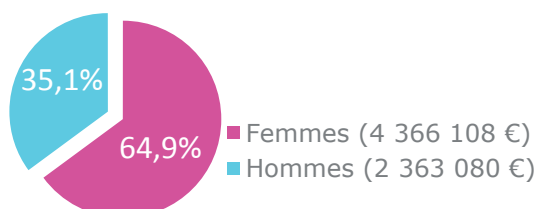
Rémunérations principales 2016

ETP 2016

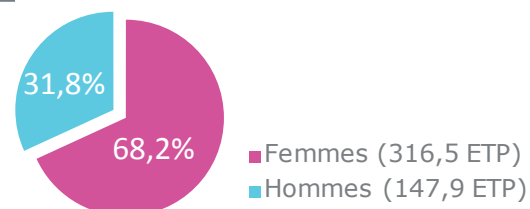
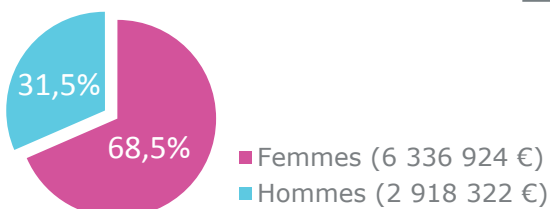
BIATSS catégorie A



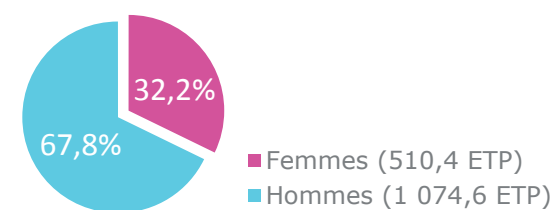
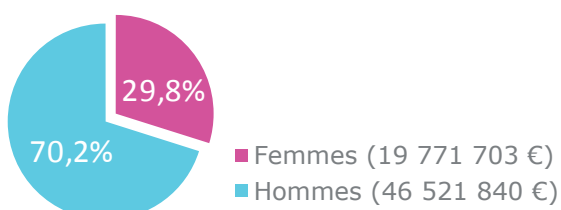
BIATSS catégorie B



BIATSS catégorie C



Enseignants



Fourchettes de rémunération en 2016 par type de population

Il s'agit d'une répartition sur la base des agents titulaires ou contractuels présents dans le fichier de paye de décembre 2016 en fonction de leur seul INM (ou forfait pour certains agents non titulaires) en excluant le supplément familial de trai-

tement, l'indemnité de résidence et l'ensemble des rémunérations accessoires (primes, heures complémentaires, prestations sociales) mais en incluant la NBI le cas échéant.

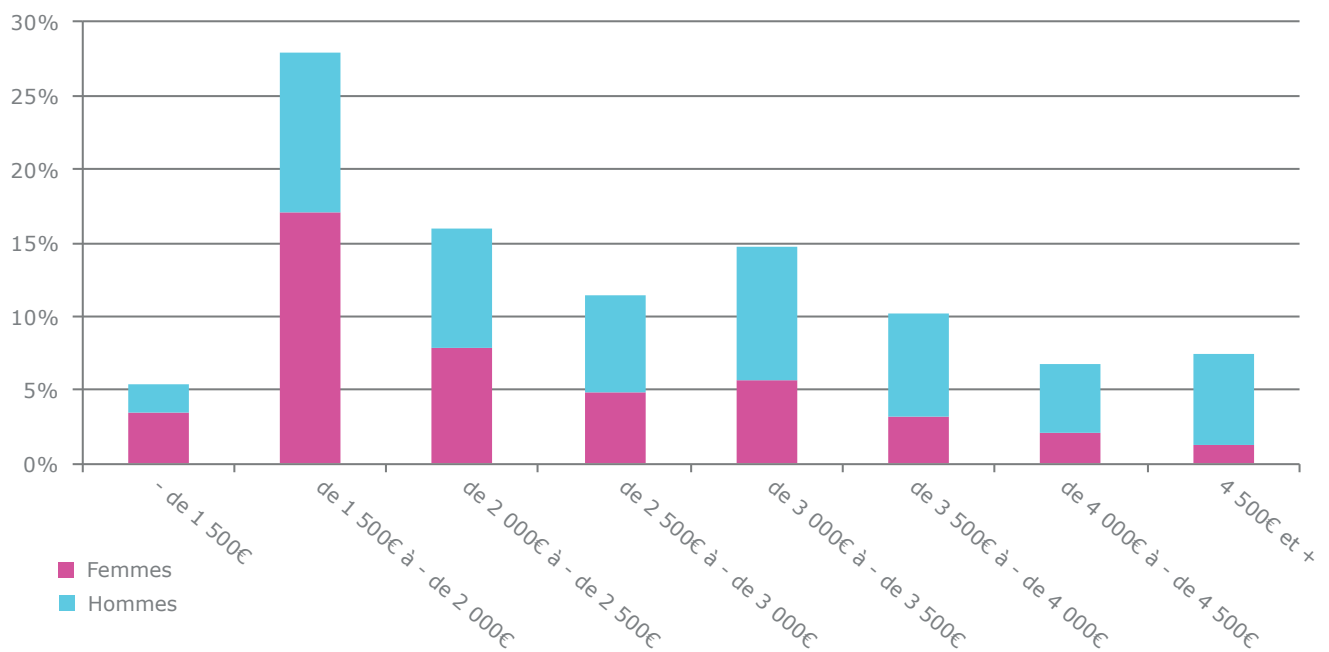
Tableau de correspondance	
Tranche traitement brut (hors IR, SFT et primes)	INM
- de 1 500 €	jusqu'à INM 322
de 1 500 € à - de 2 000 €	INM 323 - INM 429
de 2 000 € à - de 2 500 €	INM 430 - INM 536
de 2 500 € à - de 3 000 €	INM 537 - INM 644
de 3 000 € à - de 3 500 €	INM 645 - INM 751
de 3 500 € à - de 4 000 €	INM 752 - INM 858
de 4 000 € à - de 4 500 €	INM 859 - INM 966
4 500 € et +	INM 967 et +

Répartition par sexe des fourchettes de rémunération de l'ensemble du personnel :

Tranche de rémunération brute	% en colonne			% en ligne		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
- de 1 500 €	7,5%	3,7%	5,4%	63,0%	37,0%	100%
de 1 500 € à - de 2 000 €	37,7%	19,8%	27,9%	61,2%	38,8%	100%
de 2 000 € à - de 2 500 €	17,3%	14,9%	16,0%	49,0%	51,0%	100%
de 2 500 € à - de 3 000 €	10,7%	12,1%	11,4%	42,2%	57,8%	100%
de 3 000 € à - de 3 500 €	12,5%	16,6%	14,7%	38,4%	61,6%	100%
de 3 500 € à - de 4 000 €	7,0%	12,9%	10,2%	31,1%	68,9%	100%
de 4 000 € à - de 4 500 €	4,5%	8,8%	6,8%	29,9%	70,1%	100%
4 500 € et +	2,7%	11,3%	7,4%	16,7%	83,3%	100%
TOTAL	100%	100%	100%	45,3%	54,7%	100%

Note de lecture : Sur l'ensemble du personnel percevant entre 1500 € et 2000 € brut par mois, plus des 3/5 sont des femmes (61,2%).

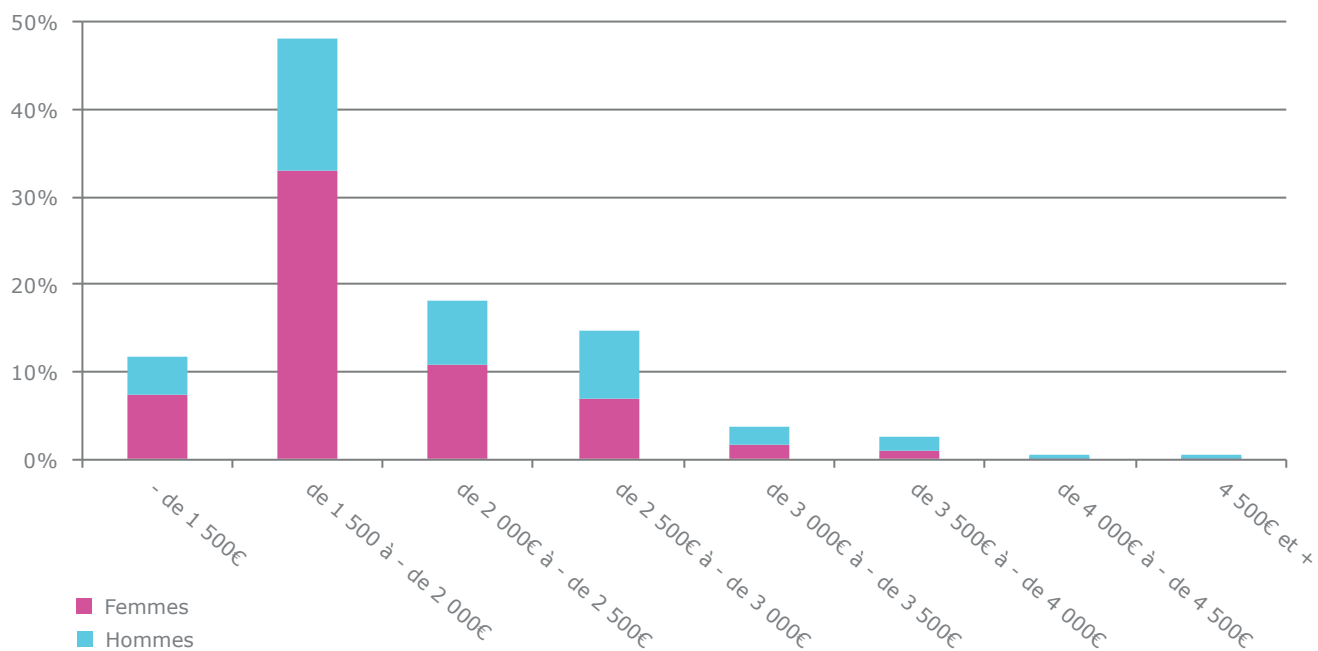
INM moyen : 601 soit 2 801€



Répartition par sexe des fourchettes de rémunération des personnels BIATSS titulaires et contractuels

Tranche de rémunération brute	% en colonne			% en ligne		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
- de 1 500 €	12,0%	11,1%	11,7%	62,9%	37,1%	100%
de 1 500 € à - de 2 000 €	54,0%	39,0%	48,1%	68,4%	31,6%	100%
de 2 000 € à - de 2 500 €	17,7%	18,8%	18,1%	59,5%	40,5%	100%
de 2 500 € à - de 3 000 €	11,4%	20,0%	14,8%	47,3%	52,7%	100%
de 3 000 € à - de 3 500 €	2,9%	4,9%	3,7%	48,0%	52,0%	100%
de 3 500 € à - de 4 000 €	1,4%	4,5%	2,6%	33,3%	66,7%	100%
de 4 000 € à - de 4 500 €	0,2%	0,9%	0,5%	28,6%	71,4%	100%
4 500 € et +	0,2%	0,8%	0,4%	33,3%	66,7%	100%
TOTAL	100%	100%	100%	61,0%	39,0%	100%

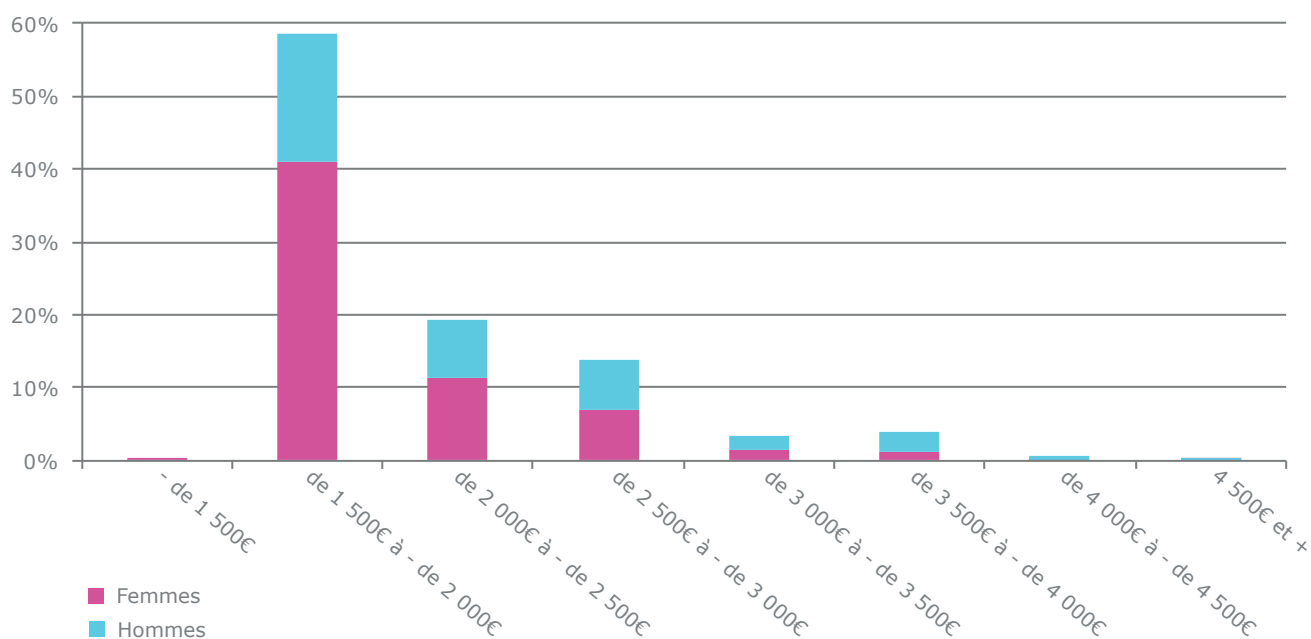
INM moyen : 443 soit 2 064€



Répartition par sexe des fourchettes de rémunération des personnels BIATSS titulaires

Tranche de rémunération brute	% en colonne			% en ligne		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
- de 1 500 €	0,5%	-	0,3%	100,0%	-	100%
de 1 500 € à - de 2 000 €	65,5%	47,3%	58,7%	69,8%	30,2%	100%
de 2 000 € à - de 2 500 €	18,2%	21,0%	19,3%	59,3%	40,7%	100%
de 2 500 € à - de 3 000 €	11,1%	18,3%	13,8%	50,4%	49,6%	100%
de 3 000 € à - de 3 500 €	2,3%	4,8%	3,2%	44,8%	55,2%	100%
de 3 500 € à - de 4 000 €	2,0%	6,9%	3,8%	32,4%	67,6%	100%
de 4 000 € à - de 4 500 €	0,2%	1,5%	0,7%	16,7%	83,3%	100%
4 500 € et +	0,2%	0,3%	0,2%	50,0%	50,0%	100%
TOTAL	100%	100%	100%	62,6%	37,4%	100%

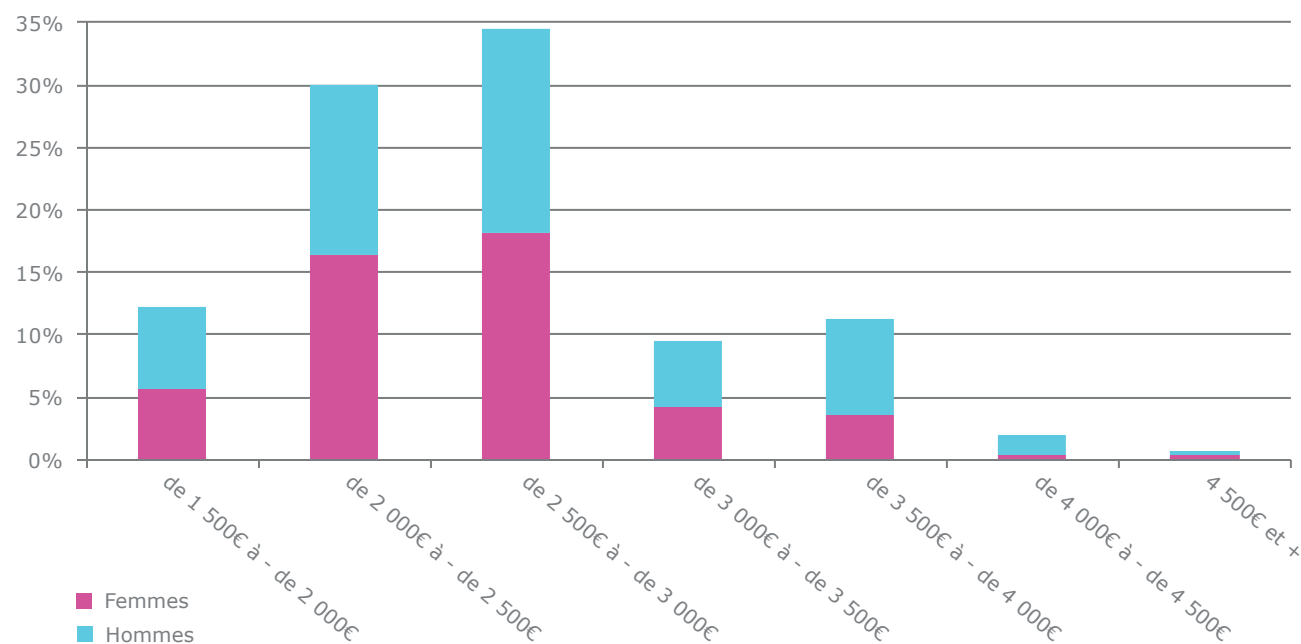
INM moyen : 450 soit 2 087€



Répartition par sexe des fourchettes de rémunération des personnels BIATSS titulaires de catégorie A

Tranche de rémunération brute	% en colonne			% en ligne		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
de 1 500 € à - de 2 000 €	11,5%	12,8%	12,2%	45,9%	54,1%	100%
de 2 000 € à - de 2 500 €	33,8%	26,3%	29,9%	54,9%	45,1%	100%
de 2 500 € à - de 3 000 €	37,2%	32,1%	34,5%	52,4%	47,6%	100%
de 3 000 € à - de 3 500 €	8,8%	10,3%	9,5%	44,8%	55,2%	100%
de 3 500 € à - de 4 000 €	7,4%	14,7%	11,2%	32,4%	67,6%	100%
de 4 000 € à - de 4 500 €	0,7%	3,2%	2,0%	16,7%	83,3%	100%
4 500 € et +	0,7%	0,6%	0,7%	50,0%	50,0%	100%
TOTAL	100%	100%	100%	48,7%	51,3%	100%

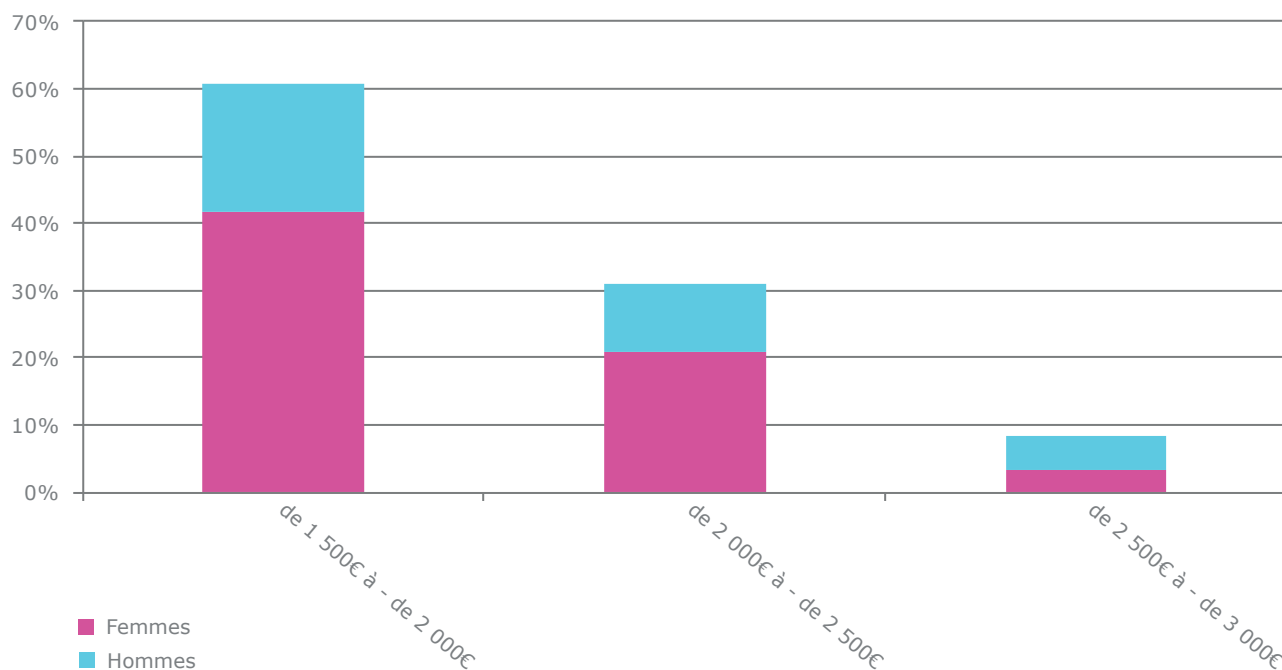
INM moyen : 579 soit 2 698€



Répartition par sexe des fourchettes de rémunération des personnels BIATSS titulaires de catégorie B

Tranche de rémunération brute	% en colonne			% en ligne		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
de 1 500 € à - de 2 000 €	65,2%	51,3%	60,7%	72,4%	27,6%	100%
de 2 000 € à - de 2 500 €	30,4%	34,6%	31,8%	64,5%	35,5%	100%
de 2 500 € à - de 3 000 €	4,3%	14,1%	7,5%	38,9%	61,1%	100%
TOTAL	100%	100%	100%	67,4%	32,6%	100%

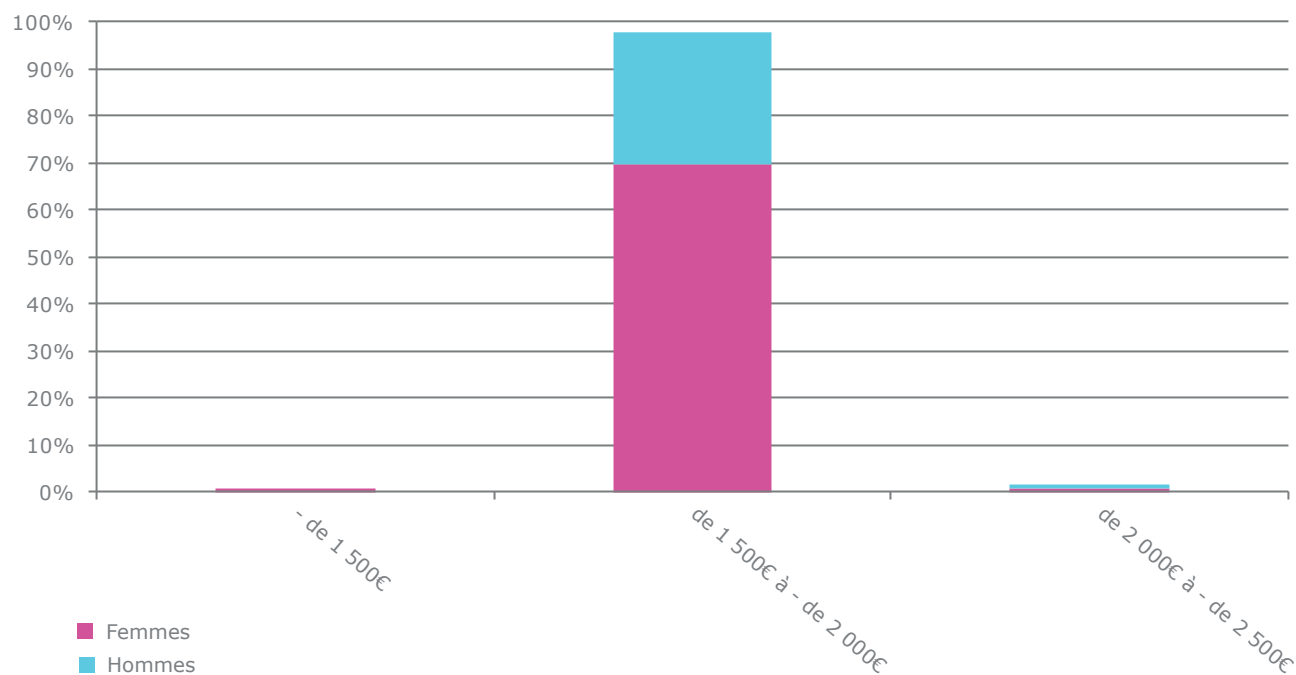
INM moyen : 425 soit 1 983€



Répartition par sexe des fourchettes de rémunération des personnels BIATSS titulaires de catégorie C

Tranche de rémunération brute	% en colonne			% en ligne		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
- de 1 500 €	1,2%	-	0,9%	100%	-	100%
de 1 500 € à - de 2 000 €	97,6%	98,0%	97,7%	71,3%	28,7%	100%
de 2 000 € à - de 2 500 €	1,2%	2,0%	1,4%	60,0%	40,0%	100%
TOTAL	100%	100%	100%	71,4%	28,6%	100%

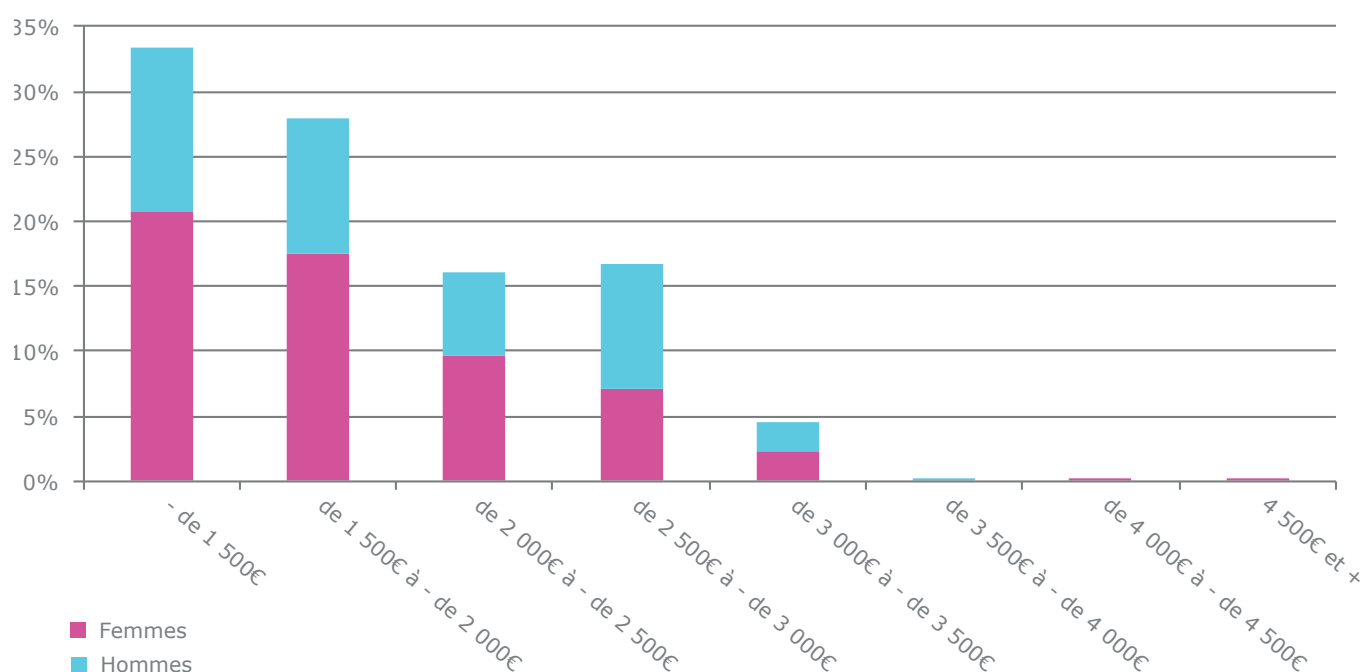
INM moyen : 355 soit 1 654€



Répartition par sexe des fourchettes de rémunération des personnels BIATSS non titulaires

Tranche de rémunération brute	% en colonne			% en ligne		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
- de 1 500 €	35,8%	29,9%	33,3%	62,2%	37,8%	100%
de 1 500 € à - de 2 000 €	30,3%	24,9%	28,0%	62,6%	37,4%	100%
de 2 000 € à - de 2 500 €	16,6%	15,2%	16,0%	60,0%	40,0%	100%
de 2 500 € à - de 3 000 €	12,2%	22,8%	16,7%	42,3%	57,7%	100%
de 3 000 € à - de 3 500 €	4,1%	5,1%	4,5%	52,4%	47,6%	100%
de 3 500 € à - de 4 000 €	0,4%	0,5%	0,4%	50,0%	50%	100%
de 4 000 € à - de 4 500 €	0,4%	-	0,2%	100%	-	100%
4 500 € et +	0,4%	1,5%	0,9%	25%	75%	100%
TOTAL	100%	100%	100%	57,9%	42,1%	100%

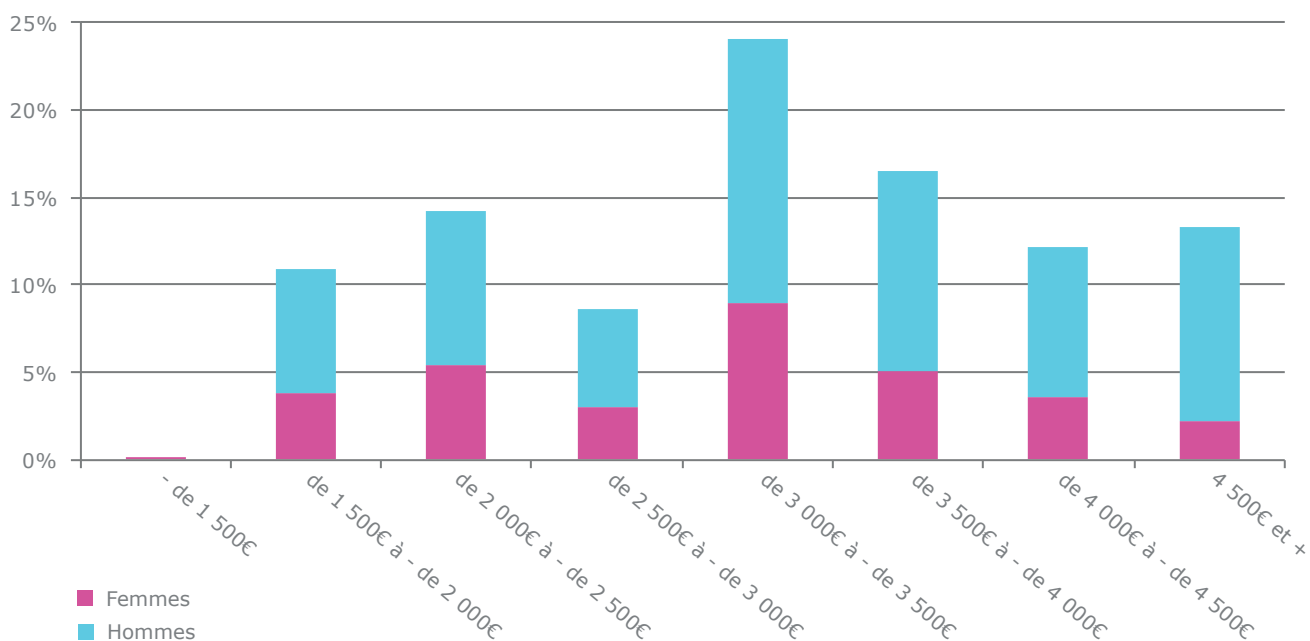
INM moyen : 430 soit 2 003€



Répartition par sexe des fourchettes de rémunération des personnels enseignants titulaires et contractuels

Tranche de rémunération brute	% en colonne			% en ligne		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
- de 1 500 €	0,4%	0,1%	0,2%	67,7%	33,3%	100%
de 1 500 € à - de 2 000 €	11,9%	10,5%	11,0%	34,8%	65,2%	100%
de 2 000 € à - de 2 500 €	16,7%	13,1%	14,2%	37,7%	62,3%	100%
de 2 500 € à - de 3 000 €	9,4%	8,3%	8,6%	35,0%	65,0%	100%
de 3 000 € à - de 3 500 €	27,8%	22,2%	24,0%	37,2%	62,8%	100%
de 3 500 € à - de 4 000 €	15,9%	16,9%	16,6%	30,9%	69,1%	100%
de 4 000 € à - de 4 500 €	11,3%	12,5%	12,1%	29,9%	70,1%	100%
4 500 € et +	6,7%	16,4%	13,3%	16,2%	83,8%	100%
TOTAL	100%	100%	100%	32,1%	67,9%	100%

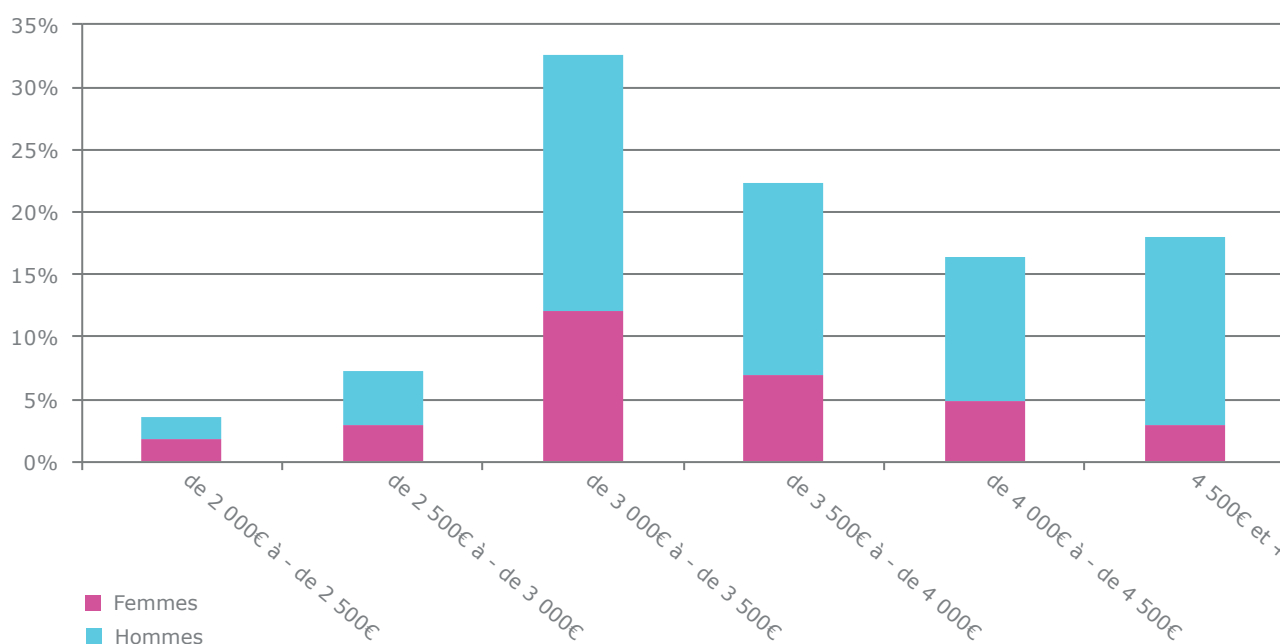
INM moyen : 733 soit 3 415€



Répartition par sexe des fourchettes de rémunération des personnels enseignants-chercheurs et enseignants titulaires

Tranche de rémunération brute	% en colonne			% en ligne		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
de 2 000 € à - de 2 500 €	5,6%	2,7%	3,6%	48,8%	51,2%	100%
de 2 500 € à - de 3 000 €	9,4%	6,2%	7,2%	40,7%	59,3%	100%
de 3 000 € à - de 3 500 €	38,2%	29,9%	32,5%	36,9%	63,1%	100%
de 3 500 € à - de 4 000 €	21,9%	22,5%	22,3%	30,8%	69,2%	100%
de 4 000 € à - de 4 500 €	15,5%	16,7%	16,3%	29,7%	70,3%	100%
4 500 € et +	9,4%	22,0%	18,0%	16,3%	83,7%	100%
TOTAL	100%	100%	100%	31,3%	68,7%	100%

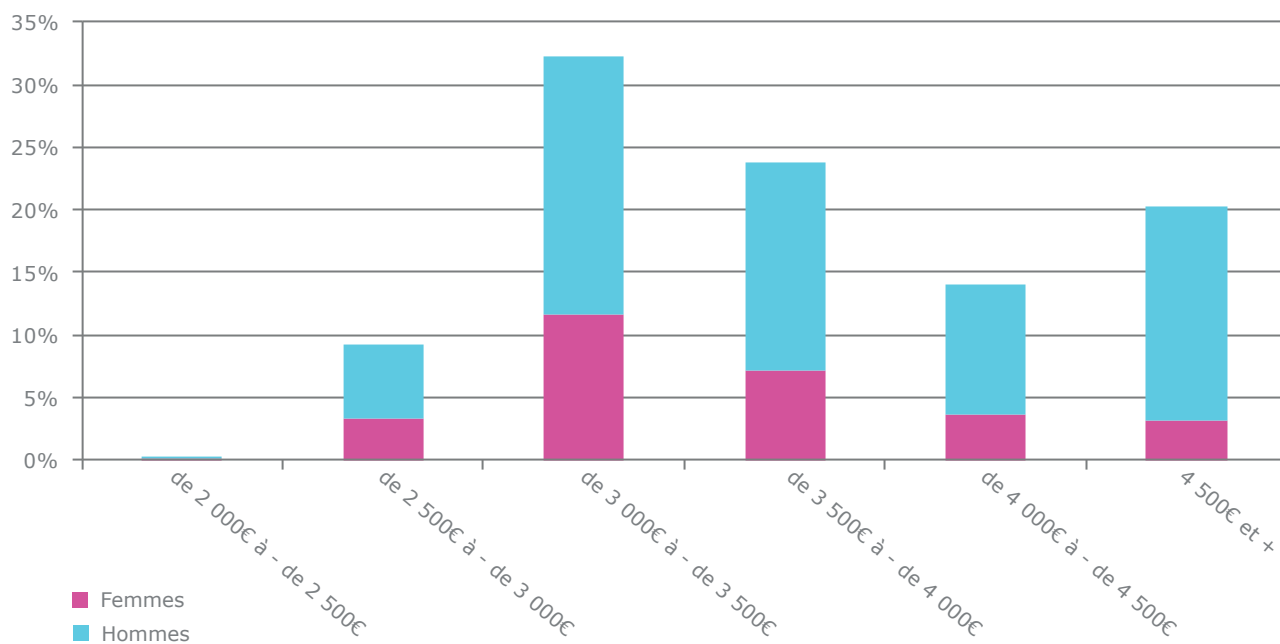
INM moyen : 838 soit 3 904€



Répartition par sexe des fourchettes de rémunération des enseignants-chercheurs titulaires

Tranche de rémunération brute	% en colonne			% en ligne		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
de 2 000 € à - de 2 500 €	1,4%	1,1%	1,2%	33,3%	66,7%	100%
de 2 500 € à - de 3 000 €	6,8%	4,8%	5,4%	37,0%	63,0%	100%
de 3 000 € à - de 3 500 €	41,6%	30,0%	33,4%	36,4%	63,6%	100%
de 3 500 € à - de 4 000 €	20,5%	21,4%	21,1%	28,3%	71,7%	100%
de 4 000 € à - de 4 500 €	17,7%	17,4%	17,5%	29,5%	70,5%	100%
4 500 € et +	11,9%	25,3%	21,4%	16,3%	83,7%	100%
TOTAL	100%	100%	100%	29,2%	70,8%	100%

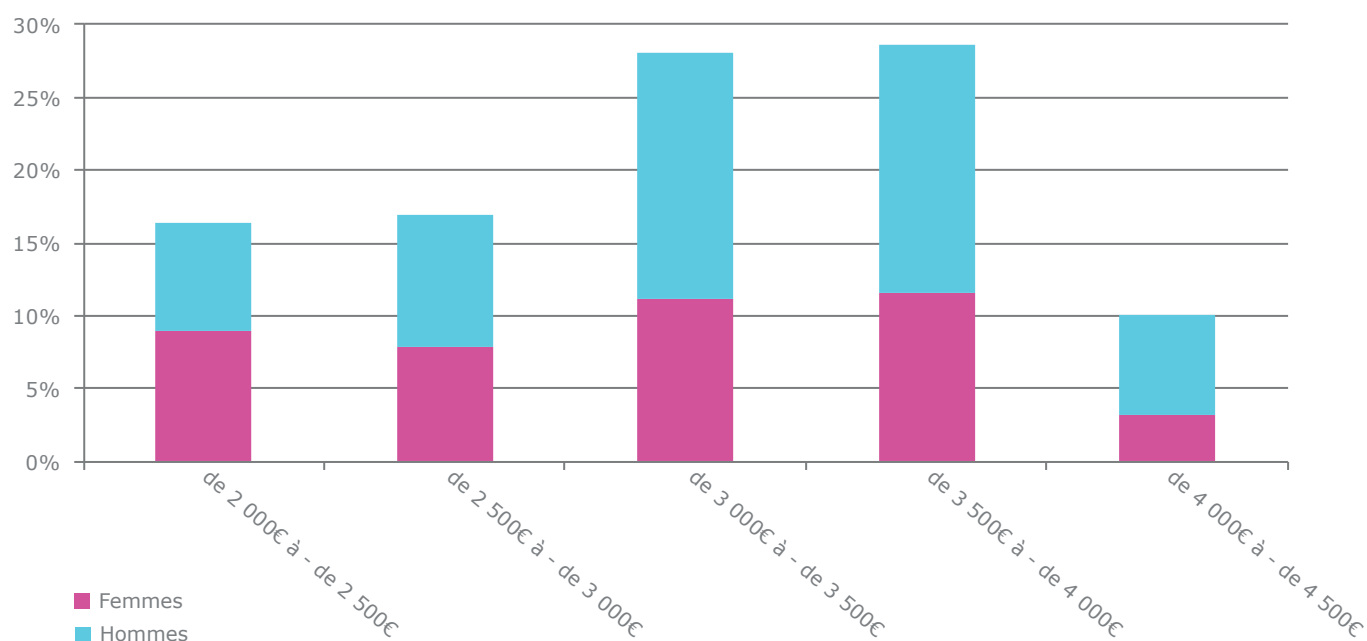
INM moyen : 862 soit 4 016€



Répartition par sexe des fourchettes de rémunération des enseignants titulaires autres qu'enseignants-chercheurs

Tranche de rémunération brute	% en colonne			% en ligne		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
de 2 000 € à - de 2 500 €	21,0%	13,0%	16,4%	54,8%	45,2%	100%
de 2 500 € à - de 3 000 €	18,5%	15,7%	16,9%	46,9%	53,1%	100%
de 3 000 € à - de 3 500 €	25,9%	29,6%	28,0%	39,6%	60,4%	100%
de 3 500 € à - de 4 000 €	27,2%	29,6%	28,6%	40,7%	59,3%	100%
de 4 000 € à - de 4 500 €	7,4%	12,0%	10,1%	31,6%	68,4%	100%
TOTAL	100%	100%	100%	42,9%	57,1%	100%

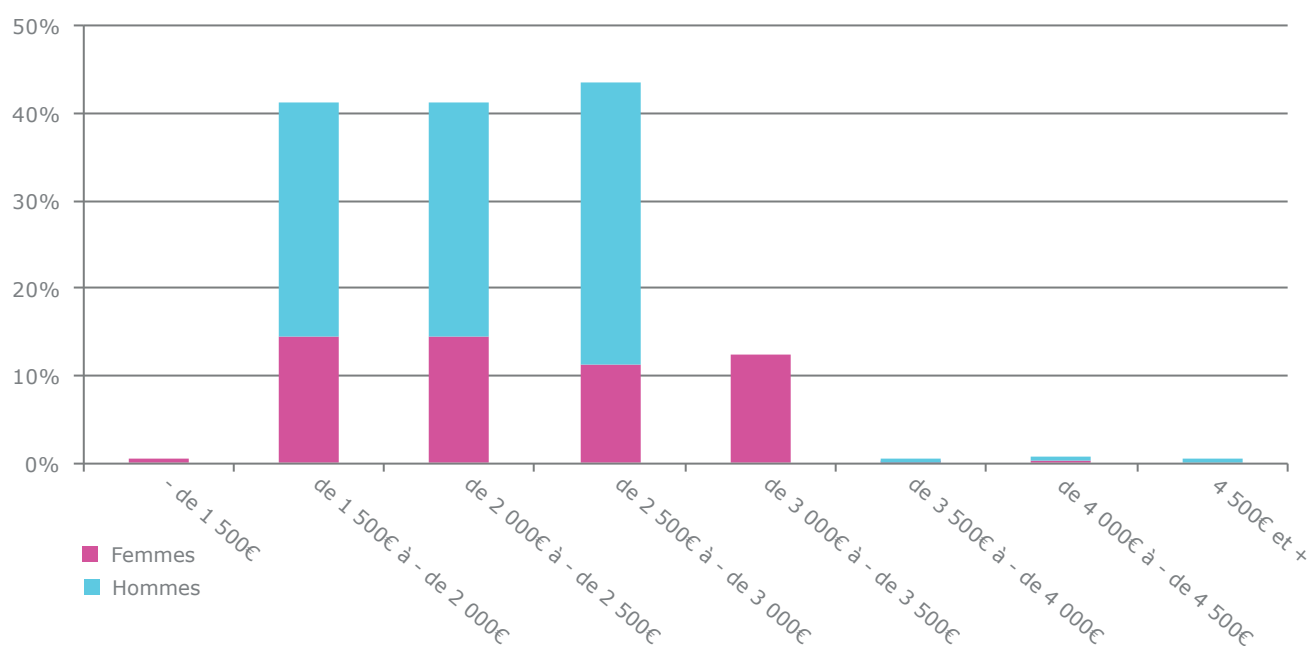
INM moyen : 708 soit 3 299€



Répartition par sexe des fourchettes de rémunération des personnels enseignants non titulaires

Tranche de rémunération brute	% en colonne			% en ligne		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
- de 1 500 €	1,4%	0,4%	0,7%	66,7%	33,3%	100%
de 1 500 € à - de 2 000 €	41,9%	41,0%	41,3%	34,8%	65,2%	100%
de 2 000 € à - de 2 500 €	44,6%	43,1%	43,6%	35,1%	64,9%	100%
de 2 500 € à - de 3 000 €	9,5%	14,1%	12,5%	25,9%	74,1%	100%
de 3 000 € à - de 3 500 €	1,4%	-	0,5%	100%	-	100%
de 3 500 € à - de 4 000 €	0,7%	0,7%	0,7%	33,3%	66,7%	100%
de 4 000 € à - de 4 500 €	0,7%	0,4%	0,5%	50,0%	50,0%	100%
4 500 € et +	-	0,4%	0,2%	-	100%	100%
TOTAL	100%	100,0%	100%	34,3%	65,7%	100%

INM moyen : 444 soit 2 069€



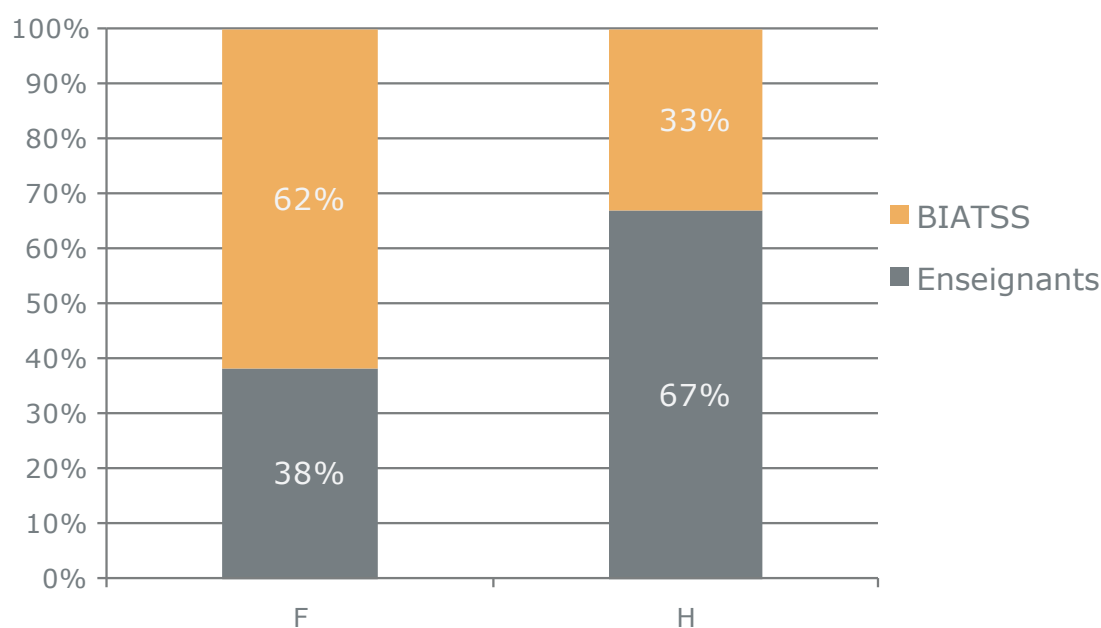
Les caractéristiques de la population

a) La démographie : répartition par sexe

Nombre de personnels enseignants et BIATSS

		2014		2015		2016	
		Nbre agents	%	Nbre agents	%	Nbre agents	%
Enseignants	F	525	32%	517	32%	523	32%
	H	1099	68%	1 106	68%	1 098	68%
S/Total Enseignants		1 624	54%	1 623	54%	1 621	54%
BIATSS	F	840	60%	821	60%	841	61%
	H	556	40%	539	40%	545	39%
S/Total BIATSS		1 396	46%	1 360	46%	1 386	46%
TOTAL	F	1 365	45%	1 338	45%	1 364	45%
	H	1 655	55%	1 645	55%	1 643	55%
TOTAL		3 020	100%	2 983	100%	3 007	100%

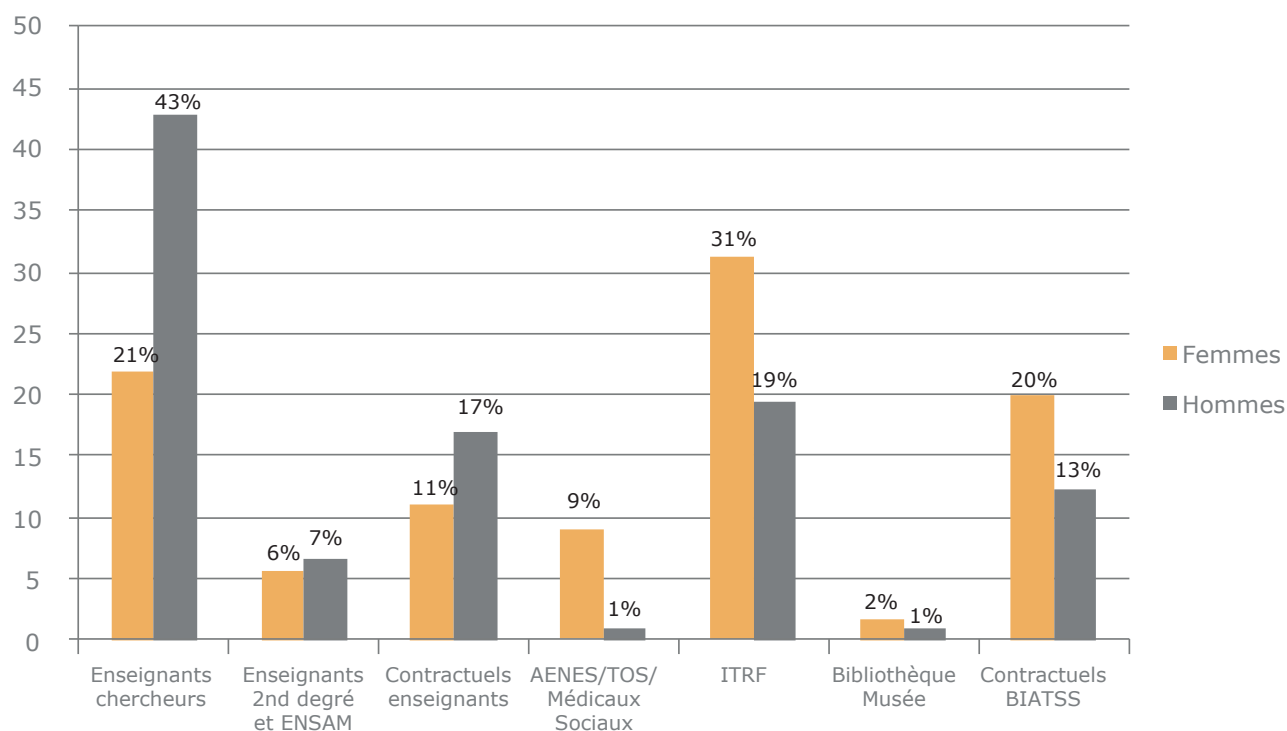
Répartition des personnels par sexe au 31 décembre 2016 :



Nombre de personnels par filière

		2015			2016				
		F	H	TOTAL	F		H		TOTAL
					Nbre	%	Nbre	%	
Enseignants	Enseignants-chercheurs	290	713	1 003	293	29%	711	71%	1 004
	Enseignants second degré et ENSAM	81	110	191	81	43%	108	57%	189
	Contractuels enseignants	146	283	429	149	35%	279	65%	428
BIATSS	AENES / Médicaux Sociaux / Toss	133	15	148	117	89%	15	11%	132
	ITRF	416	308	724	421	58%	306	42%	727
	Bibliothèque - Musée	23	16	39	25	61%	16	39%	41
	Contractuels BIATSS	249	200	449	278	57%	208	43%	486
TOTAL		1 338	1 645	2 983	1 364	45%	1 643	55%	3 007

Répartition par filière des personnels



Note de lecture : 43% des hommes se situent dans la catégorie «enseignants chercheurs», 1/3 des femmes est issu de la filière ITRF (31%).

Nombre de personnels enseignants titulaires par corps et grade

		F		H		TOTAL
		Nbre	%	Nbre	%	
PROF UNIV	Classe exceptionnelle	13	14%	82	86%	95
	1ère classe	25	19%	107	81%	132
	2ème classe	23	19%	97	81%	120
S/Total		61	18%	286	82%	347
MCF	Hors classe	75	37%	126	63%	201
	Classe normale	157	34%	299	66%	456
S/Total		232	35%	425	65%	657
AGREGE	Hors classe	9	30%	21	70%	30
	Classe normale	26	44%	33	56%	59
S/Total		35	39%	54	61%	89
CERTIFIE	Hors classe	16	43%	21	57%	37
	Biadmissible	2	40%	3	60%	5
	Classe normale	23	56%	18	44%	41
S/Total		41	49%	42	51%	83
PROF EPS	Hors classe	2	33%	4	67%	6
	Classe normale	-	-	1	100%	1
S/Total		2	29%	5	71%	7
PLP	Hors classe	-	-	3	100%	3
	Classe normale	2	50%	2	50%	4
S/Total		2	29%	5	71%	7
Pr. ENSAM	Hors classe	-	-	-	-	-
	Classe normale	1	33%	2	67%	3
S/Total		1	33%	2	67%	3
TOTAL		374	31%	819	69%	1 193

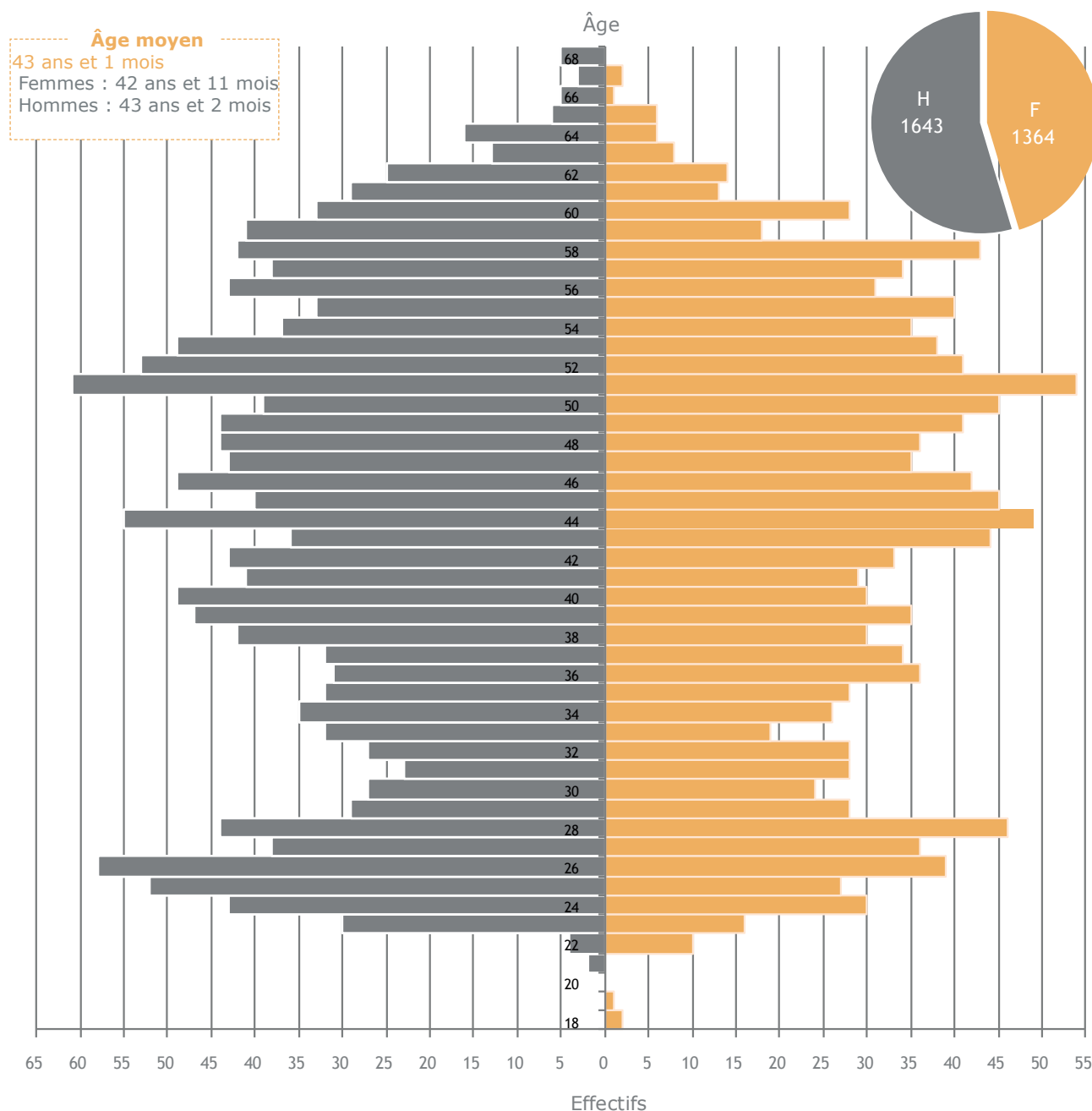
Nombre de personnels BIATSS titulaires par corps et grade

			F		H		TOTAL
			Nbre	%	Nbre	%	
Catégorie A	SGEPES	DGS	-	-	1	100%	1
	S/Total SGEPES		-	-	1	100%	1
	AGENT COMPTABLE	Agent comptable	1	100%	-	-	1
	S/Total AGENT COMPTABLE		1	100%	-	-	1
	ADMENESR	Administrateur	2	67%	1	33%	3
	S/Total ADMENESR		2	67%	1	33%	3
	AAE	APAE	4	50%	4	50%	8
		AAE	5	83%	1	17%	6
	S/Total AAE		9	64%	5	36%	14
	IGR RF	Hors classe	2	29%	5	71%	7
		1ère classe	7	37%	12	63%	19
		2ème classe	9	32%	19	68%	28
	S/Total IGR		18	33%	36	67%	54
	IGERF	Hors classe	1	10%	9	90%	10
		1ère classe	26	59%	18	41%	44
		2ème classe	61	59%	43	41%	104
	S/Total IGE		88	56%	70	44%	158
	ASIRF	ASI RF	29	43%	38	57%	67
	S/Total ASI		29	43%	38	57%	67
	CONSERVATEUR GENERAL	Conservateur général	-	-	1	100%	1
	S/Total CONSERVATEUR GENERAL		-	-	1	100%	1
	CONSERVATEUR	Conservateur en chef	1	50%	1	50%	2
		Conservateur	2	33%	4	67%	6
	S/Total CONSERVATEUR		3	38%	5	63%	8
	BIBLIOTHECAIRE	Bibliothécaire	1	50%	1	50%	2
	S/Total BIBLIOTHECAIRE		1	50%	1	50%	2
	INFIRMIER	Hors classe	1	100%	-	-	1
	S/Total INFIRMIER		1	100%	-	-	1
	TOTAL CATEGORIE A		152	49%	158	51%	310
Catégorie B	SAENES	Classe exceptionnelle	8	100%	-	-	8
		Classe supérieure	10	100%	-	-	10
		Classe normale	16	94%	1	6%	17
	S/Total SAENES		34	97%	1	3%	35
	ASSISTANT SOCIAL	Assistant social	1	100%	-	-	1
	S/Total ASSISTANT SOCIAL		1	100%	-	-	1
	TCHRF	Classe exceptionnelle	16	41%	23	59%	39
		Classe supérieure	25	60%	17	40%	42
		Classe normale	77	70%	33	30%	110
	S/Total TCHRF		118	62%	73	38%	191
	BIBAS	Classe exceptionnelle	2	50%	2	50%	4
		Classe supérieure	7	88%	1	13%	8
		Classe normale	1	50%	1	50%	2
	S/Total BIBAS		10	71%	4	29%	14
	TOTAL CATEGORIE B		163	68%	78	32%	241

			F		H		TOTAL
			Nbre	%	Nbre	%	
Catégorie C	ADJENES	Principal 1ère classe	15	94%	1	6%	16
		Principal 2ème classe	17	89%	2	11%	19
		1ère classe	35	92%	3	8%	38
		2ème classe	1	50%	1	50%	2
	S/Total ADJENES		68	91%	7	9%	75
	ATEC	Principal 2ème classe	1	100%	-	-	1
		S/Total ATEC	1	100%	-	-	1
	ATRF	Principal 1ère classe	27	57%	20	43%	47
		Principal 2ème classe	80	70%	34	30%	114
		1ère classe	30	60%	20	40%	50
		2ème classe	31	67%	15	33%	46
	S/Total ATRF		168	65%	89	35%	257
	MAGASINIER	Principal 1ère classe	1	100%	-	-	1
		Principal 2ème classe	5	83%	1	17%	6
		1ère classe	5	63%	3	38%	8
		2ème classe	-	-	1	100%	1
	S/Total MAGASINIER		11	69%	5	31%	16
	TOTAL CATEGORIE C		248	71%	101	29%	349
	TOTAL		563	63%	337	37%	900

b) La démographie : pyramides des âges au 31 décembre 2016

Ensemble des personnels titulaires et contractuels



		moins de 25 ans	25-30	31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	56-60	61 ans et plus	TOTAL
Ensemble des personnels	F	59	200	129	165	200	199	208	154	50	1 364
	H	79	248	149	201	215	219	233	197	102	1 643
S/Total		138	448	278	366	415	418	441	351	152	3 007

Personnels titulaires

Âge moyen

Lille 1 : 47 ans et 4 mois

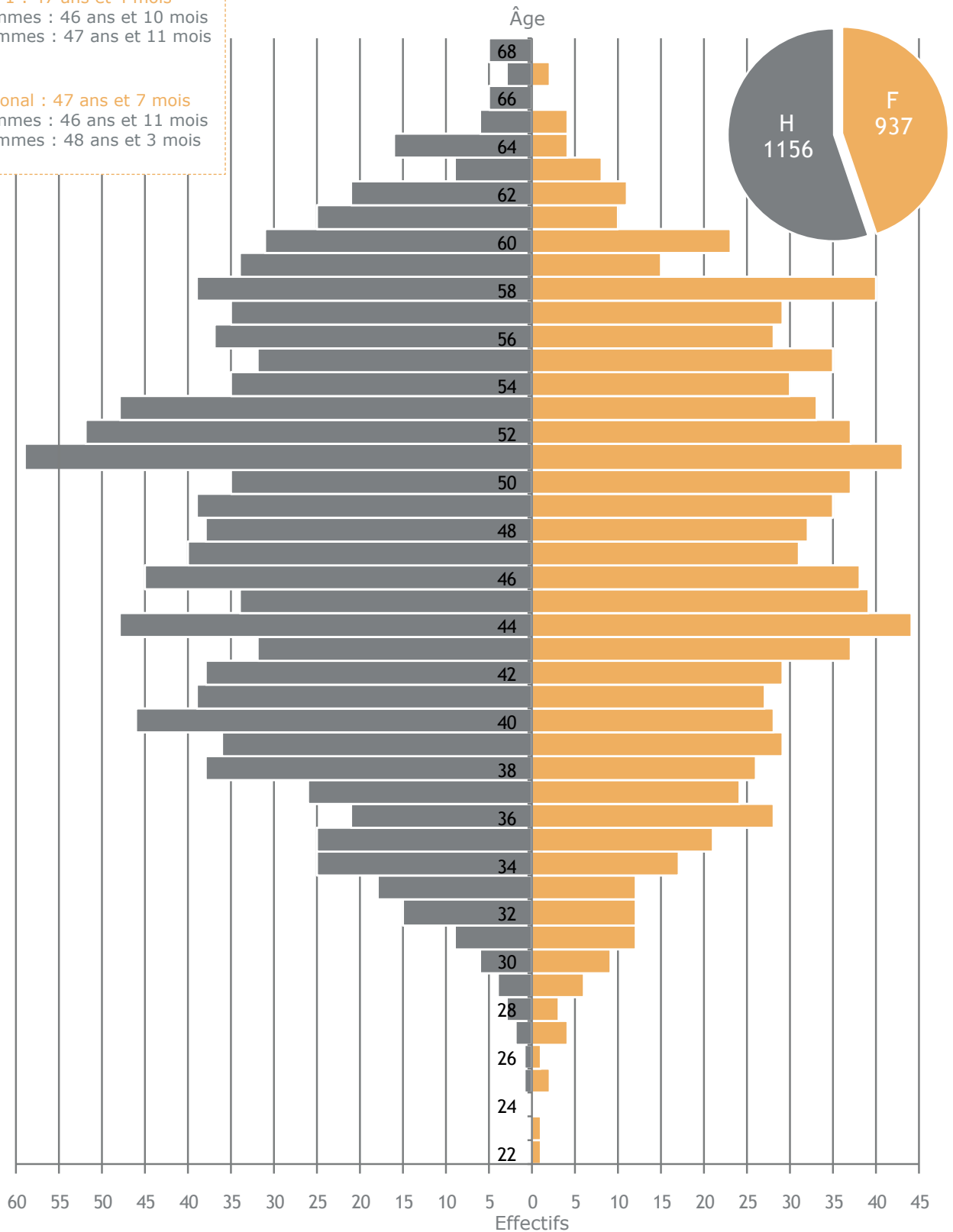
Femmes : 46 ans et 10 mois

Hommes : 47 ans et 11 mois

National : 47 ans et 7 mois

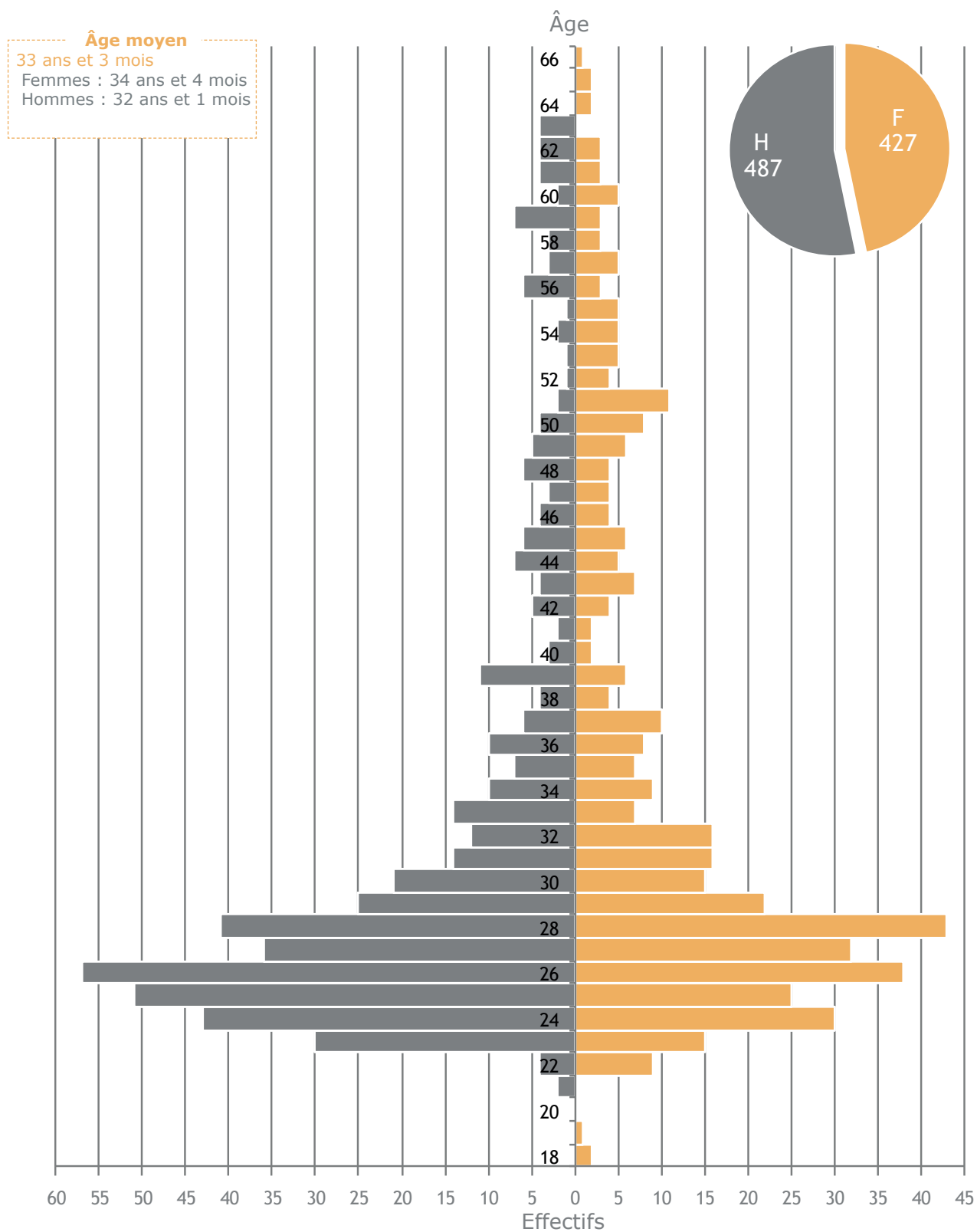
Femmes : 46 ans et 11 mois

Hommes : 48 ans et 3 mois



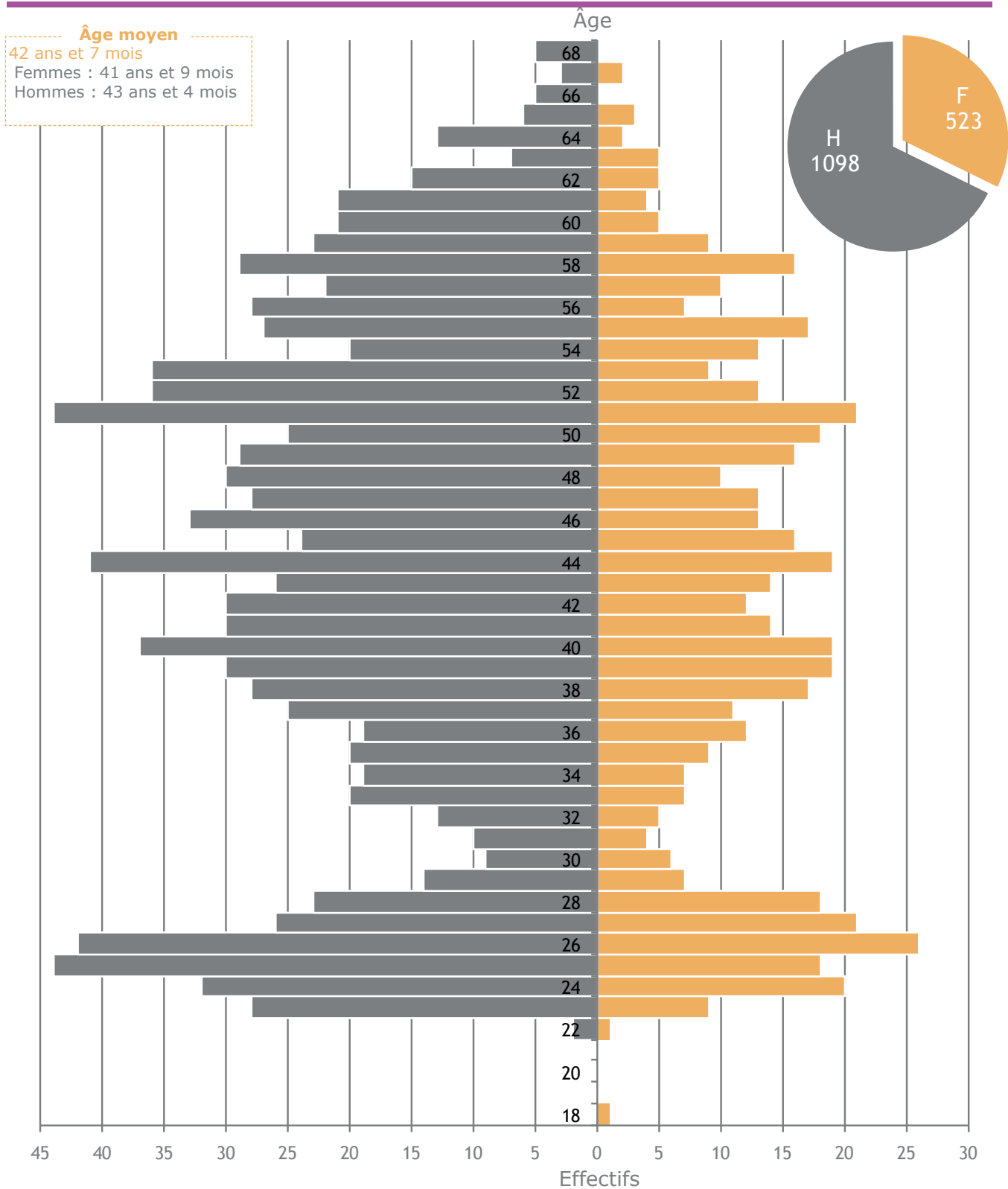
		moins de 25 ans	25-30	31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	56-60	61 ans et plus	TOTAL
Titulaires	F	2	25	74	135	176	173	178	135	39	937
	H	-	17	92	167	191	197	226	176	90	1 156
S/Total		2	42	166	302	367	370	404	311	129	2 093

Personnels contractuels



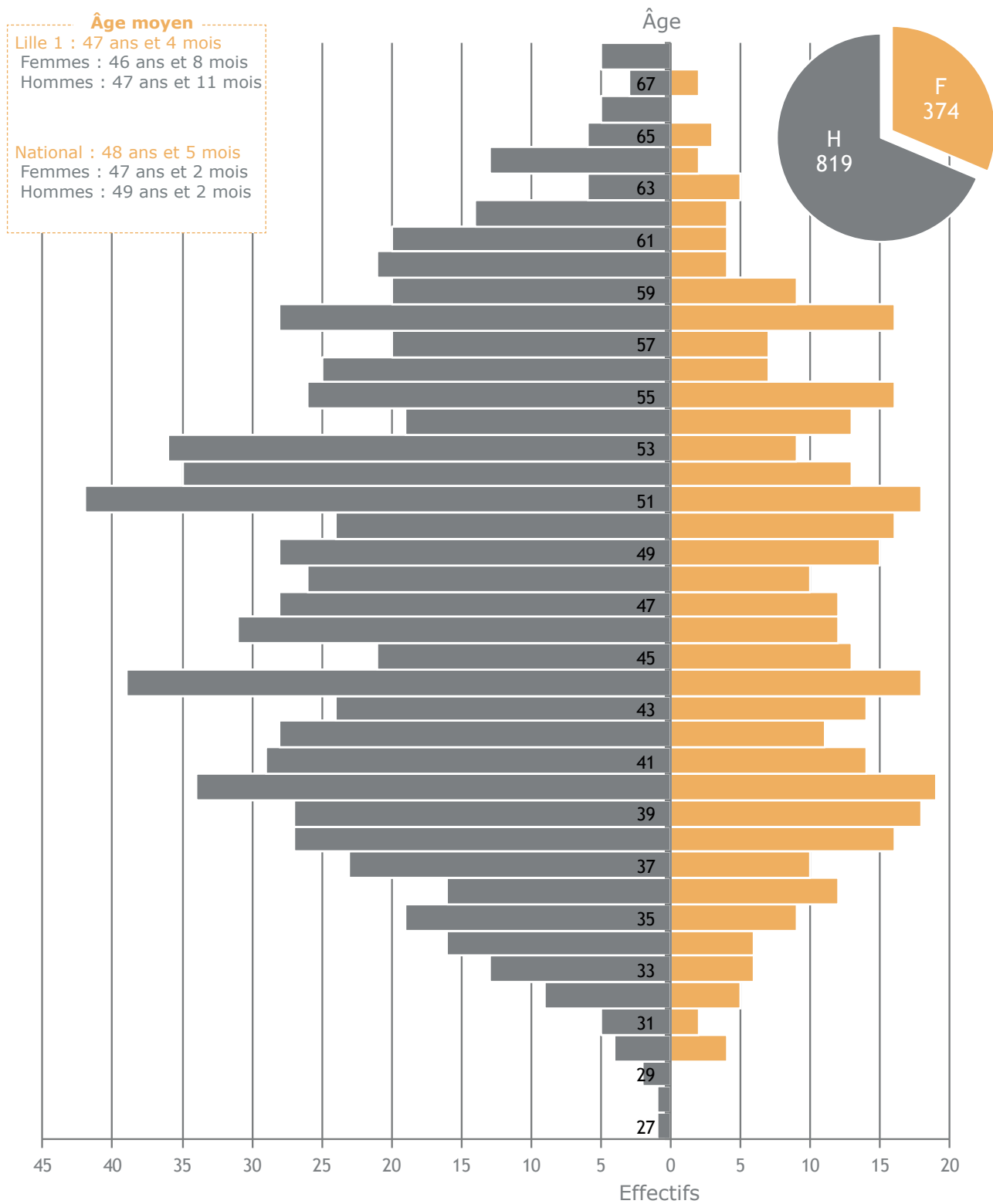
		moins de 25 ans	25-30	31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	56-60	61 ans et plus	TOTAL
Contractuels	F	57	175	55	30	24	26	30	19	11	427
	H	79	231	57	34	24	22	7	21	12	487
S/Total		136	406	112	64	48	48	37	40	23	914

Personnels enseignants et enseignants-chercheurs titulaires et contractuels



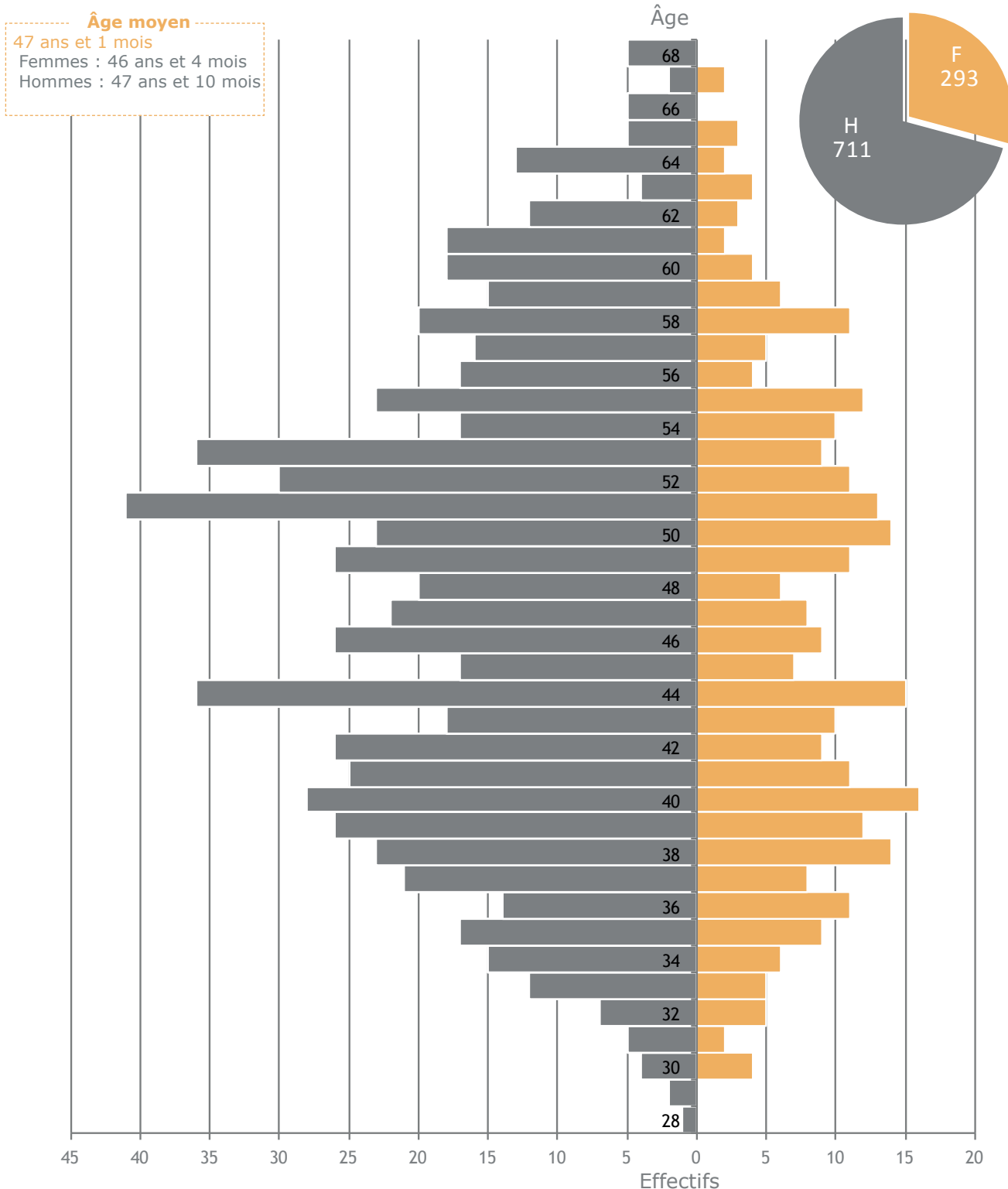
		moins de 25 ans	25-30	31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	56-60	61 ans et plus	TOTAL
Ensemble enseignants	F	31	96	32	78	75	70	73	47	21	523
	H	62	158	82	139	151	145	163	123	75	1 098
S/Total		93	254	114	217	226	215	236	170	96	1 621

Personnels enseignants-chercheurs et enseignants titulaires



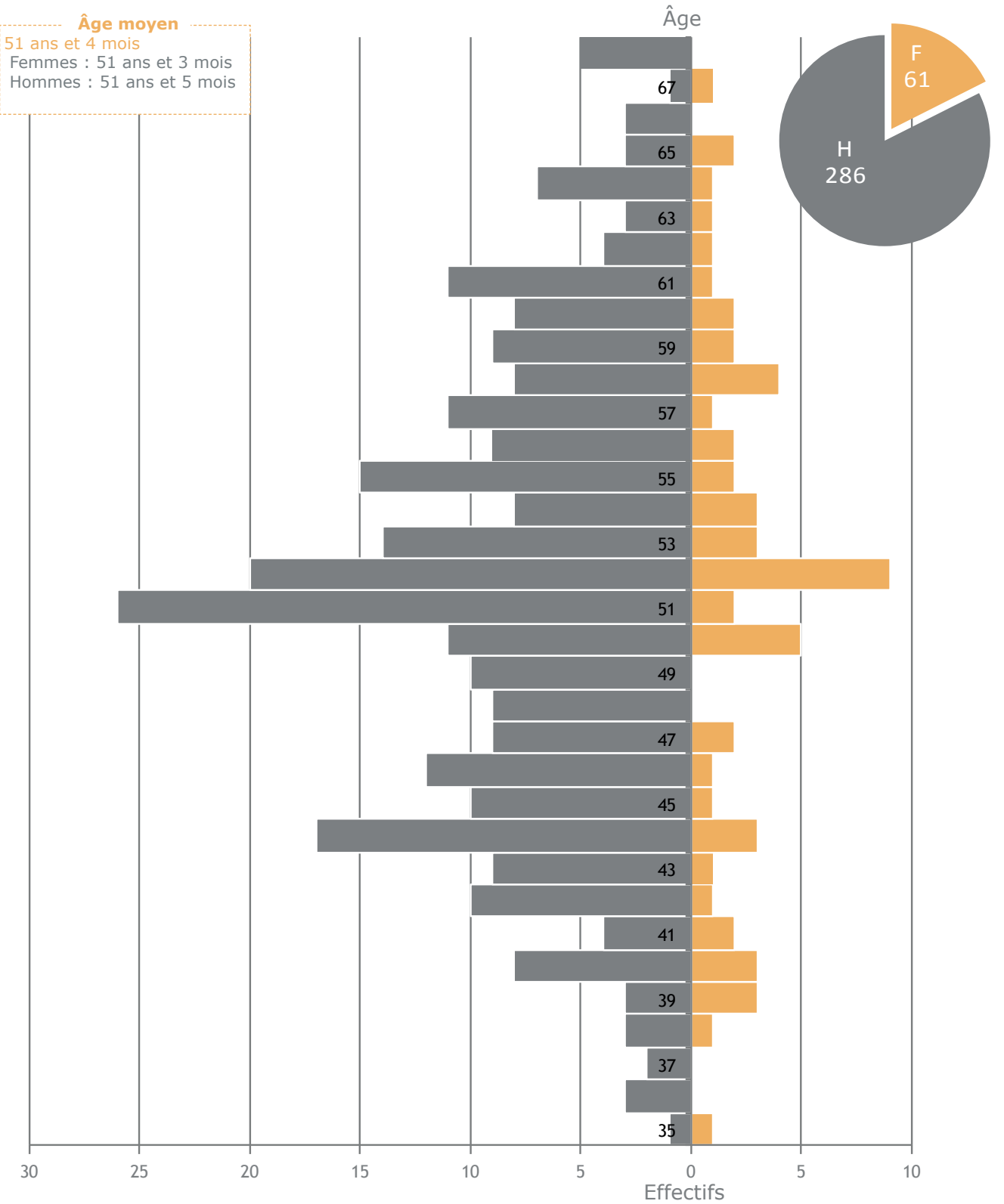
		25-30	31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	56-60	61 ans et plus	TOTAL
Enseignants-chercheurs et enseignants titulaires	F	4	28	75	70	65	69	43	20	374
	H	8	62	127	141	137	158	114	72	819
S/Total		12	90	202	211	202	227	157	92	1 193

Enseignants-chercheurs titulaires



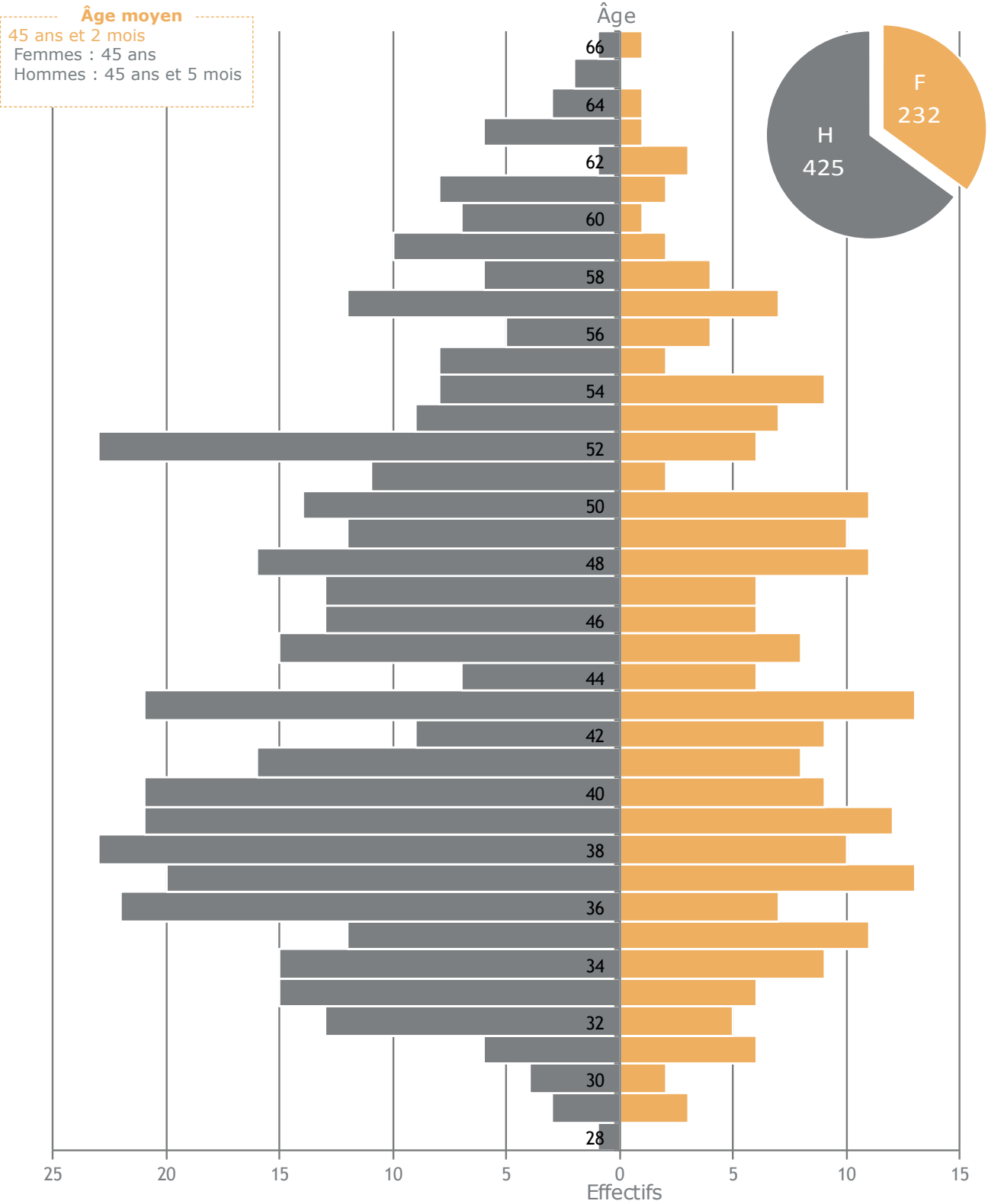
		25-30	31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	56-60	61 ans et plus	TOTAL
Enseignants-chercheurs titulaires	F	4	27	61	52	48	55	30	16	293
	H	7	56	112	122	117	147	86	64	711
S/Total		11	83	173	174	165	202	116	80	1 004

Professeurs des universités



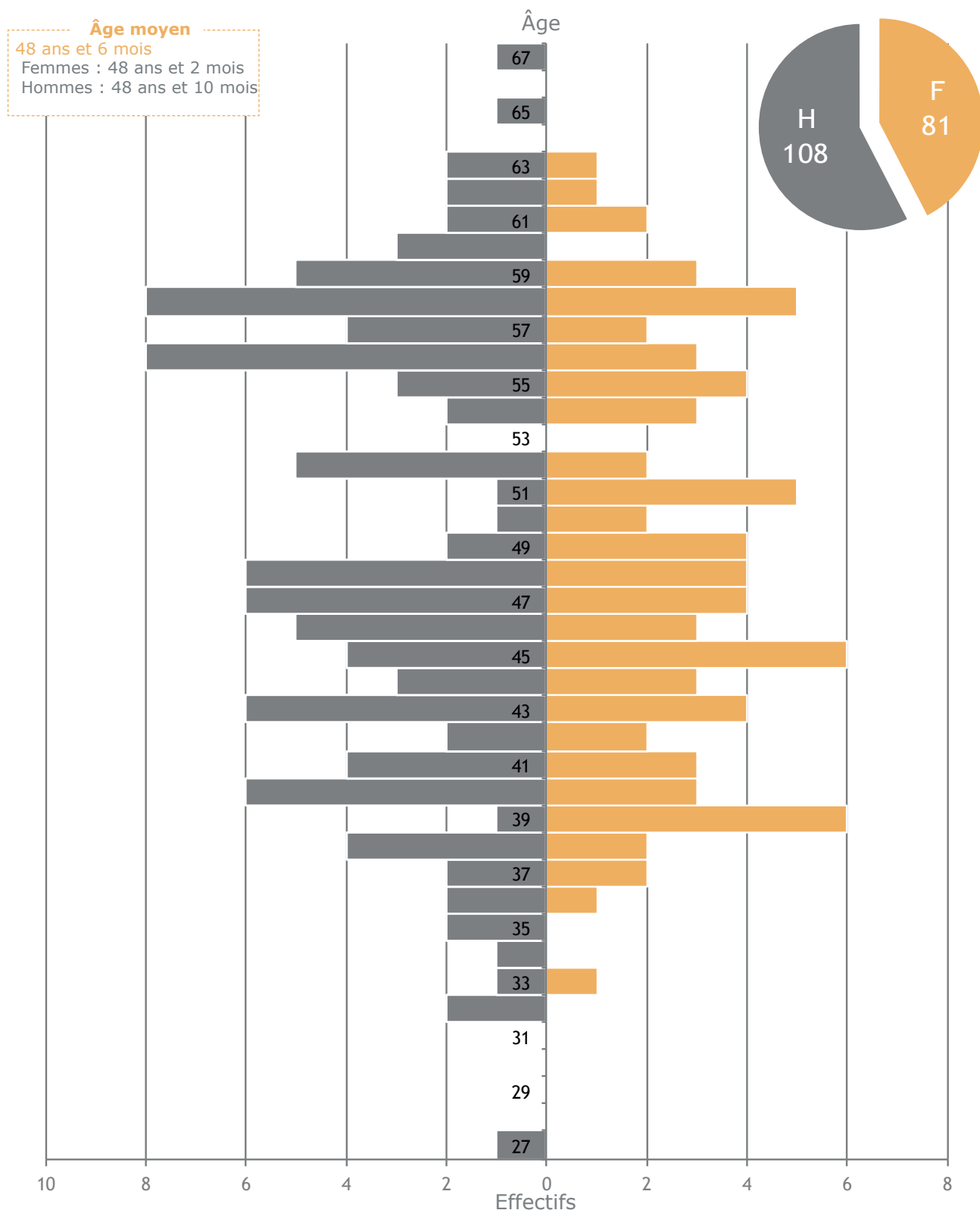
		31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	56-60	61 ans et plus	TOTAL
Professeurs des universités	F	1	7	8	8	19	11	7	61
	H	1	19	50	51	83	45	37	286
S/Total		2	26	58	59	102	56	44	347

Maîtres de conférences



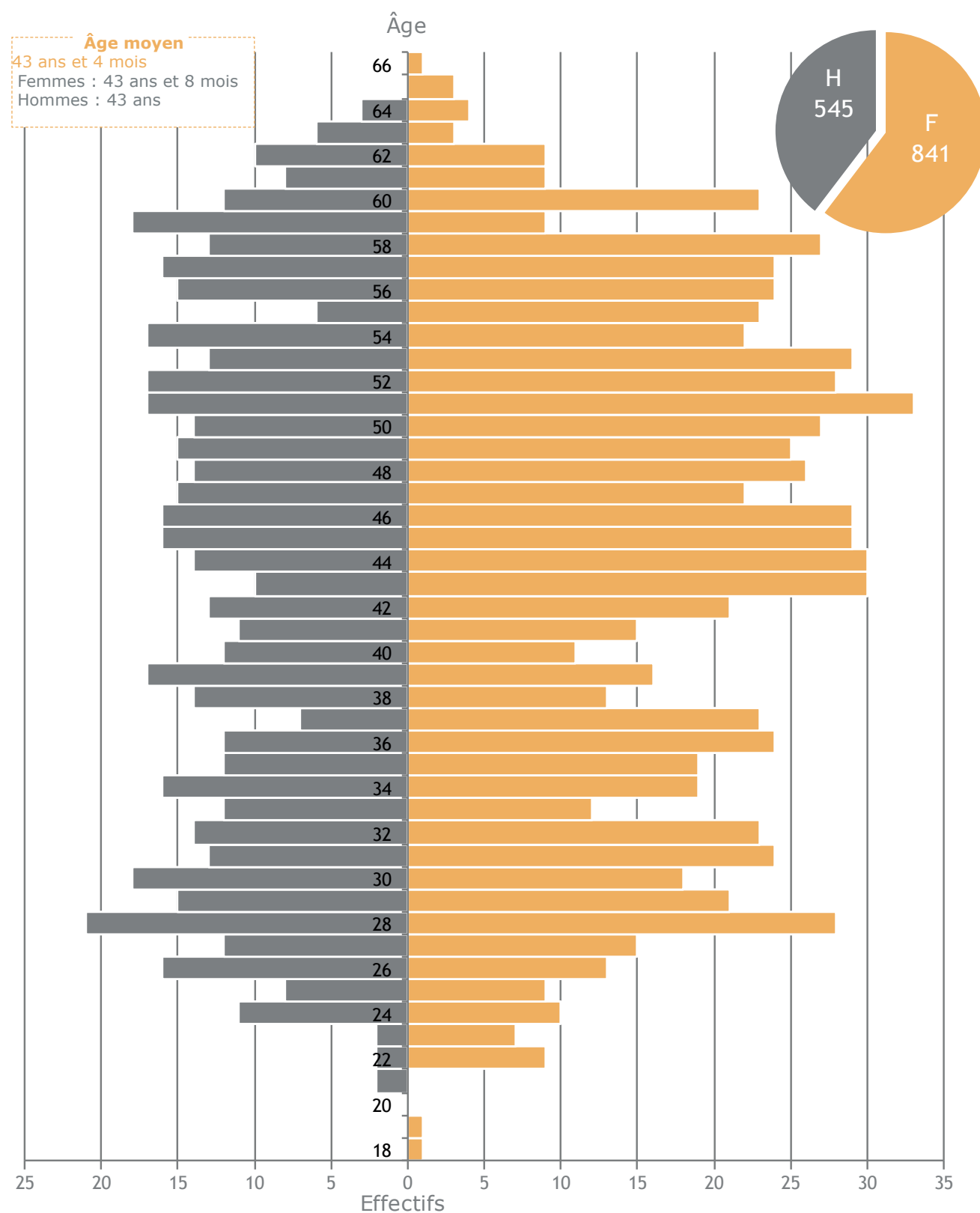
		25-30	31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	56-60	61 ans et plus	TOTAL
Maîtres de conférences	F	4	26	54	44	40	36	19	9	232
	H	7	55	93	72	66	64	41	27	425
S/Total		11	81	147	116	106	100	60	36	657

Personnels enseignants du 2nd degré et ENSAM titulaires



		25-30	31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	56-60	61 ans et plus	TOTAL
Enseignants du 2nd degré et ENSAM titulaires	F	-	1	14	18	17	14	13	4	81
	H	1	6	15	19	20	11	28	8	108
S/Total		1	7	29	37	37	25	41	12	189

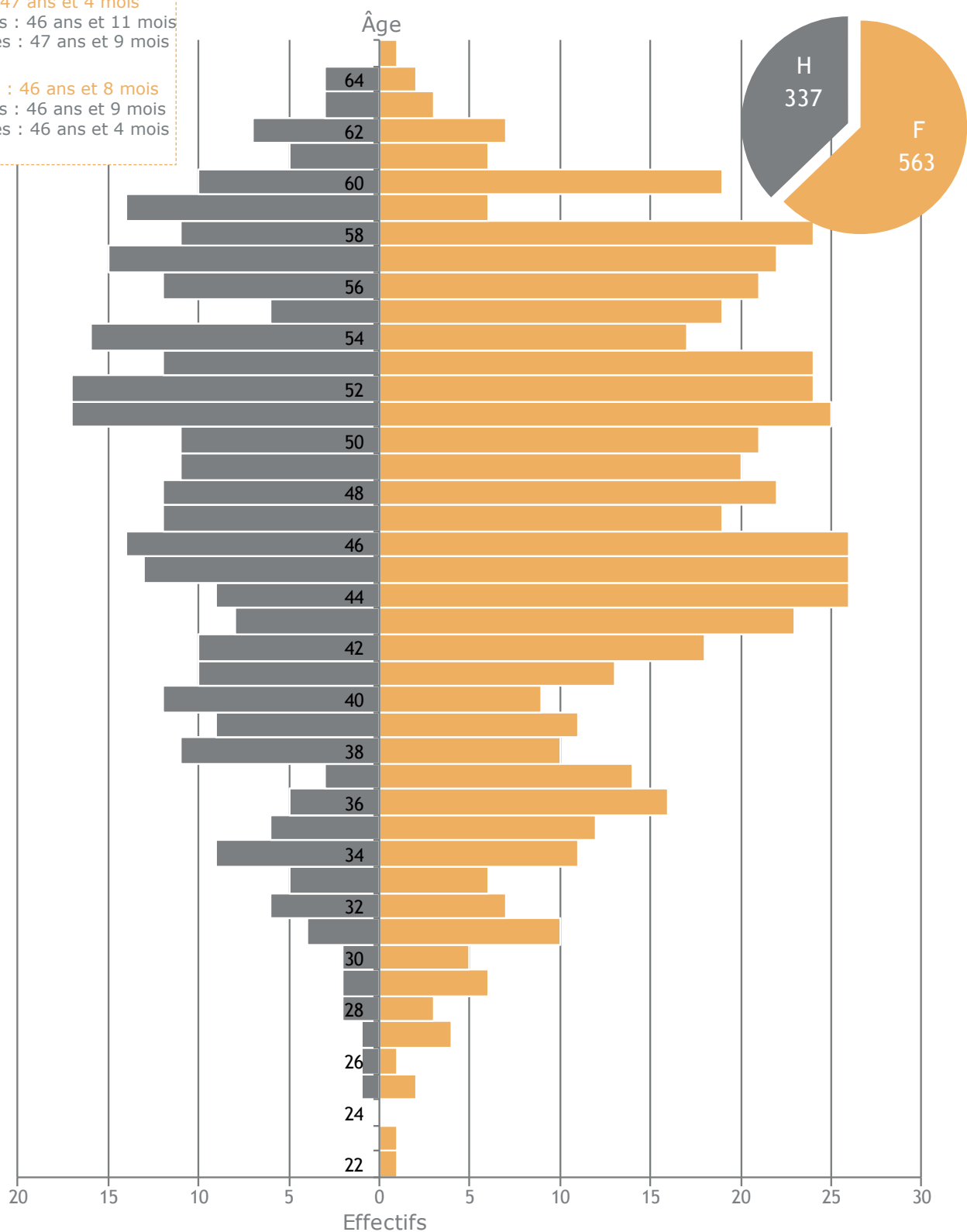
Personnels BIATSS titulaires et contractuels



		moins de 25 ans	25-30	31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	56-60	61 ans et plus	TOTAL
BIATSS titulaires et contractuels	F	28	104	97	87	125	129	135	107	29	841
	H	17	90	67	62	64	74	70	74	27	545
S/Total		45	194	164	149	189	203	205	181	56	1 386

Personnels BIATSS titulaires

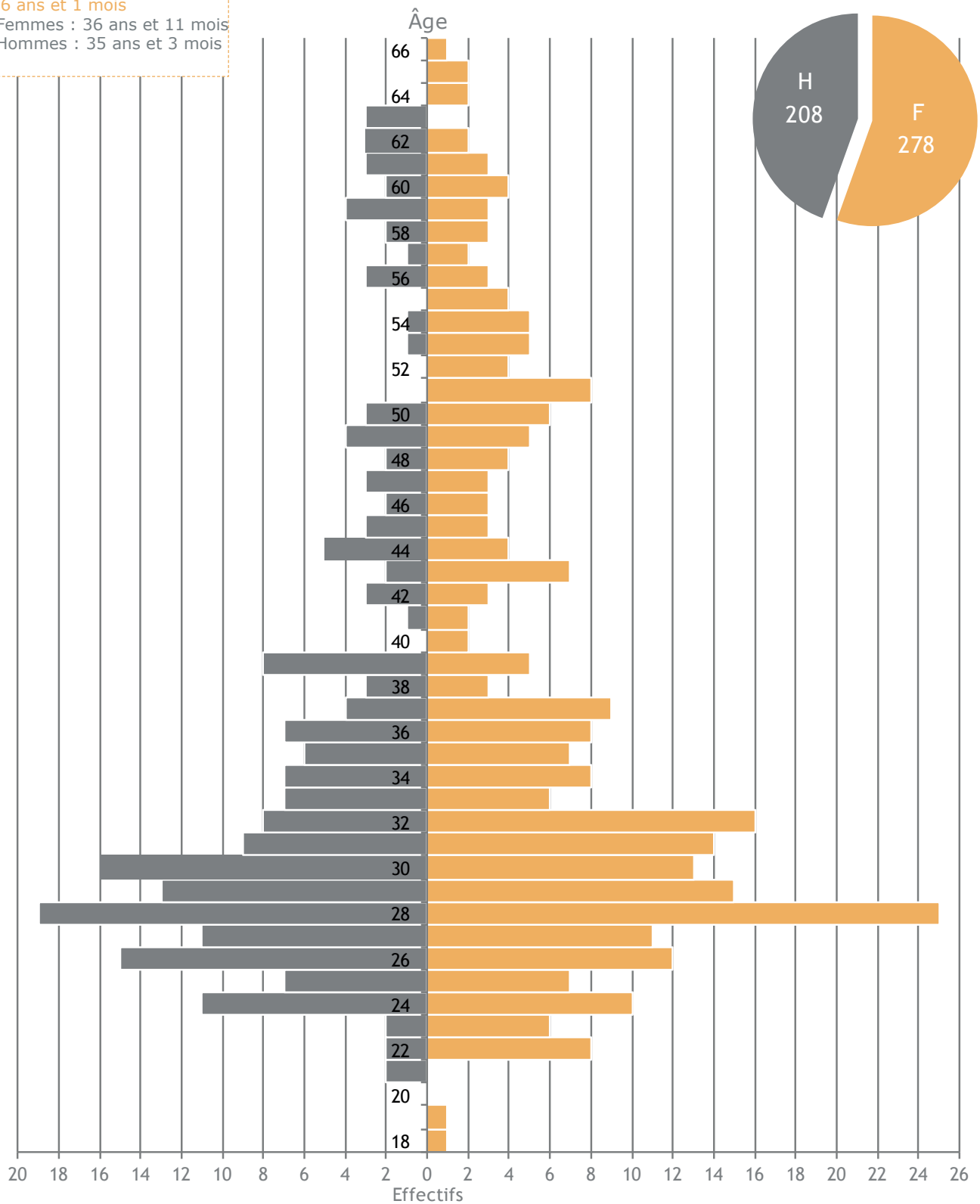
Âge moyen
Lille 1 : 47 ans et 4 mois
 Femmes : 46 ans et 11 mois
 Hommes : 47 ans et 9 mois
National : 46 ans et 8 mois
 Femmes : 46 ans et 9 mois
 Hommes : 46 ans et 4 mois



		moins de 25 ans	25-30	31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	56-60	61 ans et plus	TOTAL
BIATSS Titulaires	F	2	21	46	60	106	108	109	92	19	563
	H	-	9	30	40	50	60	68	62	18	337
S/Total		2	30	76	100	156	168	177	154	37	900

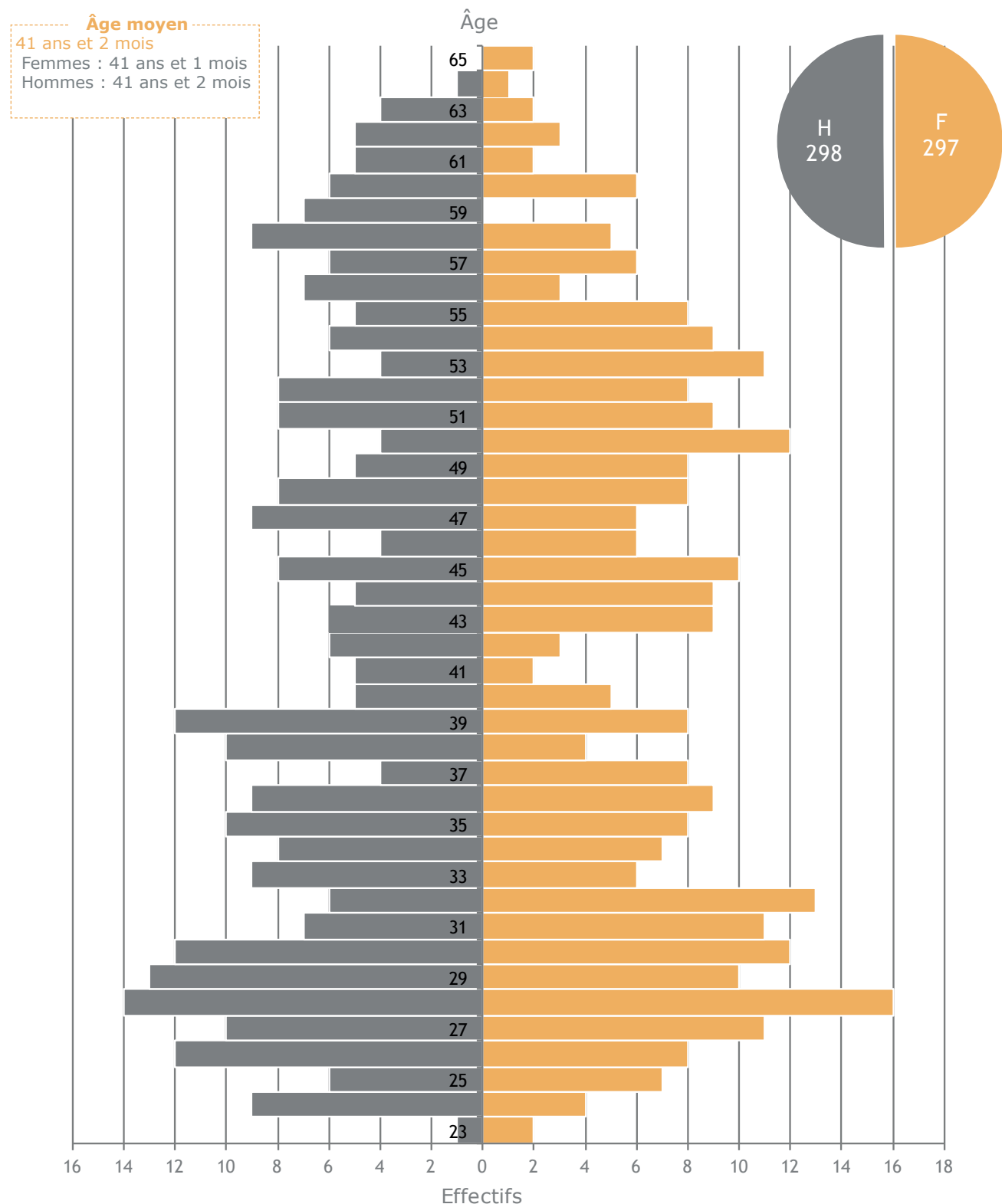
Personnels BIATSS contractuels

Âge moyen
 36 ans et 1 mois
 Femmes : 36 ans et 11 mois
 Hommes : 35 ans et 3 mois



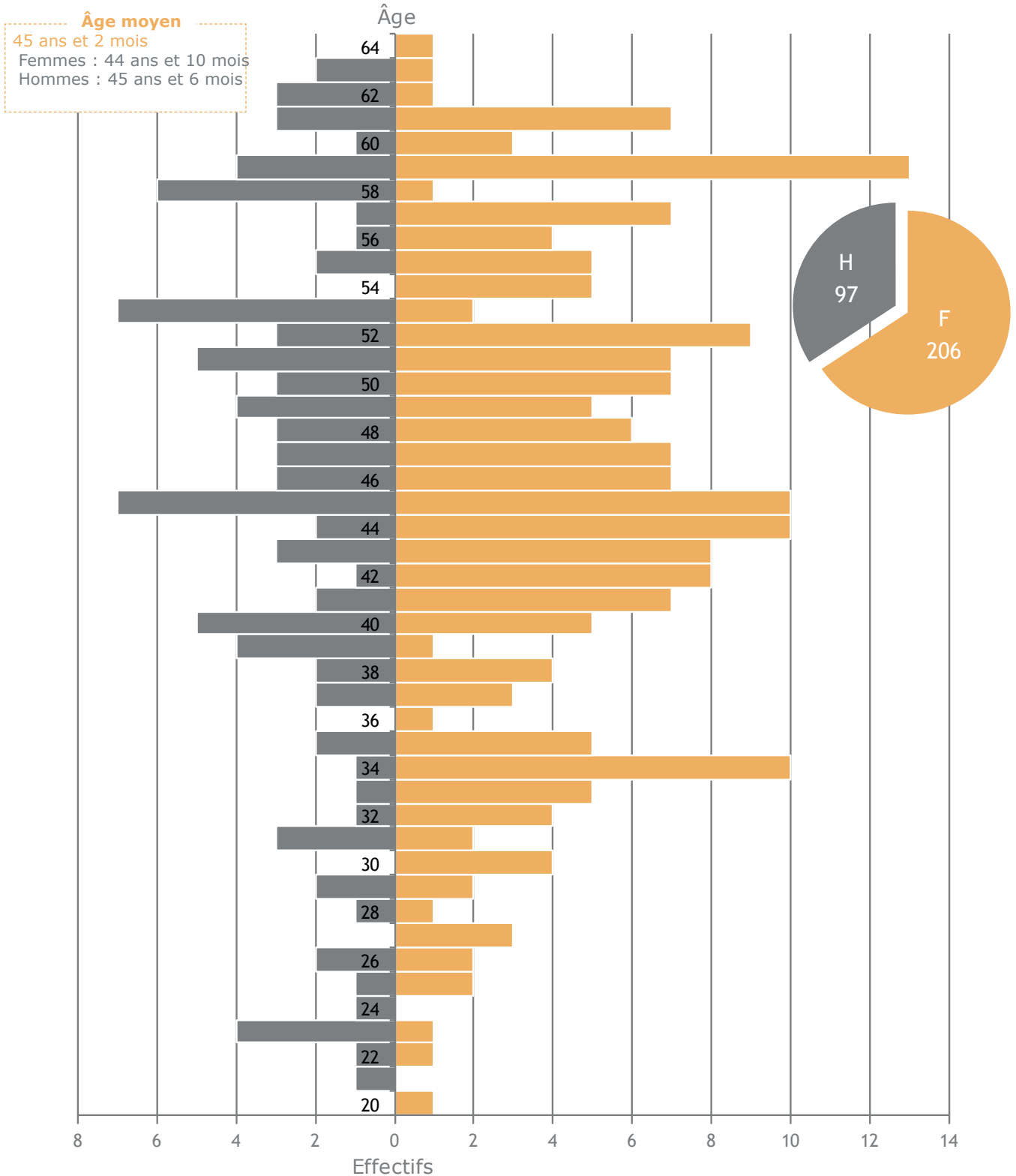
		moins de 25 ans	25-30	31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	56-60	61 ans et plus	TOTAL
BIATSS Contractuels	F	26	83	51	27	19	21	26	15	10	278
	H	17	81	37	22	14	14	2	12	9	208
S/Total		43	164	88	49	33	35	28	27	19	486

Personnels BIATSS titulaires et contractuels catégorie A



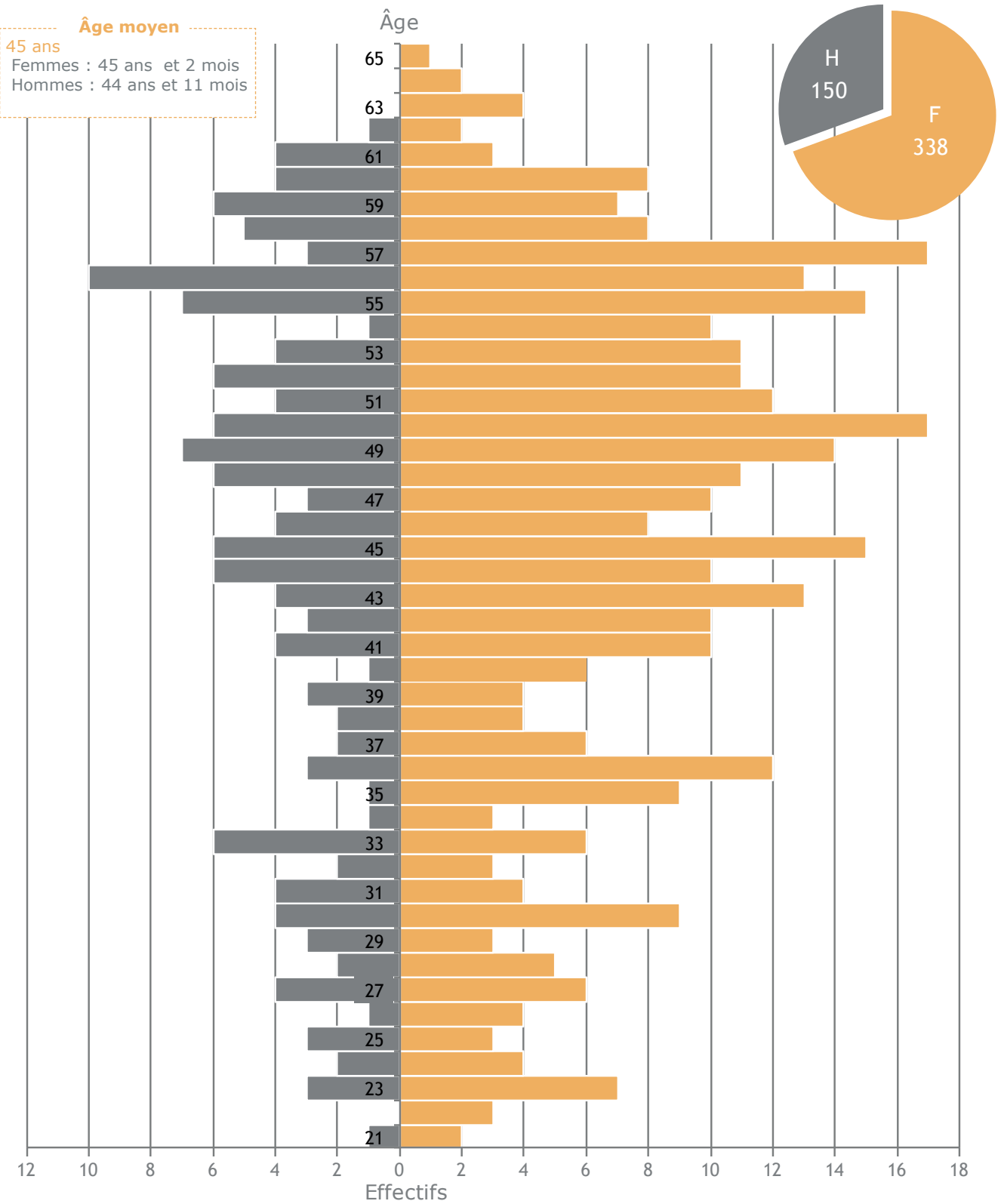
		moins de 25 ans	25-30	31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	56-60	61 ans et plus	TOTAL
Catégorie A	F	6	64	45	34	33	40	45	20	10	297
	H	10	67	40	40	30	30	31	35	15	298
S/Total		16	131	85	74	63	70	76	55	25	595

Personnels BIATSS titulaires et contractuels catégorie B



		moins de 25 ans	25-30	31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	56-60	61 ans et plus	TOTAL
Catégorie B	F	8	14	23	19	38	35	32	29	8	206
	H	4	7	7	12	13	18	18	12	6	97
S/Total		12	21	30	31	51	53	50	41	14	303

Personnels BIATSS titulaires et contractuels catégorie C



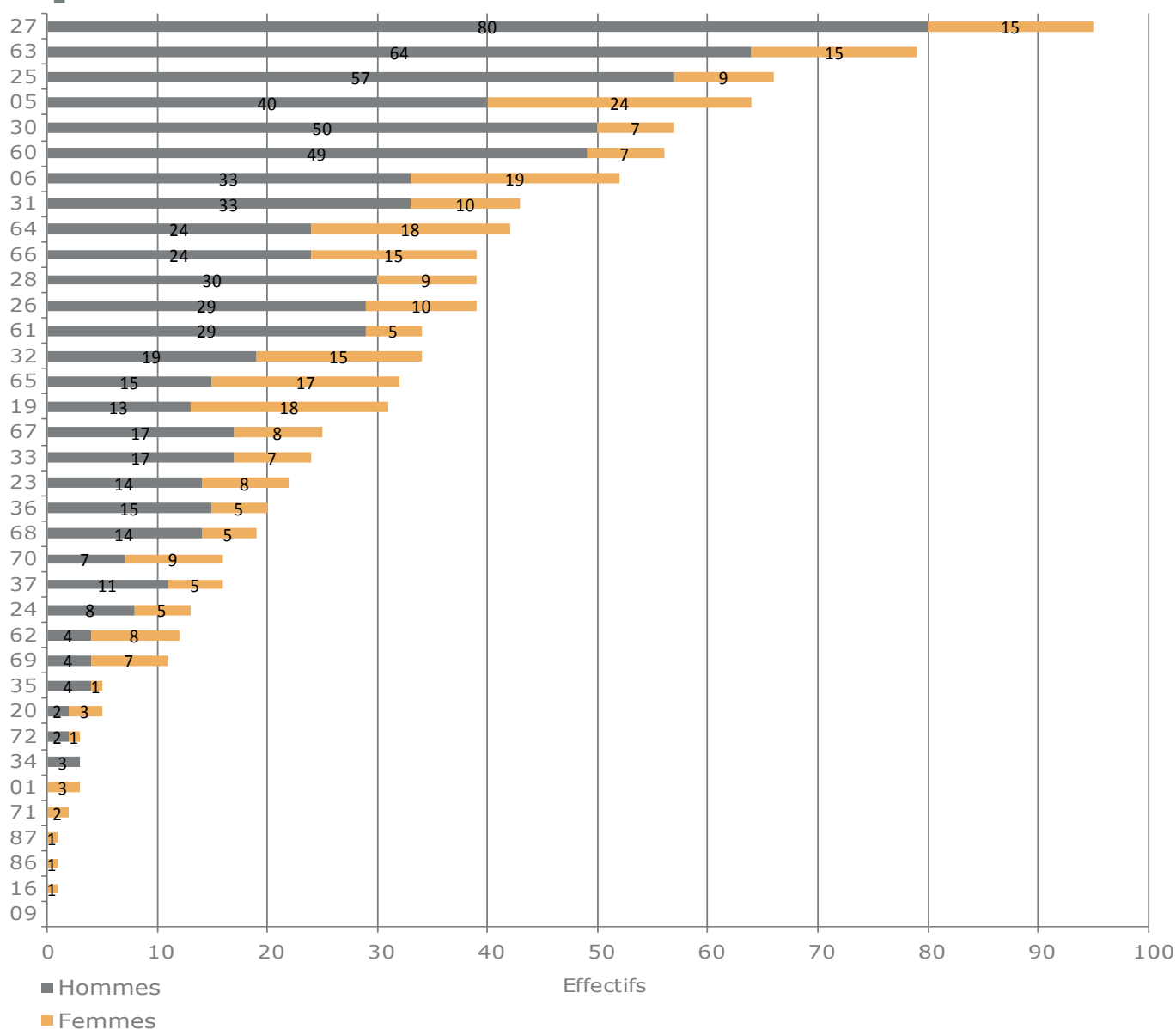
		moins de 25 ans	25-30	31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	56-60	61 ans et plus	TOTAL
Catégorie C	F	14	26	29	34	54	54	58	58	11	338
	H	3	16	20	10	21	26	21	27	6	150
S/Total		17	42	49	44	75	80	79	85	17	488

c) Les métiers au 31 décembre 2016

Répartition des personnels enseignants-chercheurs titulaires par section CNU

2016		PROFESSEURS DES UNIVERSITES			MAITRES DE CONFERENCES			S/Total		TOTAL
Groupe de sections	Sections	F	H	S/Total	F	H	S/Total	F	H	
Droit, économie et gestion	01	3	-	3	-	-	-	3	-	3
	05	18	26	44	6	14	20	24	40	64
	06	18	21	39	1	12	13	19	33	52
S/Total Droit, économie et gestion		39	47	86	7	26	33	46	73	119
Lettres et sciences humaines	09	-	-	-	-	1	1	-	1	1
	16	1	-	1	-	-	-	1	-	1
	19	14	7	21	4	6	10	18	13	31
	20	2	1	3	1	1	2	3	2	5
	23	8	8	16	-	6	6	8	14	22
	24	3	4	7	2	4	6	5	8	13
	70	8	4	12	1	3	4	9	7	16
	71	2	-	2	-	-	-	2	-	2
	72	1	2	3	-	-	-	1	2	3
S/Total Lettres et sciences humaines		39	26	65	8	20	28	47	46	93
Sciences	25	8	29	37	1	28	29	9	57	66
	26	8	15	23	2	14	16	10	29	39
	27	10	58	68	5	22	27	15	80	95
	28	7	17	24	2	13	15	9	30	39
	30	3	29	32	4	21	25	7	50	57
	31	8	18	26	2	15	17	10	33	43
	32	11	13	24	4	6	10	15	19	34
	33	4	8	12	3	9	12	7	17	24
	34	-	2	2	-	1	1	-	3	3
	35	1	3	4	-	1	1	1	4	5
	36	4	8	12	1	7	8	5	15	20
	37	4	6	10	1	5	6	5	11	16
	60	7	27	34	-	22	22	7	49	56
	61	4	16	20	1	13	14	5	29	34
	62	6	3	9	2	1	3	8	4	12
	63	10	42	52	5	22	27	15	64	79
	64	14	16	30	4	8	12	18	24	42
	65	14	6	20	3	9	12	17	15	32
	66	13	14	27	2	10	12	15	24	39
	67	7	9	16	1	8	9	8	17	25
	68	4	11	15	1	3	4	5	14	19
	69	5	2	7	2	2	4	7	4	11
	86	1	-	1	-	-	-	1	-	1
	87	1	-	1	-	-	-	1	-	1
S/Total Sciences		154	352	506	46	240	286	200	592	792
TOTAL		232	425	657	61	286	347	293	711	1 004

Répartition des enseignants-chercheurs par sexe et par section CNU

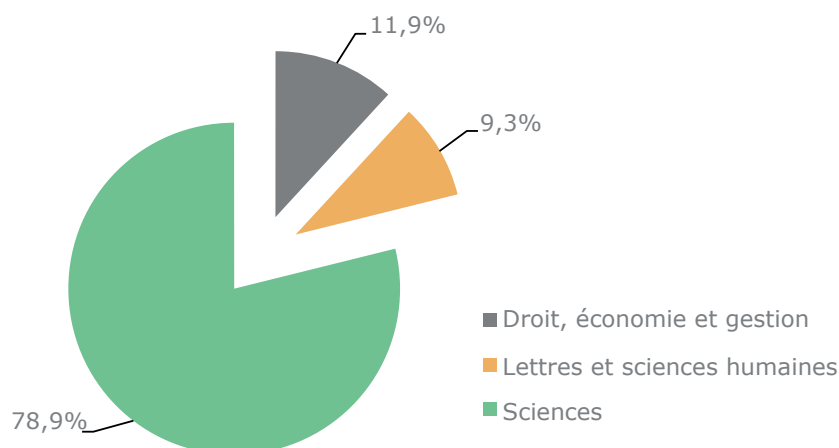


Libellé des sections CNU

01 : Droit privé et sciences criminelles
05 : Sciences économiques
06 : Sciences de gestion
09 : Langue et littérature françaises
16 : Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale
19 : Sociologie, démographie
20 : Anthropologie, ethnologie, préhistoire
23 : Géographie physique, humaine, économique et régionale
24 : Aménagement de l'espace, urbanisme
25 : Mathématiques
26 : Mathématiques appliquées
27 : Informatique
28 : Milieux denses et matériaux
30 : Milieux dilués et optique
31 : Chimie théorique, physique, analytique
32 : Chimie organique, minérale, industrielle
33 : Chimie des matériaux
34 : Astronomie, astrophysique
35 : Structure et évolution de la terre et des autres planètes
36 : Terre solide : géodynamique des enveloppes

supérieures, paléobiosphère
37 : Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement
60 : Mécanique, génie mécanique, génie civil
61 : Génie informatique, automatique et traitement du signal
62 : Energétique, génie des procédés
63 : Electronique, optronique et systèmes
64 : Biochimie et biologie moléculaire
65 : Biologie cellulaire
66 : Physiologie
67 : Biologie des populations et écologie
68 : Biologie des organismes
69 : Neurosciences
70 : Sciences de l'éducation
72 : Epistémologie, histoire des sciences et des techniques
86 : Personnels enseignants-chercheurs de pharmacie en sciences du médicament et des autres produits de santé
87 : Personnels enseignants-chercheurs de pharmacie en sciences biologiques, fondamentales et cliniques

Répartition des personnels enseignants-chercheurs par section CNU



Répartition Femmes/Hommes au sein de chaque groupe de section CNU - comparatif Lille 1 et niveau national

Composition des groupes CNU (Les sections non représentées à Lille 1 sont soulignées) :

Biologie et Biochimie : 64, 65, 66, 67, 68, 69

Chimie : 31, 32, 33

Interdisciplinaire : 70, 71, 72, 73

Mathématiques et informatique : 25, 26, 27

Physique : 28, 29, 30

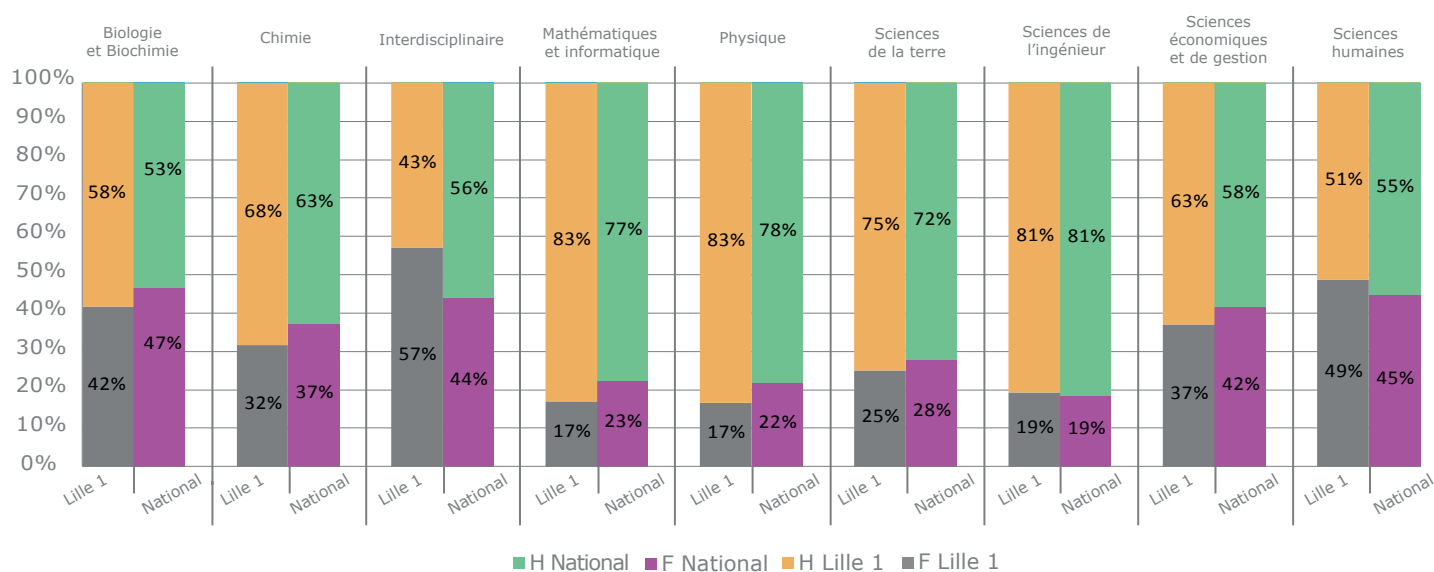
Sciences de la terre : 34, 35, 36, 37

Sciences de l'ingénieur : 60, 61, 62, 63

Sciences économiques et de gestion : 05, 06

Sciences Humaines : 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24

Dans ce comparatif, les groupes «Langues et littératures» ainsi que «Droit et Science politique» n'ont pas été pris en compte, car ils ne sont pas représentatifs, ils comprennent respectivement 1 et 4 agents à Lille 1.



Note de lecture : A Lille 1, pour le groupe Biologie et Biochimie la part des femmes est de 42%, tandis qu'au niveau national elle est de 47%.

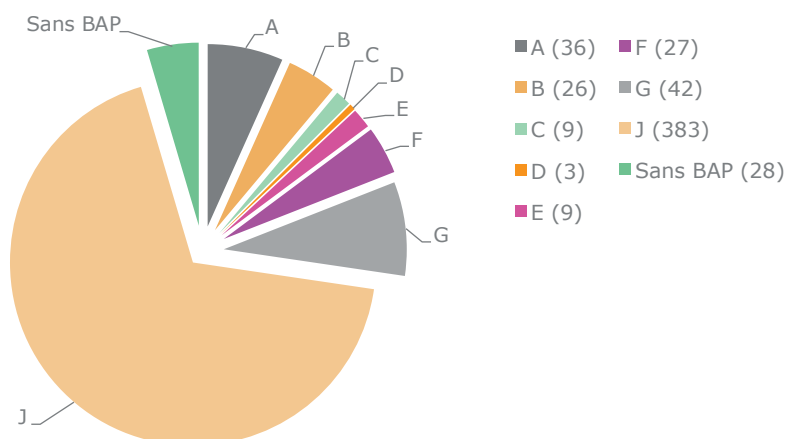
Répartition des personnels enseignants du second degré et ENSAM titulaires par discipline

Disciplines		F	H	TOTAL	%
Lettres	Allemand	5	1	6	3,2%
	Anglais	20	20	40	21,2%
	Education physique et sportive	3	6	9	4,8%
	Espagnol	3	1	4	2,1%
	Lettres histoire géographie	1	1	2	1,1%
	Lettres classiques grammaire	1	1	2	1,1%
	Lettres modernes	16	4	20	10,6%
	Lettres anglaises	-	1	1	0,5%
	Sciences économiques et sociales	2	3	5	2,6%
S/Total Lettres		51	38	89	47,1%
Scientifique	Mathématiques	6	18	24	12,7%
	Physique-chimie	3	6	9	4,8%
	Sciences de la vie et de la terre	4	1	5	2,6%
	Sciences physiques-physique appliquée	1	4	5	2,6%
S/Total Scientifique		14	29	43	22,8%
Technique et industrielle	Biochimie- Génie biologique	1	-	1	0,5%
	Génie chimique	2	-	2	1,1%
	Sciences industrielles de l'ingénieur	1	25	26	13,8%
S/Total Technique et industrielle		4	25	29	15,3%
Economie, gestion	Economie, gestion	11	16	27	14,3%
	Informatique et gestion	1	-	1	0,5%
S/Total Economie, gestion		12	16	28	14,8%
TOTAL		81	108	189	100%

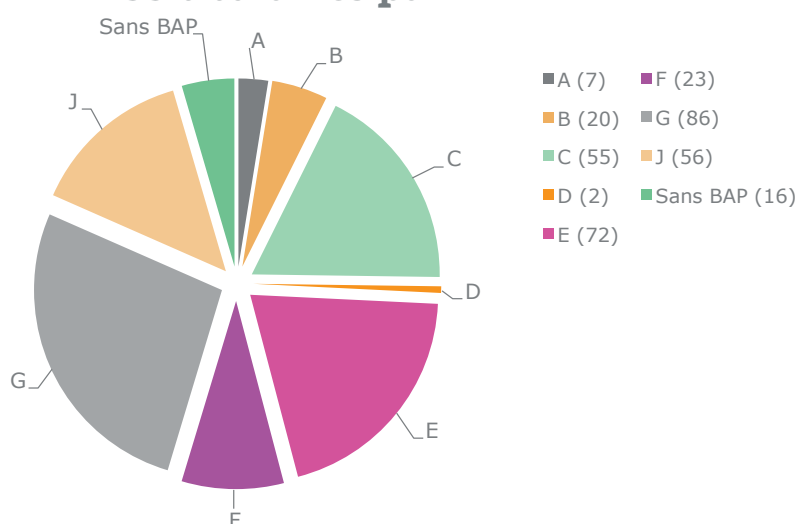
Répartition des personnels BIATSS titulaires par branche d'activité professionnelle (BAP)

Filière	BAP	F	H	TOTAL
AENES ITRF	A - Sciences du vivant	36	7	43
	B - Sciences chimiques Sciences des matériaux	26	20	46
	C - Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	9	55	64
	D - Sciences Humaines et Sociales	3	2	5
	E - Informatique, Statistique et Calcul Scientifique	9	72	81
	F - Information, Documentation, Culture, Communication, Edition, TICE	27	23	50
	G - Patrimoine, logistique, prévention et restauration	42	86	128
	J - Gestion et pilotage	383	56	439
Bibliothèque	Sans BAP	25	16	41
Médicaux sociaux TOS	Sans BAP	3	-	3
TOTAL		563	337	900

Nombre de femmes BIATSS titulaires par BAP

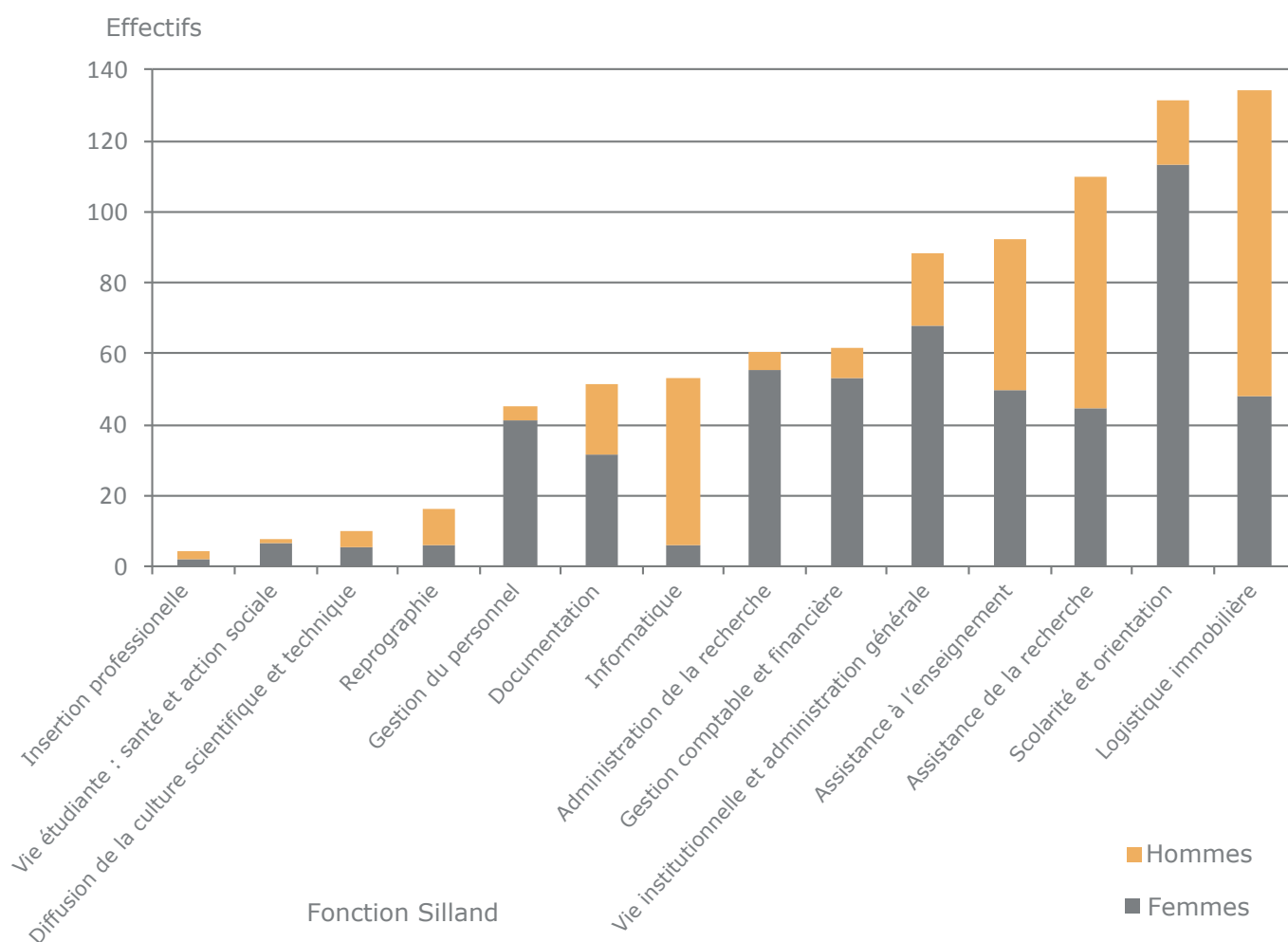


Nombre d'hommes BIATSS titulaires par BAP



Répartition en ETP des personnels BIATSS titulaires par fonction Silland

Fonction Silland	Femmes	Hommes	TOTAL	%
Insertion professionnelle	2,3	2,1	4,4	0,5%
Vie étudiante : santé et action sociale	6,9	1,0	7,9	0,9%
Diffusion de la culture scientifique et technique	5,6	4,7	10,3	1,2%
Reprographie	5,8	10,3	16,1	1,9%
Gestion du personnel	41,1	4,3	45,3	5,2%
Documentation	31,5	20,1	51,6	6,0%
Informatique	6,3	46,7	53,0	6,1%
Administration de la recherche	55,5	5,0	60,5	7,0%
Gestion comptable et financière	53,3	8,3	61,6	7,1%
Vie institutionnelle et administration générale	68,0	20,3	88,2	10,2%
Assistance à l'enseignement	49,5	42,8	92,3	10,7%
Assistance de la recherche	44,4	65,2	109,6	12,7%
Scolarité et orientation	113,1	18,0	131,1	15,1%
Logistique immobilière	48,1	86,0	134,1	15,5%
TOTAL	531,3	334,7	866,0	100%



d) Les mouvements et le recrutement des personnels titulaires

Flux des entrées et des sorties des personnels titulaires

Entrées

		2014			2015			2016		
		F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Personnels enseignants	Concours	6	15	21	2	14	16	1	7	8
	Mutation	6	10	16	8	10	18	3	4	7
	Réintégration	1	-	1	-	2	2	1	1	2
S/Total Personnels enseignants		13	25	38	10	26	36	5	12	17
Personnels BIATSS	Concours	1	2	3	-	-	-	2	6	8
	Mutation	6	1	7	6	2	8	7	2	9
	Détachement	1	4	5	3	2	5	5	1	6
	Réintégration	4	2	6	-	-	-	-	1	1
S/Total Personnels BIATSS		12	10	22	9	4	13	14	10	24
TOTAL		25	35	60	19	30	49	19	22	41

Ne sont pas comptabilisés les personnels contractuels Lille 1 titularisés par voie de concours (ex : Ater Lille 1 devant MCF et lauréat Sauvadet).

Sorties

			2014			2015			2016		
			F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Personnels enseignants	Sorties définitives	Concours	1	1	2	-	2	2	-	1	1
		Mutation	6	2	8	5	2	7	1	2	3
		Démission	-	-	-	2	2	4	-	1	1
		Retraite	8	19	27	8	13	21	4	11	15
		Fin de fonction	-	-	-	-	-	-	-	1	1
		Décès	-	-	-	-	1	1	-	-	-
	Sorties provisoires	Détachement	-	1	1	-	-	-	-	-	-
		Disponibilité	2	2	4	3	4	7	-	1	1
		Congé parental	3	-	3	2	-	2	-	-	-
S/Total Personnels enseignants			20	25	45	20	24	44	5	17	22
Personnels BIATSS	Sorties définitives	Concours	1	-	1	2	1	3	3	2	5
		Mutation	8	2	10	8	2	10	10	2	12
		Démission	-	1	1	1	-	1	-	-	-
		Retraite	14	12	26	10	14	24	15	11	26
		Retraite pour invalidité	2	-	2	4	1	5	2	-	2
		Radiation	-	3	3	-	2	2	1	1	2
		Fin de détachement entrant	-	-	-	-	-	-	1	-	1
		Décès	1	2	3	2	3	5	2	4	6
	Sorties provisoires	Détachement	2	-	2	-	-	-	-	-	-
		Disponibilité	1	-	1	1	-	1	3	-	3
		Congé longue durée	-	1	1	-	2	2	-	-	-
		Congé parental	1	-	1	1	-	1	1	-	1
		S/Total Personnels BIATSS			30	21	51	29	25	54	38
TOTAL			50	46	96	49	49	98	43	37	80

Etude sur l'âge de départ à la retraite

(comprend les titulaires et les contractuels CDI, hors retraite pour invalidité)

Moyenne d'âge au jour du départ à la retraite

		2014		2015		2016	
Sexe	Type agent	Moyenne d'âge	Nbre de départs	Moyenne d'âge	Nbre de départs	Moyenne d'âge	Nbre de départs
F	BIATSS	61 ans 7 mois	14	62 ans 4 mois	13	61 ans 9 mois	15
	Enseignant	63 ans 4 mois	8	64 ans 1 mois	8	62 ans 6 mois	4
Moyenne d'âge F		62 ans 5 mois	22	63 ans	21	61 ans 11 mois	19
H	BIATSS	62 ans 11 mois	12	63 ans 7 mois	14	61 ans 4 mois	10
	Enseignant	65 ans	19	63 ans 8 mois	13	64 ans 2 mois	11
Moyenne d'âge H		64 ans	31	63 ans 8 mois	27	62 ans 10 mois	21
TOTAL	BIATSS	62 ans 3 mois	26	63 ans	27	61 ans 7 mois	25
	Enseignant	64 ans 7 mois	27	63 ans 10 mois	21	63 ans 8 mois	15
Moyenne d'âge F + H		63 ans 2 mois	53	63 ans 4 mois	48	62 ans 5 mois	40 *

* En 2016, 12 départs en retraite sur les 40 enregistrés ont été effectués sur la base du dispositif carrières longues, ce qui explique la chute de l'âge moyen.

Agés minimum et maximum au jour du départ à la retraite

		2014		2015		2016	
Sexe	Type agent	Age minimum	Age maximum	Age minimum	Age maximum	Age minimum	Age maximum
F	BIATSS	60 ans 1 mois	67 ans 6 mois	58 ans 4 mois	65 ans 6 mois	60 ans	63 ans 10 mois
	Enseignant	61 ans 5 mois	68 ans 6 mois	62 ans	66 ans	61 ans 9 mois	63 ans 8 mois
H	BIATSS	60 ans 1 mois	65 ans	60 ans 1 mois	65 ans	60 ans 1 mois	62 ans 8 mois
	Enseignant	61 ans 1 mois	68 ans 10 mois	60 ans 3 mois	66 ans 6 mois	60 ans 4 mois	68 ans 11 mois

NB : tout agent peut bénéficier, sous réserve de remplir les conditions fixées par la réglementation, d'un départ avant l'âge légal ou après l'âge limite.
Parmi les motifs de départ anticipé avant l'âge légal hors invalidité, les principaux sont le dispositif 'carrières longues' pour les agents ayant commencé tôt leur parcours professionnel (départs des agents avant l'âge d'ouverture des droits (AOD passant progressivement de 60 ans pour les personnes nées avant le 01/07/1951 à 62 ans pour les personnes nées à compter du 01/01/1955)) et celui des parents d'au moins 3 enfants.

A l'inverse, peuvent être accordés sous certaines conditions, soit un recul de limite d'âge, soit une prolongation d'activité. A titre d'exemple, l'agent ayant eu au moins 3 enfants vivants à l'âge de ses 50 ans peut bénéficier d'1 an de recul de limite d'âge.
Autre situation : un professeur des universités peut, sur sa demande, être maintenu en activité en surnombre au-delà de la limite d'âge et prolonger ensuite jusqu'à la fin de l'année universitaire.

Mobilité interne des personnels BIATSS

	2014		2015		2016	
	F	H	F	H	F	H
Nbre d'agents ayant bénéficié d'une mobilité interne	36	7	30	10	17	15
TOTAL	43		40		32	

Depuis la mise en place de la fonction de chargé de recrutement, au pôle RH en mai 2013, le principe de mobilité a évolué : tout poste vacant de personnel BIATSS en cours d'année est désormais systématiquement proposé en mobilité interne.

Nombre de lauréats aux concours de recrutement BIATSS ouverts à Lille 1

	2014			2015			2016		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Personnels titulaires à Lille 1	1	2	3	5	1	6	3	2	5
Personnels contractuels à Lille 1	17	14	31	22	6	28	8	6	14
TOTAL	18	16	34	27	7	34	11	8	19

En 2013, a été organisée la 1^{ère} session d'examens professionnalisés réservés (SAUVADET).

Nombre de lauréats aux concours de recrutement BIATSS hors Lille 1

	2014			2015			2016		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Personnels titulaires à Lille 1	1	-	1	2	1	3	3	1	4

* Les données relatives à la mobilité externe des contractuels ne sont pas disponibles.

Postes offerts à Lille 1 aux recrutements ITRF - Session 2016

Niveau	Corps	Nature	BAP *	Emploi-type	Postes	Présents admissi- bilité	Admis- sibles	Présents Admis- sion	Admis sur liste principale	Admis sur liste complé- mentaire
Cat. A	IGR	externe	A	biologie	1	47	12	6	1	3
	IGE	interne	J	responsable des affaires juridiques	1	5	5 dont 1 LS&T	1	1 dont 1 LS&T	-
		interne	F	réalisateur, audiovisuel, multimé- dia	1	11	6 dont 2 LS&T	5	1 dont 1 LS&T	-
		réservé	E	développement et déploiement d'applications	1	2	2 dont 2 LS&T	2	-	-
			J	animation et ingénierie en forma- tion continue	2	3	3 dont 3 LS&T	3	2 dont 2 LS&T	1 dont 1 LS&T
				gestion administrative et aide au pilotage	2	2	2 dont 2 LS&T	2	2 dont 2 LS&T	-
		ASI	externe	B	technique d'analyse chimique	1	30	16 dont 2 LS&T	10	1
	interne		J	gestion des ressources humaines	1	22	7 dont 2 LS&T	1	1 dont 1 LS&T	-
	réservé		E	gestion de parc informatique et télécommunications	1	2	2 dont 2 LS&T	1	1 dont 1 LS&T	-
			J	ingénierie de formation continue	1	1	-	-	-	-
				gestion administrative	1	2	-	-	-	-
				Cat. B	TCH	externe	A	sciences de la vie et de la terre et biotechnologies	6 dont 2 LS&T	38
C	instrumentation scientifique, expé- rimentation & mesure	1	11				8 dont 2 LS&T	6	1 dont 1 LS&T	1 dont 1 LS&T
	fabrication mécanique	1	3				3 dont 1 LS&T	3	1	-
E	exploitation, maintenance et trai- tement de données	7 dont 1 LS&T	49				19 dont 2 LS&T	19	7 dont 1 LS&T	1
interne	J	gestion administrative	7 dont 1 LS&T			150	29 dont 5 LS&T	24	7 dont 1 LS&T	4 dont 1 LS&T
réservé	J	gestion financière et comptable	2 dont 1 LS&T			pas d'épreuves d'admissibilité		2	1 dont 1 LS&T	-
		gestion administrative	5 dont 1 LS&T					5	3 dont 1 LS&T	-
BOE	J	formation, orientation et insertion professionnelle	1			9	3 dont 1 LS&T	3 dont 1 LS&T	1 dont 1 LS&T	-
Cat. C	ATRF	externe	C			instrumentation scientifique, expé- rimentation & mesure	1	6	3 dont 1 LS&T	2
		interne	B	préparateur en sciences physiques et chimie	7 dont 1 LS&T	17	13 dont 1 LS&T	11	7	1
			J	gestion administrative	17 dont 2 LS&T	167	64 dont 10 LS&T	61	17 dont 2 LS&T	10 dont 1 LS&T
		direct	B	préparateur en sciences physiques et chimie	1	4	4 dont 1 LS&T	4 dont 2 LS&T	1 dont 1 LS&T	-
		direct réservé	J	gestion administrative	1	pas d'épreuves d'ad- missibilité		1 dont 1 LS&T	1 dont 1 LS&T	-
		BOE	G	opérateur logistique	1	8	3 dont 3 LS&T	3 dont 3 LS&T	1 dont 1 LS&T	1 dont 1 LS&T
			J	gestion administrative	2	16	6 dont 3 LS&T	6 dont 3 LS&T	2 dont 2 LS&T	1 dont 1 LS&T
		TOTAL					73	605	230	201

BAP A : Sciences du vivant

BAP B : Sciences chimiques - sciences des matériaux

BAP C : Sciences de l'ingénieur et de l'instrumentation scientifique

BAP D : Sciences humaines et sociales

BAP E : Informatique, statistique et calcul scientifique

BAP F : Information, Documentation, Culture, Communication, Edition, TICE

BAP G : Patrimoine, logistique, prévention et restauration

BAP J : Gestion et pilotage

Concours enseignants-chercheurs et nouveaux enseignants du 2nd degré

Concours enseignants-chercheurs

Corps d'accès	Origine	2014			2015			2016		
		F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Professeurs des universités	PR extérieur	-	-	-	-	1	1	4	7	11
	MCF Lille 1	-	7	7	4	4	8	-	2	2
	MCF extérieur	2	5	7	2	7	9	-	2	2
	Autres		1	1	-	-	-	-	1	1
	S/Total	2	13	15	6	12	18	4	12	16
Maîtres de Conférences	ATER Lille 1	-	1	1	1	-	1	-	1	1
	Post doctorant Lille 1	-	1	1	-	-	-	-	1	1
	ATER extérieur	-	-	-	1	2	3	1	-	1
	MCF extérieur	-	3	3	1	2	3	-	-	-
	Post doctorant extérieur	2	7	9	-	5	5	-	4	4
	Autres	2	-	2	1	2	3	2	2	4
	S/Total	4	12	16	4	11	15	3	8	11
TOTAL		6	25	31	10	23	33	7	20	27

NB : session synchronisée + Fil de l'eau + agrégation

Enseignants-chercheurs recrutés en 2016 par voie de concours

Agents ayant soutenu leur thèse à Lille 1 :

Corps d'accès	Origine	F	H	TOTAL
Professeurs des universités	MCF Lille 1	3	6	9
	MCF extérieur	-	-	-
	Autres	-	-	-
	S/Total	3	6	9
Maîtres de Conférences	ATER Lille 1	-	1	1
	Post doctorant Lille 1	-	-	-
	Autres	1	-	1
	S/Total	1	1	2
TOTAL		4	7	11

Agents ayant soutenu leur HDR à Lille 1 :

Corps d'accès	Origine	F	H	TOTAL
Professeurs des universités	MCF Lille 1	4	7	11
	MCF extérieur	-	-	-
	Autres	-	-	-
	TOTAL	4	7	11

Affectation de nouveaux enseignants du second degré

	2014			2015			2016		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Enseignants 2nd degré	7	7	14	7	6	13	4	2	6

Avancement de grade des personnels enseignants-chercheurs

Année 2014		Promouvables *			Candidats			Promus		
		F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Au titre de l'établissement	MCF hors-classe	34	74	108	9	15	24	4	7	11
	PR 1ère classe	27	109	136	7	41	48	-	10	10
	PR CE 1er éch.	25	84	109	5	21	26	-	7	7
	PR CE 2ème éch.	1	36	37	-	8	8	-	4	4
Total établissement		87	303	390	21	85	106	4	28	32
Au titre du C.N.U.	MCF hors-classe	34	74	108	11	20	31	2	5	7
	PR 1ère classe	27	109	136	9	50	59	2	9	11
	PR CE 1er éch.	25	84	109	6	27	33	1	6	7
	PR CE 2ème éch.	1	36	37	-	11	11	-	2	2
Total C.N.U.		87	303	390	26	108	134	5	22	27
TOTAL								9	50	59

Année 2015		Promouvables *			Candidats			Promus		
		F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Au titre de l'établissement	MCF hors-classe	41	97	138	11	25	36	5	7	12
	PR 1ère classe	21	102	123	9	38	47	2	7	9
	PR CE 1er éch.	24	90	114	10	21	31	3	4	7
	PR CE 2ème éch.	2	36	38	-	11	11	-	3	3
Total établissement		88	325	413	30	95	125	10	21	31
Au titre du C.N.U.	MCF hors-classe	41	97	138	15	31	46	4	6	10
	PR 1ère classe	21	102	123	10	45	55	1	6	7
	PR CE 1er éch.	24	90	114	11	26	37	1	5	6
	PR CE 2ème éch.	2	36	38	-	13	13	-	1	1
Total C.N.U.		88	325	413	36	115	151	6	18	24
TOTAL								16	39	55

Année 2016		Promouvables *			Candidats			Promus		
		F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Au titre de l'établissement	MCF hors-classe	36	98	134	9	30	39	5	7	12
	PR 1ère classe	23	98	121	8	40	48	4	6	10
	PR CE 1er éch.	22	97	119	8	31	39	3	5	8
	PR CE 2ème éch.	3	42	45	1	14	15	1	2	3
Total établissement		84	335	419	26	115	141	13	20	33
Au titre du C.N.U.	MCF hors-classe	36	98	134	11	35	46	2	5	7
	PR 1ère classe	23	98	121	8	45	53	-	4	4
	PR CE 1er éch.	22	97	119	9	37	46	1	5	6
	PR CE 2ème éch.	3	42	45	1	17	18	-	3	3
Total C.N.U.		84	335	419	29	134	163	3	17	20
TOTAL								16	37	53

* Les promouvables au titre du CNU et au titre de l'établissement sont les mêmes personnes puisqu'elles répondent aux mêmes critères.

Avancement de corps et de grade des personnels enseignants du 2nd degré et ENSAM

Année 2014

	Promouvables			Candidats			Promus		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
PRCE hors-classe	18	12	30	18	12	30	-	-	-
PLP hors-classe	2	-	2	2	-	2	-	-	-
PRAG hors-classe	20	30	50	20	30	50	1	4	5
PR Ensam hors-classe	1	2	3	-	2	2	-	-	-
Liste d'aptitude PRAG	43	30	73	7	17	24	1	-	1
TOTAL	84	74	158	47	61	108	2	4	6

Année 2015

	Promouvables			Candidats			Promus		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
PRCE hors-classe	23	14	37	23	14	37	2	-	2
PLP hors-classe	-	3	3	-	3	3	-	-	-
PRAG hors-classe	24	28	52	24	28	52	1	2	3
PR Ensam hors-classe	1	2	3	-	1	1	-	-	-
Liste d'aptitude PRAG	31	42	73	9	12	21	-	-	-
TOTAL	79	89	168	56	58	114	3	2	5

Année 2016

	Promouvables			Candidats			Promus		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
PRCE hors-classe	22	16	38	22	16	38	2	1	3
PLP hors-classe	1	3	4	1	3	4	-	1	1
PRAG hors-classe	25	31	56	25	31	56	2	2	4
PR Ensam hors-classe	1	2	3	-	1	1			-
Liste d'aptitude PRAG	34	43	77	9	12	21	1	-	1
TOTAL	83	95	178	57	63	120	5	4	9

Avancement de grade des personnels BIATSS par tableau d'avancement

Année 2014

		Promouvables			Candidats			Promus		
		F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
ITRF	Catégorie A	35	41	76	22	26	48	9	3	12
	Catégorie B	39	31	70	30	19	49	3	-	3
	Catégorie C	78	52	130	43	23	66	10	4	14
AENES	Catégorie A	1	1	2	-	-	-	-	-	-
	Catégorie B	20	1	21	12	1	13	1	-	1
	Catégorie C	37	2	39	32	2	34	17	1	18
Bibliothèque	Catégorie A	1	2	3	1	1	2	1	-	1
	Catégorie B	4	1	5	1	1	2	-	-	-
	Catégorie C	5	4	9	3	-	3	2	-	2
TOTAL		220	135	355	144	73	217	43	8	51

Année 2015

		Promouvables			Candidats			Promus		
		F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
ITRF	Catégorie A	31	36	67	17	17	34	5	5	10
	Catégorie B	47	32	79	34	19	53	5	3	8
	Catégorie C	81	44	125	43	19	62	12	3	15
AENES	Catégorie A	1	-	1	-	-	-	-	-	-
	Catégorie B	21	1	22	16	1	17	1	-	1
	Catégorie C	22	2	24	19	2	21	8	-	8
Bibliothèque	Catégorie A	-	2	2	-	2	2	-	-	-
	Catégorie B	4	1	5	4	1	5	-	-	-
	Catégorie C	3	4	7	3	4	7	2	1	3
TOTAL		210	122	332	136	65	201	33	12	45

Année 2016

		Promouvables			Candidats			Promus		
		F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
ITRF	Catégorie A	30	36	66	16	18	34	3	4	7
	Catégorie B	44	31	75	25	17	42	1	3	4
	Catégorie C	71	40	111	41	19	60	8	6	14
AENES	Catégorie A	2	-	2	1	-	1	-	-	-
	Catégorie B	19	1	20	16	1	17	2	-	2
	Catégorie C	16	3	19	14	3	17	7	1	8
Bibliothèque	Catégorie A	-	2	2	-	1	1	-	1	1
	Catégorie B	2	2	4	2	1	3	1	-	1
	Catégorie C	1	3	4	1	1	2	-	1	1
TOTAL		185	118	303	116	61	177	22	16	38

Récapitulatif avancement de grade des personnels BIATSS par composante (hors personnels de bibliothèque)

	2014			2015			2016		
	Promouvables	Candidats	Promus	Promouvables	Candidats	Promus	Promouvables	Candidats	Promus
Biologie	30	20	5	31	16	3	24	14	3
Chimie	13	7	2	13	7	2	12	7	1
CUEEP	28	19	1	-	-	-	-	-	-
EPU de LILLE	22	11	4	22	13	4	21	12	1
Géographie	9	8	2	6	5	-	5	5	2
IAE	10	3	-	11	1	-	16	6	1
IEEA	25	16	3	26	16	2	27	18	3
IUT A	24	16	4	18	12	5	20	12	1
Mathématiques	9	8	2	7	6	-	7	5	1
Physique	22	14	2	19	11	2	16	10	2
Sces de la terre	10	1	1	2	1	-	5	3	1
Sces Eco. & Sociales	3	1	-	14	5	1	14	6	2
Station marine de Wimereux	4	3	-	7	4	1	6	3	-
SEFA	-	-	-	-	-	-	4	2	1
S/total composantes	209	127	26	176	97	20	177	103	18
Services Communs	44	31	8	59	39	8	49	29	3
Services Centraux + Atel.Méca.Mutualisé	85	52	13	83	51	14	67	39	13
TOTAL	338	210	47	318	187	42	293	171	35

Avancement de corps des personnels BIATSS par liste d'aptitude

Année 2014

		Promouvables			Candidats			Promus		
		F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
ITRF	Promotion de A en A	77	74	151	39	27	66	1	-	1
	Promotion de B en A	65	59	124	43	38	81	1	-	1
	Promotion de C en B	131	82	213	82	58	140	1	3	4
AENES	Promotion de B en A	30	1	31	5	1	6	-	-	-
	Promotion de C en B	88	4	92	20	2	22	1	-	1
Bibliothèque	Promotion de A en A	-	1	1	-	-	-	-	-	-
	Promotion de B en A	5	5	10	-	-	-	-	-	-
	Promotion de C en B	8	4	12	2	-	2	-	-	-
TOTAL		404	230	634	191	126	317	4	3	7

Année 2015

		Promouvables			Candidats			Promus		
		F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
ITRF	Promotion de A en A	72	76	148	69	75	144	-	2	2
	Promotion de B en A	64	61	125	63	59	122	-	2	2
	Promotion de C en B	132	82	214	71	51	122	2	1	3
AENES	Promotion de B en A	29	1	30	4	1	5	1	-	1
	Promotion de C en B	77	5	82	27	2	29	1	-	1
Bibliothèque	Promotion de A en A	-	1	1	-	-	-	-	-	-
	Promotion de B en A	5	5	10	-	-	-	-	-	-
	Promotion de C en B	8	4	12	1	-	1	-	-	-
TOTAL		387	235	622	235	188	423	4	5	9

Année 2016

		Promouvables			Candidats			Promus		
		F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
ITRF	Promotion de A en A	75	76	151	22	35	57	1	-	1
	Promotion de B en A	73	55	128	33	35	68	-	-	-
	Promotion de C en B	134	78	212	73	43	116	4	-	4
AENES	Promotion de B en A	30	1	31	6	1	7	-	1	1
	Promotion de C en B	71	4	75	23	1	24	1	-	1
Bibliothèque	Promotion de A en A	2	1	3	-	-	-	-	-	-
	Promotion de B en A	5	5	10	-	-	-	-	-	-
	Promotion de C en B	8	4	12	2	-	2	-	-	-
TOTAL		398	224	622	159	115	274	6	1	7

Récapitulatif avancement de corps des personnels BIATSS par composante

(hors personnels de bibliothèque)

	2014			2015			2016		
	Promouvables	Candidats	Promus	Promouvables	Candidats	Promus	Promouvables	Candidats	Promus
Biologie	49	37	-	47	34	-	50	25	1
Chimie	38	23	1	35	30	1	34	16	-
CUEEP	37	17	-	-	-	-	-	-	-
EPU de LILLE	32	15	-	33	20	-	34	12	-
Géographie	13	7	-	11	5	-	10	5	-
IAE	23	9	-	23	17	-	25	10	-
IEEA	42	21	1	41	36	3	45	21	1
IUT A	45	23	-	41	25	1	40	23	-
Mathématiques	15	10	-	17	12	1	16	11	-
Physique	41	27	-	42	31	-	40	23	-
Sces de la terre	9	4	-	9	6	-	10	7	-
Sces Eco. & Sociales	22	4	-	24	12	-	26	5	-
Station marine de Wimereux	7	5	-	7	5	-	6	4	-
SEFA	-	-	-	-	-	-	5	2	-
S/total composantes	373	202	2	330	233	6	341	164	2
Services Communs	78	26	1	111	92	1	99	35	2
Services Centraux + Atel.Méca.Mutualisé	160	77	4	158	97	2	157	73	3
TOTAL	611	305	7	599	422	9	597	272	7

e) Etude sur les personnels BIATSS contractuels

Evolution de la situation des contractuels BIATSS sur 3 ans

La construction de la politique Lille 1 en faveur des agents contractuels s'est effectuée en plusieurs étapes entre 2009 et 2012 :

- septembre 2009, à destination des agents contractuels (hors recherche) des catégories B et C : mise en place de contrats annuels renouvelables, amélioration de la rémunération par le biais d'une grille indiciaire et d'un régime indemnitaire spécifiques ;

- septembre 2010, élargissement de ces mesures aux agents contractuels recherche des catégories B et C ;

- janvier 2012, à destination des agents contractuels de catégorie A hors recherche : mise en place d'une grille indiciaire et d'un régime indemnitaire, assurant aux agents concernés une évolution salariale.

Par ailleurs, la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 dite « loi Sauvadet » a introduit plusieurs dispositifs de lutte contre la précarité dans la fonction publique :

- accès au contrat à durée indéterminée pour les agents comptant, à la date de publication de la loi, une ancienneté de 6 ans (condition d'ancienneté ramenée à 3 ans pour les agents de 55 ans et plus).

Cette mesure a permis à 20 agents contractuels de l'université de voir leur contrat transformé en contrat à durée indéterminée le 13 mars 2013 ;

- accès à l'emploi titulaire par la voie de recrutements professionnalisés ouverts pendant 4 ans et réservés aux agents contractuels remplissant certaines conditions de contrat, de quotité de recrutement et d'ancienneté de services.

Entre 2013 et 2016, Lille 1 a ouvert 106 postes pour ce type de recrutement, permettant ainsi à 85 agents contractuels d'être titularisés dans leurs fonctions.

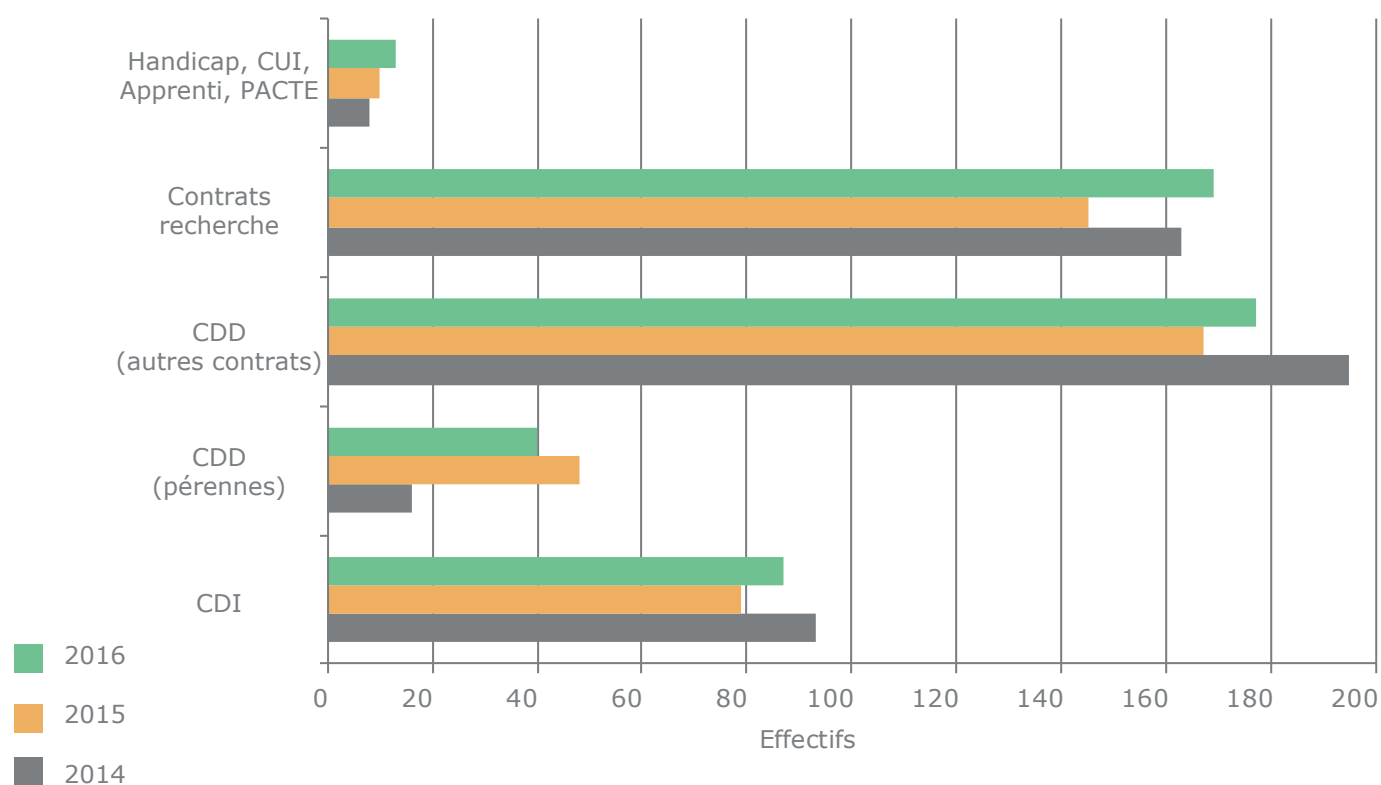
Nombre d'agents contractuels BIATSS par type de contrat sur 3 ans

Type de contrat	contrats "pérennes"			"autres contrats"			TOTAL		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
CDI	93	79	87	-	-	-	93	79	87
CDD hors recherche	16	48	40	195	167	177	211	215	217
Contrats recherche	-	-	-	163	145	169	163	145	169
PACTE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Handicap	-	-	-	-	4	4	-	4	4
Apprenti	-	-	-	5	4	5	5	4	5
CUI	-	-	-	3	2	4	3	2	4
TOTAL	109	127	127	366	322	359	475	449	486

Nombre d'agents contractuels BIATSS par catégorie et par type de contrat sur 3 ans

		2014				2015				2016			
Type de contrat		Cat A	Cat B	Cat C	TOTAL	Cat A	Cat B	Cat C	TOTAL	Cat A	Cat B	Cat C	TOTAL
Pérennes	CDI	51	22	20	93	45	15	19	79	48	16	23	87
	CDD	-	3	13	16	-	13	35	48	-	11	29	40
S/total		51	25	33	109	45	28	54	127	48	27	52	127
Autres contrats	CDD	71	41	83	195	67	31	69	167	71	31	75	177
	Contrats recherche	159	2	2	163	139	6	-	145	166	3	-	169
	Handicap, CUI, Apprenti, PACTE	-	-	8	8	-	-	10	10	-	1	12	13
S/total		230	43	93	366	206	37	79	322	237	35	87	359
TOTAL		281	68	126	475	251	65	133	449	285	62	139	486

Evolution des contrats des agents contractuels BIATSS



Grilles de rémunération pour les agents non titulaires exerçant des missions pérennes

Contractuels de catégorie C :

Grille en vigueur à compter du 01/07/2012 :

	INM	temps de passage échelon supérieur	ancienneté cumulée	Primes
1 ^{er} échelon	308	2 ans	-	Part fixe à 80 € versée par mois + Part variable entre 10 € et 40 € par mois versée par semestre Taux pivot : 20 €
2 ^e échelon	309	3 ans	2 ans	
3 ^e échelon	310	3 ans	5 ans	
4 ^e échelon	311	4 ans	8 ans	
5 ^e échelon	312	4 ans	12 ans	
6 ^e échelon	313	4 ans	16 ans	
7 ^e échelon	315	5 ans	20 ans	
8 ^e échelon	319	5 ans	25 ans	
9 ^e échelon	326	5 ans	30 ans	
10 ^e échelon	338	-	35 ans	

Contractuels de catégorie B :

Grille en vigueur à compter du 01/07/2012 :

	INM	temps de passage - échelon supérieur	ancienneté cumulée	Primes
1 ^{er} échelon	311	2 ans	-	Part fixe à 120 € versée par mois + Part variable entre 20 € et 80 € par mois versée par semestre Taux pivot : 40 €
2 ^e échelon	312	2 ans	2 ans	
3 ^e échelon	315	2 ans	4 ans	
4 ^e échelon	324	2 ans	6 ans	
5 ^e échelon	338	2 ans	8 ans	
6 ^e échelon	350	2 ans	10 ans	
7 ^e échelon	360	2 ans	12 ans	
8 ^e échelon	370	2 ans	14 ans	
9 ^e échelon	384	2 ans	16 ans	
10 ^e échelon	395	3 ans	18 ans	
11 ^e échelon	414	3 ans	21 ans	
12 ^e échelon	421	4 ans	24 ans	
13 ^e échelon	439	-	28 ans	

Contractuels de catégorie A - 1^{er} niveau* :

Grille en vigueur à compter du 01/01/2012 :

	INM	temps de passage échelon supérieur	ancienneté cumulée	Primes
1 ^{er} échelon	339	2 ans	-	Part fixe à 130 € versée par mois + Part variable entre 20 € et 80 € par mois versée par semestre Taux pivot : 40 €
2 ^e échelon	353	3 ans	2 ans	
3 ^e échelon	371	3 ans	5 ans	
4 ^e échelon	387	3 ans	8 ans	
5 ^e échelon	404	3 ans	11 ans	
6 ^e échelon	423	3 ans	14 ans	
7 ^e échelon	440	3 ans	17 ans	
8 ^e échelon	457	3 ans	20 ans	
9 ^e échelon	474	3 ans	23 ans	
10 ^e échelon	490	3 ans	26 ans	
11 ^e échelon	505	3 ans	29 ans	
12 ^e échelon	522	3 ans	32 ans	
13 ^e échelon	538	3 ans	35 ans	
14 ^e échelon	551	-	38 ans	

* fonctions d'encadrement intermédiaire, diplôme minimum : Bac + 2 ou expérience professionnelle.

Contractuels de catégorie A - 2^e niveau* :

Grille en vigueur à compter du 01/01/2012 :

	INM	temps de passage échelon supérieur	ancienneté cumulée	Primes
1 ^{er} échelon	370	2 ans	-	Part fixe à 130 € versée par mois + Part variable entre 20 € et 80 € par mois versée par semestre Taux pivot : 40 €
2 ^e échelon	386	3 ans	2 ans	
3 ^e échelon	405	3 ans	5 ans	
4 ^e échelon	426	3 ans	8 ans	
5 ^e échelon	448	3 ans	11 ans	
6 ^e échelon	467	3 ans	14 ans	
7 ^e échelon	492	3 ans	17 ans	
8 ^e échelon	510	3 ans	20 ans	
9 ^e échelon	536	3 ans	23 ans	
10 ^e échelon	561	3 ans	26 ans	
11 ^e échelon	574	3 ans	29 ans	
12 ^e échelon	597	3 ans	32 ans	
13 ^e échelon	619	-	35 ans	

* fonctions d'encadrement, diplôme minimum : Bac + 3 ou expérience professionnelle.

Contractuels de catégorie A - 3^e niveau* :

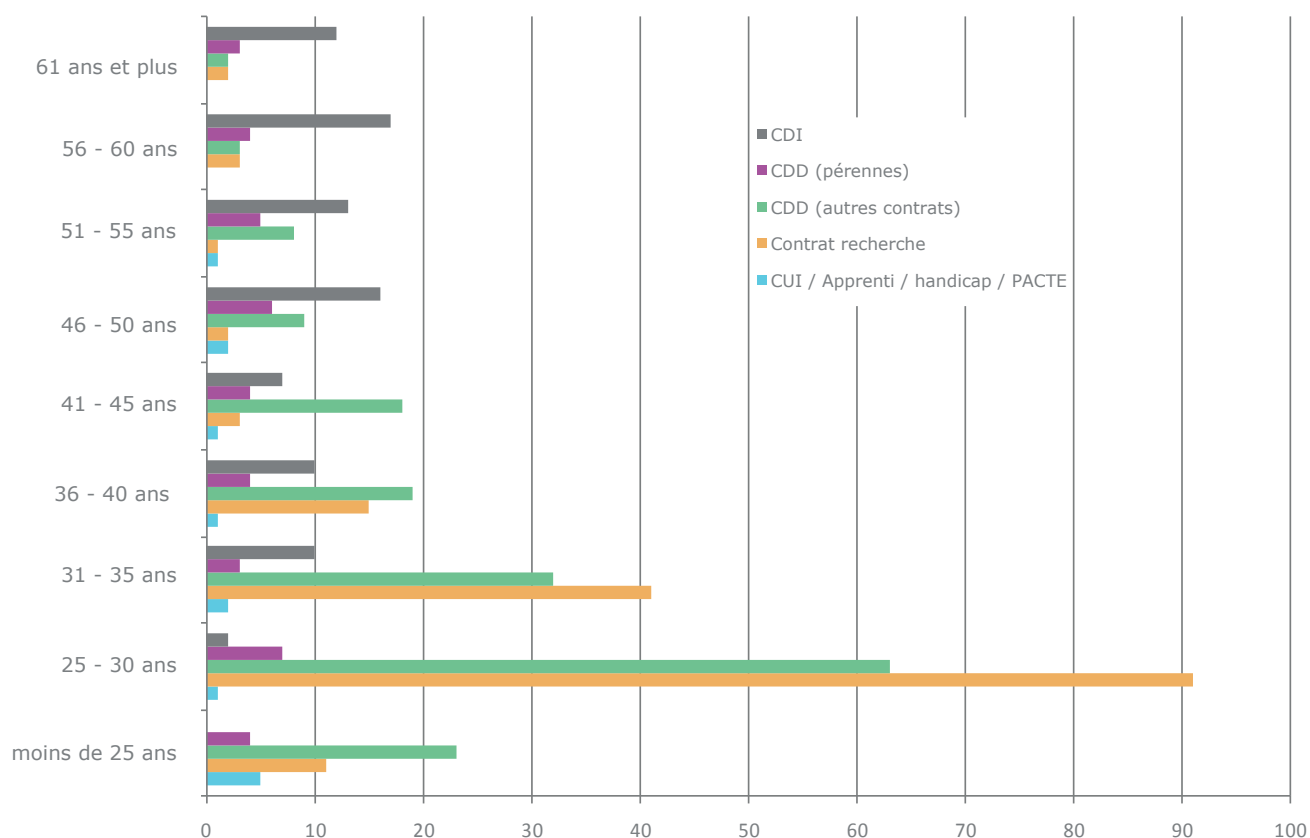
Grille en vigueur à compter du 01/01/2012 :

	INM	temps de passage échelon supérieur	ancienneté cumulée	Primes
1 ^{er} échelon	412	2 ans	-	Part fixe à 130 € versée par mois + Part variable entre 20 € et 80 € par mois versée par semestre Taux pivot : 40 €
2 ^e échelon	437	3 ans	2 ans	
3 ^e échelon	464	3 ans	5 ans	
4 ^e échelon	492	3 ans	8 ans	
5 ^e échelon	514	3 ans	11 ans	
6 ^e échelon	550	3 ans	14 ans	
7 ^e échelon	582	3 ans	17 ans	
8 ^e échelon	619	3 ans	20 ans	
9 ^e échelon	658	3 ans	23 ans	
10 ^e échelon	686	3 ans	26 ans	
11 ^e échelon	713	-	29 ans	

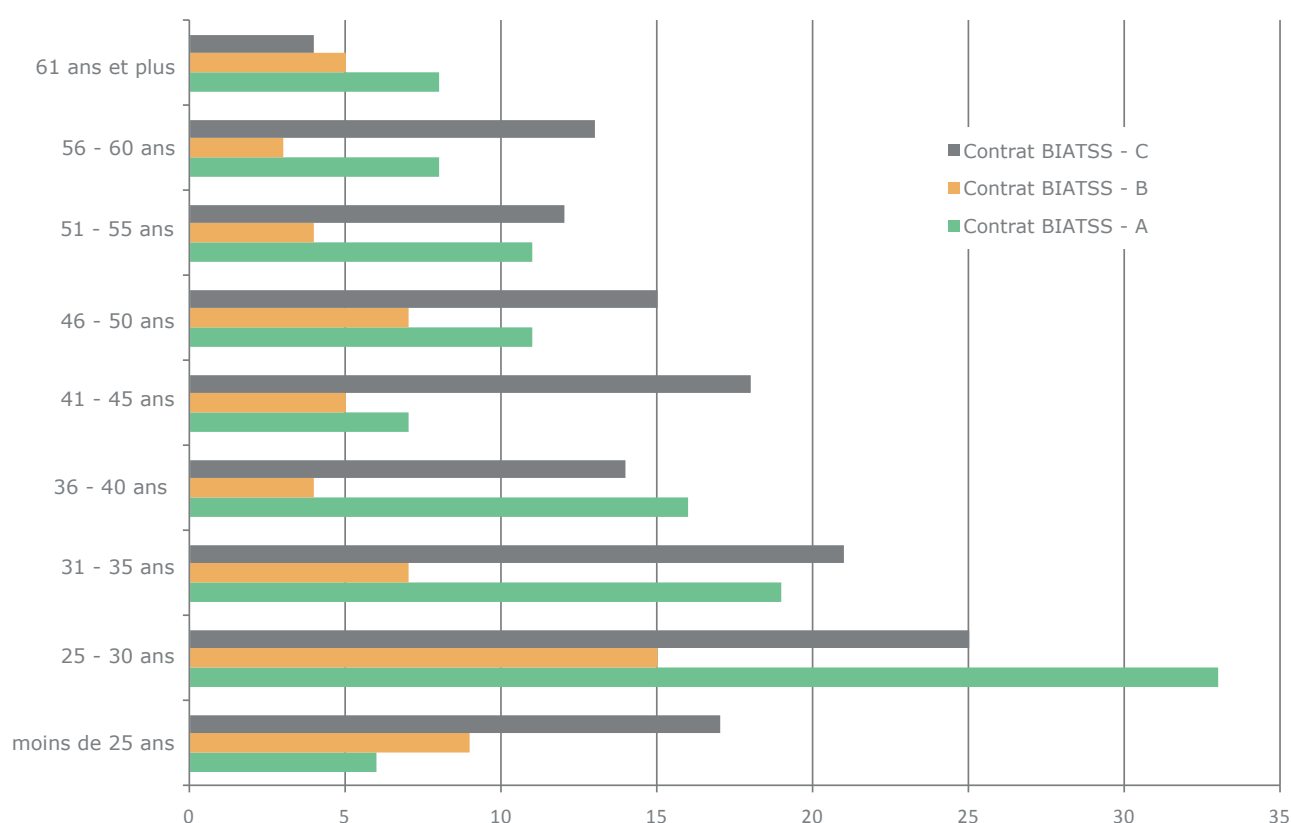
* fonctions d'encadrement supérieur, diplôme minimum : Bac + 5 ou expérience professionnelle.

Répartition des contractuels BIATSS par âge au 31 décembre 2016

Par type de contrat



Par catégorie (hors contrats de recherche)

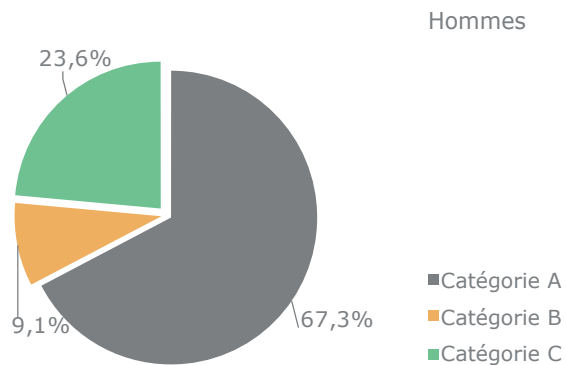
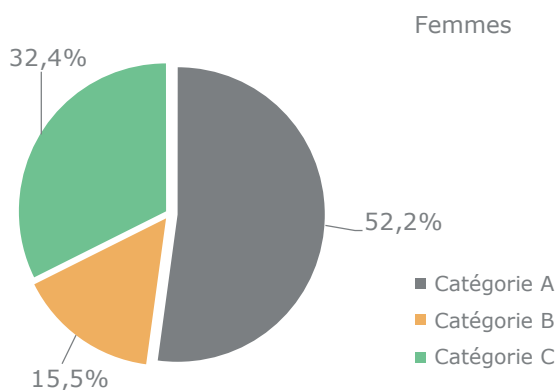
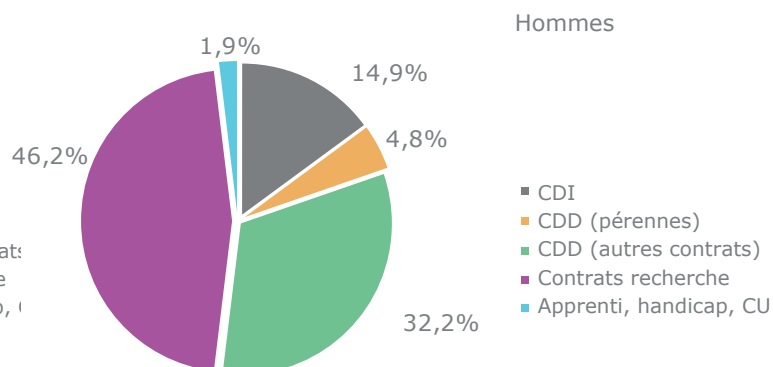
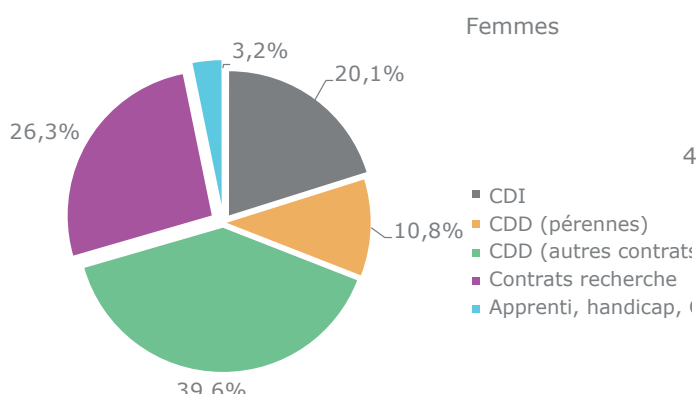


Répartition des contractuels BIATSS par sexe au 31 décembre 2016

Nombre d'agents par type de contrat, par sexe et par catégorie :

	Femmes				Hommes				Total			
	Cat A	Cat B	Cat C	TOTAL	Cat A	Cat B	Cat C	TOTAL	Cat A	Cat B	Cat C	TOTAL
CDI	30	12	14	56	18	4	9	31	48	16	23	87
CDD (pérennes)	-	9	21	30	-	2	8	10	-	11	29	40
CDD (autres contrats)	45	18	47	110	26	13	28	67	71	31	75	177
Contrats recherche	70	3	-	73	96	-	-	96	166	3	-	169
Apprenti, handicap, CUI	-	1	8	9	-	-	4	4	-	1	12	13
TOTAL	145	43	90	278	140	19	49	208	285	62	139	486

Note de lecture : Sur les 486 contractuels BIATSS, 278 sont des femmes (soit 57%) et 208 sont des hommes (43%). Parmi ces 278 femmes, 56 sont en CDI (20%).



Répartition des contractuels BIATSS par structure au 31 décembre 2016

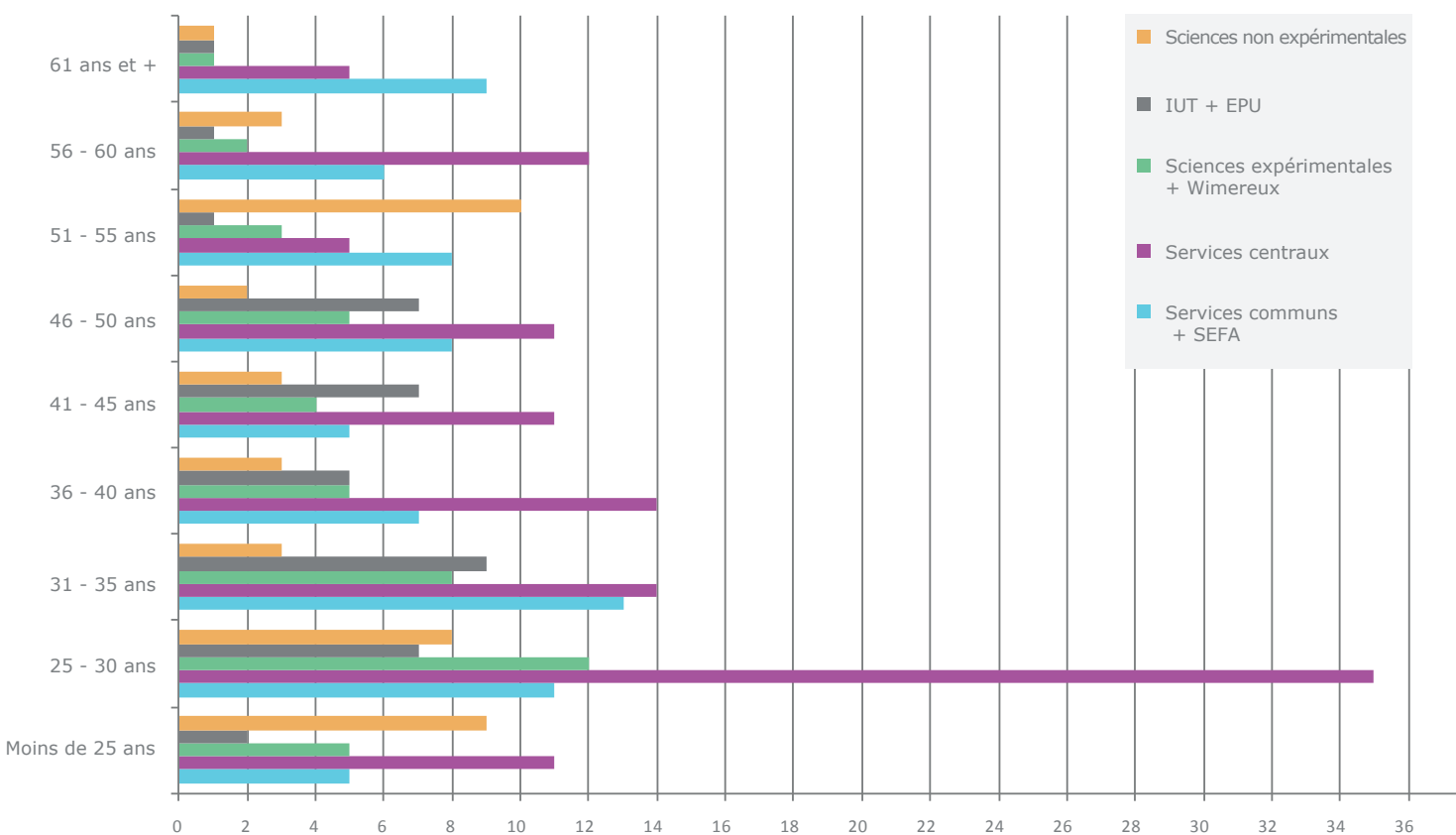
Note : Afin de simplifier la lecture du tableau, les composantes et services ont été groupés :
 Services communs > CRI, SCAS, SEMM, SCD, SUAIO, SUP, SUAPS, SFC, Autres services
 Sciences expérimentales et Wimereux > Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre, IEEA, station
 marine de Wimereux
 Sciences non expérimentales > Géographie, IAE, Sciences Economiques et Sociales, Mathématiques

		Services communs + SEFA	Services Centraux	Sciences ex- périmentales + Wimereux	IUT + EPU	Sciences non expérimentales	TOTAL
Contrats «Hors recherche»	F	42	72	30	25	36	205
	H	30	46	15	15	6	112
S/Total Contrats BIATSS		72	118	45	40	42	317
Contrats Recherche	F	2	-	61	8	2	73
	H	-	-	73	18	5	96
S/Total Contrats recherche		2	-	134	26	7	169
TOTAL		74	118	179	66	49	486

Nombre de contractuels BIATSS par âge et par structure (hors contrats recherche) :

Contrat BIATSS	Services communs + SEFA	Services Centraux	Sciences ex- périmentales + Wimereux	IUT + EPU	Sciences non expérimentales	TOTAL
moins de 25 ans	5	11	5	2	9	32
25-30 ans	11	35	12	7	8	73
31-35 ans	13	14	8	9	3	47
36-40 ans	7	14	5	5	3	34
41-45 ans	5	11	4	7	3	30
46-50 ans	8	11	5	7	2	33
51-55 ans	8	5	3	1	10	27
56-60 ans	6	12	2	1	3	24
61 ans et plus	9	5	1	1	1	17
TOTAL	72	118	45	40	42	317

Âge des contractuels BIATSS par structure (hors contrat recherche)



Nombre de contractuels BIATSS par structure et par type de contrat

	Services communs + SEFA	Services Centraux	Sciences expérimentales + Wimereux	IUT + EPU	Sciences non expérimentales	TOTAL
CDI	32	21	7	11	16	87
CDD (pérennes)	4	20	6	2	8	40
CDD (autres contrats)	33	75	30	25	14	177
Contrats recherche	2	-	134	26	7	169
CUI/Apprenti/handicap/PACTE	3	2	2	2	4	13
TOTAL	74	118	179	66	49	486

f) Etude ad'hoc d'une cohorte 2006-2016

Il s'agit d'étudier le devenir de la cohorte des personnels titulaires arrivés en 2006 en observant leur déroulement de carrière sur 10 ans.

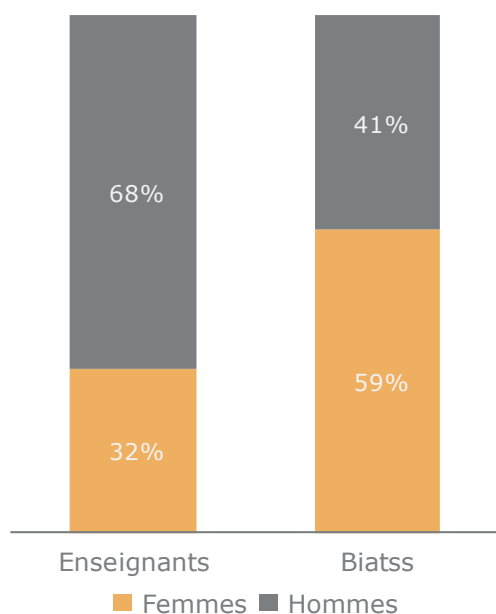
Définition du champ de l'étude : cohorte 2006-2016

L'étude porte sur les personnels* recrutés par voie de concours, mutation ou recrutement direct sans concours en 2006, toujours présents au 01/12/2016.

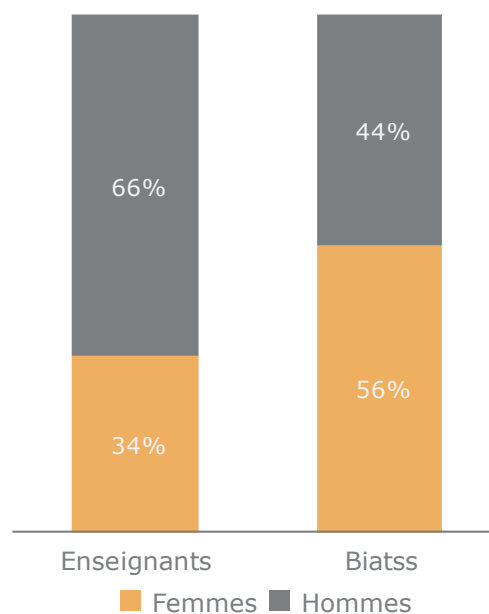
* sont également concernés, les anciens contractuels déjà présents à Lille 1 ayant réussi un concours d'entrée dans la Fonction Publique avec affectation Lille 1 en 2006.

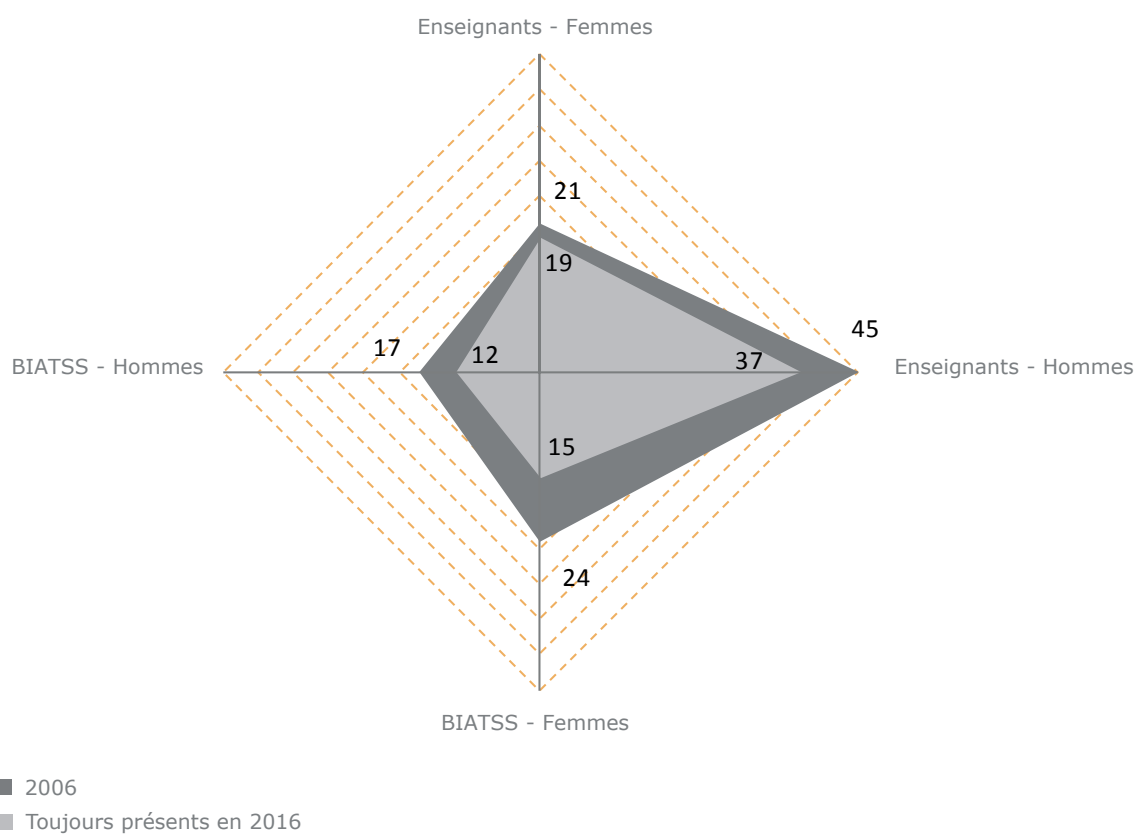
	Nbre d'arrivées de titulaires en 2006			Nbre de personnels toujours présents en 2016 (cohorte 2006/2016)			% de personnels toujours présents en 2016		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
BIATSS	24	17	41	15	12	27	63%	71%	66%
Enseignants	21	45	66	19	37	56	90%	82%	85%
TOTAL	45	62	107	34	49	83	76%	79%	78%

Répartition par sexe des arrivées de titulaires en 2006



Répartition par sexe des personnels toujours présents en 2016





Dans le graphique ci-dessus, l'ensemble foncé représente la population de personnel titulaire arrivé en 2006. Le sous-ensemble clair représente, parmi les arrivées en 2006, la population toujours présente au 01/12/2016.

Déroulement de carrière de la cohorte 2006-2016

Evolution par catégorie

Cat 2006	Cat 2016	Nbre de personnels		
		F	H	TOTAL
A	A	22	43	65
	Sous total	22	43	65
B	B	1	1	2
	Sous total	1	1	2
C	B	2	2	4
	C	9	3	12
	Sous total	11	5	16
	TOTAL	34	49	83

Bilan : Sur les 83 agents, 4 ont évolué vers la catégorie immédiatement supérieure (4 de C en B).

Evolution par corps et grade

	Corps/grade 2006	Corps/grade 2016	Nbre d'agents avec évolution	Nbre d'agents sans évolution
C --> C	ADT RF E5	ATRF P2		1
		ADJENES C1	1	
	AG ADM	ADJENES P1	1	
		ATRF 1	1	
	AGT RF E3	ATRF P2	2	
		ATRF 2		1
	ASTR	ATRF 1	2	
		AD.ADMINIS	ADJENES C1	
	ADJENES P2		1	
ATRF P2	1			
C --> B	ADT RF E5	TEC RF CN	1	
		TEC RF CS	1	
		TEC RF CE	1	
	AD.ADMINIS	SAENS CN	1	
B --> B	TCH CN RF	TEC RF CN		1
		TEC RF CE	1	
A --> A	ASI RF	ASI RF		1
		IGE 2C RF	1	
	IGE 2C RF	IGE 2C RF		5
		IGE 1C RF	2	
Enseignants	CERT. CL N	CERT. CL N		2
		CERT. BIAD	1	
		CERT. H CL	3	
	MT.CONF.CL NORM.	MT.CONF.CL NORM.		41
		PRF.UNI.2C	4	
	PRF.UNI.2C	PRF.UNI.2C		1
		PRF.UNI.1C	1	
		PRF.UNI.CE	3	
TOTAL			29	54

Les différents corps de catégorie C (ASTRF AGTRF ADTRF pour la filière ITRF ; AGAD ADJA pour la filière AENES) ont fusionné en octobre 2005 pour former 2 corps ATRF et ADJENES.

À partir de 2002, les corps de personnels administratifs de recherche et de formation ont été mis en voie d'extinction. Les agents concernés ont alors pu choisir entre intégrer les corps techniques ITRF ou les corps de l'Administration Scolaire et Universitaire (ASU, devenu depuis AENES).

Les corps de personnels administratifs de recherche et de formation ont été définitivement supprimés en 2007 pour la catégorie C et en 2011 pour la catégorie B.

Bilan : Sur les 83 agents de la cohorte 2006-2016, 29 ont bénéficié d'une évolution de corps ou de grade (24%).

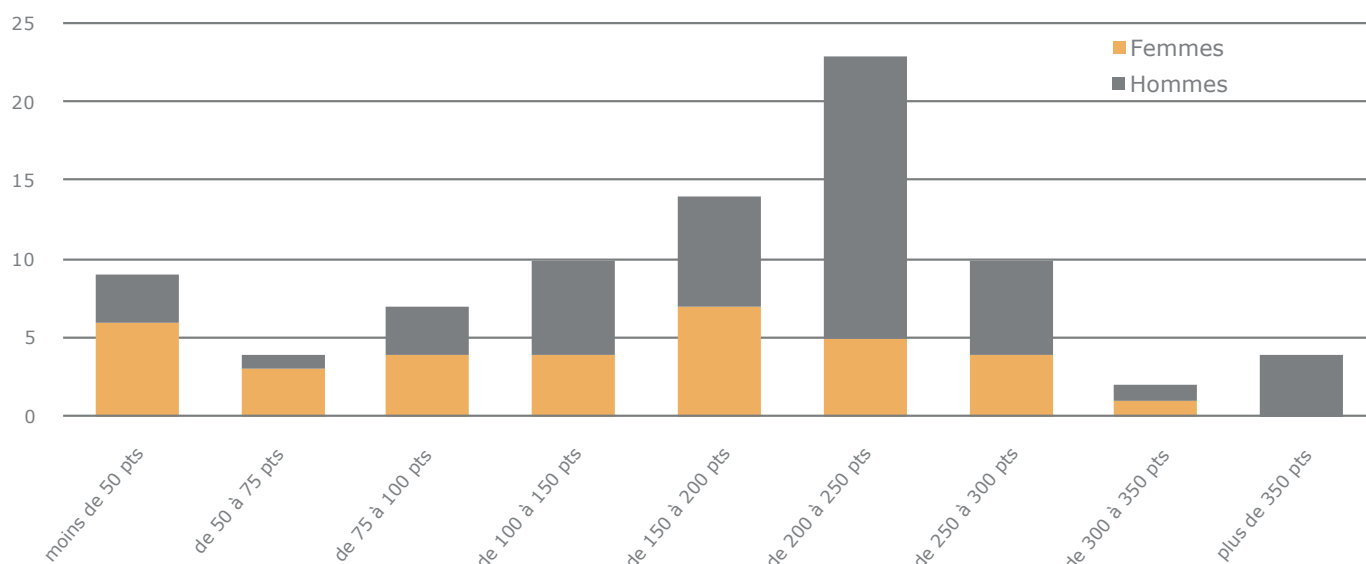
Evolution en points d'indice

Type de personnel	Nbre de pts obtenus sur 10 ans	Nbre de personnels			Pourcentage
		F	H	TOTAL	
BIATSS	moins de 50 pts	6	2	8	29,6%
	de 50 à 75 pts	2	1	3	11,1%
	de 75 à 100 pts	4	3	7	25,9%
	de 100 à 150 pts		5	5	18,5%
	plus de 150 pts	3	1	4	14,8%
S/Total BIATSS		15	12	27	100%
Enseignants	moins de 100 pts	1	1	2	3,6%
	de 100 à 150 pts	4	1	5	8,9%
	de 150 à 200 pts	4	6	10	17,9%
	de 200 à 250 pts	5	18	23	41,1%
	de 250 à 300 pts	4	6	10	17,9%
	de 300 à 350 pts	1	1	2	3,6%
	plus de 350 pts		4	4	7,1%
S/Total Enseignant		19	37	56	100%
TOTAL		34	49	83	

Note de lecture : Sur 83 personnels BIATSS, 11,1 % ont eu une évolution comprise entre 50 et 75 points.

	Nbre de pts obtenus sur 10 ans	Nbre de personnels			Pourcentage
		F	H	TOTAL	
Ensemble des personnels	moins de 100 pts	13	7	20	24,1%
	de 100 à 150 pts	4	6	10	12,0%
	de 150 à 200 pts	7	7	14	16,9%
	de 200 à 250 pts	5	18	23	27,7%
	de 250 à 300 pts	4	6	10	12,0%
	de 300 à 350 pts	1	1	2	2,4%
	plus de 350 pts	-	4	4	4,8%
TOTAL		34	49	83	100%

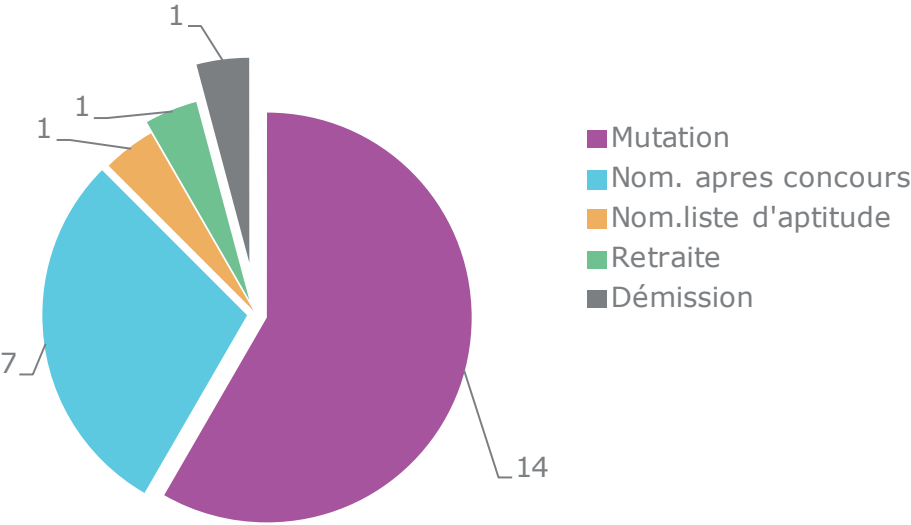
Note de lecture : 23 personnes sur un total de 83 ont eu une évolution comprise entre 200 et 250 points, soit 27,7 %, tandis que 20 personnes ont eu une évolution inférieure à 100 points, soit 24,1 %.



Les motifs de départ des personnels titulaires arrivés en 2006

			Nombre de personnels		
Motif du départ	Catégorie	Corps	F	H	Total
Mutation	A	A.A.S.U	1	-	1
		ASIRF	-	1	1
		CERTIFIE	1	-	1
		MAIT.CONF.	1	3	4
		PROF.UNIV.	-	2	2
	B	BIB.ADJ.SP	1	1	2
		TCHRF	-	1	1
	C	AD.AM. S.E	-	1	1
		ADTRF	1	-	1
Total Mutation			5	9	14
Nom. apres concours	A	MAIT.CONF.	-	2	2
	B	ASSISTANT BIBLIOTH.	1	-	1
		TCHRF	-	1	1
	C	ADTRF	1	-	1
		AGTRF	1	-	1
		ASTRF	1	-	1
Total Nom. apres concours			4	3	7
Nom.liste d'aptitude	B	SASU	1	-	1
Total Nom.liste d'aptitude			1	-	1
Retraite	C	AD.AM. S.E	1	-	1
Total Retraite			1	-	1
Demission	A	MAIT.CONF.	-	1	1
Total Démission			-	1	1
TOTAL			11	13	24

Nombre de départs par motif



Université
de
Lille

Introduction

Le vendredi 24 mars 2017, les trois conseils d'administration des 3 universités Lilloises ont voté en faveur de la fusion pour le 01/01/2018.

Dans le cadre de cette fusion un rapprochement des données permet de se projeter afin d'avoir une vision de l'ensemble des personnels.

ETP par filière

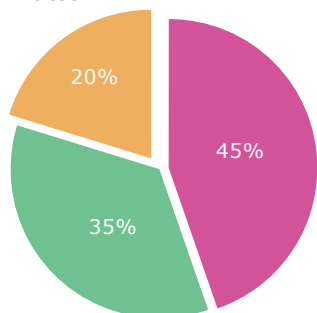
		Lille S & T			Lille D & S			Lille SHS			TOTAL
		F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	
Enseignants	Enseignants-chercheurs / Ph U	290,8	709,1	999,9	224,3	403,0	627,3	276,5	232,9	509,4	2 136,6
	Enseignants 2 nd degré et ENSAM	80,1	107,8	187,9	43,8	46,5	90,3	43,3	38,5	81,8	360,0
	Contractuels enseignants	139,5	257,7	397,2	226,7	196,9	423,6	134,5	74,5	209,0	1 029,8
Total enseignants		510,4	1 074,6	1 585,0	494,8	646,4	1 141,2	454,3	345,9	800,2	3 526,4
BIATSS	AENES / TOS / Médicaux sociaux	108,5	15,0	123,5	88,8	23,0	111,8	56,8	18,8	75,6	310,9
	ITRF	399,2	304,1	703,3	322,1	257,3	579,4	185,0	130,1	315,1	1 597,8
	Bibliothèque - Musée	23,6	15,6	39,2	22,8	12,9	35,7	31,2	10,6	41,8	116,7
	Contractuels Biatss	262,2	204,6	466,8	188,8	125,5	314,3	100,5	65,0	165,5	946,6
Total BIATSS		793,5	539,3	1 332,8	622,5	418,7	1 041,2	373,5	224,5	598,0	2 972,0
TOTAL		1 303,9	1 613,9	2 917,8	1 117,3	1 065,1	2 182,4	827,8	570,4	1 398,2	6 498,4

Nombre de personnels par filière

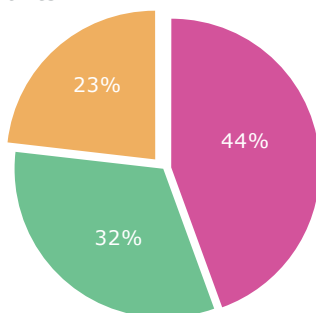
		Lille S & T			Lille D & S			Lille SHS			TOTAL
		F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	
Enseignants	Enseignants-chercheurs / Ph U	293	711	1 004	226	403	629	278	234	512	2 145
	Enseignants 2 nd degré et ENSAM	81	108	189	44	47	91	44	39	83	363
	Contractuels enseignants	149	279	428	242	220	462	160	91	251	1 141
Total enseignants		523	1 098	1 621	512	670	1 182	482	364	846	3 649
BIATSS	AENES / TOS / Médicaux sociaux	117	15	132	96	23	119	61	19	80	331
	ITRF	421	306	727	333	259	592	194	131	325	1 644
	Bibliothèque - Musée	25	16	41	24	13	37	34	11	45	123
	Contractuels Biatss	278	208	486	211	130	341	113	65	178	1 005
Total BIATSS		841	545	1 386	664	425	1 089	402	226	628	3 103
TOTAL		1 364	1 643	3 007	1 176	1 095	2 271	884	590	1 474	6 752

Répartition du nombre de personnels par type d'agents

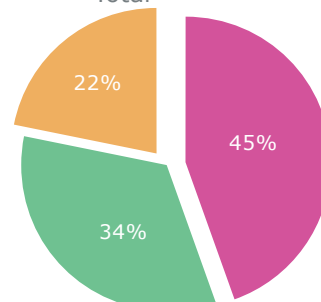
Biatss



Enseignants



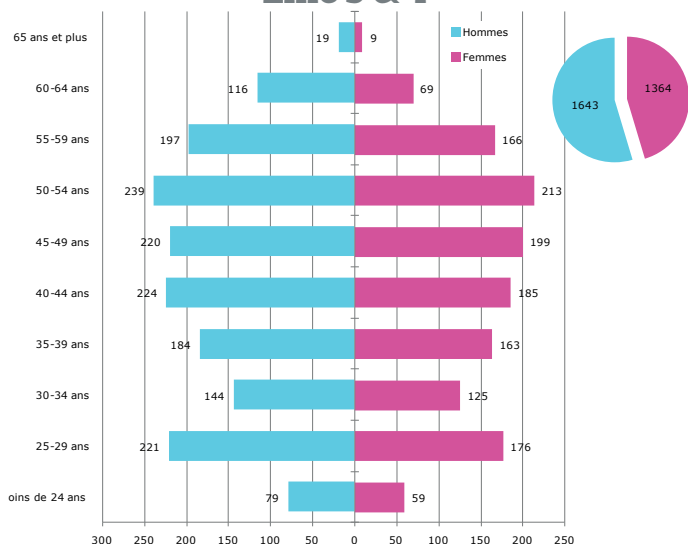
Total



■ Lille S & T ■ Lille D & S ■ Lille SHS

Pyramide des âges de l'ensemble du personnel

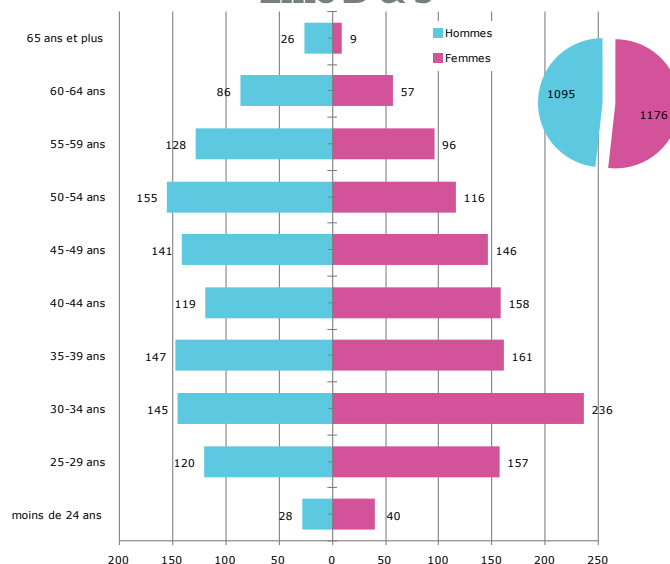
Lille S & T



Age moyen : 43 ans et 1 mois

Age médian : 44 ans et 5 mois

Lille D & S



Age moyen : 42 ans et 7 mois

Age médian : 41 ans et 8 mois

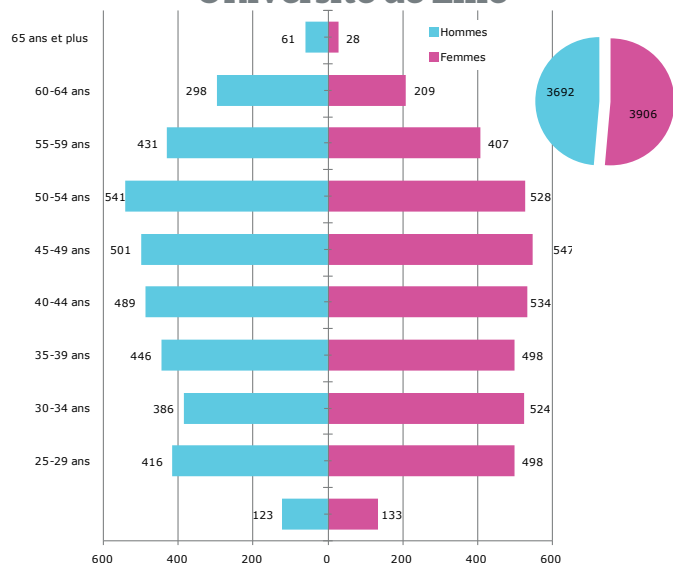
Lille SHS



Age moyen : 43 ans et 8 mois

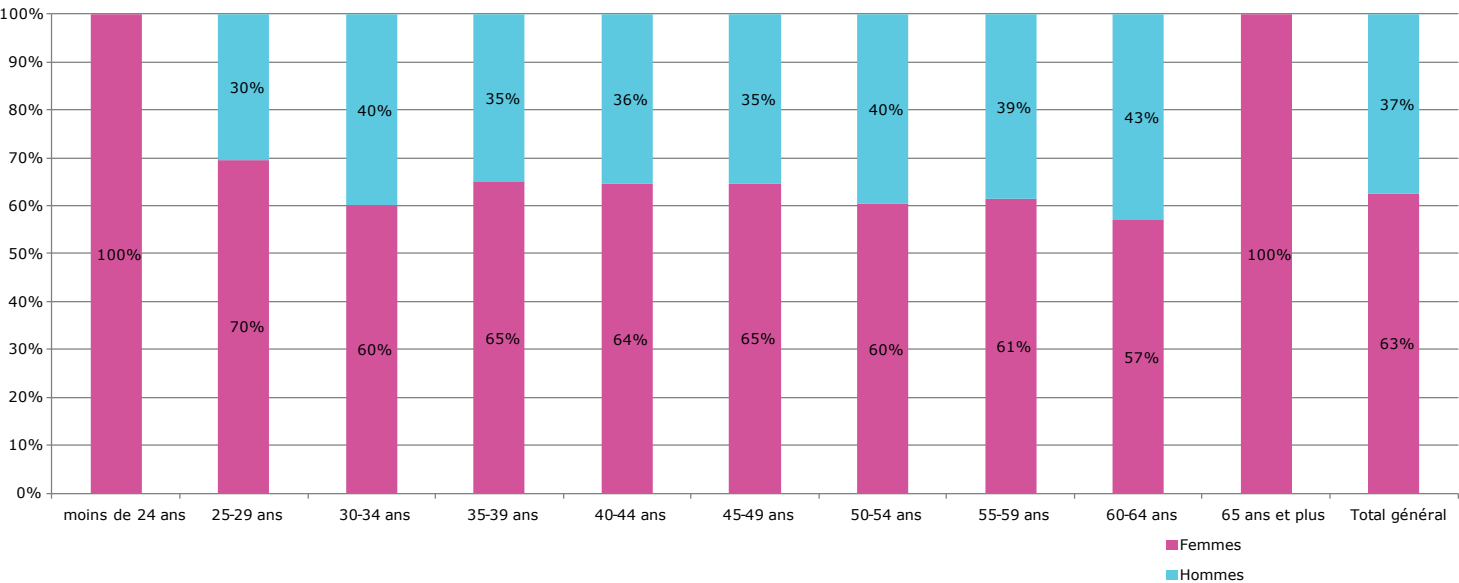
Age médian : 44 ans

Université de Lille



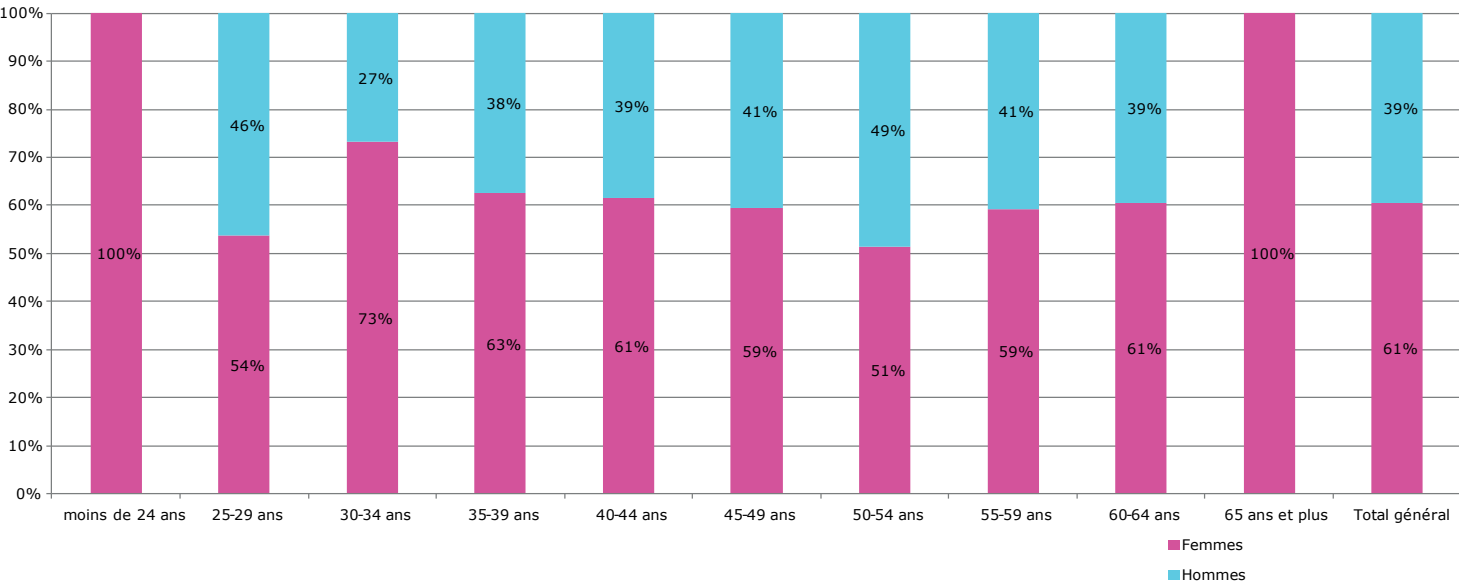
Répartition des BIATSS titulaires par sexe et tranche d'âge

Lille S & T



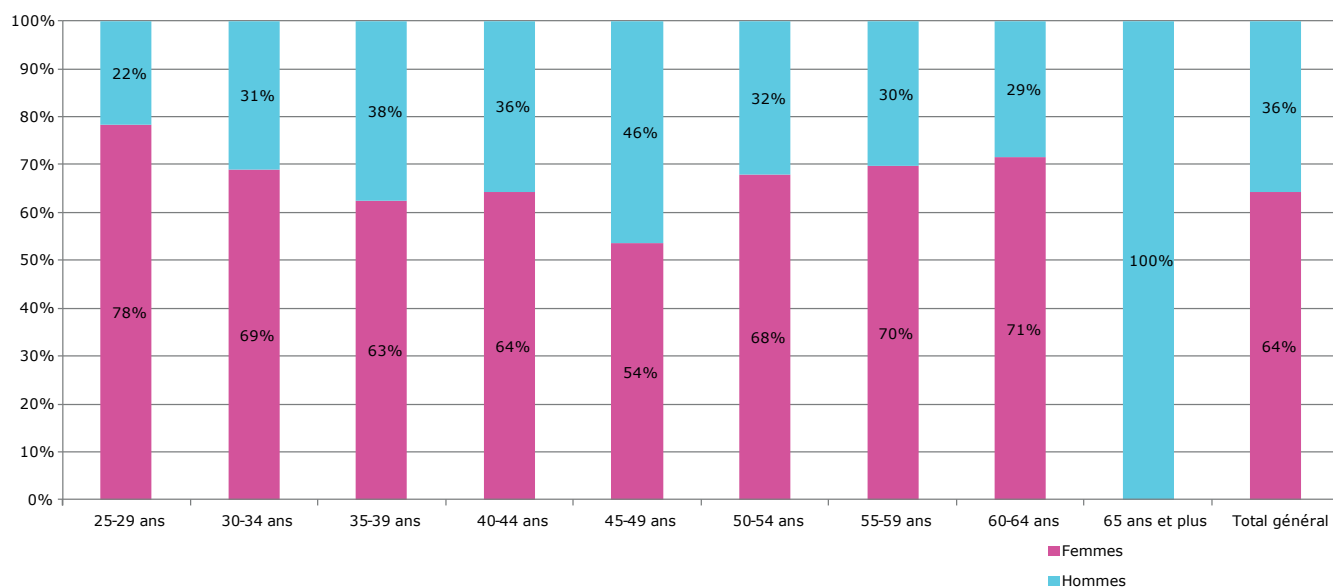
	moins de 24 ans	25-29 ans	31-34 ans	36-39 ans	41-44 ans	46-49 ans	51-54 ans	56-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes	2	16	39	63	89	113	111	92	37	1	563
Hommes	-	7	26	34	49	62	73	58	28	-	337
Total	2	23	65	97	138	175	184	150	65	1	900

Lille D & S



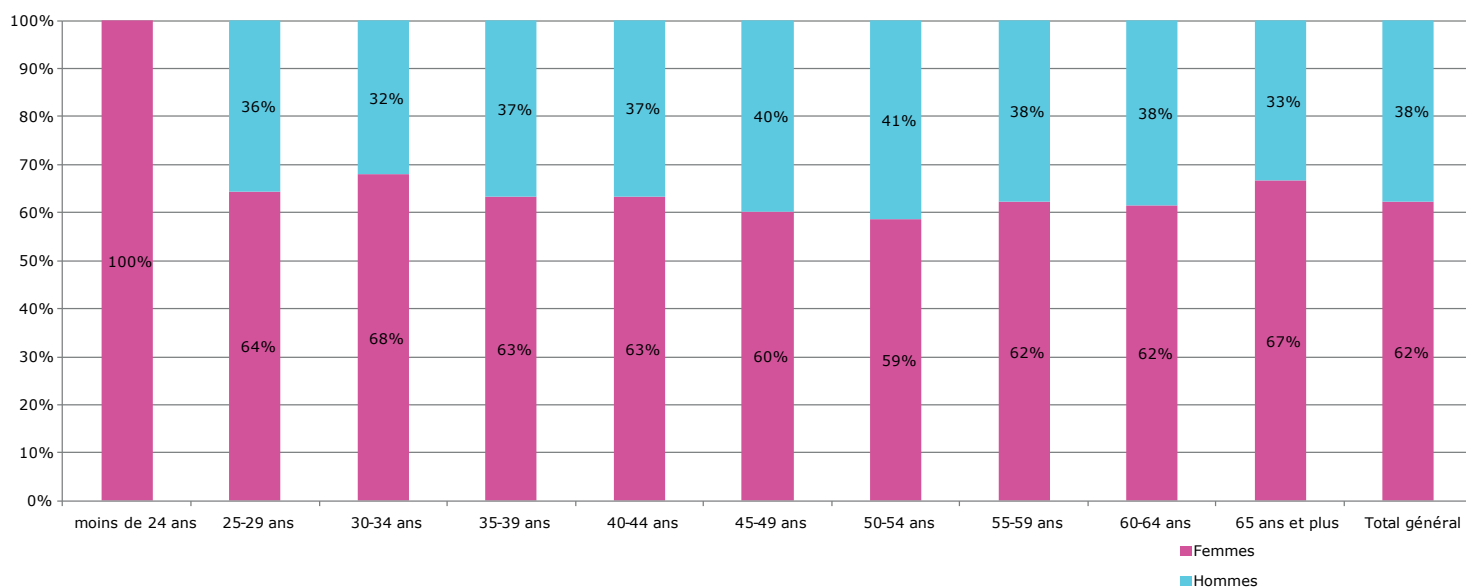
	moins de 24 ans	25-29 ans	31-34 ans	36-39 ans	41-44 ans	46-49 ans	51-54 ans	56-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes	2	22	68	75	75	70	59	58	23	1	453
Hommes	-	19	25	45	47	48	56	40	15	-	295
Total	2	41	93	120	122	118	115	98	38	1	748

Lille SHS



	25-29 ans	31-34 ans	36-39 ans	41-44 ans	46-49 ans	51-54 ans	56-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes	18	20	40	54	53	40	39	25	-	289
Hommes	5	9	24	30	46	19	17	10	1	161
Total	23	29	64	84	99	59	56	35	1	450

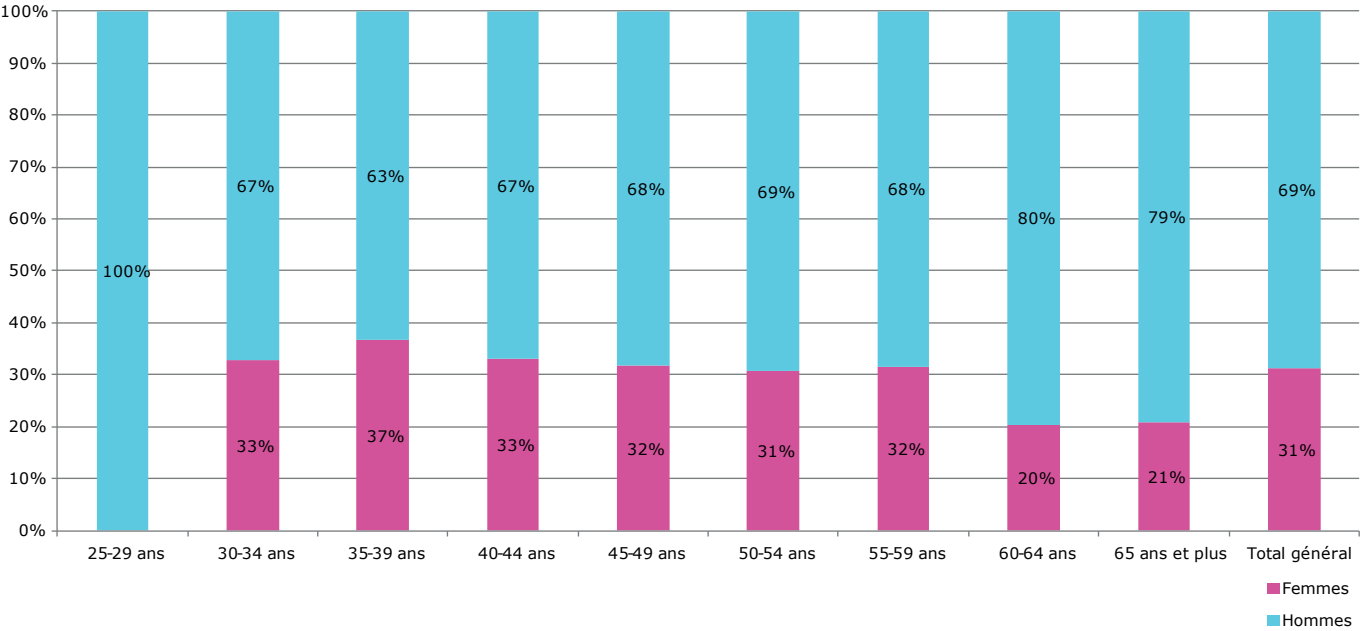
Université de Lille



	moins de 24 ans	25-29 ans	31-34 ans	36-39 ans	41-44 ans	46-49 ans	51-54 ans	56-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes	4	56	127	178	218	236	210	189	85	2	1305
Hommes	-	31	60	103	126	156	148	115	53	1	793
Total	4	87	187	281	344	392	358	304	138	3	2 098

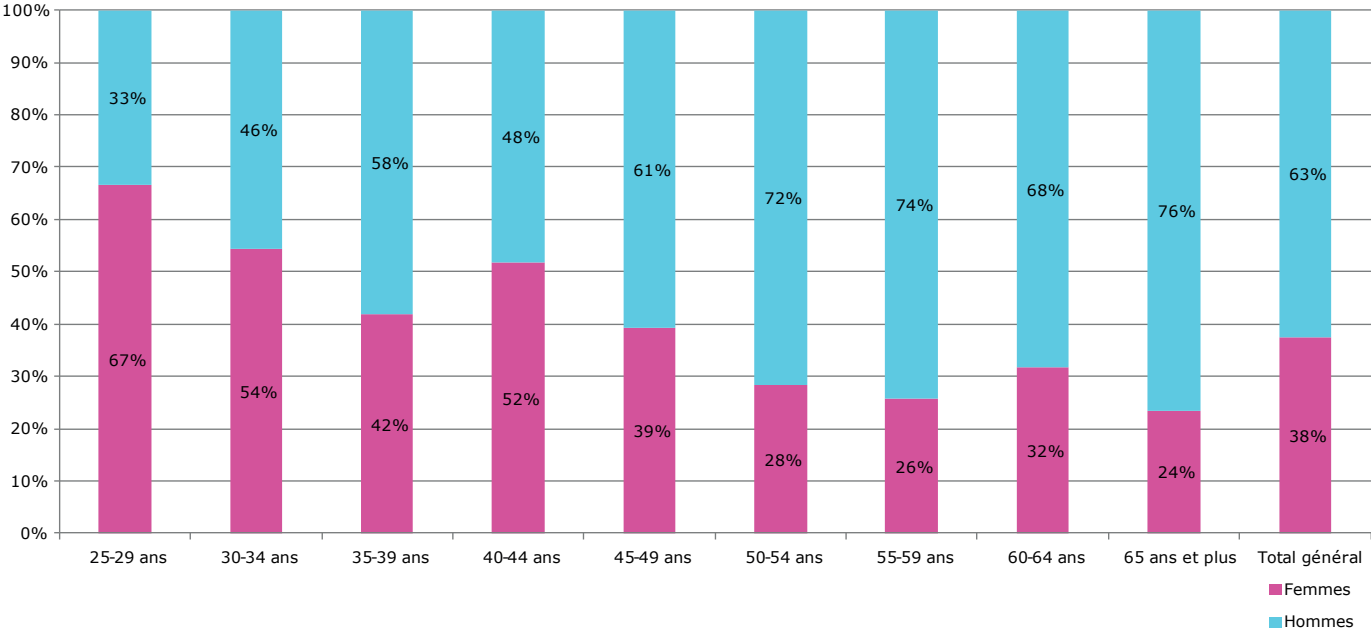
Répartition des enseignants titulaires par sexe et tranche d'âge

Lille S & T



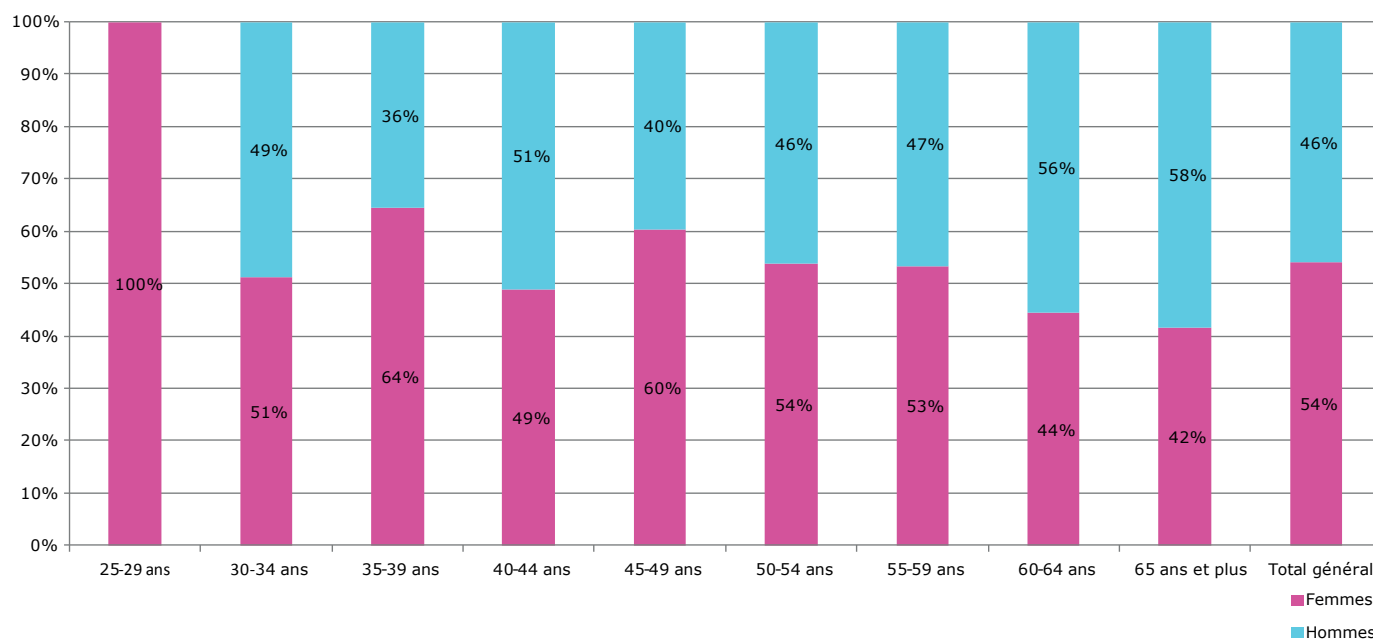
	25-29 ans	31-34 ans	36-39 ans	41-44 ans	46-49 ans	51-54 ans	56-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes	-	23	65	76	62	69	55	19	5	374
Hommes	4	47	112	154	134	156	119	74	19	819
Total	4	70	177	230	196	225	174	93	24	1 193

Lille D & S



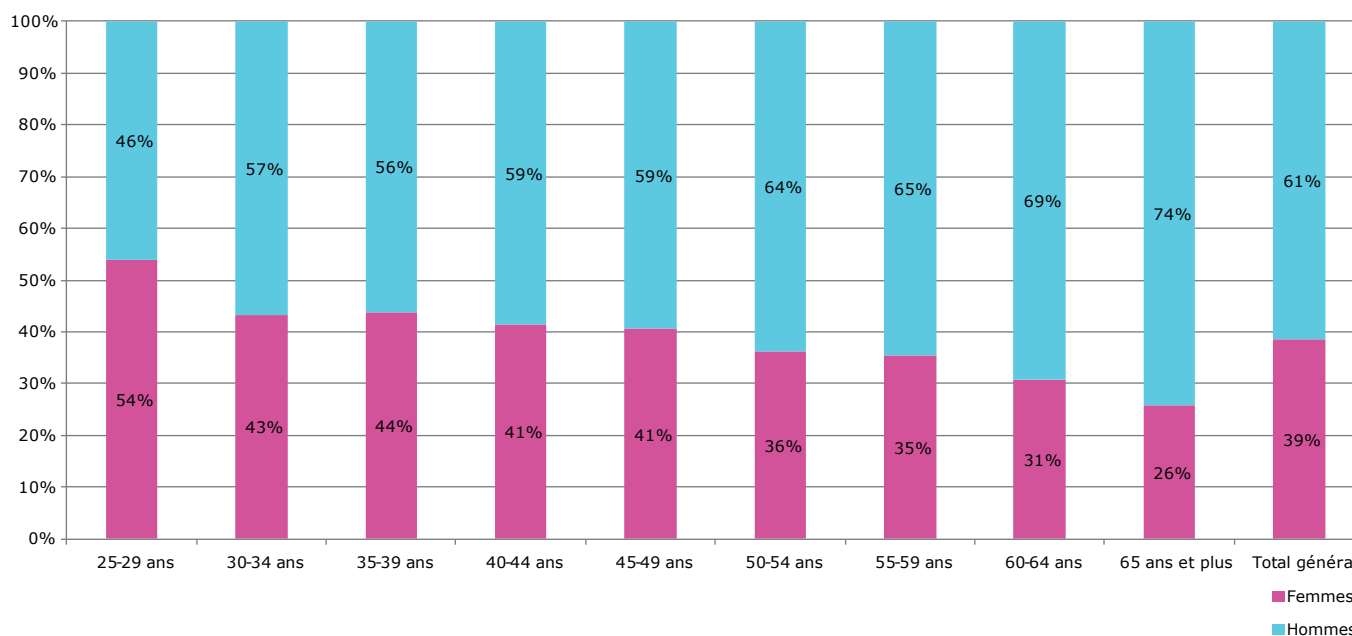
	25-29 ans	31-34 ans	36-39 ans	41-44 ans	46-49 ans	51-54 ans	56-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes	4	19	46	61	49	33	25	25	8	270
Hommes	2	16	64	57	76	83	72	54	26	450
Total	6	35	110	118	125	116	97	79	34	720

Lille SHS



	25-29 ans	31-34 ans	36-39 ans	41-44 ans	46-49 ans	51-54 ans	56-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes	3	23	47	46	58	65	47	28	5	322
Hommes	-	22	26	48	38	56	41	35	7	273
Total	3	45	73	94	96	121	88	63	12	595

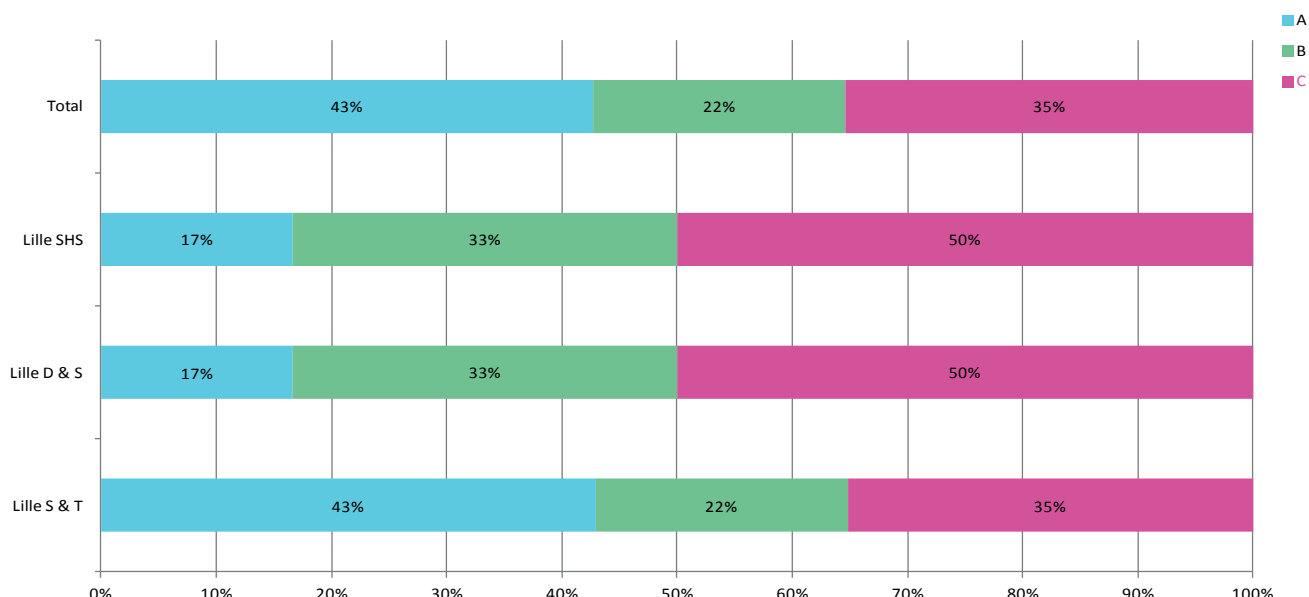
Université de Lille



	25-29 ans	31-34 ans	36-39 ans	41-44 ans	46-49 ans	51-54 ans	56-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes	7	65	158	183	169	167	127	72	18	966
Hommes	6	85	202	259	248	295	232	163	52	1 542
Total	13	150	360	442	417	462	359	235	70	2 508

Répartition des BIATSS par catégorie

	Lille S & T	Lille D & S	Lille SHS	Université de Lille
A	595	384	197	1 176
B	303	247	145	695
C	488	458	286	1 232
Total	1 386	1 089	628	3 103



Répartition des personnels Biatss titulaires par branche d'activité professionnelle (BAP)

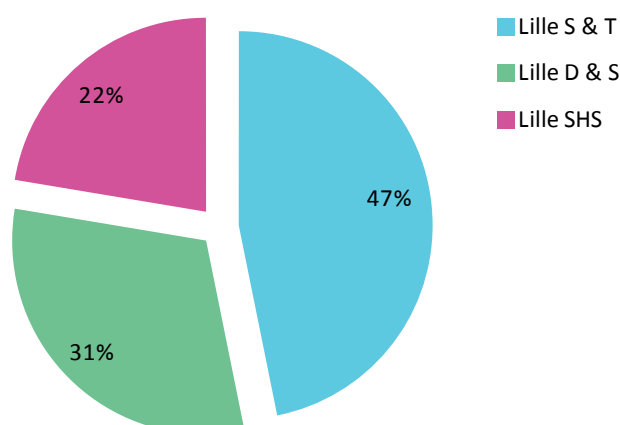
		Lille S & T			Lille D & S			Lille SHS			Université de Lille		
Filière	BAP	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total
AENES ITRF	A - Sciences du vivant	36	7	43	46	32	78	-	-	-	82	39	121
	B - Sciences chimiques Sciences des matériaux	26	20	46	6	5	11	-	-	-	32	25	57
	C - Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	9	55	64	2	8	10	1	2	3	12	65	77
	D - Sciences Humaines et Sociales	3	2	5	4	2	6	4	3	7	11	7	18
	E - Informatique, Statistique et Calcul Scientifique	9	72	81	7	36	43	4	24	28	20	132	152
	F - Information, Documentation, Culture, Communication, Edition, TICE	27	23	50	18	35	53	32	34	66	77	92	169
	G - Patrimoine, logistique, prévention et restauration	42	86	128	56	105	161	21	39	60	119	230	349
	J - Gestion et pilotage	383	56	439	272	59	331	178	39	217	833	154	987
Bibliothèque	Sans BAP	25	16	41	24	13	37	47	20	67	96	49	145
Médicaux sociaux TOS	Sans BAP	3	-	3	18	-	18	2	-	2	23	-	23
Total		563	337	900	453	295	748	289	161	450	1 305	793	2 098

Répartition des personnels enseignants-chercheurs, Ph U titulaires par secteurs disciplinaires

	Lille S & T	Lille D & S	Lille SHS	Université de Lille
Droit, économie et gestion	119	150	25	294
Lettres et sciences humaines	93	10	392	495
Sciences	792	43	95	930
Pluridisciplinaire	-	35	-	35
Théologie	-	-	-	-
Pharmacie (mono-appartenants et HU)	-	133	-	133
Médecine	-	228	-	228
Odontologie	-	30	-	30
Total	1 004	629	512	2 145

Répartition de la masse salariale globale

	Lille S & T	Lille D & S	Lille SHS	Université de Lille
Rémunérations principales	99 740 967	66 233 470	47 082 889	213 057 326
Primes et indemnités (Rémunérations accessoires)	7 872 479	7 257 121	3 627 898	18 757 498
Prestations sociales	1 716 569	305 885	706 887	2 729 341
Cours complémentaires (Brut)	6 721 083	4 822 024	3 638 767	15 181 874
Vacations + Activités accessoires	831 568	815 577	776 278	2 423 423
Charges patronales (Cotisations patronales)	81 882 037	54 683 967	38 898 168	175 464 171
TOTAL	198 764 703	134 118 044	94 730 887	427 613 634



Les conditions de travail et la vie sur le campus

Introduction

Constitué depuis octobre 2012, le groupe de travail sur les Risques Psychosociaux (RPS) a permis de mettre en place différentes actions afin d'identifier et de prévenir les RPS au sein de l'université et ce dans le but d'améliorer la Qualité de Vie au Travail. Il inclut outre la psychologue du travail, recruté depuis septembre 2014, des membres de l'équipe de direction, le médecin de prévention, la conseillère en prévention, l'assistante sociale, la responsable de la cellule de prévention contre le harcèlement, la DRH et des représentants du CHSCT et du CT.

Après avoir analysé l'enquête qui s'est déroulée au premier semestre 2013, un premier diagnostic des problématiques existantes à l'université a été élaboré. Cette l'évaluation des risques professionnels est bien la première étape de la démarche générale de prévention.

En 2016, le groupe de travail RPS s'est réuni 6 fois. Il a poursuivi le développement de la politique de prévention mise en place en finalisant un guide « enquête accident de travail dans le cadre de RPS », en rédigeant la fiche « les bons réflexes en cas de RPS » et en enrichissant le Document Unique de l'établissement.

L'année 2016 a également enregistré l'organisation de 43 actions de formation en hygiène et sécurité. Ces formations représentent plus du quart du budget de la formation. Au total, 416 stagiaires ont bénéficié de ces actions, pour près de 4 100 heures dispensées.

La prévention des RPS et la Qualité de Vie au Travail font désormais parties intégrantes de la politique RH de l'établissement. Car se préoccuper du bien-être du personnel et de la qualité de vie au travail ne doit pas être seulement un enjeu légal ou médical.

Il faut intégrer ces enjeux dans les pratiques quotidiennes de gestion, soutenir l'action sociale et la vie sociale, poursuivre l'accueil et l'inclusion des personnes en situation de handicap et le développement d'une culture vivante, fondatrice de la démocratie et du bien commun.

a) Les congés et les modalités de service en 2016

Nombre d'agents ayant bénéficié d'une absence de type décharge syndicale, CRCT, délégation

	Décharge syndicale		CRCT		Délégation		TOTAL	
	F	H	F	H	F	H	F	H
AGREGE	1	1	-	-	-	-	1	1
MAIT.CONF.	2	1	9	11	6	28	17	40
PROF.UNIV.	-	1	2	7	8	57	10	65
IGR RF		1	-	-	-	-	-	1
IGERF	2	1	-	-	-	-	2	1
TECHRF	1	5	-	-	-	-	1	5
ATRF	4	1	-	-	-	-	4	1
TOTAL	10	11	11	18	14	85	35	114
	21		29		99		149	

Volume horaire et nombre d'ETP correspondant aux décharges syndicales (année universitaire 2015-2016)

	nb d'heures*	nb d'ETP**
PROF.UNIV.	19	0,1
MAIT.CONF.	182	1,0
AGREGE	442	1,2
IGR RF	321	0,2
IGERF	1 787	1,1
TCHRF	1 461	0,9
ATRF	561	0,4
		4,8

* en heures d'enseignement pour les personnels enseignants et enseignants-chercheurs

** un ETP enseignant du 2nd degré = 384 h, un ETP enseignant-chercheur = 192 h,
un ETP BIATSS = 1 607 h.

Nombre d'agents ayant bénéficié d'un temps partiel

	Temps partiel thérapeutique		Temps partiel de droit ou sur autorisation										TOTAL	
	50%		50%		60%		70%		80%		90%			
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
Enseignants	1	-	3	1	-	-	-	-	8	5	1	-	13	6
BIATSS catégorie A	2	-	1	-	2	-	1	-	23	3	4	-	33	3
BIATSS catégorie B	3	-	1	1	2	-	4	-	31	1	1	-	42	2
BIATSS catégorie C	6	1	-	-	-	-	3	-	47	1	-	-	56	2
TOTAL 2016	12	1	5	2	4	-	8	-	109	10	6	-	144	13
	13		7		4		8		119		6		157	
TOTAL 2015	9		12		3		11		145		10		190	
TOTAL 2014	12		11		4		9		124		16		176	

Nombre d'agents ayant bénéficié de congés (hors congés annuels)

Nombre d'agents titulaires		CG ORDINAIRE de MALADIE	AT.MP*	CG MATERNITE	CG PATERNITE	CG LONGUE MALADIE	CG LONGUE DUREE	ADOPTION	TOTAL
BIATSS titulaires	F	305	7	12	-	13	6	-	368
	H	146	12	-	9	3	3	-	168
S/total BIATSS titulaires		451	19	12	9	16	9	-	536
Enseignants titulaires	F	46	-	16	-	4	-	-	63
	H	42	3	-	16	4	1	-	59
S/total Enseignants titulaires		88	3	16	16	8	1	-	122
TOTAL 2016		539	22	28	25	24	10	-	658
TOTAL 2015		546	28	29	16	25	14	-	658
TOTAL 2014		481	22	41	28	29	13	1	615

*Arrêts de travail suite à un accident de travail ou de service ou une maladie professionnelle

Nombre d'agents contractuels		CG MALADIE	AT.MP*	CG MATERNITE	CG PATERNITE	CG GRAVE MALADIE	TOTAL
BIATSS contractuels	F	127	3	16	-	-	146
	H	42	1	-	5	4	52
S/total BIATSS contractuels		169	4	16	5	4	198
Enseignants contractuels	F	9	-	5	-	-	14
	H	9	-	-	1	-	10
S/total Enseignants contractuels		18	-	5	1	-	24
TOTAL 2016		187	4	21	6	4	222
TOTAL 2015		165	13	27	4	2	211
TOTAL 2014		142	11	19	5	2	179

Nombre de jours d'absences dus à des congés (hors congés annuels)

Nombre de jours		CG ORDINAIRE de MALADIE	AT.MP*	CG MATERNITE	CG PATERNITE	CG LONGUE MALADIE	CG LONGUE DUREE	ADOPTION	TOTAL
BIATSS titulaires	F	6 338	231	1 373	-	2 742	1 796	-	12 480
	H	3 109	716	-	95	867	392	-	5179
S/total BIATSS titulaires		9 447	947	1 373	95	3 609	2 188	-	17 659
Enseignants titulaires	F	833	-	1 562	-	1 104	-	-	3 499
	H	1 012	148	-	183	788	366	-	2 497
S/total Enseignants titulaires		1 845	148	1 562	183	1 892	366	-	5 996
TOTAL 2016		11 292	1 095	2 935	278	5 501	2 554	-	23 655
TOTAL 2015		11 667	1 432	2 595	190	4 564	3 463	-	23 911
TOTAL 2014		10 212	1 613	4 745	304	5 800	3 498	70	26 242

Nombre de jours		CG MALADIE	AT.MP*	CG MATERNITE	CG PATERNITE	CG GRAVE MALADIE	TOTAL
BIATSS contractuels	F	1655	32	1361	-	-	3 048
	H	608	8	-	55	916	1 587
S/total BIATSS contractuels		2263	40	1361	55	916	4 635
Enseignants contractuels	F	651	-	384	-	-	1 035
	H	196	-	-	11	-	207
S/total Enseignants contractuels		847	-	384	11	-	1 242
TOTAL 2016		3 110	40	1 745	66	916	5 877
TOTAL 2015		2 946	162	2 351	44	431	5 934
TOTAL 2014		2 100	141	1 566	55	476	4 338

État des lieux* des comptes épargne temps au 31 décembre 2016 (suite campagne d'ouverture et d'alimentation de 2016)

* avant utilisation ou indemnisation en 2017.

Il s'agit d'un récapitulatif de l'ensemble des jours déposés sur un compte Epargne-Temps au 31/12/2016.

Sont inclus à la fois les jours épargnés sur un CET ancien dispositif et ceux déposés sur un CET pérenne relevant de la nouvelle réglementation en vigueur. Pour pouvoir ouvrir ou alimenter un CET, l'agent BIATSS doit avoir effectué un temps

de travail effectif annuel de 1 607 heures et avoir pris au moins 20 jours mais moins de 45 jours de congés ou de RTT au cours de l'année universitaire. Le CET n'est pas ouvert aux personnels enseignants. Les 20 premiers jours épargnés ne peuvent être utilisés que sous forme de congés. Les jours au-delà peuvent soit être indemnisés, soit être consommés sous forme de congés.

	nb d'agents possédant un CET				nb de jours moyens épargnés / agent			
	catégorie A	catégorie B	catégorie C	TOTAL	catégorie A	catégorie B	catégorie C	TOTAL
Titulaires	77	25	29	131	16,2	9,0	12,9	14,2
Non Titulaires	7	2	1	10	12,6	20,0	9,0	13,7
TOTAL 2016	84	27	30	141	15,9	10,6	12,8	14,2
TOTAL 2015	84	24	29	137	19,7	13,9	13,2	17,3
TOTAL 2014	77	25	24	126	15,8	14,1	9,7	14,3

	nb d'agents ayant ouvert ou alimenté leur CET en 2016			
	catégorie A	catégorie B	catégorie C	TOTAL
Titulaires	24	2	6	32
Non Titulaires	1	-	-	1
TOTAL 2016	25	2	6	33
TOTAL 2015	28	2	8	38
TOTAL 2014	21	7	5	33

b) Les personnels en situation de handicap

Effectifs de personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Ces effectifs concernent les Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) qui ont été recensés et qui sont en activité aux 1^{er} janvier 2014, 2015 et 2016. Sont inclus dans la catégorie des BOE les agents dans l'une des situations suivantes : reconnaissance du handicap par la MDPH, béné-

ficiaire d'une pension d'invalidité, reconnaissance d'une inaptitude par le comité médical, allocation pour incapacité permanente d'au moins 10% suite à accident du travail ou maladie professionnelle, emplois dits «réservés» et les bénéficiaires de l'AAH.

Répartition par catégorie de personnel

		2014			2015			2016		
		F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
BIATSS	Titulaires	22	9	31	26	9	35	32	10	42
	Non Titulaires	5	-	5	5	4	9	7	9	16
	S/Total BIATSS	27	9	36	31	13	44	39	19	58
Enseignants	Titulaires	4	1	5	8	1	9	8	3	11
	Non Titulaires	-	2	2	1	1	2	-	2	2
	S/Total Enseignants	4	3	7	9	2	11	8	5	13
Titulaires		26	10	36	34	10	44	40	13	53
Non Titulaires		5	2	7	6	5	11	7	11	18
TOTAL		31	12	43	40	15	55	47	24	71

Répartition par âge

		2014			2015			2016		
		F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
- de 35 ans		1	2	3	2	4	6	3	7	10
de 35 à 44 ans		8	-	8	10	-	10	12	1	13
de 45 à 54 ans		17	5	22	20	6	26	17	8	25
55 ans et +		5	5	10	8	5	13	15	8	23
TOTAL		31	12	43	40	15	55	47	24	71

Evolution du taux d'emploi global

	2014	2015	2016
Université Lille 1 (Tous Budgets)	1,40%	1,84%	2,38%
Tous établissements Ens. Sup. (Budget Etat)	2,32%	2,67%	2,88%
Taux de réponse des établissements	81%	91%	87%

Bilan des actions Handicap 2016

L'année 2016 a été, en matière de handicap, l'année de la poursuite des actions prévues par le Schéma Directeur Handicap.

Dans un contexte de fusion des trois universités lilloises, l'enjeu était pour cette année d'assurer un suivi du travail déjà engagé.

A ce titre, et au cours de cette année 2016, les actions initiées ont donc été poursuivies et développées. Ainsi, les formations à destination des agents et des managers, des actions de communication, les opérations liées au recrutement ont été de nouveau menées.

Une continuité dans l'accompagnement des personnels en situation de handicap et/ou de maladie invalidante a également été proposée grâce au « guichet unique », qui est de plus en plus connu des agents.

De nouveaux partenariats ont également vu le jour, ce qui a permis l'intégration de nouveaux personnels en situation de handicap.

L'ensemble des travaux menés sont répertoriés dans le tableau ci-dessous et ont été classés en 3 catégories : recrutement, communication et maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

PLAN D'ACTION HANDICAP 2016 - Volet RH

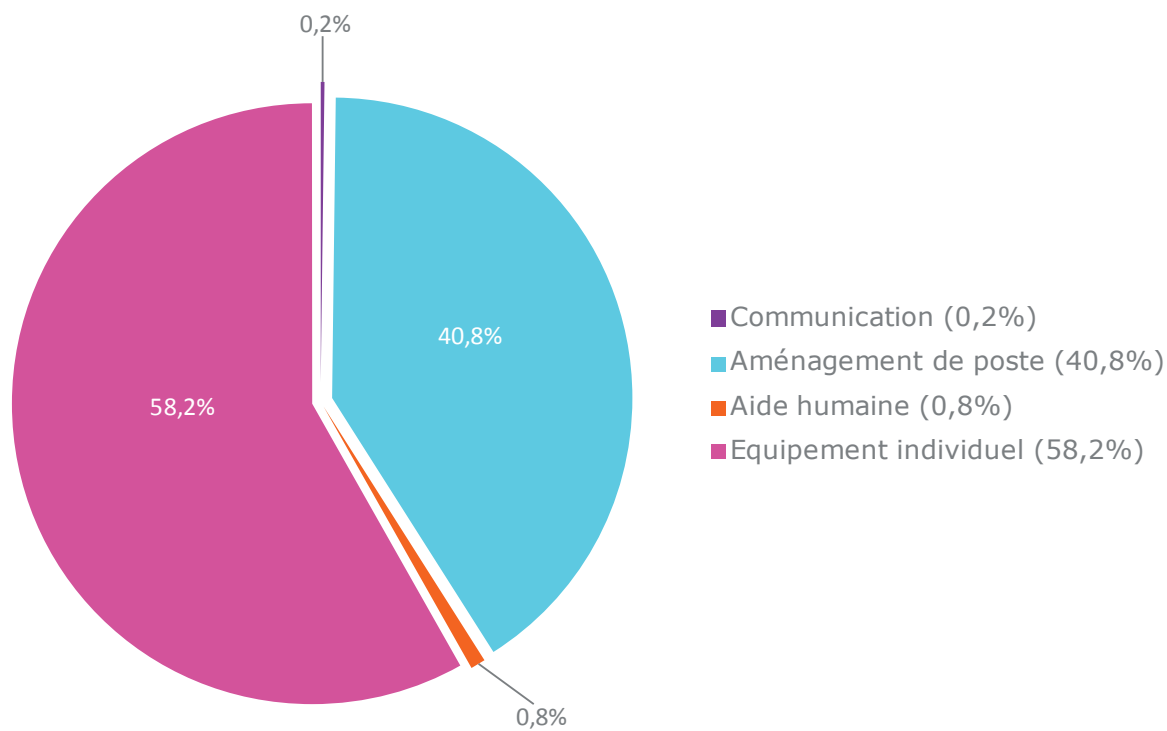
ACTIONS		Commentaires
Recrutement	Poursuite de la diffusion des offres via le CAP Emploi. Mise en place d'un nouveau partenariat avec le GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'insertion et la Qualification), structure liée à Emploi et Handicap	4 personnes recrutées via ce nouveau partenariat GEIQ (intégrations début 2017)
	Participation à la 6ème édition du Forum Emploi Handicap de Wasquehal en novembre 2016. Celui-ci a eu lieu pendant la semaine pour l'emploi des personnes handicapées	59 candidats rencontrés. Une personne recrutée via ce salon.
	Session de recrutement par la voie contractuelle des BOE (Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi)	4 agents recrutés dans ce cadre (2 ATRF BAP J, 1 TECH BAP J et 1 ATRF BAP G)
Maintien dans l'emploi	Fonctionnement du « Guichet unique » : mission d'accompagnement des personnels en situation de handicap et /ou de maladie invalidante	- 53 agents reçus une ou plusieurs fois - 22 agents ayant demandé un accompagnement aux démarches administratives MDPH (dont 19 liées à la RQTH) - 18 aménagements de postes réalisés (6 fauteuils adaptés, 6 appareils auditifs, 1 aménagement du lieu de travail, 3 aides humaines, 2 aménagements d'activité ou d'horaire)
	Mise en place d'un partenariat avec le Sameth (Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés)	- Réunion de travail en juillet 2016. Présentation des missions du Sameth et de l'Université.
Communication	Actions de sensibilisation et de formation à destination de l'ensemble des personnels	Deux actions réalisées sur 2016 : - La première action « Handicap et travail : quelles réalités » a eu lieu en avril 2016. Celle-ci était destinée à l'ensemble de la communauté universitaire. - Une deuxième action intitulée « Sensibilisation des responsables au handicap au travail » s'adressait plus particulièrement aux personnes, qui dans le cadre de leurs missions, étaient amenées à accueillir, accompagner ou intégrer des personnels en situation de handicap. Cette action de formation a été réalisée en juin 2016.
	Communication via l'Illico - La newsletter de l'Université de Lille, Sciences et Technologies	- Informations sur le salon de recrutement : « la 6ème édition du Forum Emploi Handicap » ainsi que sur le recrutement par la voie contractuelle des BOE, en novembre 2016.
	Aborder la thématique du handicap lors de l'accueil des nouveaux personnels	Septembre 2016 - Journée d'accueil des personnels avec remise des brochures réalisées en 2015 et informations des agents en direct.

Un budget de 20 000 € a été alloué en 2016 en vue de mener à bien ces actions.

A noter que sur les différentes dépenses engagées et mandatées, au cours de l'année 2016, 88 % du montant total a été ou devrait être rem-

boursé par le FIPHFP (Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique). Les 12 % restants devraient pouvoir être inclus dans les dépenses déductibles de la contribution annuelle au FIPHFP.

Ci-dessous un graphique reprenant l'utilisation des crédits en fonction des différents poste de dépense :



c) La médecine de prévention

Personnel du service de médecine de prévention des personnels et quotité de travail

Personnel	Quotité de travail en %
Médecin santé travail	100
Infirmière santé travail	100
Psychologue du Travail	60
Secrétaire	100

Le personnel du service de médecine est soumis au secret médical et professionnel.

Les surveillances médicales

Avec surveillance médicale renforcée (risques professionnels)	2014	2015	2016
Amiante	-	-	1
Risque chimique	-	249	367
Risque biologique	25	32	39
Poussières de verre	-	2	ND
Poussières de métaux	-	6	19
Poussières de bois	-	4	ND
Poudres	-	6	4
Rayonnements ionisants	16	22	19
Bruit	20	25	29
Laser	35	33	40
Champs magnétiques	4	6	4
Travaux Hyper barre	1	2	3
Manutention de charge	8	10	30
Nanop et p. Ultra Fines	ND	ND	5
SMP « recherche »	241	256	ND
Surveillance médicale renforcée	-	-	43
TOTAL	570	653	603

Surveillance médicale particulière (autres)	2014	2015	2016
Handicapés	10	10	41
Femmes enceintes	8	ND	1
Pathologies particulières	16	36	39
TOTAL	34	46	81

ND : Non Disponible

Autres	2014	2015	2016
Travail sur écran	258	320	ND
Mission	13	32	36
Autres (machines outils)	5	9	4
Conduite d'engins	-	2	3
RPS	-	21	64
Salle blanche	-	-	7
RMN	-	-	7
Travail en hauteur	-	-	3
Outils vibrants	-	-	3
TOTAL	276	384	127

Surveillance post-expositions	2014	2015	2016
Amiante	19	18	24
Amines Aromatiques	1	-	-
Benzène	6	11	7
Huile minérale	1	2	2
Poussières de bois	2	7	9
Rayonnement ionisant	1	2	3
Autres cancérogènes	4	7	5
TOTAL	34	47	50

TOTAL des surveillances médicales	914	1 130	861
Agents soumis à plusieurs risques, reçus dans le service médical	ND	242	215

Examens médicaux :

	2014	2015	2016
Visites médicales périodiques	350	392	356
Visites médicales non périodiques	315	371	364
Ouverture de dossier (1ères visites)	65	97	66
Visites à la demande de l'employeur	23	43	24
Visites à la demande du médecin	87	67	94
Visites à la demande du salarié	50	78	88
Visites de pré-reprise	2	1	2
Visites de reprise après accident de travail	3	7	12
Visites de reprise après maladie	34	33	29
Visites de reprise après CLM, CLG,CLD..	ND	7	16
Visites de reprise après maternité	ND	1	8
Visites à la demande du salarié dans le cadre des RPS	25	15	-
Visites dans le cadre du recensement des agents exposés à l'amiante	ND	ND	19
Mission	18	13	3
Visite / grossesse	8	5	2
Handicap	ND	4	1
TOTAL des visites médicales	665	763	720

Entretiens Infirmiers en Santé Travail (ESTI)	81	111	115
Absence excusée à la 2ème convocation	34	57	ND
Absence non excusée à la 2ème convocation	15	16	ND
Nombre total des visites pour les 3 établissements*	796	903	821
Nombre total d'ESTI pour les 3 établissements*	96	126	137

*Université Lille 1, Ecole Centrale, ENSCL
ND : Non Disponible

Les orientations :

	2014	2015	2016
Assistante Sociale	2	-	3
Centre de Vaccination Institut Pasteur Lille	21	9	4
MDPH	1	4	7
Médecin Traitant	27	31	26
Psychiatrie	1	5	7
Ophthalmologie (laser)	9	2	4
ORL (poussières de bois + bruit)	11	3	2
Pneumologie	3	1	1
Psychologue du travail	2	19	22
EFR Calmette – CHRU Lille	6	3	3
Bilan plongée	1	-	2
Scanner thoracique amiante – Calmette – CHRU Lille	11	6	9
Dermatologie	-	-	2
Gynécologie	-	-	1
Chirurgie générale	-	-	1
TOTAL	95	83	94

Conclusion des visites médicales et des entretiens infirmiers

	2016
Apte	473
Apte avec aménagement de poste	97
Apte avec restrictions	31
Conseils	81
Inapte au poste mais apte autre poste	-
Proposition inaptitude « temporaire »	-
Reprise Temps partiel thérapeutique	17
Reprise Temps partiel thérapeutique et restrictions médicales	8
TOTAL	707
Attestation entretien infirmier	115

NB : difficultés informatiques rencontrées en 2015 avec le logiciel CHIMED

Examens complémentaires

	2014	2015	2016
Examens sanguins (prises de sang)	108	111	66
Bandelettes urinaires	330	418	347
Cytologies urinaires	12	4	1
Radiographies	8	2	1
Ergovisions	29	14	21
Audiométries	14	6	6
Spirométries	47	21	25
TOTAL	548	576	467

Urgences

	2014	2015	2016
Nombre de personnes reçues	59	39	34
Sans suite (T.A., prises de comprimés, ...)	20	24	17
Suites selon le degré de gravité :			
Appels des secours (le 15)	4	-	2
Hospitalisations	-	-	-
Adressées au médecin traitant	16	16	8
Adressées à un spécialiste	-	-	-
Soins sur place	7	11	1
Conseils	2	4	1
Conseils déclarations Accident de travail	8	8	5
Urgences au SIUMPS	-	-	-
Autres (CNRS, entreprise extérieure dans le cadre d'un accident de travail – déclaration)	2	-	-

Vaccinations

Nombre d'injections vaccinales	2014	2015	2016
D.T. P.C.	7	10	4
Grippe	11	9	8
Hépatite B	1	-	-
Spirolept	-	12	1
Leptospirose	-	-	-
TOTAL	19	31	13

Les actions de tiers temps, en milieu de travail

Les actions	2014	2015	2016
Les visites des postes de travail par le médecin	7	11	11
Participation aux enquêtes d'AT	3	2	4
Actions de prévention	4	-	1
Visites et études des postes de travail sur écran par l'infirmière	8	8	ND
Participation à une visite planifiée du CHSCT Lille 1	5	1	6
Participation aux réunions du CHSCT Lille 1	5	3	7
CHSCT de l'IBL	2	1	ND
CHSCT du LASIR	1	1	ND
Participations aux réunions des groupes de travail	20	4	8
Rencontres avec la direction et la présidence de l'université, le conseiller de prévention, les différents services RH et le SCAS	30 heures	52 heures	40 heures
Suivi des dossiers présentés au Comité médical départemental	14	10	13
Réunions au sein du service médical	7	8	8
Formations dispensées par le médecin et l'infirmière	12	19	ND

NB : difficultés informatiques rencontrées en 2015 avec le logiciel CHIMED

Psychologie du travail

La Psychologue du travail assure une écoute et un soutien relatif à la situation professionnelle, aux personnels qui en font la demande, les consultations sont validées par le médecin de prévention.

38 demandes de consultations au cours de l'année 2016 :
- 34 personnels reçus en consultation
- 4 personnels ne donnant pas suite à la proposition de consultation

Dispositifs d'accompagnements proposés:

Un accompagnement peut se définir par un ou plusieurs de ces dispositifs :

Accompagnement en séance individuelle :
Série d'entretien(s) individuel(s) avec le personnel pour travailler sur les stratégies d'ajustement (gestion du stress, positionnement professionnel...).

Complétés (sous réserve de l'accord de l'agent) par des échanges avec l'encadrement et/ou des personnes ressources pour la recherche de pistes

(positionnement professionnel du personnel, conditions et environnement de travail).

Le cas échéant orientation vers d'autres personnes ressources (internes ou externes).

Orientation vers ressources externes :

- Psychologue
- Médecin généraliste

Appui à l'encadrement :

Aide et conseils dans l'accompagnement managérial (gestion d'équipe, conflits, communication)
Soutien à la conduite d'intervention au bénéfice d'une relation de travail ou d'un collectif de travail

Publics concernés :

- Responsables administratifs
- Responsables d'équipe
- Vice-présidences
- Directions du personnel de l'Université
- Direction de composante

Accompagnements proposés :

- Intervention dans 2 composantes : groupe de travail
- Conseils et préconisations à l'encadrement ;
- Analyse d'activité métier « secrétaire pédagogique » ;
- Analyse d'incident en coopération avec la conseillère de prévention – de l'université Lille 1
- Entretien collectif mené avec la psychologue du travail de l'université Lille 3
- Médiation interpersonnels
- Gestion de situation « de crise » : débriefing collectif, voire individuel (dont 1 situation animée par la psychologue de l'université Lille 2 – Christelle Bouchire)

Activités institutionnelles :

Réunion de travail institutionnelle :

- 3 réunions de préparation + 5 réunions « Groupe de travail Prévention RPS »
- 3 réunions « Qualité de vie au travail »
- 3 Groupes de pilotage « politique Handicap » – volet formation
- 1 réunion « coordination pôle RH-Santé »

Intervention ponctuelle :

- Comité d'intervention
- Participation à la présentation des activités du Pôle Santé (Journée des nouveaux arrivants)
- Journée des nouveaux arrivants

Formation :

- Conception et animation de la formation de sensibilisation RPS « RPS Décryptage » : 3 sessions « tout public »

Expertise en CHSCT :

- Participation à 4 CHSCT
- 2 visites de services : 9 réunions (préparation, entretiens, groupe de travail,...)

d) Prévention des risques

Les indicateurs d'accidents du travail

Nombre de maladies professionnelles sur 3 ans

		2014	2015	2016
Maladies Professionnelles	déclarations	4	3	2
	reconnaisances	3	2	2
	abandon	-	-	-
	refus	1	1	-

Nombre d'accidents en fonction des arrêts de travail sur 3 ans

	2014 *				2015*				2016			
	F	H	TOTAL	%	F	H	TOTAL	%	F	H	TOTAL	%
Sans arrêt	24	6	30	47,6%	23	12	35	45,5%	14	12	26	50,0%
1 à 15 jours	9	8	17	27,0%	15	8	23	29,9%	7	4	11	21,2%
+ de 15 jours	8	8	16	25,4%	9	10	19	24,7%	5	10	15	28,8%
TOTAL	41	22	63	100%	47	30	77	100%	26	26	52	100%

* hors Refus d'imputabilité : 1 (partiel) en 2014 et 2 en 2015.

Nombre de jours d'arrêt de travail par année civile

2014 * 1 754

2015* 1 773

2016* 1 646

* dont 365 jours pour un agent en maladie professionnelle

Nombre d'accidents par type sur 3 ans

	2014				2015				2016			
	F	H	TOTAL	%	F	H	TOTAL	%	F	H	TOTAL	% TOTAL
Accidents sur le lieu de travail	27	14	41	65,1%	35	24	59	76,6%	24	18	42	80,8%
Accidents de trajet	13	8	21	33,3%	9	5	14	18,2%	2	8	10	19,2%
Accidents de mission	1	-	1	1,6%	3	1	4	5,2%	-	-	-	-
TOTAL	41	22	63	100%	47	30	77	100%	26	26	52	100%

Nombre d'accidents par catégorie d'agents

	2014				2015				2016			
	F	H	TOTAL	%	F	H	TOTAL	%	F	H	TOTAL	%
Enseignants-chercheurs titulaires	7	4	11	17,5%	8	7	15	19,5%	5	7	12	23,1%
Enseignants 2nd degré titulaires	1	1	2	3,2%	-	1	1	1,3%	1	-	-	1,9%
Doctorants contractuels & ATER	3	1	4	6,3%	5	4	9	11,7%	1	2	3	5,8%
BIATSS titulaires catégorie A	5	3	8	12,7%	3	2	5	6,5%	1	1	2	3,8%
BIATSS titulaires catégorie B	6	3	9	14,3%	4	2	6	7,8%	4	7	11	21,2%
BIATSS titulaires catégorie C	10	4	14	22,2%	15	10	25	32,5%	8	5	13	25,0%
BIATSS non titulaires catégorie A	3	2	5	7,9%	5	1	6	7,8%	3	1	4	7,7%
BIATSS non titulaires catégorie B	1	1	2	3,2%	-	-	-	-	-	-	-	-
BIATSS non titulaires catégorie C	5	3	8	12,7%	6	3	9	11,7%	3	3	6	11,5%
Vacataires d'enseignement ou administratifs et techniques	-	-	-	-	1	-	1	1,3%	-	-	-	-
TOTAL	41	22	63	100%	47	30	77	100%	26	26	52	68%

Nombre d'accidents par âge

	2014				2015				2016			
	F	H	TOTAL	%	F	H	TOTAL	%	F	H	TOTAL	%
- de 25 ans	1	1	2	3,2%	3	3	6	7,8%	-	-	-	-
25-29 ans	3	2	5	7,9%	6	2	8	10,4%	1	1	2	3,8%
30-34 ans	5	1	6	9,5%	4	2	6	7,8%	1	1	2	3,8%
35-39 ans	5	3	8	12,7%	4	4	8	10,4%	1	9	10	19,2%
40-44 ans	7	3	10	15,9%	12	2	14	18,2%	4	3	7	13,5%
45-49 ans	6	2	8	12,7%	5	6	11	14,3%	6	3	9	17,3%
50-54 ans	7	3	10	15,9%	2	5	7	9,1%	8	5	13	25,0%
55-59 ans	6	6	12	19,0%	9	4	13	16,9%	3	2	5	9,6%
60 ans et +	1	1	2	3,2%	2	2	4	5,2%	2	2	4	7,7%
TOTAL	41	22	63	100%	47	30	77	100%	26	26	52	100%

Répartition des accidents sur 3 ans en fonction de la nature des lésions

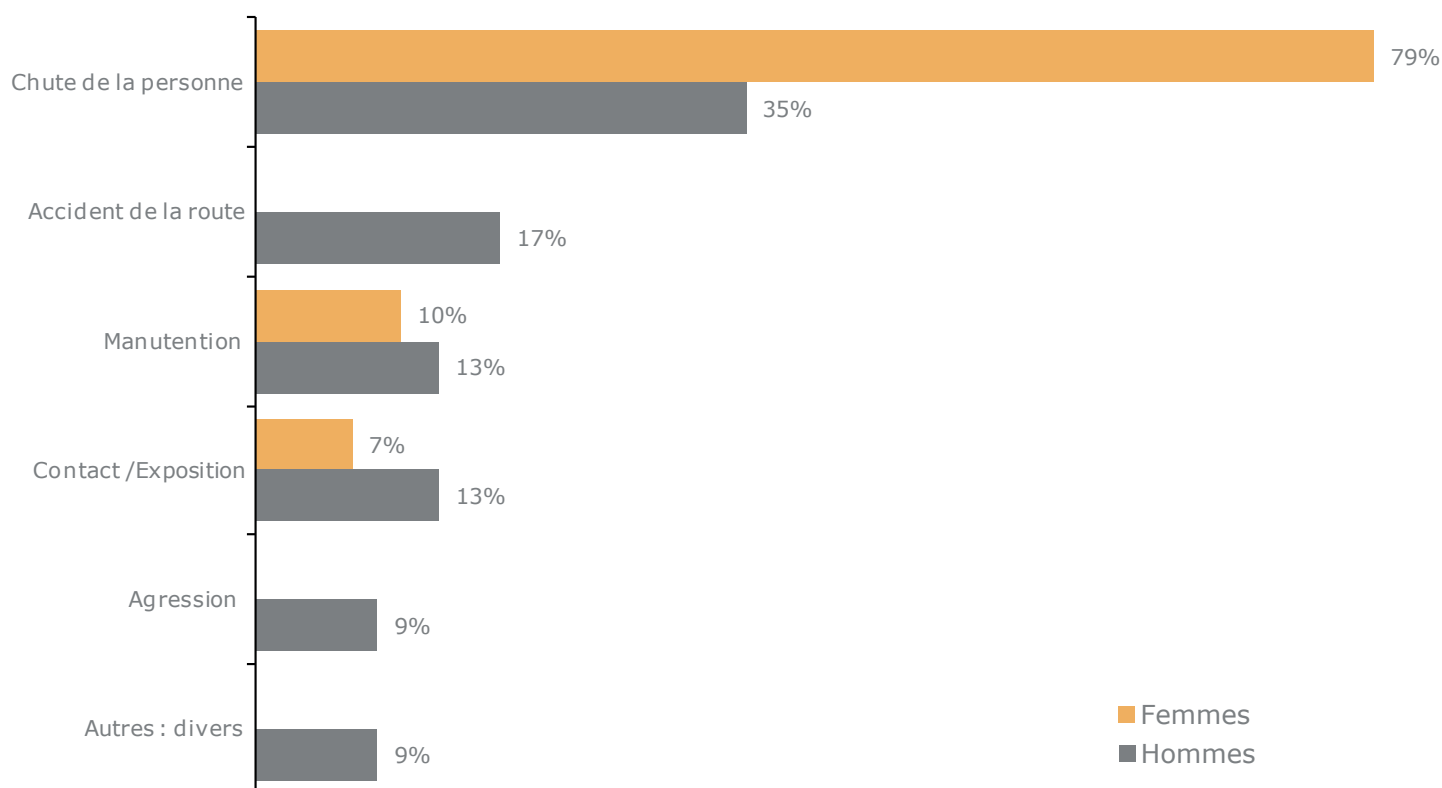
Nature des lésions	Effectifs			% du total		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Contusions/Ecrasements	29	32	25	46,0%	41,6%	48,1%
Plaies/Piqûres	5	13	10	7,9%	16,9%	19,2%
Musculaires/Ligamentaires	19	14	10	30,2%	18,2%	19,2%
Par lumbago	-	4	1	-	5,2%	1,9%
Fractures	4	4	4	6,3%	5,2%	7,7%
Brûlures	1	3	-	1,6%	3,9%	-
Par électrisation/électrocution	-	-	-	-	-	-
Par intoxication	1	-	-	1,6%	-	-
Autres	4	7	2	6,4%	9,1%	3,8%
TOTAL	63	77	52	100%	100%	100%

Répartition des accidents sur 3 ans en fonction des motifs

Motifs des accidents	Effectifs			% du total		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Chute de la personne	23	29	31	36,5%	37,7%	59,6%
Accident de la route	15	10	4	23,8%	13,0%	7,7%
Manutention	2	16	6	3,2%	20,8%	11,5%
Contact /Exposition	4	8	5	6,3%	10,4%	9,6%
Projection	1	2	-	1,6%	2,6%	-
Chute d'objet	2	-	2	3,2%	-	3,8%
Heurt	5	5	-	7,9%	6,5%	-
Agression	-	3	2	-	3,9%	3,8%
Explosion	-	1	-	-	1,3%	-
Autres : mauvaise manipulation	2	-	-	3,2%	-	-
Autres : faux-mouvement	2	1	-	3,2%	1,3%	-
Autres : glissade	4	-	-	6,3%	-	-
Autres : divers	3	2	2	4,8%	2,6%	3,8%
TOTAL	63	77	52	100%	100%	100%

Répartition des accidents sur 3 ans en fonction des motifs et du sexe

Motifs des accidents	Nombre						% du total					
	2014		2015		2016		2014		2015		2016	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
Chute de la personne	15	8	23	6	23	8	36,6%	36,4%	48,9%	20,0%	79,3%	34,8%
Accident de la route	7	8	5	5	-	4	17,1%	36,4%	10,6%	16,7%	-	17,4%
Manutention	1	1	4	12	3	3	2,4%	4,5%	8,5%	40,0%	10,3%	13,0%
Contact /Exposition	4	-	6	2	2	3	9,8%	-	12,8%	6,7%	6,9%	13,0%
Projection	1	-	2	-	-	-	2,4%	-	4,3%	-	-	-
Chute d'objet	-	2	-	-	1	1	-	9,1%	-	-	3,4%	4,3%
Heurt	5	-	3	2	-	-	12,2%	-	6,4%	6,7%	-	-
Agression	-	-	2	1	-	2	-	-	4,3%	3,3%	-	8,7%
Explosion	-	-	-	1	-	-	-	-	-	3,3%	-	-
Autres : mauvaise manipulation	2	-	-	-	-	-	4,9%	-	-	-	-	-
Autres : faux-mouvement	1	1	1	-	-	-	2,4%	4,5%	2,1%	-	-	-
Autres : glissade	3	1	-	-	-	-	7,3%	4,5%	-	-	-	-
Autres : divers	2	1	1	1	-	2	4,9%	4,5%	2,1%	3,3%	-	8,7%
TOTAL	41	22	47	30	29	23	100%	100%	100%	100%	100%	100%



Evolution des indicateurs relatifs aux accidents du travail

Après une forte hausse entre 2014 et 2015, une diminution de 32% des accidents du travail est enregistrée en 2016, confirmant la grande variabilité de ces événements d'une année sur l'autre.

On note une représentation égale entre hommes et femmes en 2016 parmi les victimes d'accidents, alors que la proportion des femmes s'établissait entre 60 et 66% depuis 2012.

Près de la moitié des accidents n'ont pas donné lieu à arrêt de travail mais un quart d'entre eux ont entraîné un arrêt de travail de plus de 15 jours, proportion en progression depuis 2015.

Le nombre d'accidents sur le lieu de travail est en augmentation constante, ils représentent 4/5ème des accidents. Parallèlement, aucun accident de mission n'a été enregistré en 2016.

Les enseignants représentent désormais 30% des victimes, contre 32% en 2015 mais seulement 18% en 2012 et 2013. A noter une baisse du nombre de victime Doctorants contractuels.

Après une augmentation du nombre de victimes BIATSS Titulaires de catégorie C en 2015, le nombre de titulaires de catégorie B est en progression en 2016, plus d'1/5ème des victimes.

En diminution lors des dernières années, l'âge moyen des victimes a augmenté, s'établissant aux alentours de 46 ans contre 43 ans l'an passé.

Par ailleurs, les chutes de la personne constituent désormais la principale cause des accidents (60%). En revanche, les accidents liés à la manutention sont en nette diminution après une forte hausse en 2015.

Enfin, trois natures de lésions peuvent être observées : les cas de contusion / écrasement de partie du corps restent les plus nombreux (48%) et sont souvent plutôt bénins. En seconde position, les plaies et piqûres (19%) et les impacts musculaires et ligamentaires (19%) qui progressent.

Les actions de prévention

Les facteurs de risques professionnels

Lieux de travail

Etat du site (aires extérieures, voiries, éclairages)

Etat des bâtiments (bâti, ascenseurs, installations électriques, organes de sécurité, ventilation dans les locaux, réseau d'eau, réseau de gaz, niveau de propreté dans les locaux)

Présence d'amiante immobilière dans certains matériaux

Conditions de travail

Présence de stockage divers (encombrement, stockage de combustibles, stockage de matières dangereuses...)

Bruit (travail au voisinage d'équipements bruyants, travail en open space, utilisation d'équipements bruyants...)

Eclairage (travail avec un éclairage insuffisant ou trop important, travail sans éclairage naturel...)

Atmosphère de travail (odeurs, atmosphère de travail souillée par des produits dangereux pour la santé...)

Ambiance thermique (froid l'hiver dans les locaux, chaud l'été dans les locaux,...)

Circulation dans les locaux (déplacement à pied et dans les escaliers...)

Circulation sur le site (déplacement à pied, en voiture ou en véhicule spécifique...)

Transport de matières dangereuses (bouteilles de gaz, produits/déchets chimiques, liquides cryogéniques...)

Missions (déplacement sur la métropole, national ou international, mission en milieu naturel)

Travail en milieu spécifique (milieu aquatique, plongée, travail dans l'obscurité, en espace confiné, au froid, à la chaleur...)

Travail en hauteur (interventions sur des équipements en hauteur, travail sur échelle ou sur échaffaudage...)

Travail isolé

Travail sur écran

Port de charge

Dimension psychosociale du travail

Exigence du travail et son organisation

Management et relations de travail

Conflits de valeurs

Changement des missions de travail

Equipements de travail

Dangers physiques

Electricité (travail au voisinage d'installations électriques, maintenance d'installations électriques, conception d'équipements...)

Rayonnements non ionisants (utilisation de lasers, travail avec des UV ou de l'IR, travail avec des sources de rayonnements électromagnétiques...)

Rayonnements ionisants (travail avec des sources scellées, des sources non scellées, des générateurs de rayons X...)

Dangers chimiques

Manipulation d'agents chimiques dangereux pour la santé (corrosifs, toxiques, cancérogènes, mutagènes...)

Manipulation d'agents chimiques dangereux pour la sécurité (comburant, inflammable, explosif...)

Dangers biologiques

Manipulation d'agents biologiques (prélèvements humains, animaux, cellules, micro-organismes, OGM, déchets...)

Expérimentation animale

La politique de prévention

En 2016, les priorités du programme de prévention et d'amélioration des conditions de travail étaient les suivantes :

- La poursuite du déploiement de la démarche de prévention, à tous les niveaux de l'établissement. Cela passe par l'élaboration du document unique dans les composantes, laboratoires et service, ainsi que par la mise en place d'un bilan annuel permettant d'évaluer les avancées. Cela passe également par l'intégration des questions de santé, sécurité et de conditions de travail aux dialogues de gestion.

- L'amélioration de la formalisation de la gouvernance dans le domaine au sein de l'établissement. Cela passe par l'intégration de ces questions au règlement intérieur, l'élaboration d'une instruction décrivant l'organisation de l'établissement et la formalisation des responsabilités au sein de la chaîne hiérarchique.

- L'amélioration de l'organisation sur laquelle repose la mise en œuvre de la démarche de prévention. Cela passe notamment par le fait d'identifier progressivement des coordinateurs dans chaque composante ainsi que par la mise en place de groupe de pilotage.

- L'amélioration de la communication auprès des personnels dans le domaine. Cela passe notamment par l'amélioration du portail de prévention et de sa visibilité ainsi que par l'amélioration de la publicité du CHSCT.

- L'amélioration des compétences des personnels de l'établissement dans le domaine par la mise en œuvre du plan annuel de formation.

- La mise en œuvre du programme de travaux de mise en sécurité et d'amélioration des conditions de travail par la mise en œuvre de travaux.

- L'amélioration de la maîtrise des risques sur le terrain.

Il s'agit notamment des risques qui ont été identifiés comme prioritaires par l'établissement, au regard de l'évaluation des risques faite sur le terrain et de l'évaluation du niveau de maîtrise de l'établissement. Ce sont les risques liés aux atmosphères de travail souillées par des substances dangereuses (produits chimiques, amiante...), les risques liés à l'usage de produits chimiques dangereux et leur stockage, les risques électriques et les risques psychosociaux.

- L'amélioration de la gestion des situations d'urgences au sein de l'établissement. Cela passe par l'élaboration d'un plan d'urgence interne et son déploiement dans les composantes et laboratoires.

Par ailleurs, l'établissement en 2016, a travaillé sur la question des risques psychosociaux au sein d'un groupe de travail issu du CHSCT, et sur la question de la qualité de vie au travail (visites, enquêtes, amélioration des indicateurs de suivi, clarification du circuit d'alerte). Ce travail a permis d'introduire dans le programme de prévention 2017 des actions relatives à la qualité de vie au travail, et aux risques psychosociaux, ainsi que le déploiement d'une politique santé qualité de vie au travail.

Les acteurs de la démarche de prévention

Le service prévention des risques, coordinateur au niveau central

Le service prévention des risques était composé au 31/12/2016:

- d'un Ingénieur généraliste à temps plein ;
- d'une Assistante risque chimique à temps plein ;
- d'un Technicien Hygiène et Sécurité, à temps plein ;
- d'une Secrétaire du service, assurant également le secrétariat administratif du CHSCT à 80% ;
- d'un Ingénieur radioprotection, à mi-temps.

Au niveau des services centraux, la prévention repose également sur :

- le PUST (Pôle Universitaire de Santé au Travail),
- le SIUMPPS (Service Inter Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé)
- le Pôle RH (formation continue des personnels, affaires générales RH, recrutement, mobilité et handicap)
- la Direction du Patrimoine Immobilier
- le Service DUSVA

Répartition des assistants de prévention par composante

Composantes d'affectation	2014	2015	2016
UFR Biologie	11	15	15
UFR Chimie	13	13	13
UFR Géographie	1	1	1
UFR d'IEEA	4	4	4
UFR Mathématiques	2	4	4
UFR Physique	10	11	11
UFR Sciences de la Terre	2	3	3
UFR Sciences Economiques et Sociales	1	1	1
POLYTECH'LILLE	5	5	6
IAE	1	1	1
IUT A	5	5	5
SFC	2	2	2
Station Marine de Wimereux	2	2	2
Services techniques	3	3	3
Euratechnologies			1
TOTAL	62	70	72

72 Assistants de prévention interviennent sur l'établissement, 51 d'entre eux sont des agents Lille 1. La quotité de temps de travail moyenne affectée aux questions de prévention dans les services est de 19%.

Sur le terrain, la prévention repose également sur 20 PCR (Personnes Compétentes en Radioprotection), plus d'une centaine de SST (Sauveteurs Secouristes du Travail), plusieurs dizaines de chargés d'évacuation, des gestionnaires de produits et déchets dangereux et de nombreux référents (Laboratoire de confinement L2, laser, OGM...)

Le CHSCT, l'instance de dialogue social dans le domaine

En 2016, le CHSCT était composé :

- du Président du CHSCT (le Président de l'université ou le VP CA en cas d'absence)
- du Responsable ayant autorité en matière de ressources humaines (le DGS ou la DGSA en cas d'absence)
- de 9 représentants des personnels titulaires (3 FSU, 2 CGT, 2 SGEN-CFDT, 2 UNSA)
- de 9 représentants des personnels suppléants (idem)
- d'invités permanents :
 - le Médecin de prévention des personnels de l'Université
 - le Médecin coordinateur du SIUMPPS
 - le Conseiller de prévention de Lille 1
 - l'Inspecteur santé et sécurité au travail

Les représentants des personnels au 31/12/2016 étaient :

- 8 femmes et 10 hommes
- 8 enseignants ou enseignants-chercheurs et 10 BIATSS

Ils sont issus de :

- Polytech'Lille : 2
- IUT A : 1
- UFR de Biologie : 2
- SFC : 2
- Services Centraux : 1
- UFR de Chimie : 2
- ENSCL : 1
- SEFA : 1
- UFR IEEA : 2
- UFR de Physique : 1
- Faculté des Sciences Economiques et Sociales : 1
- SUP : 1

Le programme de prévention des risques

La mise en œuvre de la politique de prévention s'appuie sur le programme de prévention de l'établissement. L'élaboration de ce programme s'appuie sur :

- les documents uniques d'évaluation des risques réalisés dans les services, laboratoires et composantes. Ces documents uniques identifient et évaluent les risques liés à nos activités. Ils sont égale-

ment composés d'un plan d'action visant à maîtriser les risques. Ces plans prévoient des actions mises en œuvre au sein de l'entité, et d'autres relevant de la responsabilité de l'Université. Le programme de prévention intègre cette remontée d'informations.

- l'évaluation des obligations légales dans le domaine
- la politique globale de l'établissement.

Principales actions menées en 2016 par l'établissement

Démarche de prévention

- Poursuite de la démarche d'évaluation des risques et de la formalisation du document unique dans les différentes entités (5 composantes sur 12 ont finalisé leur document unique, 5 sont en cours d'élaboration)
- Poursuite des travaux du groupe de travail risques psychosociaux
- Poursuite des travaux des groupes de travail amiante

Communication/consultation dans le domaine

- Organisation du Colloque Annuel des Assistants de Prévention (Lille 2, Lille 3, ENSCL, Ecole Centrale, Inserm, CNRS, ENSAIT) avec les Services de formation continue des personnels et gestion des compétences des différentes tutelles.
- Organisation d'une réunion des assistants de prévention à Lille 1.
- Organisation de 6 réunions de CHSCT
- Organisation de 6 réunions du groupe de travail RPS (risques psychosociaux)

Formations

En 2016, de nombreuses actions de formation contribuant à la prévention des risques ont été menées (cf bilan des formations). L'année a notamment été marquée par des formations à destination des acteurs de la prévention (Assistants de prévention, Sauveteurs Secouristes du Travail, Personnes radio-compétentes, services travaillant sur les questions de prévention). L'année a également été marquée par des formations à destination :

- des personnels manipulant des bouteilles de gaz dangereux,
- des personnels susceptibles d'être exposés à l'amiante,
- des personnels en charge de l'expédition des déchets dangereux,
- des personnels intervenant sur les installations électriques,
- des personnels manipulant des autoclaves.

Parallèlement plusieurs formations en lien avec la prévention des risques psychosociaux ont été proposées.

Travaux

L'année 2016 a été marquée :

- par une campagne d'installation de 11 nouvelles sorbonnes
- par l'aménagement de 4 salles de stockage tampons de produits/déchets dangereux
- une vague de travaux de mise en sécurité électrique et de maintenance sur le parc de sorbonnes
- par la mise à jour des DTA (Diagnostic Technique Amiante) de l'ensemble des bâtiments de l'Université)
- par la rénovation de la toiture du bâtiment CERLA
- par la rénovation de locaux au bâtiment C9 pour accueillir une nouvelle équipe de recherche

Autres actions de prévention:

- la finalisation de la mise en jour de l'ensemble des DTA de l'établissement.
- la poursuite de la campagne d'identification des agents exposés dans leur carrière à l'amiante.
- la poursuite du déploiement du logiciel de gestion des produits chimiques et du risque chimique GPuC.
- le renouvellement du marché d'élimination des déchets dangereux, sur la base d'une prestation mutualisée avec Lille 2, Lille 3, ENSCL, ECL, ENSAIT, CNRS et Inserm.
- la quasi finalisation de l'élimination du passif de déchets radioactifs de l'établissement.
- l'intégration de la menace « attentat » dans le travail d'élaboration du plan d'urgence interne de l'établissement.

Actions menées dans les composantes, laboratoires et services :

Dans le sillage de la démarche de prévention d'établissement, les composantes, laboratoires et services de l'université déploient leur démarche, animé par le réseau des assistants de prévention. Cette démarche se traduit par :

- La mise en place de budgets dédiés dans plusieurs entités de l'établissement.
- La mise en place de dispositifs de formation des nouveaux entrants s'appuyant sur les outils mis à disposition par le service prévention des risques et ses partenaires, en septembre 2010.
- La mise en place d'un suivi des formations obligatoires s'appuyant sur les outils mis à disposition par le service prévention des risques et ses partenaires, en septembre 2014.
- L'intégration progressive des questions de gestion des situations d'urgences, en s'appuyant sur les outils mis à disposition par le service prévention des risques et ses partenaires, en septembre 2014.
- La mise en place de nombreuses actions sur le terrain (formations, informations, achat de matériel, travaux de sécurité ou visant à améliorer les conditions de travail).
- La formalisation progressive d'inventaires des équipements de travail, notamment soumis à vérifications périodiques et laser utilisés, des agents chimiques, biologiques et nanomatériaux utilisés. Les sources de dangers sont mieux identifiées et suivies.

Indicateurs

En 2016, un travail de synthèse des registres santé et sécurité au travail des différentes entités de l'établissement a été réalisé. Celui-ci a été présenté au CHSCT.

Un travail important de synthèse des événements/incidents gérés par le PC Sécurité de l'établissement a été réalisé par le service DUSVA.

Celui-ci a permis d'identifier que le PC Sécurité a géré durant l'année 2016, 338 événements/mois dont 2871 liés à la sûreté de l'établissement, 829 liés à des dysfonctionnements techniques, et 352 liés à des questions de hygiène et de sécurité.

e) La formation continue des personnels - gestion des compétences

La formation est un levier incontournable d'une gestion qualitative des Ressources Humaines contribuant à une meilleure adéquation entre les compétences exigées par les missions et les compétences détenues par les personnels. Elle s'adresse à l'ensemble des personnels BIATSS, enseignants et enseignants chercheurs, titulaires et contractuels, elle est à la fois une nécessité et une opportunité dans des contextes d'évolutions démographiques, organisationnelles, de mutations des métiers et d'accompagnement des parcours et des trajectoires professionnels. Ces objectifs s'inscrivent également dans le cadre des orientations politiques de l'établissement.

Le plan de formation est l'outil qui permet de traduire les axes politiques en actions concrètes. Il est conçu pour répondre aux 4 objectifs suivants :

- Accompagner les évolutions techniques, réglementaires et organisationnelles de l'université
- Former à la diversité des métiers exercés au sein de notre université
- Accompagner l'évolution de carrière et les parcours professionnels des agents titulaires et contractuels
- Conforter la politique de prévention des risques professionnels

D'une année sur l'autre, l'activité formation peut varier sur le plan quantitatif. En effet, elle est fortement liée aux évolutions, changements technologiques, organisationnels et obligations réglementaires, ainsi qu'aux projets professionnels des personnels qui fluctuent chaque année. Par ailleurs le volume d'actions développées est en lien avec le montant du budget annuel alloué.

L'année 2016 a été particulièrement marquée par une augmentation très forte du nombre de formations en management qui a triplé par rapport à 2015. De nombreux cadres se sont inscrits dans une démarche d'anticipation et de préparation à la fusion. Parallèlement l'offre de formation s'est étoffée dans le cadre du partenariat avec les universités de Lille Droit et Santé et de Sciences Humaines et Sociales.

Dans le cadre de l'internationalisation de la formation et de la recherche, les formations en langues ont remporté un vif succès tant sur les formations modulaires que sur les dispositifs

spécifiques destinés aux personnels enseignants ou aux personnels BIATSS dont les missions impliquent de nombreux contacts avec des publics anglophones en particulier.

Un parcours de formation en bio informatique a vu le jour en partenariat avec l'Université de Lille droit et santé, le CNRS, l'INSERM et la plateforme Bilille. Ce parcours s'adresse aux enseignants chercheurs et aux personnels ingénieurs.

En collaboration avec le CAPE (Centre d'Accompagnement aux Pratiques Enseignantes) et les services TICE des 3 universités lilloises, l'offre de formation à destination des personnels enseignants s'est élargie en matière de pédagogie universitaire et d'utilisation du numérique à des fins d'enseignement.

En 2016, dans la continuité des plans de formation précédents, des actions de formation ont été proposées aux personnels, dans le cadre de leurs projets d'évolution de carrière, de promotion et d'intégration, avec le recours aux dispositifs adaptés.

Le volet formation à la prévention des risques professionnels, établi en collaboration étroite avec le conseiller de prévention en fonction des priorités déclinées et soumis à l'avis des membres du CHSCT, s'est déployé dans la continuité des actions mises en place depuis 3 ans.

Depuis de nombreuses années déjà, l'université développe un partenariat avec les établissements de la région et particulièrement avec les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche lillois. Ce travail collaboratif initié par les responsables des services formation des personnels conduit à une optimisation des moyens financiers et humains, un élargissement de l'offre de formation ainsi qu'au partage et à l'échange de pratiques. Sont ainsi mutualisées des actions de formation dans de nombreux domaines : management, communication, informatique-bureautique, PAO, prévention des risques, formation des enseignants à la pédagogie universitaire et à l'utilisation du numérique, formations scientifiques. La collaboration s'est encore renforcée en 2016 dans la perspective de la construction de l'université de Lille.

Bilan de l'activité formation des personnels titulaires et contractuels en 2016

Titulaires et contractuels

Bilan global (en nombre)	2014			2015			2016		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Inscriptions	1 730	931	2 661	2 093	1 063	3 156	1 694	714	2 408
Participations aux actions de formation	1 553	846	2 399	1 936	974	2 910	1 594	668	2 262
Stagiaires (1)	246	467	713	832	554	1 386	812	481	1 293
Heures stagiaires (2)	12 686	8 802	21 488	15 601	8 274	23 875	14 944	8 003	22 947

(1) Un stagiaire est comptabilisé une fois même s'il a suivi plusieurs formations, hors congés de formation, bilans de compétences et VAE.

(2) Les heures stagiaires sont obtenues par le produit du nombre d'heures de formation pour une action par le nombre de stagiaires présents.

Bilan global (en nombre)	2014	2015	2016
Jours de formation (1)	3 581	3 979	3 269
Jours de formation par agent formé	5,02	4,78	2,53
Actions	335	395	295
Sessions	460	549	494

(1) Une journée de formation comptabilise 6h.

Part de sessions (1) mutualisées - internes - externes (en nombre)	2014	2015	2016
Sessions mutualisées (2) (avec établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche)	114	122	157
Sessions internes (3)	169	212	201
Sessions externes (4)	177	215	136
TOTAL	460	549	494

(1) Une action peut comporter plusieurs sessions. Une session peut présenter un caractère interne, externe ou mutualisé.

(2) Sont considérées comme mutualisées les sessions pour lesquelles l'ingénierie et la mise en œuvre sont réalisées en partenariat.

(3) Sont considérées comme internes les sessions animées par des intervenants ou organismes internes de l'université.

(4) Sont considérées comme externes les sessions animées par des intervenants ou organismes externes à l'université.

	2014	2015	2016
Moyens financiers alloués par l'université :	243 000 €	273 000 €	273 000 €

Nombre d'inscriptions, de participations et d'heures stagiaires par objectifs du plan de formation et par domaine de formation

Objectif 1: Accompagner les évolutions techniques, réglementaires et organisationnelles de l'université

	Inscriptions			Participations			Heures stagiaires		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Management – Gestion des ressources humaines	527	172	699	501	159	660	4 980,3	2 267,3	7 247,5
Informatique	324	70	324	290	69	290	1 480,5	403,0	1 883,5
Formations linguistiques	78	42	120	71	41	112	2 180,0	1 184,5	3 364,5
TOTAL 2016	929	284	1 143	862	269	1 062	8 640,8	3 854,8	12 495,5
TOTAL 2015	582	312	894	495	274	769	4 693,8	2 221,3	6 915,1
TOTAL 2014	367	159	526	343	149	492	4 491,0	2 074,0	6 565,0

Objectif 2: Former à la diversité des métiers exercés au sein de notre université

	Inscriptions			Participations			Heures stagiaires		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Développement des capacités professionnelles	54	23	77	53	21	74	416,5	169,0	585,5
Formations techniques administratives et bureautiques	28	34	62	24	34	58	399,0	621,5	1 020,5
Formations techniques spécifiques	65	19	84	62	18	80	656,5	155,5	812,0
TOTAL 2016	147	76	223	139	73	212	1 472,0	946,0	2 418,0
TOTAL 2015	754	295	1 049	720	272	992	5 945,3	2 494,5	8 439,8
TOTAL 2014	508	260	768	455	220	675	3 660,3	2 246,5	5 906,8

Objectif 3: Accompagner l'évolution de carrière et les parcours professionnels des agents

	Inscriptions			Participations			Heures stagiaires		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Préparation aux concours et examens, formations diplômantes, VAE, bilans de compétences 2016	449	155	604	429	143	572	3 066,8	900,0	3 966,8
TOTAL 2015	533	209	742	502	198	700	3 361,8	1 031,8	4 393,6
TOTAL 2014	598	191	789	507	168	675	2 744,3	1 201,0	3 945,3

Objectif 4: Maintenir le dispositif de formation hygiène sécurité pour contribuer à la prévention des risques professionnels

	Inscriptions			Participations			Heures stagiaires		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Formations Hygiène et sécurité 2016	210	228	438	203	213	416	1 743,8	2 323,3	4 067,0
TOTAL 2015	226	245	471	215	234	449	1 609,0	2 517,8	4 126,8
TOTAL 2014	257	321	578	248	309	557	1 790,5	3 281,3	5 071,8
TOTAL OBJECTIFS 2016	2 408			2 262			22 947,3		
TOTAL OBJECTIFS 2015	3 156			2 910			23 875,3		
TOTAL OBJECTIFS 2014	2 661			2 399			21 488,9		

Les dispositifs d'accompagnement en 2016

	Formations diplômantes		Validations d'acquis de l'expérience		Bilans de compétences		Congés de formation professionnelle	
	F	H	F	H	F	H	F	H
Cat A	5	-	1	-	1	1	-	-
Cat B	-	1	1	-	-	1	1	-
Cat C	-	2	-	-	-	-	1	1
Enseignants	-	-	-	-	-	1	1	-
TOTAL	5	3	2	-	1	3	3	1

Bilan 2016 des formations hygiène et sécurité

Nombre d'actions et de sessions

Bilan global (en nombre)	2014	2015	2016
Actions	42	44	43
Sessions	83	75	73
Sessions mutualisées (1) (avec établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche)	18	14	23
Sessions internes (2)	32	26	19
Sessions externes (3)	33	35	34

(1) sont considérées comme mutualisées les sessions pour lesquelles l'ingénierie et la mise en œuvre sont réalisées en partenariat. Les sessions mutualisées peuvent être internes ou externes.

(2) sont considérées comme internes les sessions animées par des intervenants internes de l'université.

(3) sont considérées comme externes les sessions animées par des organismes externes à l'université.

Evolution du coût total des formations

Formation en hygiène et sécurité	2014	2015	2016
Coût total des formations en hygiène et sécurité	73 141 €	60 420 €	70 113 €
Part du budget hygiène et sécurité dans le budget total formation des personnels	29,25%	22,13%	25,68%

Nombre d'inscriptions, de participations et d'heures stagiaires par catégorie et par sexe

	Inscriptions			Participations			Heures stagiaires		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Catégorie A	48	69	117	47	64	111	439,5	693,8	1 133,3
Catégorie B	36	47	83	35	44	79	301,8	540,5	842,3
Catégorie C	85	60	145	82	56	138	597,0	627,0	1 224,0
Autres*	41	52	93	39	49	88	405,5	462,0	867,5
TOTAL	210	228	438	203	213	416	1 743,8	2 323,3	4 067,0

*Enseignants, Contractuels de droit privé, personnels externes.

Nombre d'inscriptions, de participations et d'heures stagiaires par type de risque et par statut

Formation des acteurs de la prévention et de la sécurité	Inscriptions			Participations			Heures stagiaires		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Formations obligatoires	61	71	132	58	66	124	593,0	597,3	1 190,3
Formations proposées dans le cadre de la démarche de prévention	62	27	89	59	25	84	528,0	265,5	793,5
S/Total	123	98	221	117	91	208	1 121,0	862,8	1 983,8
Formations liées à la situation de travail et aux risques de travail et aux risques associés	Inscriptions			Participations			Heures stagiaires		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Formations obligatoires	7	30	37	7	28	35	60,5	375,5	436,0
Formations proposées dans le cadre de la démarche de prévention	18	5	23	18	5	23	102,3	73,0	175,3
S/Total	25	35	60	25	33	58	162,8	448,5	611,3
Formations spécifiques donnant lieu à la délivrance d'habilitation ou d'autorisation	Inscriptions			Participations			Heures stagiaires		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Formations obligatoires	39	62	101	39	60	99	420,0	945,0	1 365,0
Formations proposées dans le cadre de la démarche de prévention	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S/Total	39	62	101	39	60	99	420,0	945,0	1 365,0
Formations aux moyens de secours	Inscriptions			Participations			Heures stagiaires		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Formations obligatoires	29	27	56	28	23	51	61,0	46,0	107,0
Formations proposées dans le cadre de la démarche de prévention	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S/Total	29	27	56	28	23	51	61,0	46,0	107,0
TOTAL	216	222	438	209	207	416	1 764,8	2 302,3	4 067,0

f) L' action sociale et la vie sociale

Le Service Commun des Affaires Sociales, SCAS, a pour mission l'animation de l'action sociale au sein de l'université. Ses domaines d'intervention sont ceux d'un service social qui aide et accompagne les personnels en difficulté et met en place une politique de prévention de ces difficultés.

Ces actions sont menées en synergie avec le Service de Médecine de Prévention.

Le SCAS intervient aussi pour faciliter au quotidien la vie des personnels, dans le domaine de la restauration et de l'accueil des enfants. Le Service a confié au Comité d'Action Sociale

qu'il subventionne, l'organisation des activités socio-culturelles à destination des personnels : voyages-loisirs, culture-loisirs, fête de Noël.

Le SCAS subventionne aussi l'Association Sportive des Personnels, l'ASP Lille 1, qui propose aux personnels des activités sportives sur les installations sportives que gère le SUAPS.

Créer du lien social, développer le sentiment d'appartenance des personnels à l'université est l'ambition du service et des associations des personnels.

Service social

Depuis le 1 janvier 2011 et le passage aux RCE, l'université a en charge l'action sociale pour tous ses personnels. L'université assure donc le versement des prestations liées à la carrière ou au contrat et celles liées à la personne (prestations interministérielles (PIM) et aides sociales d'incitation académiques (ASIA). La gestion des prestations liées au contrat est assurée par la DRH, le SCAS assure la gestion des prestations individuelles liées à la personne. Depuis 2013 le versement des prestations s'est fait sur la base des critères appliquées par l'ins-

pection académique avec toutefois une augmentation du QF en 2014 et la création d'une nouvelle prestation santé en 2016.

La création du poste d'assistance Sociale des Personnels de Lille 1 a permis dès septembre 2008 d'assurer une écoute, de prodiguer des conseils, et d'accompagner les personnels en souffrance sociale, quelque soit leur statut. Tous les personnels de Lille 1 quelque soit leur statut sont pris en charge par le service social de Lille 1.

	2014	2015	2016
Nombre de personnes reçues par l'Assistante Sociale	75	58	82
Nombre de dossiers présentés à la Commission sociale	33	27	28
Nombre d'aides accordées à des personnels rémunérés sur le Budget université	30	21	20

Les Prestations Interministérielles (PIM) et les Actions Sociales d'Initiatives Académiques critériisées (ASIA) étaient gérées par l'Inspection académique pour les personnels rémunérés sur Budget Etat.

Depuis le 1^{er} janvier 2011 tous les personnels de l'université bénéficient de ces prestations qui sont gérées par le SCAS.

	2014	2015	2016
Allocation parents d'enfants handicapés	11	11	8
Enfants en Centres de loisirs sans hébergement, nombre de dossiers	53	33	76
Enfants en Centres de loisirs avec hébergement, nombre de dossiers	14	16	8
Aides aux études supérieures	7	12	21
Epargne Chèques Vacances	extéla	extéla	extéla

Une aide au départ en vacances, propre à l'université Lille 1, est proposée à l'ensemble de ses personnels dont le quotient familial mensuel maximum est de 1 500€. Le montant de cette aide, versée en chèques vacances, s'étale de 50€ à 140€, suivant le quotient familial.

Cette aide est maintenue, à celle-ci s'ajoute les aides académiques qui sont attribuées sans distinction à tous les personnels.

Aide au départ en vacances

	2014	2015	2016
Nombre de dossiers	77	56	57
Coût	10 000 €	8 000 €	8 500 €

Centre de loisirs et séjours d'enfants

Le Centre de Loisirs situé sur le campus accueille les enfants des personnels et des étudiants de l'université Lille 1, ainsi que ceux de Lille 3 et des agents CNRS travaillant sur le campus ainsi que des extérieurs.

Nombre d'enfants inscrits	2014*	2015	2016
Lille 1	77	85	84
CNRS	8	9	5
Extérieurs	3	2	16
Lille 3	2	1	5
TOTAL	90	97	110

* nouvelle réforme des rythmes scolaires

Nombre d'enfants inscrits	2014	2015	2016
Enfants 3 - 5 ans	29	36	39
Enfants + 6 ans	61	61	71

Vacances d'hiver

	2014	2015	2016
Lieu	Vosges	Vosges	Hautes Alpes
Nombre d'enfants	38	33	39

Vacances de printemps

	2014	2015	2016
Lieu	Wormhout / stage photo stage pâtisserie	séjour équitation	séjour équitation
Nombre d'enfants	26	25	annulé cause attentats

Vacances d'automne

	2014	2015	2016
Lieu	stage natation stage pâtisserie	séjour équitation	stage sur place
Nombre d'enfants	25	15	44

Restauration

Depuis 2011 le paiement de la PIM restauration doit être assuré par l'université. En 2011 une convention, signée entre Lille 1 et le Crous, permet la mise en place progressive d'une grille tarifaire qui instaure 2 tarifications supplémentaires (une en P1 pour les indices les plus faibles et une

en P2 pour atténuer l'effet de seuil du passage de P1 à P2). La différence entre le coût réel appliqué par le CROUS et la tarification mise en place par convention est prise en charge par le budget du SCAS.

	2014	2015	2016
Contribution financière du SCAS	40 945 €	42 004 €	39 150 €
PIM restauration	20 693 €	21 540 €	20 191 €

Activités organisées par le CAS

	2014	2015	2016
Subvention accordée par le SCAS	35 000 €	42 000 €	58 200 €

Voyages - loisirs

	2014	2015	2016
Nombre de destinations proposées	8	6	6
Nombre total de participants	553	654	653

Culture - loisirs

	2014	2015	2016
Nombre de billets de cinéma vendus	8	6	6
Nombre de tickets de piscine vendus	553	654	653
Nombre d'abonnements à tarifs préférentiels (structures régionales)	10	113	-
Nombre de spectacles proposés à tarifs préférentiels	13	12	11
Entrées loisirs subventionnées	-	1 013	182

Fête de Noël des personnels

	2014	2015	2016
Lieu	Espace Concorde Villeneuve d'Ascq	Espace Concorde Villeneuve d'Ascq	Espace Concorde Villeneuve d'Ascq
Nombre de participants	900	1 200	1 100
Nombre d'enfants	Non disponible	600	446

Activités organisées par le SCAS

Le SCAS participe à l'équipement des installations sportives gérées par le SUAPS, subventionne l'Association Sportive des Personnels, l'ASP Lille 1, et prend en charge le salaire et les charges

de l'enseignante encadrant les séances de gymnastique d'entretien.

	2014	2015	2016
Subvention au SUAPS	12 000 €	12 000 €	12 000 €
Subvention à l'ASP Lille 1	2 800 €	2 800 €	2 800 €

g) La culture

Préambule : Ce bilan social est le récapitulatif de notre saison culturelle sur la période allant de septembre 2015 à juillet 2016, en cohérence avec l'année universitaire. Le choix des thématiques rythme cette saison en lui donnant toutes ses colorations.

L'université Lille 1 développe une politique culturelle depuis 1992. Elle vise le développement d'une culture vivante, continuum de la démocratie et du bien commun mettant en relation l'éducation, l'art, la science et la culture. L'objectif de cette politique est de :

- faire de l'université un lieu ouvert de réflexions, de rencontre et d'échanges et une force de propositions sur des problématiques croisant les champs des savoirs, de l'art et de l'éducation ;
- mettre en débat, le plus ouvertement possible, les questions de société ;
- mettre à disposition du public des éléments nécessaires pour éclairer le débat public et politique autour des savoirs, des techniques et de l'art, afin que chacun puisse construire sa propre vision du monde. Développer ainsi une culture garante de

la démocratie et du bien commun ;

- impliquer dans la réalisation de ce projet la communauté universitaire dans son ensemble ainsi que ses partenaires éducatifs, culturels, institutionnels et associatifs.

Cette politique se traduit par :

- la mise en place d'un lieu de réflexions, d'échanges et de débats ;
- un soutien à la pratique artistique en amateur, libre ou encadrée par des professionnels ;
- la promotion d'une culture de la science auprès d'un large public ;
- la préservation et la valorisation du patrimoine scientifique ;
- une sensibilisation aux formes d'art contemporain ;
- un soutien à la réalisation de projets culturels portés par des étudiants et/ou des personnels.

L'Espace Culture : un lieu, une équipe

Un lieu vivant :

Ouvert et accessible à tous, l'Espace Culture est ainsi un lieu de vie, de rencontres qui accueille un large public notamment toute la communauté universitaire (étudiants et personnels).

Cet équipement de 1500m² dédié aux activités culturelles (amphithéâtre, salle et galerie d'exposition, salles de répétitions) propose également un café, lieu de restauration, de lecture et de rencontre.

L'Espace Culture :

- est le lieu principal de réalisation des propositions culturelles élaborées dans le cadre de la saison culturelle ou à l'initiative de membres de la communauté universitaire (étudiants ou personnels),
- accueille des manifestations inhérentes à la vie institutionnelle de l'université : cérémonies des retraités, cérémonies d'accueil des nouveaux agents...
- est ouvert aux projets associatifs de la métropole Lilloise et tout particulièrement aux associations villeneuvoises.

Une équipe motivée :

Une équipe de quatorze professionnels fait vivre ce lieu et participe à la mise en œuvre des propositions culturelles

- Un directeur
- Une secrétaire
- Un responsable administratif et financier
- Un assistant, chargé de la gestion du service et de l'équipement
- Trois personnes chargées de la communication et des publications
- Un graphiste/webmaster
- Deux personnes chargées des initiatives culturelles
- Une chargée de mission patrimoine scientifique
- Une chargée de l'accueil et information des publics
- Une responsable du café culture
- Un régisseur technique

L'Espace Culture : un projet, des propositions

Réflexions, échanges, débats

Conférences :

Les cycles de conférences « Les Rendez-vous d'Archimède » sont proposés et élaborés par le Conseil de l'Espace Culture. Ils s'organisent autour de thèmes annuels. Pour l'année 2015-2016, un seul thème a structuré la saison : «La carte invente le monde et un temps pour débattre pour clore..»

D'autres conférences, journées d'études ou colloques sont accueillis dans l'amphithéâtre de l'Espace Culture : initiatives culturelles étudiantes, associatives et colloques d'équipes de recherche . Des conférences-débats sont filmées avec la collaboration du Service Enseignement sur Mesure Médiatisé, retransmises sur la web-tv universitaire Lille1.tv.

Publications :

La collection d'ouvrages « Les Rendez-vous d'Archimède » prolonge les cycles de conférences et assure la diffusion des contenus et débats. Chaque ouvrage reprend sous forme d'articles, revus et approfondis, les différents thèmes abordés au cours des tables-rondes et conférences. Les thèmes des ouvrages parus en 2015-2016 sont «L'université, situation actuelle» et «Accueil de la folie- Raison - Folie et déraisons».

La revue trimestrielle « Les Nouvelles d'Archimède », diffusée à 10 000 exemplaires, amorce la réflexion menée dans le cadre des « Rendez-vous d'Archimède ». Les conférenciers et d'autres contributeurs, universitaires et autres, participent à travers leurs articles à l'annonce des cycles en cours. Cette revue propose également des rubriques et introduit la programmation artistique. Un programme trimestriel, diffusé également à 10 000 exemplaires, valorise l'ensemble des activités de l'équipement culturel avec ses propositions artistiques.

Propositions artistiques

Programmation artistique :

Les propositions artistiques (à minima 2 par mois) sont choisies en étroite relation avec les thèmes des cycles de conférences « Les Rendez-vous d'Archimède ». L'approche de ces thèmes par des artistes contemporains prend la forme du spectacle vivant (théâtre, musique, danse,...), d'expositions et d'installations plastiques et technologiques. Le partenariat avec les structures culturelles et théâtrales régionales est recherché.

Les projets croisant arts et sciences sont recherchés, tout particulièrement à travers les expositions et installations.

Sur la saison 2015-2016 : «Mirror Lake Station» de Mathilde Lavenne, artiste issue du Fresnoy, studio national des arts contemporains. Cette installation qui a travaillé en collaboration avec les laboratoires de recherche de l'IRCICA , Equipe Mint et «des cartes à l'oeuvre», oeuvres sélectionnées de la collection du FRAC des Hauts de France et les 2 installations de Pauline Delwaulle : «Terra Incognita» et «Equinoxe moins deux minutes» ainsi que «le geste artistique» d'Emmanuelle Ducrocq dans le cadre de la résidence portée par la Communauté d'Universités et d'Etablissements Lille Nord de France et soutenue par le Ministère de la Culture - Drac Nord-Pas-de-Calais-Picardie) : «Artsite rencontre Territoire Universitaire».

Des rencontres autour des «Arts du cirque et des sciences» en partenariat avec Circostrada, réseau européen autour des arts du cirque et le Prato sur le thème : le cirques et les universités».

Ateliers de pratiques artistiques :

Les ateliers animés par des artistes visent à permettre l'expérience d'approches artistiques contemporaines, le croisement des pratiques, scientifiques et artistiques, l'accompagnement d'initiatives culturelles et de pratiques amateurs. L'atelier clown et burlesque, dirigé par les comédiens du Prato, a été reconduit avec le soutien du CROUS de Lille ; l'atelier Ecriture «Ecrire une carte ?» encadré par Marc Maille et Bertrand Lefebvre.

Le Pass'Culture, dispositif proposé aux étudiants, en partenariat avec une quinzaine de structures culturelles (théâtres, salles de concerts, scènes nationales, cinémas, musées....) donne accès à une offre culturelle riche et variée à des tarifs préférentiels sur l'ensemble de la Métropole Européenne de Lille.

Sa validation est assurée à l'Espace Culture, au Service Universitaire d'Accueil, d'Information et d'Orientation, à l'Institut d'Administration des Entreprises de Lille et à la Maison des étudiants.

Patrimoine scientifique et artistique :

Dans le cadre de la mission nationale de sauvegarde du patrimoine scientifique PATSTEC, portée par le musée national des Arts et Métiers de Paris et financée par le Ministère de la recherche, une chargée du patrimoine scientifique – intégrée à l'équipe de l'Espace Culture – réalise l'inventaire des instruments scientifiques présents sur le campus de l'Université et dans ses laboratoires annexes (Station marine, Observatoire) en partenariat avec l'Association de solidarité des anciens de l'Université (ASA) et les composantes (UFR, CNRS) et valorise l'ensemble des collections à valeur patrimoniale de l'Université, et même au-delà (Musée d'Histoire naturelle de Lille, établissements membres de la ComUE Lille Nord de France). Chaque année, une exposition de 5 à 7 semaines met en avant les pièces des différentes collections par le biais d'une thématique.

Début 2016, « La carte, miroir des hommes, miroir du monde » a présenté cartes, atlas et instruments scientifiques d'époque, depuis les cartographes hollandais des 16^e et 17^e siècles jusqu'aux nouvelles techniques de conception de la cartographie numérique, en passant par la triangulation mise en œuvre au 18^e siècle par les générations de Cassini, auteures de la Carte de la France, mais aussi l'apparition de la photographie ou encore des satellites. Les développements de l'instrumentation scientifique et de la technique des cartographes ont été au cœur de cette exposition : l'invention d'instruments performants et les progrès réalisés en conséquence dans les mesures de la Terre et de l'univers – angles, latitudes, longitudes, altitudes – étant les préalables indispensables à la réalisation d'une représentation cartographique plus précise de l'espace terrestre, qu'elle soit topographique, géologique, céleste, etc. De même, les enjeux des cartes et les différents corps de métiers impliqués ont également été soulignés par l'analyse de l'iconographie liée aux mécènes et commanditaires des cartes, au travers de l'enseignement de la cartographie ou encore de la politique et de la conquête des territoires représentés. Ainsi, les collections anciennes et contemporaines des Universités de Lille, Sciences et technologies et Sciences humaines et sociales, de l'Institut catholique de Lille, du CNRS,

du Musée d'histoire naturelle de Lille et de la Société géologique du Nord ont été mises en valeur. Cette exposition a réuni un comité patrimoine et un comité d'exposition couvrant la diversité scientifique de l'Université. Elle a été soutenue par le service Culture de la ComUE Lille – Nord de France.

Par ailleurs, l'Université a acquis un dispositif de numérisation 360° des collections dans un but de pédagogie et de préservation de son patrimoine, parfois encore utilisé dans l'enseignement.

Accompagnement et accueil des initiatives culturelles :

Accueil des étudiants

Pour la rentrée 2016 les étudiants du master mention sociologie ont été accueillis en début de saison dans le cadre de nos présentations de rentrée d'activités culturelles.

Accompagnement des initiatives culturelles

Accompagnement de plusieurs projets reliant réflexion et expression artistique, portés par des étudiants et/ou du personnel, pouvant être en co-construction avec des associations et structures extérieures à l'université.

Ainsi, par exemple :

- Journée du livre; événement sur le projet de l'univers des logiciels libres proposée par l'association AEI
- 1 cycle de 5 conférences par l'association alter idées (étudiants en sociologie)
- projection de film proposée par l'association des étudiants en économie sociale et solidaire; Les messagers de H. Crouzillat et L. Tura,
- «l'homme de sucre» pièce de théâtre scientifique de la compagnie dire étoile proposée par l'association bioAddoct, projet inscrit dans le cadre de l'Université de Lille
- Exposition «Premier Jour» autour du thème de la lumière proposée par l'association SPUL
- Journée de réflexion autour de la femme migrante par l'association résipro
- Festival de Théâtre: «1,2,3 théâtre» One man show, improvisation... sur 5 soirées à l'Espace Culture

Bilan des actions 2016-2017

L'Espace Culture a accueilli 132 événements, 67 proposés dans le cadre de la saison culturelle, 65 résultant de l'accompagnement d'initiatives

culturelles ou accueillis dans les locaux avec le soutien logistique de l'équipe de l'Espace Culture.

Quelques chiffres

Types d'événements	Proposés	Accompagnés	Accueillis
Conférences / projections – débats	21	12	3
Journées d'étude / Colloques	5	-	-
Spectacles, concerts et autres manif. culturelles	26	16	5
Expositions	3	3	-
Ateliers pratiques artistiques –stages / répétitions	5	4	-
Présentations d'ouvrages	3	-	-
Résidences d'Artistes	4	-	-
Cafés Langues	-	-	5
Manifestations à caractère institutionnel	-	-	12
Projections films à caractère pédagogique	-	-	5

Types d'événements	Fréquentation minimale	Fréquentation maximale
Conférences	15	106
Journées d'étude / Colloques	-	-
Spectacles, concerts et autres manifestations culturelles	30	227
Cafés Langues	-	100
Expositions (estimés)	300	1 000
Ateliers pratiques artistiques –stages	-	15

Projets d'associations étudiantes Lille 1 accompagnés	18
Pass'culture validés	110

Evolution 2015-2016

Réflexion, échanges, débats

La saison précédente, il avait été demandé aux conférenciers des Rendez-Vous d'Archimède et aux contributeurs de la revue «Les Nouvelles d'Archimède» de s'adresser à un public de non spécialistes sans sacrifier à l'exigence et à la rigueur.

Les temps pour débattre sur une demi-journée ont remplacé les journées d'étude sur une journée : dans le cadre du cycle «la carte invente le monde», une journée d'études accès principalement sur «les cartographies participatives : enjeux de pouvoirs» y associant conférences et table ronde a clôturé le cycle.

Le travail de communication développé vers des formations ciblées autour des conférences et proposant de les inscrire dans les calendriers pédagogiques, a été poursuivi.

Publication :

2016 marque la publication de deux ouvrages «l'université - situation actuelle» et accueil de la Folie - raison - Folie et déraison» dernières éditions en collaboration avec L'Harmattan « avant d'engager notre nouveau partenariat avec les Presses Universitaires du Septentrion ».

Propositions artistiques

Programmation

D'autre part, la saison 2015-2016 a vu se renforcer et se multiplier les partenariats et collaborations :

- Dans le cadre des expositions, visites guidées proposées au Comité d'Action Sociale
- Le partenariat avec la Rose des Vents : accueil de la compagnie Vertical Détour
- L'Opéra de Lille avec la proposition d'ateliers et des tarifs préférentiels pour le spectacle de Daniel Linehan, artiste associé à l'opéra
- «Les rencontres Audiovisuelles» avec la projection du film «Gare du Nord» de Claire Simon
- Le Prato - Pôle National des Arts du Cirque dans le cadre des Toiles dans la ville : spectacle «Vous êtes ici».

Expositions / installations :

Grâce au renouvellement du soutien de la Région pour financer des contrats, des visites commentées par des étudiants formés à la médiation ont pu être mises en place; Près de 1000 visiteurs ont pu bénéficier de cette prestation. En collaboration avec le Comité d'Action Sociale, cinq expositions ont fait l'objet de ces visites guidées.

Ateliers artistiques :

L'atelier clown et burlesque, dirigé par les comédiens du Prato, a été reconduit avec le soutien du Crous de Lille. Un atelier d'écriture Slam mené par Marc Maille et Bertrand Lefevre a permis de montrer sous forme d'installation les productions des participants dans le cadre des journées Nationales Arts et Culture dans l'Enseignement Supérieur (JACES).

Valorisation du patrimoine

Une partie des fiches d'inventaire réalisée est mise en ligne sur le site de la mission nationale PATSTEC.

L'exposition «La carte, miroir des hommes, miroir du monde» a été organisée par la chargée du patrimoine scientifique entourée d'un comité de sélection et de rédaction dédié, ainsi que d'une volontaire en service civique. Les pièces exposées étaient issues des collections de l'Université de Lille ST, de l'Université de Lille SHS, de l'Institut catholique de Lille, du CNRS, du musée d'Histoire

naturelle de Lille. Une campagne photographique des objets exposés a été réalisée avec le SEMM, service d'enseignement sur mesure médiatisé de l'Université. Un livret pédagogique a été réalisé à destination des scolaires. Des visites guidées ont également été proposées.

La numérisation d'objets de collection a été lancée grâce à l'acquisition d'un dispositif 360° équipé de 5 appareils photographiques HD.

Un prêt de collection a été accordé au PLUS pour l'exposition «Sciences extraordinaires» autour de Jules Verne.

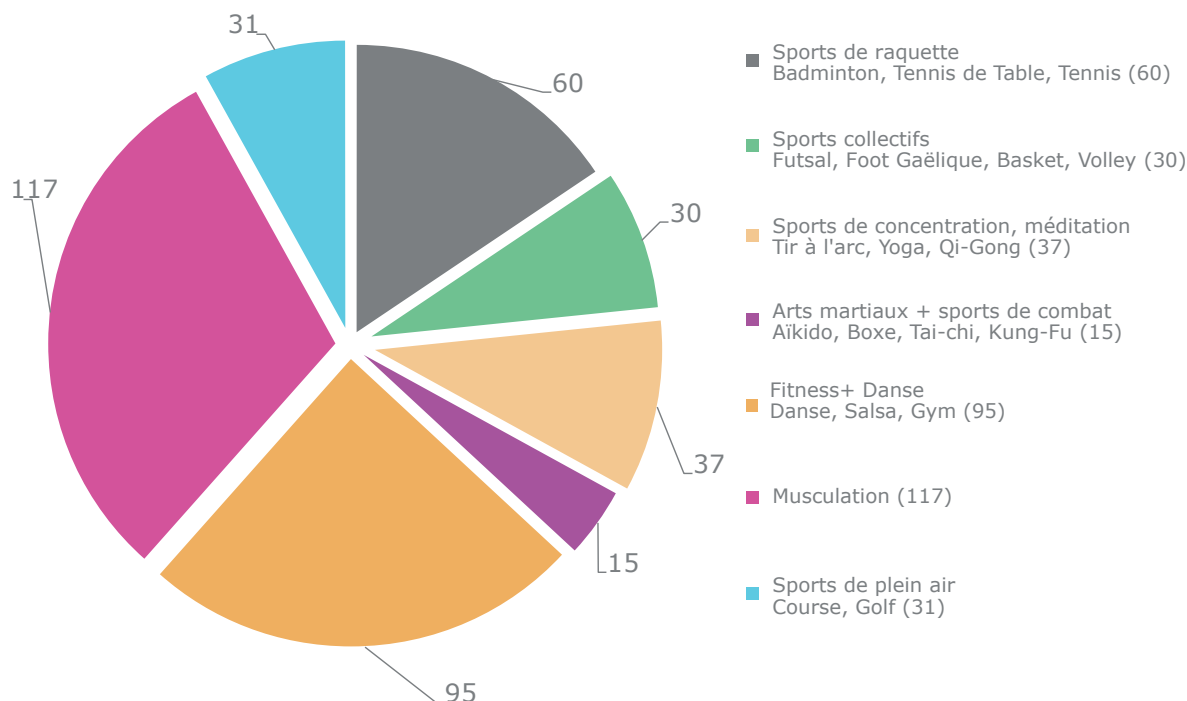
Des vitrines de présentation du patrimoine sont présentées à Lilliad, Learning Center Innovation, depuis son ouverture au public.

h) Le sport

Effectifs par activité principale

	2014			2015			2016		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
Aïkido	-	3	3	-	5	5	-	3	3
Arc	3	5	8	7	3	10	1	3	4
Badminton	9	17	26	16	20	36	9	21	30
Basket	-	3	3	-	1	1	-	1	1
Body Sculpt	-	-	-	-	-	-	3	-	3
Boxe	-	-	-	1	1	2	-	2	2
Course	3	3	6	3	-	3	3	-	3
Danse	2	-	2	1	-	1	2	-	2
Foot Gaëlique	-	-	-	-	-	-	-	2	2
Futsal	-	14	14	-	12	12	-	19	19
Golf	8	23	31	8	21	29	8	20	28
Gym	38	1	39	32	2	34	35	-	35
Kung-Fu	-	-	-	-	1	1	-	1	1
Musculation	41	95	136	49	98	147	32	85	117
Pilate	-	-	-	-	-	-	5	-	5
Qi-Gong	-	-	-	-	-	-	3	-	3
Salsa	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Tai-chi	6	2	8	7	1	8	7	2	9
Tennis	8	31	39	8	28	36	7	19	26
Tennis de Table	-	8	8	-	8	8	-	4	4
TRX	-	-	-	-	-	-	-	2	2
Volley	3	10	13	2	11	13	1	7	8
Yoga	25	-	25	22	-	22	27	3	30
Zumba	2	83	85	54	1	55	47	-	47
TOTAL	219	248	467	210	213	423	190	195	385

Répartition des activités en 2016



Le nombre d'adhérents à l'ASP Lille1 diminue par rapport à l'année précédente, passant de 423 pour 2015 à 385 pour 2016 (190 femmes/195 hommes). L'âge moyen a tendance à augmenter, environ la moitié des adhérents ont plus de 45 ans.

L'adhésion est ouverte aux personnels en poste ou retraités, aux doctorants, mais aussi aux conjoints ou enfants des personnels.

Le tableau des choix d'activités montre l'évolution au fil des années. Les chiffres correspondent au choix de l'activité principale, effectué par chaque membre lors de l'inscription, et ne prennent pas en compte la participation des personnels à plusieurs activités, ou le changement d'activité en cours d'année. En effet, toutes les activités sont accessibles à tous les adhérents, pour l'année en cours et à n'importe quel moment de l'année.

Chaque activité est encadrée par un membre bénévole sauf pour la gym d'entretien (lundi et jeudi midi) dont l'animateur est rémunéré par le SCAS. Des équipes de l'ASP Lille 1 sont engagées tous les ans dans les différents tournois régionaux, tels que le golf, le tennis et le volley.

L'association fonctionne avec le montant de l'adhésion voté en assemblée générale, qui s'élève à 17€ depuis plusieurs années et d'une subvention du SCAS qui sert à couvrir les frais engagés par les équipes inscrites aux championnats corpo. A noter que chaque adhérent reçoit un article marqué au logo de l'université dès que le montant de l'adhésion annuelle est acquitté.

Glossaire des sigles

A

AAE	Attaché d'Administration de l'Etat
AAH	Allocation aux adultes handicapés
AASU	Attaché d'Administration Scolaire et Universitaire
ACMO	Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'Hygiène et Sécurité (désormais Assistants de Prévention)
ADAENES	Attaché d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
ADJENES	Adjoint administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
ADMENESR	Administrateur de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
AENES	Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
AERES	Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
ANR	Agence Nationale de la Recherche
ANT	Agent Non Titulaire
APAE	Attaché Principal d'Administration de l'ETAT
APAENES	Attaché Principal d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
ARE	Allocations pour Retour à l'Emploi
ARTT	Aménagement et Réduction du Temps de Travail
ASA Lille 1	Association de Solidarité des Anciens de l'Université Lille 1
ASIA	Actions Sociales d'Initiative Académique
ASI RF	Assistant Ingénieur de Recherche et Formation
ASP Lille 1	Association Sportive des Personnels de l'Université Lille 1
ATI	Allocation Temporaire d'Invalidité
ATEC	Adjoint Technique des Etablissements d'Enseignement
ATER	Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche
ATRF	Adjoint Technique de Recherche et Formation

B

BAIP	Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle
BAP	Branche d'Activité Professionnelle
BIATSS	Personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, de Service et de Santé
BIB	Bibliothécaire ou filière Bibliothèque
BIB ADJ SP	Bibliothécaire Adjoint Spécialisé
BIBAS	Bibliothécaire Assistant Spécialisé
BIEP	Bourse Interministérielle de l'Emploi Public
BOE	Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi
BQR	Bonus Qualité Recherche
BTS	Brevet de Technicien Supérieur

C

C-AD	Emploi de catégorie C administratif
C-TC	Emploi de catégorie C technique
CA	Conseil d'Administration
CAP	Commission Administrative Paritaire
CAPE	Centre d'Accompagnement des Pratiques Enseignantes
CAS	Comité d'Action Sociale
CCP	Commission Consultative Paritaire des Agents non titulaires
CDAS	Commission Départementale d'Action Sociale
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CESU	Chèque Emploi Service Universel
CEVU	Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
CET	Compte Epargne Temps
CFP	Congé de Formation Professionnelle
CG	Congés
CHSCT	Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail
CLD	Congé Longue Durée
CLM	Congé Longue Maladie
CMR	Cancérigènes Mutagènes Réprotoxiques
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
CNU	Conseil National des Universités
ComUE	Communauté d'Universités et d'Etablissements
CPE	Commission Paritaire d'Etablissement
CRCT	Congé pour Recherches ou Conversions Thématiques
CRI	Centre de Ressources Informatiques
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
CS	Conseil Scientifique
CT	Comité Technique
CUEEP	Centre Université-Economie d'Education Permanente
CUI	Contrat Unique d'Insertion

D

DAEU	Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires
DBM	Décision Budgétaire Modificatoire
DGF	Dotation Globale de Fonctionnement
DGS	Directeur Général des Services
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
DTA	Diagnostic Technique Amiante

E

ELICO	Laboratoire Ecosystèmes Littoraux et Côtiers
ENSAM	Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers
ENSCL	Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Lille
EPU	Ecole Polytechnique Universitaire de Lille
ERP	Etablissement Recevant du Public
ETP	Equivalent Temps Plein

G

GIPA	Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat
GISELE	Gestion Intégrée des Services Liés à l'Enseignement
GPEEC	Gestion Prévisionnelle des Emplois Et des Compétences
GVT	Glissement Vieillesse Technicité

H

HARPEGE	HARmonisation PERsonnel GEstion (système d'informations RH)
HDR	Habilitation à Diriger des Recherches
HTA	HyperTension Artérielle

I

IAE	Institut d'Administration des Entreprises
IAT	Indemnité d'Administration et de Technicité
IEEA	Informatique, Electronique, Electrotechnique et Automatique
IFTS	Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires
IGE RF	Ingénieur d'Etudes de Recherche et de Formation
IGR RF	Ingénieur de Recherche et de Formation
INM	Indice Nouveau Majoré
INRA	Institut National de Recherche Agronomique
INRIA	Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique
INSERM	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
ISA	Institut de Sociologie et d'Anthropologie
ISEM	Institut des Sciences Economiques et du Management
ITRF	Personnels Ingénieurs et Techniques de Recherche et de Formation
IUT	Institut Universitaire de Technologie

M

MAG/MAGAS	Magasinier de bibliothèque
MCF	Maître de Conférences
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MP	Maladie Professionnelle

N

NBI	Nouvelle Bonification Indiciaire
------------	----------------------------------

O

OFIP	Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle
-------------	---

P

PACTE	Parcours d'Accès aux Carrières des fonctions publiques Territoriales, Hospitalières et d'Etat
PAST	Professeur Associé à Temps Partiel
PCR	Personne Compétente en Radioprotection
PIM	Prestations InterMinistérielles
PLP	Professeur de Lycée Professionnel
PR	Professeur des Universités
PR ENSAM	Professeur de l'Ecole National Supérieure des Arts et Métiers
PRAG	Professeur Agrégé
PRCE	Professeur Certifié
PRES	Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur
Prof EPS	Professeur d'Education Physique et Sportive

R

RCE	Responsabilités et Compétences Elargies
RPS	Risques PsychoSociaux

S

SAENES	Secrétaire d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
SAIC	Service d'Activités Industrielles et Commerciales
SASU	Secrétariat d'Administration Scolaire et Universitaire
SCAS	Service Commun des Affaires Sociales
SCD	Service Commun de la Documentation
SCFM	Service Commun de Formation des Maîtres
SEFA	Sciences de l'Éducation et de la Formation d'Adultes
SEMM	Service Enseignement sur Mesure Médiatisé
SFC	Service Formation Continue
SGEPES	Secrétaire Général d'Etablissement Public d'Enseignement Supérieur (désormais DGS)
SHON	Surface hors œuvre nette
SIFAC	Système d'Information Financier Analytique et Comptable
SISE	Système d'Information sur le Suivi des Etudiants
SIUMPPS	Service Inter-Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
SST	Sauveteur Secouriste du Travail
SUAIO	Service Universitaire d'Accueil, d'Information et d'Orientation
SUAPS	Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
SUDES	Service Universitaire du Développement Economique et Social
SUP	Service Universitaire Pédagogique
SURN	Surnombre

T

TA		Tension Artérielle
TCH RF		Technicien de Recherche et Formation

U

UFR		Unité de Formation et de Recherche
------------	--	------------------------------------

V

VAE		Validation des Acquis de l'Expérience
------------	--	---------------------------------------

Définitions des termes techniques et métiers

Agents temporaires vacataires	Ce sont des étudiants âgés de moins de 28 ans, inscrits en vue de la préparation d'un diplôme de troisième cycle de l'enseignement supérieur. Ils sont recrutés pour assurer des heures d'enseignement.
Allocation Temporaire d'Invalidité	Prestation attribuée au fonctionnaire présentant une invalidité permanente, partielle (IPP) suite à un accident de service ou à une maladie imputable au service.
ARE	Allocation d'aide au Retour à l'Emploi. Remplace depuis 2006 l'APE (Allocation Perte d'Emploi).
Associés (PAST)	Personnels enseignants à temps plein ou mi-temps non titulaires ayant une expérience professionnelle en rapport avec la spécialité enseignée autre que celle d'enseignement et recrutés sur un poste vacant d'enseignant chercheur ou de PAST pour une durée de 6 mois à 3 ans (renouvelable 3 ans).
ASU - AENES - AAE	Les corps de l'Administration Centrale et de l'Administration Scolaire et Universitaire ont fusionné le 1er janvier 2009 en corps de l'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur. Les corps/grades de l'AENES ont été intégrés dans les corps/grades de l'AAE (Attaché d'Administration de l'Etat)
Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche (ATER)	Enseignants contractuels dont les obligations de service sont celles des enseignants-chercheurs. Ils sont recrutés le plus souvent en vue de préparer leur doctorat et se présenter aux concours de recrutement de l'Enseignement Supérieur. Ils peuvent être aussi fonctionnaires de catégorie A, étrangers et sont recrutés sur un support vacant de titulaire ou d'ATER.
Avancement de grade	Avancement d'un grade à un grade immédiatement supérieur par voie d'inscription à un tableau d'avancement, établi après avis de l'instance compétente (CAP, conseil) ou éventuellement, après une sélection par voie d'examen professionnel, selon le statut particulier du corps.
Avancement au titre du CNU	Avancement au choix pour les enseignants-chercheurs. Le Conseil National des Universités (CNU) dispose au niveau national d'un contingent d'avancements de grade et il les attribue au choix aux agents remplissant les conditions.
Avancement au titre de l'établissement	Avancement au choix des enseignants-chercheurs. L'Université dispose d'un certain nombre de possibilités d'avancement de grade et ce sont les instances de l'établissement qui les attribuent aux agents remplissant les conditions.
Avancement par voie spécifique	Avancement réservé aux enseignants-chercheurs assurant certaines fonctions (Présidents d'Université par exemple).
Capacité d'AutoFinancement	La Capacité d'AutoFinancement représente les ressources dégagées par l'établissement en vue de financer les investissements. Il s'agit d'un solde de trésorerie, après réalisation de tous les encaissements et décaissements d'un exercice.
Catégories	Les agents de l'Etat et les emplois publics sont classés en 3 catégories : A : fonctions d'étude, d'encadrement, de conception et de direction B : fonctions d'application C : fonctions d'exécution

Charges patronales	Elles sont calculées sur la base des éléments de rémunération. L'employeur verse ces cotisations à différents organismes et services de l'Etat. Le montant le plus élevé est constitué des cotisations pension civile des fonctionnaires (retraite). Parmi ces cotisations, on trouve également : l'assurance maladie, le versement transport, l'aide au logement...
Chargés d'Enseignement vacataires	Personnes choisies en raison de leur compétence dans les domaines scientifique, culturel ou professionnel, qui exercent, en dehors de leur activité de chargé d'enseignement, une activité professionnelle (dirigeant d'entreprise, travailleur indépendant.....) Ils peuvent assurer des cours, des travaux dirigés ou des travaux pratiques.
Concours externe	Concours ouvert aux candidats titulaires de diplômes ou de titres (à l'exception de certains concours de catégorie C) dont la liste est fixée réglementairement.
Concours interne	Concours ouvert aux agents de l'Etat, des collectivités territoriales ou des établissements publics, justifiant d'une ancienneté dont la durée est fixée réglementairement et éventuellement de l'appartenance à un corps, cadre d'emploi ou catégorie donnée.
Concours réservé	Examen professionnel créé par la loi du 12 mars 2012 dite « loi Sauvadet », ouvert aux agents contractuels répondant aux conditions d'éligibilité (ancienneté de services, quotité de recrutement) fixées réglementairement. Ces concours ou examens professionnels réservés sont organisés pendant 4 ans à compter de 2013.
Congés bonifiés	Ils sont accordés aux fonctionnaires titulaires originaires d'un Département d'Outre Mer exerçant leurs fonctions sur le territoire métropolitain. La durée totale du congé bonifié est de 65 jours consécutifs.
Congé de formation professionnelle (CFP)	Ce congé permet aux fonctionnaires et aux agents non titulaires de parfaire leur formation professionnelle. Il peut être accordé pour préparer un concours, un examen ou pour effectuer une reconversion (durée maximale 12 mois).
Congé pour recherches ou conversions thématiques (CRCT)	Congé de 6 mois ou 1 an, accordé sur leur demande aux enseignants-chercheurs. Le bénéficiaire est déchargé de son enseignement mais continue à percevoir son traitement.
Conseil National des Universités (CNU)	Il se prononce sur les mesures individuelles relatives au recrutement et à la carrière des enseignants-chercheurs. Il est organisé en sections, dont certaines en sous sections. Les sections sont regroupées en groupes de sections.
Corps	Ensemble de fonctionnaires soumis au même statut et ayant vocation aux mêmes grades. Les corps sont classés selon le niveau de recrutement, en catégories A, B, ou C.
Cours complémentaires	Il s'agit exclusivement des cours complémentaires d'enseignement effectués par les enseignants au-delà de leur service statutaire ou les vacataires d'enseignement. Ils peuvent être financés soit sur chaires vacantes (emploi d'enseignant non occupé), soit sur les ressources propres des composantes, soit sur la dotation de l'université ou par échange de services entre enseignants de 2 composantes. Ils permettent également de rémunérer des responsabilités administratives, pédagogiques ou de recherche effectuées par les enseignants et les enseignants-chercheurs et définies par le référentiel d'enseignement.
Délégation	Modalité de service dont bénéficie un enseignant-chercheur mis à disposition d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche en France ou à l'étranger, d'une institution internationale ou d'une entreprise (par son employeur). L'enseignant-chercheur placé en délégation continue à percevoir sa rémunération et à bénéficier de l'ensemble des droits attachés à la position d'activité.

Détachement	Position du fonctionnaire placé en activité hors de son corps d'origine mais continuant à bénéficier, dans ce corps, de ses droits à avancement et à la retraite. Il est prononcé à la demande du fonctionnaire ou d'office. Il est subordonné à l'existence d'un emploi d'accueil.
Disponibilité	Position du fonctionnaire qui, placé hors de son administration ou de son service d'origine, cesse de bénéficier de ses droits à traitement, à l'avancement et à la retraite. La disponibilité est prononcée soit à la demande de l'intéressé (pour convenances personnelles, pour suivre son conjoint.....) soit d'office à l'expiration d'un congé (maladie, longue maladie ou longue durée).
Doctorant contractuel	Etudiant inscrit en thèse et bénéficiant d'un contrat de travail de 3 ans établi en application des dispositions réglementaires du décret n° 2009-464 du 23 avril 2009. Le service confié au doctorant est soit exclusivement consacré à ses activités de recherche soit réparti entre les travaux de recherche et une autre activité (enseignement, missions d'expertise...). Ce dispositif se substitue aux contrats d'allocataire de recherche et de moniteur d'initiation à l'enseignement supérieur.
Dotation aux amortissements	L'amortissement est la constatation comptable d'une dépréciation d'un investissement résultant de l'usage (temps : critère physique), du changement de technologie (critère technique) ou de tout autre cause dont les effets sont irréversibles. La dotation aux amortissements est une charge de l'exercice qui correspond à la consommation en valeur que l'on fait d'un investissement (puisque un investissement se consomme sur plusieurs années). Il s'agit ainsi de répartir la valeur du bien sur sa durée d'utilisation.
Emploi	L'emploi est un moyen inscrit au budget de l'Etat, valant autorisation de recrutement et moyen de paiement. Chaque établissement gère un stock d'emplois délégué et comptabilisé par le ministère de l'enseignement supérieur. On y distingue : - les emplois délégués relevant du budget de l'Etat (ex titre 2) et permettant de rémunérer des agents fonctionnaires ou contractuels, - les emplois subventionnés relevant du budget de l'Etat (ex titre 3), occupés par des agents contractuels rémunérés sur la part masse salariale de la dotation globale de fonctionnement allouée chaque année par le ministère, - les emplois gagés, occupés par des fonctionnaires et financés sur ressources propres de l'établissement. Le stock est complété par les emplois sur ressources propres de l'Etablissement. S'agissant des emplois de fonctionnaire, un emploi est considéré comme vacant s'il n'est pas occupé par un titulaire.
Enseignants	Professeurs agrégés (PRAG), Professeurs certifiés (PRCE) dont les Professeurs d'Education Physique et Sportive (Prof EPS) et les Professeurs de L'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENS ENSAM) Ils sont recrutés sur des emplois ouverts dans l'Enseignement Supérieur aux enseignants du Second degré.
Enseignants Chercheurs	Professeurs des Universités et Maîtres de Conférences.
Examens Professionnalisés Réservés	Organisés pour 4 sessions à compter de 2013, ces recrutements sont destinés à permettre aux agents contractuels remplissant les conditions d'ancienneté fixées par la loi du 12 Mars 2012, d'accéder aux corps de fonctionnaire correspondant à leurs fonctions.
Fonds de roulement	Le fonds de roulement est le surplus des ressources stables sur les emplois stables. Les emplois stables représentent les investissements réalisés ; les ressources stables correspondent aux financements de long terme (résultat de l'exercice, subventions d'investissement, réserve (bénéfice accumulé sur plusieurs années)).

GISELE	Gestion Intégrée des Services Liés à l'Enseignement. Outil développé par Lille 1 permettant de gérer les services d'enseignement.
Grade	Subdivision hiérarchique du corps fixé par le statut particulier duquel il relève. La hiérarchie des grades dans chaque corps, le nombre d'échelons dans chaque grade, les règles d'avancement d'échelon et de promotion au grade supérieur sont fixées par les statuts particuliers.
HARPEGE	Harmonisation de la gestion des personnels : c'est un outil national de gestion des personnels et des emplois.
Indice Nouveau Majoré	Nombre de points d'indice de la fonction publique permettant de déterminer le traitement brut de chaque agent. La valeur mensuelle d'un point d'indice depuis Juillet 2010 est égal à 4,63 € (brut).
Invités	Ce titre est conféré par arrêté du Président à des personnalités de nationalité française ou étrangère exerçant des fonctions d'enseignement ou de recherche et recrutées pour une période d'un mois à un an.
Jours calendaires	Correspond à une semaine soit 7 jours.
Lecteurs	Enseignants non titulaires en général étrangers devant postuler au titre de leur langue maternelle. Le contrat est de 1 an renouvelable.
Liste d'aptitude	Liste des agents proposés pour un passage à un corps supérieur et retenue par le Ministre ou le recteur après avis de la C.A.P. compétente. Elle exige la détention d'un grade et d'une ancienneté dans ce dernier.
Mutation par mobilité externe	Changement d'établissement d'affectation.
Mutation par mobilité interne	Changement de service au sein du même établissement.
Nouvelle Bonification Indiciaire	Ajout d'un certain nombre de points d'indice à la rémunération d'un agent lorsque celui-ci occupe un poste à responsabilité ou nécessitant une technicité particulière.
PACTE	Parcours d'accès aux carrières Territoriales, hospitalières et de l'Etat. Formation en alternance 1 ou 2 ans pour les jeunes de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés et qui débouche sur un recrutement en qualité de fonctionnaire titulaire.
Poste	Support issu d'un emploi (Etat) ou de crédits (ressources propres) destiné à être occupé par un agent.
Prestations sociales	Il s'agit d'éléments particuliers de la paie tels que le versement des allocations chômage (l'Université étant à ce jour son propre assureur chômage), la prise en charge partielle des frais liés au transport Domicile -Travail, les sommes versées aux agents placés en congé de longue durée...
Promotion	Progression dans la carrière, à l'ancienneté, au choix, par examen professionnel ou par concours.

Rémunérations accessoires	Elles incluent l'ensemble des éléments de rémunération qui ont le caractère d'indemnité ou de prime et sont octroyées en complément de la rémunération principale sur la base du texte réglementaire spécifique qui institue chacune d'entre elles.
Rémunérations principales	Il s'agit des éléments de rémunération de base de chaque agent composés du traitement indiciaire (en fonction du corps, du grade et de l'échelon d'appartenance ou des termes du contrat), de l'indemnité de résidence (résidence administrative) et du supplément familial de traitement (lié au nombre d'enfants à charge). S'ajoute éventuellement la rémunération issue de l'attribution de la Nouvelle Bonification Indiciaire.
Section CNU	Discipline d'enseignement ou de recherche pour les enseignants-chercheurs du supérieur relevant d'une nomenclature nationale.
Services communs	Services universitaires créés par délibération statutaire du conseil d'administration et dirigé par un Directeur. La Loi en fait obligation pour l'organisation des bibliothèques et des centres de documentation, pour le développement de la formation permanente, l'accueil, l'information et l'orientation des étudiants et les activités sportives.
Silland (fonctions)	Les fonctions dites « Silland » sont issues d'une enquête menée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en 1994 sur la répartition des personnels BIATSS au sein de familles de fonctions définies selon des critères se rapprochant de la réalité des missions des établissements.
Subvention d'exploitation	Aide financière apportée par l'Etat, par un organisme public ou une collectivité territoriale, sans contrepartie, permettant à celui qui la reçoit de régler des dépenses de fonctionnement (donc hors gros travaux d'investissement ou acquisition d'immeuble ou de terrain).
Temps partiel	Un agent qui n'est ni à temps plein ni à temps incomplet est à temps partiel. Sa quotité de temps partiel correspond à sa quotité de travail et est toujours inférieur à 100%. Il peut être de Droit (pour élever un enfant de moins de 3 ans par exemple) ou sur autorisation du chef d'établissement. La quotité de service peut être de 50%, 60%, 70%, 80% et 90%.
Temps partiel thérapeutique	Un temps partiel thérapeutique fait suite à un congé de longue maladie, un congé de longue durée ou un congé pour accident de service. Pendant 3 mois (renouvelable dans la limite d'1 an) le fonctionnaire exerce ses fonctions à temps partiel tout en percevant l'intégralité de sa rémunération afin de faciliter la reprise d'activité.
Validation des acquis	Procédure qui s'inscrit dans le développement de l'accueil des adultes dans l'enseignement supérieur. La démarche vise à reconnaître la valeur formative des expériences professionnelles et sociales des individus et à leur permettre sur cette base d'accéder à un cursus de l'enseignement supérieur. Ils sont dispensés de certains modules ou unités de valeur.

Cité Scientifique / Villeneuve d'Ascq
Tél . +33 (0)3 20 43 43 43 / www.univ-lille1.fr